

# A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation  
Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux  
n°25. Evènements du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019  
Publié le 9 janvier 2020





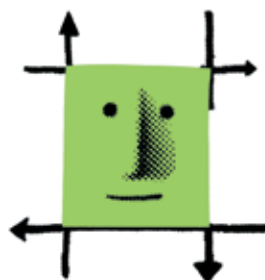
« A la Trace », le magazine de la défaunation, a pour objectif de sortir du goutte-à-goutte de l'information quotidienne pour dresser tous les trois mois un panorama organisé et analysé du braconnage, de la contrebande et du marché mondial des espèces animales protégées par les lois nationales et les conventions internationales. « A la Trace » met en lumière les nouvelles armes des pilliers, les nouveaux modes opératoires des contrebandiers, les rumeurs destinées à attirer les consommateurs d'animaux sauvages et de leurs sous-produits. « A la Trace » rassemble et diffuse les retours d'expérience des institutions, individus et ONG qui luttent contre le braconnage et la contrebande. Mis bout à bout, les « A la Trace » sont la chronique biologique, sociale, ethnologique, policière, douanière, juridique et financière du braconnage et autres conflits entre l'humanité et l'animalité.

**Précédents numéros en français :**

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

**Précédents numéros en anglais :**

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>



ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement  
Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France  
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41  
[www.robindesbois.org](http://www.robindesbois.org)  
[contact@robindesbois.org](mailto:contact@robindesbois.org)

**Directeur de publication :** Jacky Bonnemains

**Rédactrice en chef :** Charlotte Nithart

**Direction artistique :** Charlotte Nithart et Jacky Bonnemains

**Coordination :** Elodie Crépeau

**Rédaction :** Jacky Bonnemains, Jean-Pierre Edin et Camille Habe.

**Documentation et assistance de rédaction :**

Elodie Crépeau, Léna Mons, Irene Torres Márquez et Dylan Blandel.

**Couverture :** Emil Nolde « Liegende Löwin » - 1923-1924.

**Traduction en anglais:** Julia Maruca, Léna Mons, collectif Robin des Bois et Acolad.

La version anglaise de ce n°25 de « A la Trace »/ « On the Trail » a été réalisée avec le soutien  
du groupe Séché Environnement



# Sommaire

Sur le front	4
Hippocampes	5
Coraux	5
Ormeaux	7
Bénitiers, nautilus, strombes ...	10
Concombres de mer	11
Poissons	13
Lamantins et mammifères marins	19
Multi-espèces marines	21
Tortues marines	22
Tortues terrestres et tortues d'eau douce	24
Serpents	29
Sauriens	32
Crocodyliens	34
Multi-espèces reptiles	35
Amphibiens	36
Arachnides et insectes	36
Annélides	37
Oiseaux	38
Pangolins	50
Pangolins et éléphants	53
Primates	54
Guanacos et vigognes	59
Félins	60
Félins et éléphants	71
Loups	71
Ours	72
Girafes	75
Rhinocéros	75
Rhinocéros et éléphants	80
Eléphants	81
Autres mammifères	99
Multi-espèces	103
Anes	121



## Jugement et sanction

Condamnation, acquittement, amende ...



## Mort d'Homme

Garde, ranger, policier, braconnier ... par arme à feu ou autres moyens.



## Empoisonnement

Par produits chimiques, pesticides et médicaments : cyanure, Carbofuran, Diclofenac, M99 ...



## Piégeage

Braconnage par pièges à mâchoires, collets ...



## Pleine lune

Braconnage à la faveur du clair de lune

## Les Annexes de la CITES

### Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 182 Etats-membres.

**Annexe I** : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

**Annexe II** : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale du pays de destination.

**Annexe III** : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

## Sur le front

### AFRIQUE

#### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

24 avril 2019

**Parc National de Kahuzi-Biega, Province du Sud-Kivu, République démocratique du Congo**



© Lwiro Primates

Mort de Batasema Basoda. Espoir de l'ethnie Bantou. Alors qu'en civil et sans armes il allait chercher du ravitaillement dans un village, il a été pris à partie par quelques Pygmées puis attaqué à coups de machettes. Sa veuve Charlotte et ses 3 enfants lui survivent.<sup>1</sup>



#### TANZANIE

27 mai 2019

**Parc National des Monts Udzungwa, Région d'Iringa, Tanzanie**



© The Life-Anti-Raibatching Units And Combat Trackers

Raphael Musabi Mwita, responsable de la lutte anti-braconnage, est mort en mission dans un accrochage avec des tueurs non identifiés. Il était âgé de 28 ans.<sup>2</sup>



#### ZIMBABWE

22 avril 2019

**Parc National Hwange, Province du Matabeleland Septentrional, Zimbabwe**

Accrochage entre des rangers et 4 braconniers dont 3 étaient en train de s'ébattre dans une rivière. Celui qui montait la garde a déclenché le tir. Une vie a été perdue dans le camp des braconniers.<sup>4</sup>

19 mai 2019

**Bubye Valley Conservancy, Province du Matabeleland méridional, Zimbabwe**

Mort de 2 braconniers dans un accrochage avec les rangers. Au moins 6 personnes dont un ranger ont déjà été tuées dans la réserve.<sup>5</sup>



#### ZAMBIE

22 juin 2019

**Parc National du Lower Zambezi, Province centrale, Zambie**



C'est avec « le cœur meurtri » que la direction du parc rapporte la mort par empoisonnement de Lego, le malinois de la brigade canine qui, depuis 2016, avait contribué à interpellier 82 braconniers, à saisir 12 défenses d'éléphants, 960 kg de viande de brousse et 40 armes à feu.<sup>3</sup>



© Conservation Lower Zambezi

#### ASIE

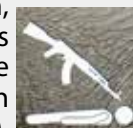
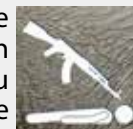
#### BANGLADESH

GANG

29 mai 2019

**District de Bagerhat, Division de Khulna, Bangladesh**

Le gang de braconniers de tigres, de racketteurs et de kidnappeurs « Hasan Bahini » n'hésite pas à ouvrir le feu lorsque la situation lui échappe. Cette fois, 4 de ses membres -dont Hasan, le meneur- sont allés au tapis au cours d'une fusillade qu'ils avaient engagée contre des agents du Bataillon d'action rapide (Rapid Action Battalion - RAB). Hasan (40 ans), Mustain (37 ans), Mainul (35 ans) et Haider (44 ans) circulaient de nuit à bord d'une embarcation dans l'ouest de la réserve forestière des Sundarbans lorsque les commandos de la police ont tenté de les arrêter. 11 armes à feu et de nombreuses armes tranchantes se trouvaient à bord du bateau du gang. En une décennie au moins 100 braconniers ont été tués lors d'échanges de coups de feu avec le RAB. Le nombre de tigres du Bengale s'est effondré de 440 en 2004 à 106 en 2015. Le dernier recensement réalisé cette année en a dénombré 114.<sup>6</sup>



# Hippocampes

Les hippocampes (*Hippocampus* spp.) sont en Annexe II de la CITES.

## AMERIQUE

### PEROU

Fin avril 2019

**Callao, Province constitutionnelle de Callao, Pérou**

631 kg. 60.000 hippocampes. 1,5 million d'US\$, soit 25 US\$ par hippocampe, dans un entrepôt du port parmi des balles de peaux de bovins en partance pour la Chine sur un porte-conteneurs.<sup>1</sup>



## ASIE

### CHINE

17 mai 2019

**Poste-frontière de Gongbei, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Macao.**

Saisie dans les bagages d'un passager de 232 hippocampes séchés, pour un poids total de 500 g. Poids moyen d'un spécimen : 2,15 g.<sup>2</sup>

5 juin 2019

**Aéroport international de Fuzhou Changle, Province du Fujian, Chine**

192 g d'hippocampes. Environ 40. Le passager chinois venait de Jakarta.<sup>4</sup>

25 juin 2019

**Port de Qingdao, Province du Shandong, Chine**

Saisie dans un conteneur en provenance de Callao, Pérou de 1,2 t d'hippocampes séchés d'une valeur estimée à 2,16 millions d'US\$, soit 1800 US\$ par kg.<sup>5</sup>

### SINGAPOUR

#### OPERATION THUNDERBALL

**Juin 2019, Singapour**

Saisie par les douanes aéroportuaires au cours du contrôle des bagages par tomographie informatisée d'hippocampes en provenance d'Indonésie et à destination du Vietnam.<sup>6</sup>

Hippocampes, cf. 15 mai 2019, Sénégal, page 87.

# Coraux



*Corallium rubrum*

## AFRIQUE

### TUNISIE

GANG

9 mai 2019

**Tunisie**

Saisie de 671 kg de corail. 2,3 millions d'US\$. 3430 US\$/kg. Arrestation de 7 Tunisiens, de 2 Espagnols et d'un Algérien. Le corail rouge méditerranéen (*Corallium rubrum*) est réputé pour sa brillanteur. Son aire de répartition s'étend du détroit de Gibraltar au golfe de Tunis. En Europe, le premier importateur légal ou par contrebande est l'Italie (cf. « A la trace » n°10 p. 6, n°15 p. 6, n°18 p. 4, n°19 p. 4, n°20 p. 5).<sup>1</sup>

## ASIE

### CHINE

5 avril 2019

**Gare de Hong Kong-West Kowloon, Hong Kong, Chine**

Saisie de 18 bijoux en perles de corail rouge (*Corallium rubrum*), parmi lesquels des boucles d'oreilles et des bracelets. Poids total : 346,7 g.<sup>2</sup>

9 avril 2019

**Poste-frontière de Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie dans les bagages d'un passager de 15 coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II). Poids total: 1,8 kg.<sup>3</sup>



10 avril 2019

**Poste de contrôle de Huanggang, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie dans les bagages d'un passager de 15 coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II).<sup>4</sup>



**Avril 2019**

**Jiangmen, Province du Guangdong, Chine**

Trois coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II).  
1 kg.<sup>5</sup>

**10 mai 2019**

**Poste-frontière de Futian, Shenzhen, Province de Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

Saisie, dans les sacs à dos de 3 passagers, de 5,75 kg de coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II).<sup>6</sup>

**20 mai 2019**

**Port de Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie de 12 fragments de corail (*Fungia fungites*, Annexe II) d'un poids total de 423,3 g et de 3 fragments de corail cornes de cerf (*Acropora cervicornis*, Annexe II) d'un poids total de 76,7 g.<sup>7</sup>



© Chinese customs

**Juin 2019**

**Qingdao, Province du Shandong, Chine**

1,4 kg de bijoux en corail rouge (*Corallium rubrum*) dans un colis postal venant de l'étranger.<sup>8</sup>

**Juin 2019**

**Poste-frontière de Huanggang, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie dans des poches d'eau de 16 coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II) vivants. Poids total : 2,2 kg.<sup>9</sup>

**21 juin 2019**

**Poste-frontière de Huanggang, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie de 2 kg de colliers et pendentifs en corail rouge (*Corallium rubrum*).<sup>10</sup>



© Chinese customs

**26 juin 2019**

**District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Cinq branches de coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II) saisies par les douanes.<sup>11</sup>

**INDE**

**3 mai 2019**

**Mugalivakkam, District de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Un magasin d'aquariophilie vendait des coraux. Alertés, des agents du Département des forêts et du Bureau de contrôle des crimes contre la faune (Wildlife Crime Control Bureau-WCCB) s'y sont rendus en se faisant passer pour des acheteurs. Il leur a été proposé plusieurs espèces dont certains individus étaient encore vivants. Les agents ont saisi tout le lot comprenant des coraux bleus (*Heliopora coerulea*, Annexe II), des coraux cornes de cerf (*Acropora cervicornis*, Annexe II), et des *Pocillopora damicornis* (Annexe II), pour un total de 28 kg.

Mais ils ont sorti hors de l'eau les spécimens vivants, ce qui les a tués. Deux arrestations. Les coraux auraient été achetés dans un autre magasin installé à Kolathur, un quartier au nord de Chennai, qui les aurait reçus dissimulés dans une cargaison de poissons. Les colonies de coraux bleus forment des barrières naturelles protégeant les terres contre les ouragans et les tsunamis. Ils ne vivent pas le long des côtes de la région. Les coraux cornes de cerf seraient menacés par le changement climatique. Quant aux *Pocillopora damicornis*, très recherchés par les aquariophiles, leur surexploitation les a éliminés du Golfe de Mannar.<sup>12</sup>



© California Academy of Sciences

*Heliopora coerulea*

**SRI LANKA**

**16 avril 2019**

**Kallar, Province du Nord, Sri Lanka**

Arrestation de 6 prétendus pêcheurs qui pillaient des coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II). Saisie des 2 bateaux et des filets.<sup>13</sup>

**EUROPE**

**ITALIE**

**5 avril 2019**

**Aéroport international de Catane-Fontanarossa, Province de Catane, Région de Sicile, Italie**

Saisie dans les bagages d'une femme de 13 fragments de coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II), d'un poids total de 1,4 kg. Elle revenait de Porto Seguro, au Brésil, et avait fait escale à Rome.<sup>14</sup>

**16 mai 2019**

**Aéroport international de Naples-Capodichino, Région de Campanie, Italie**

Saisie dans les bagages d'une ressortissante espagnole d'un fragment de corail pocillopora (*Pocillopora* spp., Annexe II) et d'un fragment de corail orgue (*Tubipora musica*, Annexe II). M.G.A. (29 ans) avait l'intention de se rendre à Copenhague, au Danemark. Elle a déclaré avoir acheté les 1,7 kg de corail sur un marché de la région.<sup>15</sup>

**OPERATION THUNDERBALL**

**Juin 2019**

**Ancône, Région des Marches, Italie**

Saisie à bord d'un car-ferry en provenance de Grèce de plusieurs colis pleins de coraux à destination de la France.<sup>16</sup>

# Ormeaux

*Haliotis* spp.

AFRIQUE

## AFRIQUE DU SUD

**5 avril 2019**

### **Afrique du Sud**

Pour tenter d'enrayer le pillage des ormeaux et de réduire l'influence des gangs, le gouvernement décide d'augmenter le quota de pêche légale pour la saison 2018 – 2019. Il passe de 50,6 t à 96 t. L'objectif est de réduire le « protest fishing » et de ramener des « petits » pêcheurs locaux s'adonnant au braconnage dans le giron de la pêche déclarée.<sup>1</sup>

### **GANG**

**8 avril 2019**

### **Gansbaai, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Assassinat de Donovan Williams, membre du gang de Gansbaai suspecté de travailler main dans la main avec 9 agents du DAFF (Department of Agriculture, Forestry and Fisheries) - cf. « A la Trace » n°20 p. 9. M. Williams devait comparaître prochainement devant le tribunal régional du Cap avec 18 autres personnes impliquées dans cette affaire qui empeste la corruption.<sup>2</sup>



**Mi-avril 2019**

### **Table View, Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

A midi, les SAPS (South African Police Service) qui étaient en planque ont vu arriver une Mercedes. Les passagers ont débarqué des gros sacs noirs et les ont introduits dans la maison. Une perquisition a été immédiatement déclenchée. Saisie de plusieurs milliers d'ormeaux et d'équipements de cuisson. Arrestation de 5 individus âgés entre 20 et 33 ans.<sup>3</sup>

**15 avril 2019**

### **Swellendam, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie dans 44 sacs à l'arrière d'un pick-up volé de 4407 ormeaux. Valeur estimée à 3,8 millions de rands (soit 258.000 US\$). Une arrestation. Le pick-up était équipé d'une fausse plaque d'immatriculation.<sup>4</sup>

**15 avril 2019**

### **Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie dans un pick-up volé et maquillé avec de fausses plaques d'immatriculation de 4407 ormeaux d'une valeur égale à 268.500 US\$.<sup>5</sup>

**18 et 19 avril 2019**

### **Melkbosstrand et Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

- Saisie au lever du jour sur une plage d'un sac contenant 22 ormeaux avec coquille et 132 ormeaux sans coquille. Valeur estimée à 46.000 rands, soit 3130 US\$. Arrestation d'un homme de 38 ans.  
- Saisie de nombreux sacs d'ormeaux, bouteilles de gaz et matériels de cuisson dans un atelier clandestin. Pas d'arrestation.<sup>6</sup>

### **EN FAMILLE / GANG**

**2 mai 2019**

### **Port Elizabeth, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud**

Condamnation de Jan « Danie » Prinsloo, 31 ans, à 3 ans de prison, de Paul Bezuidenhout, 23 ans, et de Morne Blignault Junior à 5 ans de prison avec sursis pour avoir concouru à une organisation clandestine de capture et de commercialisation d'ormeaux qui avait été dévoilée en 2016 dans le cadre de l'opération Little Rhino. Morne Blignault Junior échappe à la prison ferme. Le tribunal estime qu'il a été entraîné sur la mauvaise voie par son père. En effet, le gang familial était dirigé par Morne Blignault Senior qui a été condamné à 20 ans de prison ferme en septembre 2018 (cf. « A la Trace » n°22 p. 7). Son épouse, Marshelle Blignault, et 3 complices Jacobus Naumann, Petrus Smith et Frederick Nance, ont été respectivement condamnés en avril 2019 à 12, 24 et 27 ans de prison ferme. Selon les sources, le trafic a rapporté 2 à 6 millions d'US\$ au gang.<sup>7</sup>



**3 mai 2019**

### **Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie de 13.042 ormeaux dans 35 cageots à l'arrière d'une Hyundai H1. Arrestation d'un homme de 37 ans. La police l'avait immobilisé parce qu'il avait grillé un feu rouge.<sup>8</sup>

**8 mai 2019**

### **Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie dans un entrepôt de 16 cageots contenant 348 kg d'ormeaux séchés, de matériels de cuisson, de ventilateurs, de sacs de sel, d'échelles et de marmites. Valeur estimée à 2 millions de rands, soit 136.000 US\$ et 390 US\$/kg. Arrestation d'un homme de 25 ans.<sup>9</sup>

**13 mai 2019**

### **Hawston, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie dans le cadre d'une enquête contre le crime organisé de combinaisons et bouteilles de plongée, de 661.453 rands en liquide (45.000 US\$), de 77 téléphones, de 14 ordinateurs et de 20 cartes SIM dans 10 domiciles perquisitionnés.<sup>10</sup>

**19 mai 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie de 6 congélateurs remplis d'ormeaux. Valeur estimée à 1,3 million de rands, soit 88.500 US\$. Arrestation d'une ressortissante malawite. La police intervenait pour cambriolage. Le cambrioleur s'est enfui.<sup>11</sup>

**20 mai 2019**

**Schoenmakerskop, Province du Cap oriental, Afrique du Sud**

Saisie sur la plage de 481 ormeaux fraîchement pêchés, de matériel de plongée et d'une Citroën grise. Valeur des ormeaux estimée à plus d'un million de rands (70.000 US\$). Arrestations de 4 individus, âgés de 32 à 51 ans. Opération conjointe de Dark Water Ops avec une brigade canine.<sup>12</sup>

**23 mai 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie dans un appartement de 660 ormeaux et d'un atelier de séchage. La police est intervenue sur dénonciation d'odeurs. Valeur estimée à 300.000 rands, soit 21.000 US\$.<sup>13</sup>

**23 mai 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Saisie de 7670 ormeaux. 3,5 millions de rands (243.980 US\$), 31,80 US\$ par spécimen, de bonbonnes de gaz, de racks, de brûleurs et autres équipements utiles à la cuisson. Une arrestation.<sup>14</sup>

**Fin mai 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Interception d'un go fast. Le chauffeur tente de prendre la fuite. Saisie de 379 ormeaux.<sup>15</sup>

**Fin mai 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Fouille d'un véhicule en pleine nuit. Saisie de 235 ormeaux.<sup>16</sup>

**Début juin 2019**

**Kleinbaai, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Découverte dans un fossé de 1022 ormeaux.<sup>17</sup>

**6 juin 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

5490 ormeaux séchés dans des sacs en plastique. 116.370 US\$. Opération de la Flying Squad.<sup>18</sup>

**9 juin 2019**

**Gansbaai, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Suspicion de braconnage par plongée sous-marine. Signalements de riverains de la Pearly Beach. Fouille d'un zodiac sur remorque enlisée à la marée montante. Saisie d'une quarantaine d'ormeaux, arrestation de 4 jeunes hommes d'une vingtaine d'années.<sup>19</sup>

**14 juin 2019**

**Worcester, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Le Cap-Pretoria en autocar. 17 heures de route. Intervention de la brigade canine à la sortie du Cap. Arrestation de 2 suspects. Saisie de 2236 ormeaux séchés. 54.500 US\$.<sup>20</sup>

**20 juin 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Les SAPS et l'APU (Anti Poaching Unit) sont à la poursuite de pilliers d'ormeaux. Ils les voient jeter leur butin quelque part dans les dunes. Bullet, le malinois de la K9, retrouve l'endroit exact. 372 ormeaux.<sup>21</sup>

**EN FAMILLE**

**Juin 2019**

**East London, Province du Cap Oriental, Afrique du Sud**

Mêlé à 2 affaires louches d'ormeaux, l'une à East London, l'autre au Cap, le couple Chen a été condamné à 2 ans de prison ferme. Le cash, environ 14.000 rands (930 US\$), les équipements, les véhicules saisis dans les ateliers deviennent définitivement la propriété de l'Etat.<sup>22</sup>



**OCEANIE**

**AUSTRALIE**

**2 avril 2019**

**Baronda Head, Parc national Mimosa Rocks, Etat de Nouvelles-Galles du Sud, Australie**

Saisie de 1093 ormeaux. 85 kg soit environ 77 g par ormeau. Sur le marché australien, le kilo se vend au détail aux alentours de 106 AUS\$, soit 74 US\$. 4 arrestations.<sup>23</sup>

**11 juin 2019**

**Altona, Etat de Victoria, Australie**

Deux hommes ont été condamnés à 10.494 US\$ d'amende pour avoir capturé hors de la saison autorisée 298 ormeaux dont 291 étaient sous taille réglementaire. « Le prélèvement est près de 30 fois supérieur à ce qui est autorisé dans le cadre de la pêche de loisir » a déclaré le directeur des pêches de l'Etat de Victoria. Les équipements de plongée des deux délinquants et le véhicule servant au transport des ormeaux ont été définitivement confisqués au profit de l'Etat.<sup>24</sup>







Mi-avril 2019, Table View



13 mai 2019, Hawston



20 mai 2019, Schoenmakerskop



23 mai 2019, Le Cap



Fin mai 2019, Le Cap



2 avril 2019, Baronda Head



20 juin 2019, Le Cap

## Bénitiers, nautilus, strombes ...



Perles de bénitiers

### ASIE

#### CHINE

**23 avril 2019**

##### **Aéroport de Linyi Shubuling, Province de Shandong, Chine**

Cinq bracelets en perles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II).<sup>1</sup>

**Mai 2019**

##### **Point de contrôle de Huanggang, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie dans les bagages d'un passager de 2 colliers en perles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II), soit au total 198 perles et 448 g.<sup>2</sup>



**Mai 2019**

##### **Aéroport de Changzhou Benniu, Province du Jiangsu, Chine**

Saisie dans les bagages de ressortissants vietnamiens entrant dans le pays de 5 bracelets en perles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II), pour un poids total de 220 g.<sup>3</sup>

**Mai 2019**

##### **Aéroport d'Ordos Ejin Horo, Province de Mongolie Intérieure, Chine**

Saisie dans les bagages de passagers de 2 coquilles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II), d'un poids total de 2,57 kg. Ils arrivaient de Nha Trang au Vietnam.<sup>4</sup>

**13 juin 2019**

##### **Aéroport international de Dalian Zhoushuizi, Province du Liaoning, Chine**

Saisie d'un collier de perles en coquilles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II). 107 g.<sup>5</sup>

**24 juin 2019**

##### **Zhangjiagang, Province du Jiangsu, Chine**

Saisie de 32 coquilles ou éclats de coquilles de nautilus (*Nautilidae* spp., Annexe II), de bénitiers (Tridacninae, Annexe II) et de casques cornus (*Cassis cornuta*).<sup>6</sup>

## INDE

**3 mai 2019**

##### **Chennai, District de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Raid de la police sur les déballages qui vendent des coquillages le long de Marina Beach, un quartier aisé et touristique de Chennai. Saisie de 8 casques cornus (*Cassis cornuta*), 136 lambis (*Lambis* spp.) et 11 strombes géants (*Strombus gigas*, Annexe II). Arrestation des vendeurs S. Amjad Khan, P. Durariraj et V. Manoch.<sup>7</sup>

**7 mai 2019**

##### **Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde**

L'équipe de contrebandiers s'apprêtait à embarquer sur un vol à destination de Singapour, mais l'Unité du renseignement aérien les avait dans le collimateur grâce à des informations. Jameel Usain, Yunus, Noor Mohammed, Allaudin, Nagoor Miran et un sixième homme dont l'identité n'a pas été révélée dissimulaient dans leurs bagages 352 turbans verts (*Turbo marmoratus*) d'un poids total d'environ 180 kg. Protégés en Inde, les turbans verts sont endémiques des îles Nicobar et Andaman. Leur valeur dépasserait 50 US\$ pièce.<sup>8</sup>



*Turbo marmoratus*

## SRI LANKA

**7 avril 2019**

##### **Kahandamodara, Province du Sud, Sri Lanka**

Saisie de 184 strombes (genre *Strombus*). Une arrestation.<sup>9</sup>



**17 avril 2019**

##### **Silavathurai, Province du Nord, Sri Lanka**

Saisie de 376 strombes (genre *Strombus*) de moins de 50 mm de diamètre. Arrestation d'un homme âgé de 72 ans.<sup>10</sup>

**18 avril 2019**

##### **Kokkuppadayam, Province du Nord, Sri Lanka**

Saisie de 349 strombes (genre *Strombus*) et d'un véhicule. Une arrestation.<sup>11</sup>

18 juin 2019

**Talaimannar, Province du Nord, Sri Lanka**

Saisie dans un pick-up par la police nautique dans la presqu'île de Mannar de 1645 coquilles de strombes (genre *Strombus*). Au domicile du chauffeur, saisie supplémentaire de 2372 coquilles. Elles sont nettoyées, séchées et polies afin d'être commercialisées en tant qu'objets décoratifs.<sup>12</sup>



## EUROPE

### ITALIE

28 avril 2019

**Castellammare di Stabia, Ville métropolitaine de Naples, Région de Campanie, Italie**

Saisie de plus de 60 kg de dattes de mer (*Litophaga litophaga*) repartis dans 2 fourgonnettes et un camion. Le convoi roulait de nuit et a tenté de fuir. Plusieurs arrestations dont 2 chauffeurs qui ont menacé et injurié les forces de l'ordre.<sup>13</sup>



*Cassis cornuta* (p.10)

## Concombres de mer

**Classe Holothuroidea. *L'Isostichopus fuscus* est en Annexe III en Equateur. Cf. le dossier « Pour en finir avec les concombres de mer » dans le « A la Trace » n°4, p.107.**



*Isostichopus badionotus*

## AFRIQUE

### MAROC

Dans la nuit du 5 au 6 mai 2019

**Laâyoune, Région Laâyoune-Sakia El Hamra, Maroc**

Saisie de 1280 kg de concombres de mer et d'un véhicule. Arrestation de 5 individus, âgés de 24 à 40 ans.<sup>1</sup>

## AMERIQUE

### COLOMBIE

Mi-juin 2019

**Riohacha, Département de La Guajira, Colombie**

Saisie grâce à un contrôle routier à 6 km du port de Riohacha de 151 concombres de mer (*Isostichopus badionotus*) capturés par des plongeurs en apnée. Corpogujira, l'autorité environnementale de Colombie, souligne encore une fois que les concombres de mer sont des recycleurs de déchets organiques et participent activement à l'équilibre des chaînes alimentaires marines.<sup>2</sup>



## ETATS-UNIS UNIS D'AMERIQUE

**30 mai 2019**

### **San Diego, Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique**

Deux ans et demi de prison pour Cesar Daleo, 49 ans, ex-membre de la police des frontières, pour avoir organisé 80 contrebandes d'holothuries entre 2014 et fin 2016 depuis le Mexique. Valeur globale : 250.000 US\$. En même temps, Daleo se livrait à la contrebande depuis la Chine par colis postaux d'un précurseur du fentanyl, l'opioïde synthétique qui fait des ravages sanitaires et sociaux. Un seul des colis réceptionné par Daleo contenait assez de 4ANPP (4-anilino-N-phenethyl-4-piperidine) pour fabriquer 25 kg de fentanyl. Avec les 13 colis d'ANPP frauduleusement importés par Daleo, des millions de doses individuelles ont pu être vendues.<sup>3</sup>



## MEXIQUE

**Début avril 2019**

### **Manzanillo, Etat de Colima, Mexique**

Saisie dans un conteneur en partance pour Shanghai de 12 t de concombres de mer. Officiellement, le conteneur transportait des cacahuètes.<sup>4</sup>



**Fin mai 2019**

### **Boxol, Etat de Campeche, Mexique**

Saisie d'environ 140 kg de concombres de mer dans plusieurs sacs en plastique en haut de plage.<sup>5</sup>

**Fin mai 2019**

### **Aéroport international de Mexico (AICM), Mexique**

Saisie dans la soute à bagages et marchandises d'un avion de ligne en provenance de Merida, Etat du Yucatan, de 40 boîtes contenant au total 1041 kg de concombres de mer.<sup>6</sup>

**Début juin 2019**

### **Mexico, Mexique**

Après les saisies récentes de concombres de mer dans le port de Manzanillo et à Mexico, le vice-amiral Carlos Lanz Gutiérrez, commandant de la IX<sup>ème</sup> zone navale, suspecte les « agissements d'une mafia ou d'un réseau qui finance la capture furtive des concombres de mer dans l'Etat ».<sup>7</sup>

## ASIE

## CHINE

**Fin avril 2019**

### **Aéroport international de Wenzhou Longwan, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie dans les bagages d'un passager entrant dans le pays de 1,02 kg de concombres de mer d'Islande. Mers froides, mers chaudes, les concombres de mer sont remontés à la surface pour finir dans les assiettes.<sup>8</sup>

**13 mai 2019**

### **Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie dans les bagages d'un passager arrivant de Hong Kong de 18,91 kg de concombres de mer.<sup>9</sup>

## INDE

**1<sup>er</sup> juin 2019**

### **Akkaraipettai, District de Nagapattinam, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Le Groupe de sécurité côtière a débarqué au petit matin dans un hangar pendant que T. Murugandham était en train de charger 61 sacs de concombres de mer séchés à bord d'une camionnette avec l'aide du chauffeur, N. Rajukumar. Il y en avait 2410 kg pour un montant évalué à 10 millions de roupies (143.666 US\$). T. Murugandham les avait accumulés depuis 7 ou 8 mois en achetant des lots de 4 ou 5 kg aux pêcheurs locaux. La cargaison était sur le point d'être transportée au port de Tuticorin avant contrebande vers le Sri Lanka puis la Thaïlande, Hong Kong, la Chine, la Corée du Sud ou le Japon.<sup>10</sup>

## SRI LANKA

**23 avril 2019**

### **Pooneryn, Province du Nord, Sri Lanka**

Arrestation dans la baie de Coma Point de 12 plongeurs en flagrant délit de pêche de concombres de mer. Ils ont entre 24 et 47 ans. Saisie de la barque et des équipements.<sup>11</sup>

**7 mai 2019**

### **Vankalai, Province du Nord, Sri Lanka**

Saisie de 720 kg de concombres de mers séchés. Arrestation d'un homme âgé de 37 ans.<sup>12</sup>

## EUROPE

## ITALIE

**22 mai 2019**

### **Torre Canne, Province de Brindisi, Région des Pouilles, Italie**

Saisie dans le port de 2 t de concombres de mer aussi connus sous le nom d'holothuries ou de bêches de mer. Ils ont été remis à l'eau par les gardes-côtes.<sup>13</sup>

**24 mai 2019**

### **Fasano, Province de Brindisi, Région des Pouilles, Italie**

Saisie de 1,5 kg de concombres de mer. Arrestation d'un marchand d'appâts.<sup>14</sup>

# Poissons

## AFRIQUE

### TUNISIE

6 et 7 avril 2019

**Kélibia, Gouvernorat de Nabeul, Tunisie**

Saisie de 9 raies mobula (*Mobula mobular*, Annexe II) sur le port.<sup>1</sup>

Avril 2019

**Port de Sfax, Gouvernorat de Sfax, Tunisie**

Saisie de 1200 kg de thons rouges (*Thunnus thynnus*).<sup>2</sup>

### ZIMBABWE

Fin mai 2019

**Hwange, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe**

Six mois de prison avec sursis pour deux Zambiens en action de pêche illégale au confluent du Zambèze et de la Muyava. Ils disent ne pas avoir su qu'ils étaient en infraction, cependant ils ont tenté de s'enfuir à bord de leur canoë quand les rangers se sont approchés. Saisie de l'embarcation, de 200m de filet et de 5 kg de poisson du genre *Hydrocynus*.<sup>3</sup>



## AMERIQUE

### BRESIL



*Arapaima gigas*  
Brésil, l'Amazone et la côte, 1879,  
Smith, Herbert Huntington

11 avril 2019

**Manaus, Etat d'Amazonas, Brésil**

Saisie de 37 arapaimas juvéniles (*Arapaima gigas*, Annexe II). Poids total 1,7 t. Poids moyen par spécimen : 46 kg. Au lieu d'être vendus sur les marchés pour les agapes de la Semaine Sainte, ils seront donnés à des œuvres caritatives.<sup>4</sup>

14 avril 2019

**Belém, Etat du Pará, Brésil**

Trois tonnes d'arapaimas (*Arapaima gigas*, Annexe II). Les arapaimas, plus connus sous le nom de pirarucus, mesurent à l'âge adulte trois mètres de long et pèsent 250 kg. La cargaison a été saisie dans un camion sur les quais du port de pêche.<sup>5</sup>



© Policia Civil

5 mai 2019

**Manaus, Etat de l'Amazonas, Brésil**

Saisie de 120 kg d'arapaima (*Arapaima gigas*, Annexe II) sur un marché. Leur capture est interdite sauf dans les zones soumises à des plans de gestion et aux conditions que les spécimens mesurent 1,56 m de long et pèsent 40 kg au minimum, ce qui correspond à un âge de 4 à 5 ans. De plus, ils doivent être déclarés et estampillés par des agents de l'Ibama (Instituto brasileiro do meio ambiente e dos recursos naturais renováveis). Le vendeur a été inculpé et les poissons donnés à des œuvres de bienfaisance.<sup>6</sup>



Minnetou Almeida

8 mai 2019

**Belém, Etat du Pará, Brésil**

Saisie dans le port de pêche du quartier de Guamá d'1t de chair d'arapaima (*Arapaima gigas*, Annexe II) avariée et d'origine illégale. Les 20 sacs de 50 kg vont être transformés en aliments pour animaux et donnés à des zoos.<sup>7</sup>

8 mai 2019

**Porto Velho, Etat de Rondônia, Brésil**

Saisie par une patrouille de la police militaire de 80 kg d'arapaima (*Arapaima gigas*, Annexe II) et de tambaqui (*Colossoma macropomum*) et d'une arme à feu. Deux arrestations. La viande a été donnée à une institution caritative.<sup>8</sup>

10 mai 2019

### Óbidos, Etat de Pará, Brésil

Le bateau était surveillé depuis plusieurs semaines. Il a été abordé par la police de l'environnement vers 3h du matin bien qu'il naviguait tous feux éteints. Le commandant reconnaît une cargaison illicite de 10 t de viande d'arapaïma (*Arapaima gigas*, Annexe II) et de 2 t de viande de caïman (*Alligatoridae*, Annexe I ou II) mais les enquêteurs pensent que 15 à 18 t de produits fauniques sont à bord. La viande va être donnée à des organisations de charité, à des églises catholiques et évangéliques.

« C'est toujours la même histoire. Les bateaux de transport de personnes et de marchandises partent de la ville de Belém, chargés de casseroles, de poêles, de miroirs et autres objets utilitaires et de décoration et les échangent avec des communautés de l'Amazonas contre de la viande d'arapaïma et d'alligator qui est revendue dans le Pará » rappelle le secrétaire adjoint de l'environnement de la ville d'Óbidos (environ 50.000 habitants).<sup>9</sup>



Début juin 2019

### Près de Belém do Solimões, Etat d'Amazonas, Brésil

Saisie de 3 t d'arapaïmas (*Arapaima gigas*, Annexe II) braconnés dans le Jandiatuba, affluent du Solimões. Selon les premiers éléments de l'enquête, ils étaient destinés à la vente sur les marchés de Tabatinga dans l'Etat d'Amazonas et de Leticia en Colombie. La capture de l'arapaïma est interdite depuis 1996 dans le bassin de l'Amazone sauf si un plan de gestion est dûment autorisé par l'Ibama.<sup>10</sup>



18-21 juin 2019

### Parc National de Cantão, Etat de Tocantins, Brésil

Saisie par l'Instituto Natureza do Tocantins (Naturatins) et par la police militaire de 250 kg d'arapaïmas (*Arapaima gigas*, Annexe II) et de toucounarés (*Cichla ocellaris*) à bord de plusieurs embarcations en action de pêche illégale dans le Javaés et l'Araguaia.<sup>11</sup>



Fin juin 2019

### São Félix do Araguaia, Etat de Mato Grosso, Brésil

Saisie d'arapaïmas (*Arapaima gigas*, Annexe II), de pseudoplatystomas fasciés (*Pseudoplatystoma fasciatum*), de tambaquis (*Colossoma macropomum*) et de toucounarés (*Cichla ocellaris*). 203,11 kg en tout dans 3 congélateurs. Le braconnier hérite d'une amende de 29.000 réals soit 7600 US\$ et l'orphelinat de la ville des poissons saisis.<sup>12</sup>



### OPERATION THUNDERBALL

Juin 2019

#### Brésil

Saisie par les douanes aéroportuaires de plécos zèbres (*Hypancistrus zebra*, Annexe III au Brésil) et de plécos solaires (*Scobinancistrus aureatus*). Ces poissons ornementaux étaient à destination de l'Asie. Cf. « A la Trace » n°19 p. 10-11, n°22 p. 11.<sup>13</sup>



L'opération Thunderball coordonnée par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes s'est déroulée du 4 au 30 juin. Des opérations d'application des réglementations de protection des espèces sauvages ont eu lieu dans 109 pays.

## CANADA

**19 juin 2019**

### Canada

Le Canada interdit l'importation et l'exportation d'ailerons de requins. Le pays importait en moyenne 160 t d'ailerons par an. Toronto est à la source de cette décision capitale. C'est la ville natale de Rob Stewart qui est parmi les premiers à avoir alerté l'opinion publique mondiale sur la perversité du « finning » (amputation des ailerons et rejet par-dessus bord des requins vivants ou morts). Rob Stewart est mort en 2017 dans un accident de plongée sous-marine.<sup>14</sup>



## CHILI

**24 et 25 avril 2019**

### Au large d'Arica, Région d'Arica et Parinacota, d'Antofagasta et de Mejillones, Région d'Antofagasta, Chili

En 48h, la marine nationale a arraisonné 3 bateaux de pêche du Pérou. Le *Nayely Yamileth II* recelait 210 ailerons de requins bleus (*Prionace glauca*), le *Maquera* 1 t de requins bleus et le *Virgencita del buen paso* 1 t de requins bleus et de requins-taupes (*Lamna nasus*, Annexe II). Les équipages, dont certains membres étaient dépourvus de papiers d'identité, n'ont pas été en mesure de prouver que les requins avaient été capturés hors des eaux chiliennes. Les trois navires ont été déroutés sur Arica pour enquête.<sup>15</sup>



*Nayely Yamileth II*

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

**14 mai 2019**

### Comté d'Orange, Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique

Liang et Huang arrêtés pour excès de vitesse prétendent être venus aux Etats-Unis pour acheter des vêtements en gros et vivre depuis plusieurs années au Mexique, sans toutefois pouvoir répondre à des questions basiques en espagnol. Sentant l'arnaque et pressentant un trafic de drogue, la patrouille a demandé le renfort de la brigade canine. A l'arrière du van, il n'y avait ni drogues, ni vêtements. Les 3 colis contenaient 47 kg de vessies de totoabas

(*Totoaba macdonaldi*, Annexe I). Selon la taille et la qualité, les organes séchés se vendent entre 20.000 et 80.000 US\$/kg. Le procès-verbal que le magazine Quartz a pu consulter dit que le prix de la vessie rivalise avec ceux de l'or et la cocaïne.<sup>16</sup>

## MEXIQUE

**Mi-avril 2019**

### Aéroport international Roberto Fierro Villalobos de Chihuahua, Etat du Chihuahua, Mexique

Saisie de 28 kg de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I). La chair de totoaba se vend entre 600 US\$ et 2300 US\$/kg. Cher, mais beaucoup moins que les vessies natatoires!<sup>17</sup>

**Fin avril 2019**

### Aéroport international Manuel Crescencio de Mérida, Etat du Yucatan, Mexique

Saisie de 3 kg de vessies natatoires de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) dans un colis à destination de Washington D.C, Etats-Unis d'Amérique.<sup>18</sup>

**8 mai 2019**

### San Felípe, Etat de Basse Californie, Mexique

Découverte sur la playa Hawaii dans un sac en plastoc noir de 49 vessies natatoires fraîches de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) provenant selon la police d'une tentative avortée de débarquement nocturne. Le bateau n'a pas été identifié, les complices sur le rivage non plus.<sup>19</sup>

**Fin mai 2019**

### Aéroport international de Mérida, Etat du Yucatan, Mexique

Destination Hong Kong. Les 2 colis en carton marron contenaient 18,9 kg de vessies natatoires de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) séchés.<sup>20</sup>

**8 juin 2019**

### Parc National de Revillagigedo, Etat de Colima, Mexique

Souvent qualifié de Galapagos de l'Amérique du Nord en référence à la rareté et à la diversité des espèces qu'il accueille et qu'il nourrit, le parc marin archipélagique inscrit depuis 2017 sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité et sur le papier protégé de toute incursion prédatrice, est en fait régulièrement violé par des gros bateaux de pêche de Topolobampo et Mazatlan qui viennent y traîner leurs filets et leurs palangres. Un armateur du cartel des pêches de l'Etat de Sinaloa vient de se faire prendre. Il est sous le coup d'une plainte du parquet général faisant suite à des signalements de touristes et d'autres témoins.<sup>21</sup>



## Fin juin 2019

### Ensenada, Etat de Basse Californie, Mexique

Saisie de 43 vessies natatoires de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) très près de la frontière avec les Etats-Unis d'Amérique.<sup>22</sup>

## PEROU

### Début mai 2019

#### Pérou

Après les révélations sur le trafic d'ailerons de requins et l'implication du point focal CITES dépendant du ministère du Commerce, la presse et notamment Ojo-Publico.com a reçu un courrier en forme de droit de réponse de la part d'une association déclarée au mois de mars dernier. L'Asociación de Exportadores y Acopiadores de Productos Hidrobiológicos Artesanales del Perú (Aeaphap) s'estime victime d'une diffamation qui porte atteinte à l'image et aux intérêts économiques de ses adhérents et de l'ensemble de la pêche artisanale. Le trésorier de l'Aeaphap est Xiaoou Zheng, actionnaire principal d'une compagnie spécialisée dans l'exportation de produits de la mer qui entretient des liens commerciaux étroits avec d'autres sociétés et des personnages qui font leurs affaires et parfois leur fortune sur le dos des requins protégés ou non par les conventions internationales.<sup>23</sup>

Requins au Pérou, cf. « A la Trace » n°12 p. 8, n°19 p. 13, n°23 p. 13.

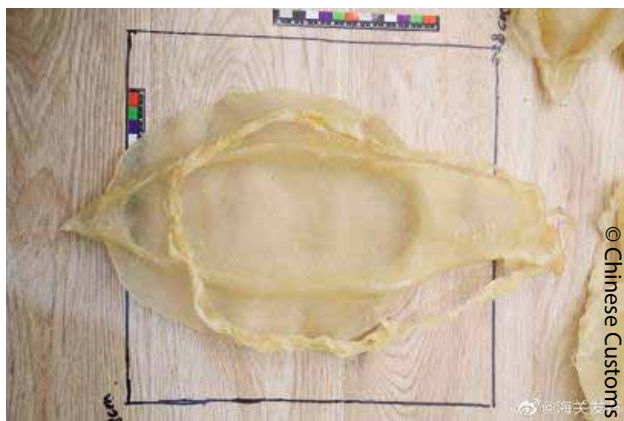
## ASIE

## CHINE

### 5 mai 2019

#### Aéroport international de Sanya Phénix, Province du Hainan et Province du Guangdong, Chine

Saisie dans les valises de 2 passagers en provenance de Hong Kong de 440 vessies natatoires de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I) d'un poids total de 111 kg. Saisies consécutives chez d'autres membres du réseau dans le Hainan et le Guangdong de 125 vessies de totoabas d'un poids total de 51 kg. La valeur cumulée des 2 lots est estimée à 53 millions de yuans, soit 7,5 millions d'US\$ et 46.300 US\$/kg.<sup>24</sup>



## Juin 2019

### Aéroport international de Chengdu-Shuangliu, Province du Sichuan, Chine

Saisie de 91 vessies de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I). 32 kg. 55.000 US\$ /kg.<sup>25</sup>



## INDE

### 28 mai 2019

#### Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde

Ça passe ou ça casse... Cette fois ça a cassé : Bathur Jaman Madhar et Mahadeer Sheik Mathar s'apprêtaient à embarquer sur le vol Scoot Airlines TR579 à destination de Singapour avec 64 kg d'ailerons de requins séchés estimés 3.200.000 roupies (45.824 US\$, soit 716 US\$/kg). Ils avaient été dénoncés à l'Unité de renseignement aérien des douanes. Ils transportaient chacun 3 cartons d'ailerons emballés dans des sacs de jute.<sup>26</sup>

## SRI LANKA

### 23 juin 2019

#### Putumattalan, Province du Nord, Sri Lanka

Toujours au nord de l'île, saisie de 854,3 kg d'ailerons de requins au moment du chargement dans un camion réfrigéré. Sans que des informations précises aient transpiré à ce sujet, on peut avancer que la destination finale était Hong Kong ou la Chine continentale d'autant que le port de Colombo est aux mains d'intérêts chinois.

L'origine des ailerons pose aussi question. Ils pourraient avoir fait l'objet d'une contrebande par voie maritime depuis le Tamil Nadu indien.<sup>27</sup>





## VIETNAM

5 mai 2019

### Plage de Sam Son, Province de Thanh Hoa, Vietnam

Une vidéo du découpage d'un « poisson géant » par les pêcheurs locaux a été postée sur Facebook. Après 10 jours d'enquête, le Département des pêches de la province confirme qu'il s'agissait d'un requin-baleine (*Rhincodon typus*, Annexe II) d'1 t. Sa viande a été vendue dans un marché.

Le Vietnam doit gérer

3260 km de littoral et les mers adjacentes. Les plus hautes autorités envisagent d'interdire toutes les activités de pêche avec filet pendant un mois chaque année à partir de 2021 et pendant 2 à 3 mois à partir de 2025.<sup>28</sup>



## EUROPE

## BELGIQUE

30 mai 2019

### Aéroport international de Bruxelles, Zaventem, Province du Brabant flamand, Région flamande, Belgique

Saisie dans 24 sacs d'ailerons de grands requins-marteaux (*Sphyrna mokarran*, Annexe II) correspondant au braconnage de 1600 à 2000 jeunes spécimens et de nageoires de raies-guitares (genre *Glaucostegus*) inscrites à l'Annexe II depuis août 2019 avec entrée en vigueur le 26 novembre. Elle arrivait du Libéria et avait pour destination Hong Kong. Elle était déclarée contenir des « poissons séchés et des entrailles de poisson ». Seuls les contenus de 5 sacs correspondaient à la déclaration.<sup>29</sup>

## ESPAGNE

Début avril 2019

### Madrid, Communauté de Madrid, Espagne

Saisie dans une zone industrielle et dans 4 épicerie asiatiques de 2598 anguilles prêtes à être consommées (500 kg) et de 25 anguilles dans un aquarium. En première approche, ce serait des anguilles américaines (*Anguilla rostrata*) importées de Chine mais le grossiste dit qu'elles viennent de France, sans pouvoir mettre à la disposition des enquêteurs un bon de livraison ou une facture.<sup>30</sup>

2 avril 2019

### Province de Cadix, Communauté autonome d'Andalousie, Espagne

Saisie dans un camion de 30 thons rouges (*Thunnus thynnus*), 1128 kg, à la sortie du port de Cádiz. Selon le procédé habituel, ils auraient été accrochés à une bouée dans la zone d'approche du port, puis débarqués clandestinement pour contourner les obligations de déclaration. Considérés comme encore comestibles, ils ont été distribués à des organisations caritatives.<sup>31</sup>

Début mai 2019

### Région de Murcie, Espagne

Le PACIAP (Plan Anual de Control de las Actividades Pesqueras) a débouché sur la saisie dans 3 poissonneries d'1t de mérus (sous-famille Epinephelinae), de thons rougessw (*Thunnus thynnus*), de dentés communs (*Dentex dentex*), de dorades royales (*Sparus aurata*) sous forme de poissons entiers sous taille réglementaire ou de filets. Le frais et le congelé non avariés seront donnés à des organismes de bienfaisance.<sup>32</sup>

11 mai 2019

### Saragosse et Huesca, Communauté autonome de l'Aragon, Lérida, Communauté autonome de Catalogne, Espagne

Démantèlement d'un réseau intra-européen de pêche illégale dans le bassin de l'Ebre et de contrebande de silure glane (*Silurus glanis*) et de carpes (*Cyprinus carpio*). Les braconniers utilisaient des filets de pêche interdits et se livraient à la pêche électrique. L'axe principal du trafic reliait l'Espagne à la Roumanie. La France et la Hongrie ont contribué à l'enquête. Sept personnes ont été interpellées en Espagne. Quatre tonnes de poissons insalubres et lavés à l'eau de javel pour masquer les odeurs de pourriture ont été saisies et immédiatement détruites.<sup>33</sup>



## OPERATION SUCULENTA

Mi-juin 2019

### Séville, Communauté Autonome d'Andalousie, Espagne

Suites de l'opération Suculenta. Condamnation de Delfín García, de Juan Enrique Bonet et de 3 autres prévenus à 14 mois de prison et à une amende solidaire de 1,5 million d'€ pour avoir en 2011 et 2012 tenté d'exporter frauduleusement en Asie 742 kg de civelles (*Anguilla anguilla*, Annexe II) d'une valeur de 580.000 €. Les peines sont inférieures à 2 ans et, conformément à la législation espagnole, les condamnés n'iront pas en prison. Toutefois García et Bonet, exploitants d'une entreprise catalane de produits de la mer, sont impliqués dans une affaire analogue depuis 2017 (cf. « A la Trace » n°16 p. 10). Le chiffre annuel de 100 t de civelles exportées chaque année en contrebande pour engraissement en Chine est avancé par les experts espagnols et les organisations professionnelles. Les anguilles (*Anguilla anguilla*) et leurs alevins appelés civelles ou pibales sont inscrits à l'Annexe II de la CITES depuis 2009 et leur exportation est interdite hors de l'Union européenne.<sup>34</sup>



Le grand cormoran (*phalacrocorax carbo*) est un des prédateurs naturels de l'anguille

### Mi-juin 2019

#### Almería, Communauté autonome d'Andalousie, Espagne

La Guardia Civil continue à se battre contre la pêche illégale des thons rouges (*Thunnus thynnus*) et les débarquements clandestins sans oublier le mouillage des thons morts aux abords discrets des ports de pêche. Pour débusquer les techniques de dissimulation, des survols par hélicoptère d'embarcations suspectes sont effectués :

- Saisie de 8 thons à bord d'un bateau de plaisance dont le pont arrière était recouvert d'une toile suspecte.

- Une autre observation a été moins fructueuse. Depuis l'hélicoptère, des thons étaient visibles sur le pont avant. Sur le point de rentrer au port, la vedette de plaisance a fait demi-tour et les thons ont été jetés à la mer. Un seul d'entre eux a été retrouvé par des plongeurs de la Guardia Civil. Le poids moyen du thon braconné est de 200 kg. Le kilo se vend sur le marché noir entre 30 et 50 €. <sup>35</sup>

### FRANCE

#### 25 avril 2019

#### Boulogne-sur-Mer, Département du Pas-de-Calais, France

Mort du dernier requin-marteau (*Sphyrna lewini*, Annexe II) de l'aquarium Nausicaa. Cela faisait 3 semaines qu'il ne s'alimentait plus. Il avait été placé en bassin d'isolement.

Il y a 8 ans, Nausicaa avait obtenu le droit d'importer 30 requins marteaux d'Australie en vue d'un « programme de recherche ». Le programme a rapidement viré au cauchemar (cf. « A la Trace » n°23, p. 15). <sup>36</sup>

### EN FAMILLE

#### 23 mai 2019

#### Lorient, Département du Morbihan, France

Condamnation de 2 frères (32 et 48 ans) à 4 mois de prison avec sursis pour pêche illégale de civelles (*Anguilla anguilla*, Annexe II) dans l'estuaire du Blavet la nuit du 1<sup>er</sup> mars 2017. <sup>37</sup>



### 20 juin 2019

#### Hendaye, Département des Pyrénées-Atlantiques, France

La pêche de loisirs n'est pas toujours une partie de plaisir. C'est aussi une partie de poker. Saisie à bord de 2 bateaux de plaisance de plusieurs thons rouge (*Thunnus thynnus*) – 240 kg – et de 56 kg de filets découpés à bord pour être revendus au prix fort à des restaurateurs-receleurs. Les bateaux ont été libérés sous caution de 20.000 et 10.000 €. <sup>38</sup>

### ISLANDE

#### 30 mai 2019

#### Islande

Halldór Gústaf et Gunnar Þór, 2 jeunes marins, se sont filmés en train de couper la queue d'un requin du Groenland (*Somniosus microcephalus*). Avant de le remettre à l'eau, ils lui ont lancé en riant un courageux « Bonne chance pour nager, espèce de bâtard ». <sup>39</sup>

### MALTE

#### 30 avril 2019

#### Haz-Zabbar, District du Port Sud, Région du Sud-Est, Malte

Saisie dans la zone industrielle d'un stock de poissons, dont du thon rouge (*Thunnus thynnus*). Valeur estimée à plusieurs milliers d'euros. Les normes de traçabilité et d'hygiène n'étaient pas respectées. En février, la directrice des pêches, Andreina Fenech Farrugia, avait été relevée de ses fonctions par le ministre de l'Environnement pour corruption. <sup>40</sup>

### ROUMANIE

#### 9 avril 2019

#### Vladeni, Judet de Ialomita, Région de développement Sud-Munténie, Roumanie.

Saisie nocturne dans le coffre d'une Mitsubishi Pajero de 140 kg de caviar d'esturgeons (Acipenseridae, Annexe I ou II) et d'armes. La voiture immatriculée au Royaume-Uni était cachée dans un buisson. Arrestation d'Eduard Anastase, de Roméo Dumitrescu et de 2 gardes-frontières à la retraite, Eugen Giuglea et Liviu Marcoci. <sup>41</sup>



## OCEANIE

### AUSTRALIE

14 avril 2019

#### Aéroport international d'Adélaïde, Etat d'Australie-Méridionale, Australie

Saisie d'un scléropage d'Asie (*Scleropages formosus*, Annexe I). Un ressortissant vietnamien le transportait dans un sac accroché autour de son cou. Il arrivait de Malaisie. Le poisson a été tué pour éviter toute importation de maladies sur l'île.<sup>42</sup>



© Australian Border Force



## Lamantins et mammifères marins

## AMERIQUE

### BRESIL

Fin mai 2019

#### Rivière Anapu, Etat du Pará, Brésil

Sauvetage d'un bébé lamantin d'Amérique du sud (*Trichechus inunguis*, Annexe I) égaré et orphelin sur les rives de l'Anapu. Un mois, 6 kg, il a été conduit d'urgence au centre de secours de Santarém. Adulte, un lamantin pèse entre 350 et 600 kg.<sup>1</sup>

## ASIE

### CHINE

11 avril et 10 mai 2019

#### Dalian, Province du Liaoning, Chine

- 24 phoques tachetés (*Phoca largha*) relâchés en mer. Ils font partie des 100 jeunes phoques saisis dans une ferme montagnarde en février 2019 (cf. « A la Trace » n°24 p. 17).<sup>2</sup>

- 37 autres phoques relâchés.<sup>3</sup>



© Xinhua / Pan Yulong

27 juin 2019

#### District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.

Saisie de 55 dents de cachalots (*Physeter macrocephalus*, Annexe I). « A la Trace » remarque une résurgence du trafic d'ivoire d'odontocètes et d'ambre gris.<sup>4</sup>



© Chinese Customs

## INDE

16, 18 et 19 juin 2019

#### Mumbai, District de Mumbai-ville, et Dahisar, District de Mumbai-banlieue, Etat du Maharashtra, Inde

Arrêté sur renseignement en possession d'1,3 kg d'ambre gris de cachalot (*Physeter macrocephalus*, Annexe I) d'une valeur estimée à 17 millions de roupies (244.233 US\$), Rahule Dupare a été bavard devant les policiers. Il a lâché le nom d'un complice, Lalit Vyas, qui a été arrêté le lendemain puis celui de leur fournisseur Karim Abdullah Jat. Celui-ci a été interpellé quelques jours plus tard à Dahisar en banlieue nord de Mumbai. Propriétaire d'un élevage de vaches proche des côtes du Gujarat, il se serait procuré l'ambre gris auprès de pêcheurs locaux.<sup>5</sup>

## EUROPE

### ESPAGNE

Début juin 2019

#### Madrid, Communauté de Madrid, Espagne

Le delphinarium de Madrid est dans le collimateur des ONG. Les 9 dauphins souffrent de problèmes oculaires dus au contact permanent avec le chlore de désinfection de l'eau du bassin. L'un d'entre eux est couvert de lésions cutanées de la tête aux nageoires caudales. Un autre a le museau mutilé à force de se cogner sur les parois du bassin. La direction du zoo dit que Lala est victime du virus de l'herpès. « On ne va pas la cacher à cause de cette maladie de la peau qu'elle a contracté avant même d'être capturée. » Lala serait âgée de 42 ans. Avec Coral, sa grande sœur, elle forme un duo amical et solidaire. « Nos dauphins ne manquent de rien. » L'article d'El País se termine par un implacable « Il ne leur manque que la liberté ».<sup>6</sup>

## ISLANDE

**Du 19 juin au 9 juillet 2019**

### Île Heimaey, Région de Sudurland, Islande

Transfert de 2 bélugas (*Delphinapterus leucas*, Annexe II) du Changfeng Ocean World à la baie de Heimaey, dans les îles Westman, au sud de l'Islande. Les 2 cétacés ont parcouru les 6000 km par camion, par avion, de nouveau par camion, puis par car-ferry avant d'être placés dans une piscine de quarantaine, passage obligé avant leur introduction dans la baie et d'y disposer d'un enclos fermé de 32.000 m<sup>2</sup>. Le montant des transactions entre le parc d'attraction chinois et le Sea Life Trust qui exploite à Heimaey un aquarium, un pôle à visée pédagogique sous l'enseigne « Behind The Scenes » et un refuge de macareux n'est pas connu. Les 2 bélugas ont été convoyés gracieusement par Cargolux. La compagnie aérienne s'est engagée à ne pas transporter de l'ivoire, de la viande de dauphin, des animaux destinés à l'expérimentation animale et depuis le mois de mars des trophées et os de lion (cf. « A la Trace » n°24, p.57).<sup>7</sup>

## ITALIE

**24 mai 2019**

### Villa di Chiavenna, Province de Sondrio, Région de Lombardie, Italie. Frontière avec la Suisse.

Saisie d'une défense de morse (*Odobenus rosmarus*, Annexe III au Canada) et de 2 poignards de la police russe avec une lame de 21 cm de long. Le ressortissant ukrainien (72 ans) avait l'intention de se rendre en Suisse. Amende.<sup>8</sup>



## RUSSIE

**Juin 2019**

### Russie

Deux orques (*Orcinus orca*, Annexe II) et 6 bélugas (*Delphinapterus leucas*, Annexe II) capturés dans la mer d'Okhotsk et retenus depuis plus d'un an dans des bassins insalubres face à la baie de Srednyaya près de Nakhodka, en attente de livraison à des zoos aquatiques chinois, ont été remis en eaux libres près du Cap Perovski, mer d'Okhotsk après un voyage par bateau de 6 jours surveillé par des vétérinaires et aide-soigneurs.

Les experts ont déconseillé la remise à l'eau dans la baie de Srednyaya. Ils redoutaient que les mammifères marins libérés n'y trouvent pas de ressources alimentaires suffisantes et reviennent par nécessité près de leur lieu de détention ou encore que des personnes bien attentionnées mais concourant à leur domesticité ne viennent depuis le littoral ou à bord d'embarcations leur jeter des poissons frais ou congelés. Les 8 ex-prisonniers ont été relâchés le plus près possible de la zone où ils avaient été capturés.

Les 6 orques sont restées plusieurs heures près du trait de côte avant de s'éloigner dans la baie et les 2 bélugas se sont dirigés tout de suite vers le large. Des balises de géolocalisation devraient permettre de suivre leurs mouvements. C'est seulement

l'année prochaine que d'autres libérations à l'identique sont envisagées si toutefois les résultats de cette première initiative sont positifs.

Il reste 10 orques et 81 bélugas dans la prison de Srednyaya. Un inventaire réalisé sur ordre de la justice russe révèle que 3 bélugas et une orque ont « disparu ».

Deux des compagnies impliquées dans la capture et la détention maltraitante des cétacés ont été condamnées en première instance à des amendes égales à 896.000 et 466.000 US\$.<sup>9</sup>



Addendum : contrairement à ce qui était prévu et sans attendre des informations récapitulatives sur le comportement des cétacés remis en mer, de nouvelles libérations ont eu lieu dans la foulée dans la mer d'Okhotsk, 3 orques le 6 juillet, 3 orques le 6 août, 3 orques et 6 bélugas le 27 août, 14 bélugas le 2 octobre et 11 bélugas le 23 octobre. Enfin, du 5 au 10 novembre, 50 bélugas ont été remis à l'eau dans la baie d'Uspeniya Lazovsky voisine de la baie de Srednyaya.

## OCEANIE

## NOUVELLE-ZELANDE

**13 avril 2019**

### Franz Josef, District de Westland, Région de West Coast, Ile du Sud, Nouvelle-Zélande

Echouage dans une crique d'un cachalot (*Physeter macrocephalus*, Annexe I) mort depuis plusieurs semaines. La cause de la mort n'est pas établie.

Le lendemain matin, la mâchoire inférieure de plus d'1m de long avait disparu. Elle supporte une trentaine de dents coniques en ivoire. Les populations locales se mettent généralement d'accord avec le Department of Conservation pour obtenir le droit de récupérer certaines parties de cétacés échoués. Elles sont ensuite dédiées à des cérémonies rituelles. « Il est extrêmement décevant que quelqu'un manque de respect envers ce protocole » déplore Tim Rochford, élu local.<sup>10</sup>

## Multi-espèces marines

22 mai 2019

### Viande de brousse marine

Le partage et la consommation de la viande de mammifères marins et de tortues échouées sur les rivages de l'Arctique, de l'Afrique et de l'océan Pacifique peuvent déclencher des risques sanitaires collectifs. La pratique est millénaire tandis que les déchets qui s'accumulent dans le tractus digestif des cachalots et l'imprégnation des graisses et des chairs des mammifères marins et des tortues marines par des polluants persistants datent de quelques dizaines d'années. Les épizooties de brucellose, de toxoplasmose ou de maladie de Carré et la contamination des mammifères marins côtiers comme les bélugas par des coliformes fécaux ou des toxines issues d'activités humaines terrestres et maritimes sont aussi des phénomènes récents. L'année dernière, à Madagascar, au moins 7 enfants en bas âge dont 2 en période d'allaitement sont morts après qu'eux-mêmes ou leurs mères aient mangé de la viande de tortues échouées sur les plages. En Alaska, d'après le National Geographic, les excès de botulisme par rapport à la moyenne constatée dans les Etats-Unis d'Amérique seraient dus à la consommation de viande de baleine ou de phoque obtenue dans des conditions insalubres. Les statistiques de mortalité et de pathologies non mortelles sont éparses et aléatoires. Un groupe de travail sur les risques sanitaires « de la viande de brousse aquatique » rattaché à la Convention sur les espèces migratrices vient d'être créé à la demande de l'Organisation des Nations Unies.<sup>1</sup>

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

25 juin 2019

#### Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud

287 ormeaux, 140 kg de concombres de mer et 1020 crabes des palétuviers (*Scylla serrata*) dans un van venant du Cap (1400 km). Trois arrestations.<sup>2</sup>

### ESPAGNE (CANARIES)

Fin avril 2019

#### Fuerteventura, Communauté Autonome des Canaries, Espagne

Les restaurants de l'île sous souveraineté espagnole en face du Sahara occidental servent des poissons braconnés et les touristes sont des receleurs involontaires et parfois intoxiqués par la mauvaise qualité sanitaire des mets. Saisies dans les cuisines d'arapèdes géantes (*Patella ferruginea*), de moules (famille Mytilidae), de pagres communs (*Pagrus pagrus*), de serrans communs (*Serranus cabrilla*) et de labres (*Bodianus scrofa*).<sup>3</sup>

## AMERIQUE

### FRANCE (GUADELOUPE)

22 mai 2019

#### Îlet Fajou, Département de la Guadeloupe, France

Découverte par des plongeurs de la brigade nautique d'un filet clandestin dans la réserve de l'îlet Fajou au cœur du parc national marin. Le filet est remonté. Un requin nourrice (famille Ginglymostomatidae) encore vivant est relâché. Une tortue imbriquée au bord de l'asphyxie est sauvée. Pour une autre, il est trop tard. Dans la foulée, un bateau de pêche arrive à toute allure avec 4 hommes à bord et remonte un deuxième filet. Ils sont verbalisés en flagrant délit. Une deuxième tortue verte encore vivante est remise à l'eau après avoir été démaillée. Les filets appartiennent à Jean-Michel Landre, ex vice-président du comité des pêches. Le parc national de Guadeloupe a porté plainte.<sup>4</sup>

## ASIE

### CHINE, PHILIPPINES ET TAIWAN

23 avril 2019

#### Récif de Scarborough, Mer de Chine méridionale, Territoire revendiqué par la Chine, les Philippines et Taiwan

La tension entre les Philippines et la Chine dans le triangle du Corail ne se calme pas. 104 km<sup>2</sup> de récifs de corail dur (ordre Scleractinia, Annexe II) ont été détruits par les dragues de bateaux de pêche chinois à la recherche de bénitiers (Tridacninae, Annexe II) dont les coquilles sont de plus en plus recherchées en tant que substitut à l'ivoire d'éléphant pour faire des bijoux et des objets décoratifs. D'après des photos satellitaires, un point clef du pillage serait le banc du récif de Scarborough. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères rappelle que la Chine est au courant de ces activités illégales et ne réagit pas. La Chine cherche à consolider sa présence territoriale dans un secteur maritime qu'elle revendique et qu'elle commerce à investir par des moyens de dragage et de remblaiement.<sup>5</sup>

### CHINE

Avril 2019

#### Zhenjiang, Province du Jiangsu, Chine

Saisie de coraux durs (ordre Scleractinia, Annexe II) et d'un casque cornu (*Cassis cornuta*).<sup>6</sup>

Mai 2019

#### Port de Huangpu, Guangzhou, Province du Guangdong, Chine

Saisie par devers un marin d'un cargo panaméen d'un corail dur (ordre Scleractinia, Annexe II) de 2490 g, d'un casque cornu (*Cassis cornuta*) de 2315 g et d'un bénitier (Tridacninae, Annexe II) de 1940 g.<sup>7</sup>

10 juin 2019

**Point de contrôle de Huanggang, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie de 2 bénitiers (*Tridacninae*, Annexe II) et d'une marqueterie en carapace de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I).<sup>8</sup>

## EUROPE

### ESPAGNE

Fin mai 2019

**Cadix, Communauté Autonome d'Andalousie, Espagne**

Saisie dans les coulisses d'un restaurant asiatique de 340 kg de concombres de mer séchés correspondant selon l'inspection des pêches d'Andalousie à plus de 18.000 spécimens et de 293 hippocampes de mer (*Hippocampus* spp., Annexe II). Quatre arrestations. Il s'agit d'un trafic national et international. Des colis express étaient régulièrement expédiés à des restaurants de Madrid, des Asturies mais aussi d'Italie.<sup>9</sup>



## Tortues marines



© Mark Sullivan, NOAA

Tortue verte et phoque moine d'Hawaï (*Monachus schauinslandi*) en pleine sieste

Les tortues marines (familles Cheloniidae et Dermochelyidae) sont inscrites en Annexe I, notamment les tortues de Ridley ou olivâtres (*Lepidochelys olivacea*), les tortues vertes (*Chelonia mydas*), les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*), les tortues de Kemp (*Lepidochelys kempii*), les tortues caouannes (*Caretta caretta*) et les tortues luth (*Dermochelys coriacea*).

## AFRIQUE

### EGYPTE

Début mai 2019

**Hurghada, Gouvernorat de la Mer-Rouge, Egypte**

Trois tortues imbriquées décapitées sur la plage de Juzur Abu Minqar. Les carapaces ont été retirées pour fabriquer des montures de lunettes et les restes ont été remis à l'eau.<sup>1</sup>

### FRANCE (MAYOTTE)

RECIDIVE

23 mai et 27 mai 2019

**Mamoudzou, Département de Mayotte, France**

- Braconnage de nuit de 2 tortues vertes. Saisie de 2 pirogues. Deux arrestations, dont un « garde tortue » employé par le Conseil départemental qui avait déjà été condamné en 2009 et en 2017 pour vente de viande de tortue marine.

- Condamnation du fonctionnaire à un an de prison ferme. Son complice a écopé de 6 mois avec sursis et de 180 h de travaux d'intérêt général. Les 2 devront s'acquitter de 800 € (soit 900 US\$) d'amende.

Depuis janvier 2019, 57 carcasses de tortues braconnées ont été retrouvées sur cette plage.<sup>2</sup>



## AMERIQUE

### COLOMBIE

Mi-avril 2019

**Golfe de Morrosquillo, Départements de Sucre et Córdoba, Colombie**

Les agents des parcs nationaux et de la Fundación del Mar renforcés par l'infanterie de la marine multiplient les contrôles à l'approche de la Semaine Sainte et des festivités commerciales. Saisie de boucles d'oreilles, de bagues, de colliers tous fabriqués avec des écailles de tortues imbriquées.<sup>3</sup>

### COSTA RICA

5 mai 2019

**Province de Limón, Costa Rica**

Saisie à bord d'un bateau de 397 œufs de tortues marines. Garde à vue des 2 membres de l'équipage.<sup>4</sup>



© Teletica.com

**8 juin 2019**

**Doce Millas, Province de Limón, Costa Rica**

Les gardes du littoral arpentent jour et nuit en été pendant la période de ponte 12 km de plage. Samedi matin, à l'aube, un pillard a été arrêté. Il avait 90 œufs dans son sac.<sup>5</sup>

**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

**15 et 24 juin 2019**

**Miami, Etat de Floride, Etats-Unis d'Amérique**

Yaquun Lu, 41 ans, citoyenne chinoise résidant officiellement dans le Michigan a été observée samedi matin par des membres du public et de la police en train de piétiner un site de ponte de tortues vertes, de tortues caouannes et de tortues Luth sur une plage de Miami et de fouetter les tortues avec un bâton. En fait, elle s'était emparée d'un des pieux en bois qui délimite les sites de ponte. Ils sont reliés entre eux par un ruban fluorescent et coiffés d'un panneau « Do not disturb ». Lu a été arrêtée par la police, libérée sous caution dans l'attente du procès et à nouveau arrêtée quand, quelques jours plus tard, elle s'apprêtait à s'envoler pour Panama depuis l'aéroport de Miami.<sup>6</sup>



**FRANCE (GUADELOUPE)**

**10 avril 2019**

**Le Moule, Département de la Guadeloupe, France**

Echouage d'une tortue verte victime d'un fusil de chasse sous-marin. La flèche a mortellement perforé la carapace, le poumon gauche et les voies digestives.<sup>7</sup>

**MEXIQUE**

**24 mai 2019**

**Île Soto, Mazatlan, Etat de Sinaloa, Mexique**

Découverte après signalement téléphonique de 40 carapaces et autres vestiges de tortues marines.<sup>8</sup>

**Mi-juin 2019**

**Etat de Chiapas, Mexique**

Saisie dans un autocar sur la route Tapachula-Tapanatepec de 706 œufs de tortue de Ridley. Arrestation d'une passagère de nationalité guatémaltèque. Les œufs ont été transférés au refuge de Puerto Arista dans l'espoir d'une éclosion après incubation artificielle.<sup>9</sup>

**ASIE**

**CHINE**

**17 avril 2019**

**Gare de Hong Kong-West Kowloon, Hong Kong, Chine**

Saisie de 4 bracelets en écailles de tortue imbriquée.<sup>10</sup>

**8 mai 2019**

**Aéroport international de Hangzhou Xiaoshan, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie d'une tortue imbriquée de 0,55 kg et d'une tortue verte de 3,21 kg naturalisées.<sup>11</sup>



**18 juin 2019**

**Shenyang, Province du Liaoning, Chine**

Saisie d'une carapace de tortue imbriquée.<sup>12</sup>

**INDE**

**GANG**

**3 avril 2019**

**Chinna Paalam, District de Tirunelveli, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Les gardes du parc national maritime du Golfe de Mannar avaient été tuyautés. Ils ont cueilli M. Anthony Santhiyaagu, M. Rooban, A. Michael et E. Vignesh en train de charger à bord d'un tuk-tuk 70 kg de viande de tortues qu'ils avaient braconnées. Leurs complices M. Yesa et Poosadurai ont réussi à filer. Ils sont maintenant recherchés, ainsi que les acheteurs. Le prix d'achat de la viande avait été fixé à 200 roupies le kilo (2,88 US\$) pour être ensuite revendue 400 roupies le kilo (5,77 US\$). L'espèce braconnée n'ayant pas pu être déterminée, des échantillons d'ADN ont été prélevés et envoyés au Centre de biologie cellulaire et moléculaire d'Hyderabad.<sup>13</sup>

**17 juin 2019**

**Mumbai, District de Mumbai-Ville, Etat du Maharashtra, Inde**

Opération de la dernière chance pour une tortue Ridley du Pacifique trouvée en piteux état sur une plage. Une intervention chirurgicale de 5 heures a été nécessaire pour lui retirer un gros hameçon profondément enfoncé dans son œsophage. Malgré les soins intensifs prodigués par les vétérinaires de l'association RAWW (Resqink Association for Wildlife Welfare), le pronostic est réservé.<sup>14</sup>

**INDONESIE**

**19 avril 2019**

**Pantai Teluk Mata Ikan, Kota de Batam, Province des îles Riau, Indonésie**

Saisie de 39 tortues imbriquées, de 79 tortues vertes, de 30 autres tortues mortes et d'un camion.<sup>15</sup>

## SRI LANKA

3 avril 2019

### Delft, Province du Nord, Sri Lanka

Saisie de 4,5 kg de viande de tortues marines. Arrestation d'un homme.<sup>16</sup>

16 avril 2019

### Palaitivu, Province du Nord, Sri Lanka

Saisie de 2 tortues vivantes, d'un bateau et d'équipements de plongée et de pêche. Arrestation des 3 braconniers.<sup>17</sup>

## VIETNAM

5 avril 2019

### Nha Trang, Province de Khanh Hoa, Vietnam

Saisie dans un café d'une tortue imbriquée.<sup>18</sup>

16 avril 2019

### Îles Con Dao, Province de Ba Ria-Vung Tau, Vietnam

Saisie dans un domicile privé d'une soixantaine d'œufs et de diverses parties de tortues vertes.<sup>19</sup>

24 avril 2019

### Îles Con Dao, Province de Ba Ria-Vung Tau, Vietnam

Sauvetage d'une tortue verte et d'une tortue imbriquée coincées dans des filets de pêche abandonnés. Elles ont été remises à l'eau.<sup>20</sup>



16 mai 2019

### Ho-Chi-Minh-Ville, Vietnam

Saisie dans un restaurant d'une tortue imbriquée de 31 kg.<sup>21</sup>

1<sup>er</sup> juin 2019

### Province de Long An, Vietnam

Remise en liberté d'une tortue caouanne détenue chez un particulier.<sup>22</sup>

8 juin 2019

### Province de Kien Giang, Vietnam

Remise en liberté d'une tortue verte de 20 kg qui était tenue en captivité dans un filet à côté d'un restaurant flottant de Kien Gian.<sup>23</sup>



## EUROPE

## ESPAGNE

Fin avril 2019

### Barcelone, Communauté autonome de Catalogne, Espagne

Saisie d'une carapace de tortue verte.<sup>24</sup>

## Tortues terrestres et tortues d'eau douce

### Saisies cumulées du trimestre: exemples

- 4100 tortues d'Horsfield (*Testudo horsfieldii*, Annexe II)
- 899 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II - Annexe I depuis le 26 novembre 2019)
- 606 kachugas à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I)
- 74 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II)

## AFRIQUE

## GUINEE

11 juin 2019

### Conakry, Région de Conakry, Guinée

112 péluses de Schweigger (*Pelusios castaneus*) dans les mains de Mariame Condé, 67 ans, habitante de Ratoma. C'est suite à une information reçue par la GALF (Guinée Application de la Loi Faunique) que



l'opération a été menée. Mme Condé a été prise en flagrant délit de détention illégale, transport et commercialisation. Elle a été placée sous mandat de dépôt dans l'attente de son procès. Les tortues devraient être relâchées dans les jours suivants.<sup>1</sup>

## MADAGASCAR

27 avril 2019

### Aéroport International d'Ivato, Région d'Analavanga, Madagascar

Saisie dans une maquette de bateau de 5 tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata*, Annexe I). Le colis devait prendre un vol direction Bangkok, en Thaïlande.

« Les auteurs ont pensé que les correspondances sont moins surveillées les week-ends et jours fériés » explique le directeur général des douanes Lainkana Zafivanona Ernest et il ajoute : « les douanes veillent et protègent le territoire à tout moment ». L'identité du contrebandier n'a pas été révélée.<sup>2</sup>





22 mai 2019

### Toliara (Tuléar), Région d'Atsimo-Andrefana, Madagascar

Condamnation en appel de 3 trafiquants pour le trafic de 10.072 tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata*, Annexe I). Ils avaient écopé de 6 ans de prison ferme et de 130 millions d'ariary (38.800 US\$) d'amende en octobre 2018 (cf. « A la Trace » n°23, p. 25). La peine est inchangée. Pour leur défense, les prévenus ont redit à la barre qu'ils n'étaient que « des petits poissons » sans donner d'informations utiles sur « les gros poissons ».<sup>3</sup>



## AMERIQUE

### BRESIL

20 avril 2019

#### Cruzeiro do Sul, Etat de l'Acre, Brésil

Les jabutis (*Chelonoidis carbonarius*, Annexe II ou *Chelonoidis denticulatus*, Annexe II) habitent dans les forêts tropicales d'Amérique du Sud. Leur taille varie entre 25 à 40 cm. Ces tortues sont appréciées en tant qu'animaux de compagnie mais également pour leur chair. Trois saisies :

- 36 allaient être vendues sur un marché.
- 83 plus 700 kg de viande sauvage dans un pick up.
- 11 plus 25 kg de viande sauvage.<sup>4</sup>

La ville de Cruzeiro do Sul compte plus de 80.000 habitants et possède son propre aéroport international.

22 mai 2019

#### Divinópolis, Etat du Minas Gerais, Brésil

Saisie d'une tortue dentelée (*Chelonoidis denticulatus*, Annexe II) chez un trafiquant de marijuana et de cocaïne.<sup>5</sup>



## COLOMBIE

Début avril 2019

#### Sahagún, Département de Córdoba, Colombie

Pendant les fêtes de Pâques, les *Trachemys callirostris* ne sont pas à la fête. Les fidèles se livrent au péché de gourmandise et sont prêts à dépenser l'équivalent de 350 à 1000 US\$ pour cuisiner une *Trachemys callirostris*. A moto, en bus, en voiture, les braconniers convergent vers les marchés. La police en a saisi une centaine. Elles devraient à terme être rendues aux marais. Pendant la nidification de décembre à mai, les femelles sont pourchassées par des chiens et tous les nids sont pillés.<sup>6</sup>



Mi-avril 2019

#### Ibague, Etat de Tolima, Colombie

Saisie d'une tortue (*Trachemys callirostris*) dans la gare routière. A l'approche de la Semaine Sainte, la police lutte contre le trafic d'animaux sauvages qui finissent en offrandes, en masques, en plumes ou en mets.<sup>7</sup>

17 avril 2019

#### Aéroport international El Dorado de Bogotá, Colombie

Saisie dans une plateforme de messagerie de 1359 matamatas (*Chelus fimbriata*), tortues d'eau douce, capturées dans le haut bassin de l'Orénoque. Camouflées dans des sachets en plastique, 28 étaient déjà mortes d'asphyxie. Le lot était sans doute destiné aux festivités culinaires de la Semaine Sainte.<sup>8</sup>

Fin mai 2019

#### Bogotá, Département de Cundinamarca, Colombie

Saisie de 3 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonarius*, Annexe II) dans les bagages d'une femme de nationalité étrangère.<sup>9</sup>

## EQUATEUR

4 juin 2019

#### Île Isabela, Province de Galápagos, Equateur

L'enquête sur le vol de tortues géantes des Galápagos (*Chelonoidis niger*, Annexe I) dans le centre d'élevage Alfonso Tupiza se précise (cf. « A la Trace » n°22 p. 21). Deux gardes forestiers, Fernando F. et Daniel T., viennent d'être mis en examen. Compte tenu de leur statut de fonctionnaires, ils n'ont pas été mis en détention préventive. Ils doivent se présenter régulièrement devant les autorités judiciaires et sont interdits de voyage à l'étranger. Le trafic daterait de plusieurs années. Six autres personnes pourraient être impliquées et des liens avec des trafiquants internationaux sont suspectés.<sup>10</sup>

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

17 juin 2019

### Etat de Caroline du Sud, Etats-Unis d'Amérique

William « Billy » Gangemi aurait joué un rôle mineur dans le réseau Baker qui, pendant des années, a trempé dans l'import / export de tortues protégées (cf. « A la Trace » n°20 p. 24 et n°21 p.20). Baker a été condamné à 16 mois de prison, Brooks à cinq mois, Kail à un an. Gangemi a fait pavillon bas. Il a plaidé coupable, donné des informations utiles aux enquêteurs et, par la voix de son avocat, rappelé qu'il n'était qu'un collecteur de tortues, un « vrai » passionné dont les gains dans cette histoire étaient au moins 10 fois inférieurs à ceux du patron. Le juge a été sensible à ces argumentations et Gangemi, 26 ans, a seulement écopé de 2 ans de mise à l'épreuve et de six mois d'assignation à résidence sauf pour aller à la messe, pour accomplir quelques formalités ou obligations de la vie courante et même pour travailler pendant les week-ends. Le travail de Gangemi requiert les mêmes compétences que le trafic de tortues. Sa famille exploite depuis 40 ans un commerce légal de reptiles de toutes espèces et Gangemi avec l'approbation du vice-procureur et du juge pourra participer aux reptiles show des fins de semaines qui semblent être en Caroline du Sud et dans bien d'autres Etats une activité puissante et respectée même par les magistrats.<sup>11</sup>



## TRINITE ET TOBAGO

### OPERATION THUNDERBALL

Juin 2019

#### Trinité et Tobago

Saisie par les gardes-chasse de tortues charbonnières à pattes jaunes (*Chelonoidis denticulatus*, Annexe II) en provenance du Venezuela.<sup>12</sup>

ASIE

## CAMBODGE

26 juin 2019

### Forêt protégée des Cardamomes, Cambodge

Interception d'un homme venant de capturer 5 emydes dentelées à 3 carènes (*Siebenrockiella crassicolis*, Annexe II). Elles n'ont donc pas fini dans la cuisine et les poubelles d'un restaurant. Elles ont été immédiatement remises à l'eau.<sup>13</sup>



A La Trace n°25. Robin des Bois

## CHINE

13 avril 2019

### Zoo de Suzhou, Province du Jiangsu, Chine

Mort du dernier trionyx du Yang-tse (*Rafetus swinhoei*, Annexe II) femelle âgé de 90 ans au cours d'une tentative d'insémination artificielle avec du sperme d'un mâle mort à l'âge de 100 ans. Les scientifiques parlent d'une tragédie. La tragédie est de faire croire à l'opinion publique qu'une espèce peut être sauvée de l'extinction par ces manipulations dont les schémas scientifiques sont toujours orchestrés avec un maximum de publicité.<sup>14</sup>



5 mai 2019

### Poste de contrôle de Lok Ma Chau, Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine

Saisie dans une voiture de 216 trionyx de Chine (*Pelodiscus sinensis*) et de 75 trachémydes à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*). Valeur estimée à 30.000 HK\$ (soit 3824 US\$ et 103 US\$/tortue). Arrestation du conducteur.<sup>15</sup>

## INDE

Début avril 2019

### Tanda, District de Hoshiarpur, Etat du Punjab, Inde

En prévision des élections au parlement fédéral, les services fiscaux ont effectué des descentes en ville pour saisir des stocks illégaux de boissons alcoolisées destinées à être distribuées aux électeurs avant le scrutin pour les inciter à « bien voter ». De copieuses quantités de bouteilles ont été confisquées chez le conseiller municipal Radha Rani mais incidemment les agents sont aussi tombés sur 11 tortues vivantes. Sa belle-mère, Bachni, a déclaré qu'elle en consommait la viande pour guérir d'une maladie non précisée. Le Département des forêts a ouvert une enquête afin d'identifier le fournisseur de Bachni qui pourrait être de son ethnie, dont certains membres sont impliqués dans le braconnage. Les tortues qui selon des opinions contradictoires sont soit des géoclémydes d'Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) soit des trionyx de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II) ont été relâchées dans une zone humide.<sup>16</sup>

6 avril 2019

### Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde

Venkadesan s'apprêtait à embarquer pour Bangkok à bord d'un avion d'AirAsia. Il avait déjà enregistré son bagage. Mais le jeune homme a perdu contenance lorsque les douaniers lui ont demandé s'il transportait des devises étrangères ou de la faune sauvage. Ses réponses évasives les ont conduits à rappeler son bagage. Bonne pioche : la valise contenait 65 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II - Annexe I depuis le 26 novembre 2019) entassées dans plusieurs boîtes. Venkadesan et les reptiles ont été confiés aux bons soins du ministère des Forêts du Tamil Nadu.<sup>17</sup>

## GANG

10 juin 2019

### Howrah, District de Haora, Etat du Bengale-Occidental, Inde

Pour les 834 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe I depuis le 26 novembre 2019) prises dans les rets d'une filière de trafiquants, le voyage s'est achevé au Jardin zoologique d'Alipore. Selon leur âge et leur taille, elles valent chacune de 2000 à 5000 roupies (de 28 à 72 US\$) sur le marché noir local. Elles étaient arrivées de Chennai (Etat du Tamil Nadu) par le Coromandel Express dans 4 caddies transportés par un homme. La Direction du renseignement fiscal (DRI) l'attendait et avait réparti plusieurs équipes à l'intérieur et autour de la gare de Santragachhi. Il a quand même réussi à filer mais ses 3 complices ont été arrêtés alors qu'ils chargeaient les reptiles dans le coffre d'une Hyundai Verna. Ils devaient les convoyer vers Banipur (Etat du Bengale-Occidental) avant de les passer en contrebande au Bangladesh.<sup>18</sup>

## RECIDIVE

21 juin 2019

### Mumbai, District de Mumbai-ville, Etat du Maharashtra, Inde

Les ONG Wildlife Welfare Association et SARRP (Spreading Awareness on Reptiles and Rehabilitation Programme) en collaboration avec le WCCB ont monté une opération avec un faux



acheteur pour faire tomber un trafiquant qui proposait des tortues protégées. Le rendez-vous avait été fixé sur le marché de Crawford. Lorsque Bilal Mohd Hanif Shaikh est arrivé avec un sac en plastique contenant 20 kachugas à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I), les membres des associations n'ont pas attendu l'arrivée des agents du WCCB. Ils lui ont arraché le sac et l'ont emmené manu militari au poste de police le plus proche. Plusieurs vidéos et photos de tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe I depuis le 26 novembre 2019) ont été retrouvées dans le téléphone portable du trafiquant. La perquisition menée chez lui a permis de saisir en plus un perroquet. Shaikh avait déjà été impliqué dans d'autres affaires de trafics d'animaux sauvages.<sup>19</sup>

23 juin 2019

### Districts de Kamle et de Subansiri, Etat de l'Arunachal Pradesh, Inde

Bunty Tao, garde forestier, a vraisemblablement sauvé une tortue de la marmite, mais il a aussi fait une découverte qui passionne les herpétologues indiens. Le garde forestier avait saisi il y a 4 jours l'animal dans les mains d'un villageois qui l'emportait chez lui. Il l'avait ensuite installée dans un enclos en attendant de la relâcher. Intrigué par sa taille et sa morphologie inhabituelle pour les tortues de la région, Bunty Tao l'a photographiée et a posté les images sur le groupe Whatsapp du réseau Arunachal Against Hunting. Jayaditya Purkayastha, un spécialiste des reptiles de Guwahati dans l'Assam, s'est enthousiasmé. Il a identifié une tortue imprimée (*Mannouria impressa*, Annexe II), une espèce vivant dans le sud-est asiatique mais jamais observée en Inde. Ce dimanche il est venu effectuer des observations sur le terrain accompagné du Dr Bharat Bhushan Bhatt, herpétologue, du Dr Shailendra Singh et de Arpita Dutta de l'ONG Turtle Survival Alliance. Guidés par des villageois, ils ont arpenté les forêts de montagne de Yazali et y ont découvert 2 autres spécimens qu'ils ont formellement identifiés. Jusqu'à présent l'aire de répartition des tortues imprimées était considérée s'arrêter à l'ouest du Myanmar. Pour Jayaditya Purkayastha « Cette découverte contribuera grandement à stimuler la protection des tortues dans le Nord-Est ».<sup>20</sup>



## ISRAEL

### OPERATION THUNDERBALL

Juin 2019

#### Tel-Aviv, District de Tel Aviv, Israël

Saisie dans un appartement occupé par un trentenaire de tortues serpentine (*Chelydra serpentina*, Annexe III aux Etats-Unis). La Direction de la Nature et des Parcs d'Israël signale qu'elles peuvent être dangereuses pour le genre humain et pour l'écologie locale. « Elles possèdent des mâchoires terrifiantes et leurs morsures sont parmi les plus fortes qui existent dans la nature. Elles peuvent même casser et couper des doigts. »<sup>21</sup>

## PAKISTAN

### RECIDIVE

Mi-mai 2019

#### Islamabad, Territoire fédéral d'Islamabad, Pakistan

Saisie dans une animalerie de 3 kachugas à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I). Elles seront relâchées dans la nature. En 2018, 13 tortues avaient été saisies dans la même animalerie.<sup>22</sup>

## THAILANDE

3 avril 2019

#### Betong, Province de Yala, Thaïlande. Frontière avec la Malaisie.

Saisie de 21 tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata*, Annexe I). Valeur estimée à 650.000 bahts (soit 20.400 US\$ et 970 US\$/tortue). Arrestation d'un chauffeur de taxi. Les tortues étaient cachées dans 4 boîtes à chaussures sous le capot de la voiture. Il les avait récupérées dans une station-service à 2 km de Betong, et était chargé de les amener à Yala en Thaïlande à 130 km au nord de la frontière.<sup>23</sup> Saisie de tortues radiées de Madagascar en Asie, cf. « A la Trace » n°17 p. 21 (Malaisie), n°16 p. 102 (Chine) et n°15 p. 20 (Thaïlande).

## VIETNAM

12 avril 2019

#### Ho Chi Minh-Ville, Vietnam

Saisie d'une hiéromyde d'Annandal (*Heosemys annandalii*, Annexe II) femelle de 6,8 kg mise à la vente devant une pagode. Elle a été remise aux bons soins du zoo et des jardins botaniques de Saigon.<sup>24</sup>

**17 avril 2019**

**District de Lac Thuy, Province de Ninh Binh, Vietnam**

Saisie dans une voiture de 29 tortues boîtes à 3 carènes (*Cuora mouhotii*, Annexe II) en cours de livraison à des restaurants. Elles ont été remises au centre de sauvetage de Cuc Phuong.<sup>25</sup>

**Fin avril 2019**

**Parc National de Cuc Phuong, Province de Ninh Binh, Vietnam**

Arrivage de 14 platysternes à grosse tête (*Platysternon megacephalum*, Annexe I) et d'une hiéromyde d'Annandal (*Heosemys annandalii*, Annexe II) au centre de sauvetage du parc. Les tortues avaient été sauvées du trafic un mois plus tôt et remises provisoirement aux bons soins du centre de sauvetage du parc national de Pu Mat.<sup>26</sup>

**26 juin 2019**

**District de Cam Le, Municipalité de Da Nang, Vietnam**

Saisie sur le marché aux poissons de Cam Le de tortues-boîtes à front jaune (*Cuora bourreti*, Annexe II) et d'emydes des rizières (*Malayemys subtrijuga*, Annexe II).<sup>27</sup>

**29 juin 2019**

**Ho Chi Minh Ville, Vietnam**

La précieuse prisonnière, une tortue à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II), est libérée par son geôlier. Il l'avait « ramassée » dans la forêt et mise sous les barreaux à Saigon (Hô-Chi-Minh-Ville). Elle a été transférée dans le parc national de Cat Tien sous l'égide d'ENV (Education for Nature Vietnam).<sup>28</sup>

**EUROPE**

**FRANCE**

**3 juin 2019**

**Jardin du Val Cocherel, Dinan, Département des Côtes-d'Armor, France**

Vol de poules pittoresques, de lapins à longs poils et d'une tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) dans le jardin public du Val Cocherel au pied des remparts. Le grillage a été découpé. Les malfrats n'ont pas laissé d'empreinte. Même les poules n'ont pas eu le temps de crier. Apparemment, c'est le crime parfait. Le maire a lancé un avis de recherche appelant les ravisseurs à la raison. « La tortue d'Hermann appartient à la ville et elle est pucée ».<sup>29</sup>

**ITALIE**

**4 avril 2019**

**Barletta, Province de Barletta-Andria-Trani, Région des Pouilles, Italie**

Saisie de 24 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) au domicile d'un notable de la ville.<sup>30</sup>

**7 mai 2019**

**San Vito Lo Capo, Province de Trapani, Région de Sicile, Italie**

Saisie d'une tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) dans une décharge illégale de véhicules hors d'usage, d'amiante, d'huiles usagées, de pneus, de résidus de solvants et de peintures à côté de laquelle étaient installés des logements de fortune pour migrants.<sup>31</sup>

**12 juin 2019**

**Port de Bari, Ville métropolitaine de Bari, Région des Pouilles, Italie**

Saisie dans une boîte à chaussures au sortir d'un car-ferry en provenance de Grèce d'une tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II).<sup>32</sup>

**RUSSIE**

**OPERATION THUNDERBALL**

**7 juin 2019**

**Orenbourg, Oblast d'Orenbourg, Russie**

4100 tortues d'Horsfield (*Testudo horsfieldii*, Annexe II) vivantes réparties dans 24 sacs au milieu d'un chargement de 7 t de chou. La valeur marchande de la saisie est de 5 millions de roubles (77.411 US\$). Le conteneur venait du Kazakhstan.<sup>33</sup>



# Serpents

## AMERIQUE

### BRESIL

Fin avril 2019

#### Piraquara, Etat de Paraná, Brésil

Saisie au-dessus d'un placard d'un python (*Python* spp., Annexe I ou II) de 6 m de long, 6 kg, « un membre de la famille » selon le maître des lieux et de 2 tarentules dont une tarentule de Leblond dite Goliath (*Theraphosa blondi*) capable d'attraper et de digérer des oisillons.<sup>1</sup>



### COLOMBIE

Mi-avril 2019

#### Funza, Département de Cundinamarca, Colombie

Saisie d'un serpent (*Chironius monticola*) et de 1500 décorations en feuilles de palmier à cire (*Ceroxylon quindiuense*), une espèce en voie de disparition, destinés à être vendus pour la fête Sainte des Rameaux (cf. également page 108).<sup>2</sup>



## ASIE

### CHINE

Avril 2019

#### Zhenjiang, Province du Jiangsu, Chine

Saisie dans des colis expédiés par des membres d'équipages de navires de commerce de 2 pochettes en peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II) et d'une en peau de cobra (genre *Naja*).<sup>3</sup>



Avril 2019

#### Aéroport de Linyi Shubuling, Province du Shandong, Chine

Saisie dans les bagages d'un passager entrant de 2 tambours en peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II). Depuis le début de l'année, 25 objets en peau de python ont été saisis dans cet aéroport, principalement des tambours et des erhus (cf. « A la Trace » n°24 p. 25).<sup>4</sup>

23 avril 2019

#### Aéroport international de Jinan Yaoqiang, Province du Shandong, Chine

Saisie de 3 tambours en cuir de python (Pythonidae, Annexe I ou II) au débarquement d'un vol en provenance du Cambodge.<sup>5</sup>



### INDE

3 avril 2019

#### Manor, District de Palghar, Etat du Maharashtra, Inde

Sunil Dhanawa et Pawan Bhoja transportaient chacun et nuitamment un sac contenant un boa des sables (*Eryx* spp., Annexe II), l'un d'1,42 m de long pesant 4 kg, l'autre d'1,04 m de long pour 1 kg. La police criminelle de Palghar les a cueillis suite à un tuyau. Les enquêteurs estiment avoir arrêté des intermédiaires et cherchent à identifier la filière.<sup>6</sup>

7 avril 2019

#### Frontière Inde-Népal, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde

Toujours laconiques, les paramilitaires du Sashastra Seema Bal (SSB) annoncent par communiqué avoir intercepté ce jour quelque part à la frontière une personne tentant de passer clandestinement au Népal 3 très jeunes pythons (*Python* spp., Annexe I ou II). Toujours précis, ils mentionnent poids et dimensions des serpents : respectivement 170 g pour 56 cm de long, 127 g pour 54 cm, et 60 g pour 43 cm.<sup>7</sup>

14 avril 2019

#### Frontière Inde-Népal, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde

Patrouille conjointe du SSB et du Département des forêts. Arrestation d'une personne en route vers le Népal transportant un boa des sables (*Eryx* spp., Annexe II) sur sa bicyclette. La valeur du serpent est estimée à 40.000 roupies (577 US\$).<sup>8</sup>

21 avril 2019

#### Kalyan, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde

Kiran Pawar est entre les mains de ses collègues. Chauffeur au poste de Vasai, ce policier essayait de vendre pour une bonne somme un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II) d'1,5 m de long pesant 2,5 kg. Les agents du Département des forêts de Khardi assistés de membres de l'unité anti-braconnage de Thane lui ont tendu un piège. Deux faux acheteurs lui ont donné rendez-vous dans le quartier de Shilphata. 11 agents en civil bouclaient l'endroit. Kiran Pawar a été placé en détention provisoire. Les enquêteurs cherchent à savoir qui lui a fourni le serpent.<sup>9</sup>



## GANG

28 avril 2019

**Gharaunda, District de Karnal, Etat de l'Haryana, Inde**

Le célèbre Institut Haffkine de Mumbai, spécialisé dans la recherche biomédicale depuis 1899, a transmis aujourd'hui les résultats des analyses de la saisie effectuée le 27 février dernier par le Département des forêts et de la faune de l'Haryana : il s'agit bien de venin de serpents, en l'occurrence parmi les plus dangereux du pays, la vipère de Russel (*Daboia russelii*, Annexe III) et l'échide carénée (*Echis carinatus*). Il y en a 1,6 kg pour une valeur estimée par les experts à 15 millions de roupies (216.350 US\$) sur le marché international. Om Prakash, Karambir Singh, Jaibir Singh et Mukesh Kumar avaient été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre une jarre remplie de venin à un informateur et à un agent de police en civil au marché Anaj Mandi. La nature de la substance n'avait alors pas été prise au sérieux par la justice, et les 4 hommes avaient été libérés sous caution. Le Département des forêts et de la faune est maintenant à leur poursuite.<sup>10</sup>



*Daboia russelii*

## GANG

### EN FAMILLE

19 mai 2019

**Villukaranpatti, District de Karur, Etat du Tamil Nadu, Inde**

La transaction autour d'un boa des sables (*Eryx spp.*, Annexe II) a mal tourné. Censé prodiguer or et prospérité le reptile n'a rapporté que du plomb à l'un des trafiquants. Thangavel et Kanjanaicker alias Rengasamy avaient rendez-vous avec Mohammed Rafeeq, Vivek, Nithish et son frère Nithin pour leur vendre le boa. Mais une dispute a éclaté lorsque Thangavel a prétendu que le million de roupies (14.320 US\$) déjà versé par les acheteurs à un intermédiaire dénommé Raja n'était qu'une avance. Mohammed Rafeeq a sorti un pistolet artisanal et a tiré dans le dos de Thangavel qui s'enfuyait. La police est arrivée et a embarqué les protagonistes, l'un vers l'hôpital, les autres vers le commissariat. Kanjanaicker alias Rengasamy a néanmoins réussi à disparaître.<sup>11</sup>

19 mai 2019

**Nala Sopara, District de Palghar, Etat du Maharashtra, Inde**

Un tuyau était arrivé aux oreilles de la brigade criminelle : Shashant Yogesh Mudaliar et Mohsin Rahim Qureshi devaient arriver en ville avec un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II) pour le livrer à un acheteur. Le prix fixé pour le reptile d'1,2 m de long et 1,5 kg était d'1,2 million de roupies (17.180 US\$). Ils ont été cueillis à l'aube près de la gare ferroviaire. Le boa a été confié au Département des forêts.<sup>12</sup>

30 mai 2019

**Bhayander, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Wazid Hussain Mohammad Yusuf Qureshi (47 ans) et Shambu Achhelal Paswan (39 ans) cherchaient des acheteurs pour 2 boas des sables bruns (*Eryx johnii*, Annexe II), l'un pesant 2,98 kg et l'autre 2,5 kg, 2 beaux spécimens estimés à 25 millions de roupies (358.000 US\$). Les 2 hommes sont tombés dans un piège tendu par la brigade criminelle.<sup>13</sup>

3 juin 2019

**Airoli, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Jaywant Sakpal a été arrêté à proximité de la gare de chemins de fer avec dans son sac 3 serpents enfermés dans des bocaux en plastique. La perquisition conduite chez lui a ensuite permis de saisir 2 autres reptiles. Au total Jaywant Sakpal est inculpé pour la détention de 2 cobras des Indes (*Naja naja*, Annexe II), 2 serpents ratiers orientaux (*Ptyas mucosa*) et un boa des sables des Indes (*Eryx conicus*, Annexe II). L'enquête a été menée par le WCCB et le Département des forêts en collaboration avec les ONG PAWS-Mumbai et Amma Care Foundation (ACF).<sup>14</sup>

5 juin 2019

**Yerawada, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde**

Encore un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II) qui atterrit au parc zoologique Rajiv Gandhi suite à une saisie effectuée par la brigade de police criminelle de la ville. Prashant Devidas Dange et Pramod Mansingh Pawar sont tombés dans le traquenard que leur avaient tendu les policiers. Dange s'était procuré le serpent dans le district d'Amravati.<sup>15</sup>

6 juin 2019

**Pune, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde**

Arrestations de Himanshu Tilak Sahu, Dashrath Niranjana Haldar, Vikas Manohar Bhaire et Mahendra Raosaheb Jadhav par la police criminelle de Pune. Les 4 hommes attendaient devant un hôtel un acheteur pour 1 l de venin de serpents. Ils en espéraient 20 millions de roupies (287.330 US\$).<sup>16</sup>

21 juin 2019

**Bokaro Steel City, District de Bokaro, Etat du Jharkhand, Inde**

Sunil Paswan et Md Shahabuddin ont été arrêtés dans un hôtel en possession d'un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II).<sup>17</sup>

**INDONESIE**

6 avril 2019

**Aéroport de Mopah, Merauke, Kabupaten de Merauke, Province de Papouasie, Île de Nouvelle-Guinée, Indonésie**

Saisie dans un colis de 3 pythons juvéniles enfermés dans des boîtes en plastique (Pythonidae, Annexe I ou II). Le colis contenait officiellement des gourmandises.<sup>18</sup>

**PAKISTAN**

2 juin 2019

**Peshawar, Province de Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan**

Les sandales en peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II) font un tabac dans le Khyber Pakhtunkhwa et chez les pachtounes installés au Moyen-Orient depuis que Nooruddin Shinwari, un chasseur de luxe a voulu en offrir une paire au premier ministre Imran Khan à l'occasion de son mariage. Le coup de pub a attiré dans son échoppe les services du ministère de l'Environnement de la province.

La paire de sandales a été saisie. L'allégation selon laquelle la peau de python avait été légalement importée des Etats-Unis d'Amérique n'a pas été étayée. Après le paiement d'une amende égale à 333 US\$, les sandales du scandale ont été remises à leur créateur qui se réjouit que les commandes affluent via l'Internet. Les acheteurs veulent être livrés pour l'Aïd. La paire de sandales en peau de python se vend aux alentours de 15.000 roupies (96 US\$) alors qu'une paire de sandales traditionnelles se vend entre 600 et 1000 roupies (3-6 US\$).

En 2016, une paire de sandales en peau de cerf destinée à un acteur de Bollywood avait déjà fait scandale. C'est à se demander si par ces extravagances, le syndicat des fabricants de chappal -c'est le nom de ces sandales traditionnelles dans le pays- ne cherche pas à en relancer la mode. A Peshawar, dans le souk de Namak Mandi, il y avait 60 fabricants vendeurs de chappal. Il n'en reste plus que 20. La chappal était l'héritière d'un véritable savoir-faire. Plus de 600 modèles étaient sur étagères. Elles sont maintenant délaissées par les jeunes générations au profit du prêt à chausser Nike et consorts.<sup>19</sup>



© Zahid Imdad

**PHILIPPINES**

5 mai 2019

**Aéroport international Ninoy Aquino, Manille, Province du Grand Manille, Philippines**

Saisie dans une enceinte Bluetooth d'un python réticulé (*Python reticulatus*, Annexe II) de 51 cm de long. Le colis et le python allaient s'envoler pour la Malaisie.<sup>20</sup>



© BOC - NAlA

**VIETNAM**

30 mai 2019

**Municipalité de Hai Phong, Vietnam**

Saisie dans un café d'un python molure à deux bandes (*Python bivittatus*, Annexe II). Il sera relâché dans la nature.<sup>21</sup>



© ENV

**EUROPE**

**PAYS-BAS**

Mai 2019

**Pays-Bas**

Saisie d'un manteau en cuir de python de Seba (*Python sebae*, Annexe II) dans la garde-robe d'un voyageur venant de Hong Kong.<sup>22</sup>



© Dutch Customs

# Sauriens

## AMERIQUE

### ARGENTINE

Mi-avril 2019

#### Entre Rosario et Buenos Aires Province de Santa Fe, Argentine

Fouille d'un camion au péage de Lagos sur l'autoroute Rosario-Buenos Aires. Saisie de 7100 peaux de téjus rouges (*Salvator rufescens*, Annexe II) et de grands téjus (*Tupinambis teguixin*, Annexe II). Le camion venait de la province de Córdoba.<sup>1</sup>



*Tupinambis teguixin*

### BRESIL

22 mai 2019

#### Porto Alegre, Etat de Rio Grande do Sul, Brésil

Arrivée surprise dans un colis postal d'un couple d'agames barbus (*Pogona vitticeps*) en provenance d'Australie. Le couple exotique a été remis au Centro de Triagem de Animais Silvestres (Cetas) de la ville (cf. « A la Trace » n°14 p. 23, n°19 p. 30, n°20 p. 124, n°20 p. 128, n°21 p. 25, n°23 p. 36).<sup>2</sup>



### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

23 avril 2019

#### Boston, Etat du Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique

Semedo (26 ans) plaide coupable, sous le couvert d'importations d'enceintes acoustiques et d'autres produits informatiques, du trafic de plus de 20 varans (*Varanus* spp., Annexe I ou II) vivants entre mars et décembre 2016, des *Varanus cumingi*, des *Varanus nuchalis* ou des *Varanus marmoratus*, qu'il vendait à des complices dans le Colorado, le Connecticut, le New Hampshire et dans le Massachusetts. Les varans étaient placés dans des chaussettes fermées à l'adhésif puis dans des enceintes et des appareils électroniques.<sup>3</sup>

## MEXIQUE

6 avril 2019

#### San Pedro Tlaquepaque, Etat de Jalisco, Mexique

Saisie sur la plateforme routière d'un héloderme horrible (*Heloderma horridum*, Annexe I) à l'intérieur d'un colis déclaré contenir des pièces détachées et en route pour Mexico. Les adresses de l'expéditeur et du destinataire étaient du charabia.<sup>4</sup>

15 mai 2019

#### Aéroport international de Mérida, Etat du Yucatán, Mexique

Détection par la brigade canine de « marchandises » vivantes : 20 iguanes juvéniles (*Ctenosaura pectinata*). Le colis était à destination de Ciudad Juárez, Etat de Chihuahua (2060 km).<sup>5</sup>

## ASIE

### BANGLADESH

31 mai 2019

#### Uttara, District de Dhaka, Division de Dhaka, Bangladesh

L'arnaque était grossière. Deux hommes ont été interceptés par des agents de l'Unité de contrôle des crimes contre la faune sauvage (WCCU) et du Bataillon d'action rapide (RAB) alors qu'ils transportaient un gecko (*Gekko* spp.) passé en contrebande depuis l'Inde. Sa particularité : il avait été peint de bandes roses et noires et équipé de prothèses sur les pattes et la queue pour le faire ressembler à un gecko volant (*Ptychozoon* spp.), plus rare et plus cher ! Le petit saurien a été nettoyé et débarrassé de son camouflage dans le laboratoire du Département des forêts. Les 2 escrocs ont pris 3 mois de prison ferme.<sup>6</sup>





## INDE

20 avril 2019

### District de Darjeeling, Etat du Bengale-Occidental, Inde

Saisie d'un gecko tokay (*Gekko gecko*, Annexe II depuis le 26 novembre 2019) et arrestation de 2 trafiquants par une patrouille du 41<sup>ème</sup> bataillon du SSB.<sup>7</sup>

## ISRAEL

### OPERATION THUNDERBALL

Juin 2019

#### Tel-Aviv, Israël

Saisie dans un appartement de geckos à queue plate (*Uroplatus* spp., Annexe II) importés frauduleusement de Madagascar.<sup>8</sup>

## VIETNAM

23 avril 2019

### Province de Dong Nai, Vietnam

Remise volontaire à ENV et au service forestier par un acheteur pris de remords ou de la crainte de poursuites judiciaires d'un varan du Bengale (*Varanus bengalensis*, Annexe I) et remise en liberté dans le parc de Dong Nai.<sup>9</sup>

## EUROPE

## ITALIE

16 avril 2019

### Teverola, Province de Caserte, Région Campanie, Italie

Sauvetage par un particulier d'un iguane blessé et souffrant du froid, errant sur le parking d'une résidence collective. Il a été conduit chez le vétérinaire puis transféré au zoo de Naples.<sup>10</sup>



20 juin 2019

### Aéroport international Sandro - Pertini de Turin Caselle, Ville métropolitaine de Turin, Région du Piémont, Italie

Saisie d'un sac en varan (*Varanus* spp., Annexe I ou II) avec cuir, pattes et tête. Un souvenir du Niger, selon le voyageur roumain résidant à Rivalta.<sup>11</sup>



## OCEANIE

## AUSTRALIE

17 avril 2019

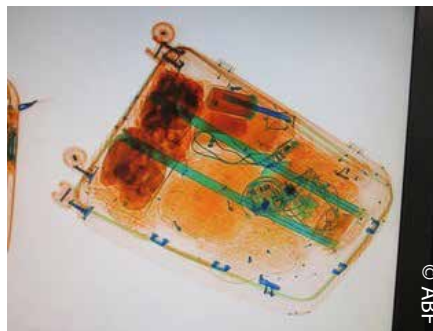
### Melbourne, Etat de Victoria, Australie

Condamnation d'un ressortissant taïwanais à 6 mois de prison pour possession et trafic de reptiles, dont un varan à tête noire (*Varanus tristis*, Annexe II), 33 dragons d'eau australiens (*Intelligama lesueurii lesueurii*) et 17 scinques à langue bleue (*Tiliqua scincoides*). Il les cachait dans des chaussettes fermées avec adhésifs et introduites dans des cuiseurs à riz et marmites et les expédiait vers Hong Kong sous l'appellation de « ustensiles de cuisine ». Il bénéficiait d'un visa de travail temporaire. Un scinque blessé a été achevé. Les autres ont été remis à des ONG.<sup>12</sup>

23 avril 2019

### Aéroport international de Melbourne, Etat de Victoria, Australie

Saisie dans la valise d'une touriste japonaise âgée de 27 ans de 17 scinques rugueux (*Tiliqua rugosa*) et de 2 scinques à langue bleue (*Tiliqua scincoides*). Le 8 novembre 2018 et le 5 février 2019, des ressortissants japonais avaient déjà été arrêtés en possession de reptiles (cf. « A la Trace » n°23 p. 34, n°24 p. 28). Ils font tous partie du même réseau d'après les enquêteurs.<sup>13</sup>



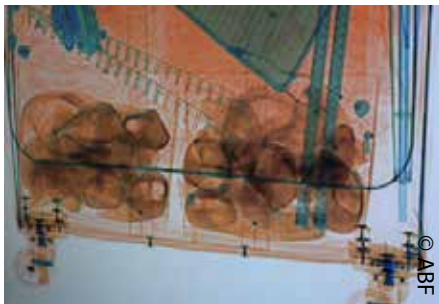
5 juin 2019

**Aéroport international de Perth, Etat d'Australie-Occidentale, Australie**

Saisie dans les bagages de 2 japonais de 13 scinques rugueux (*Tiliqua rugosa*). Ils allaient s'embarquer sur des vols séparés, l'un pour Singapour, l'autre pour Kuala Lumpur.

Il ressort des modalités d'emballage des reptiles et des photos trouvées par les agents de l'ABF (Australian Border Force) dans le mobile d'un des suspects qu'ils se connaissaient et « travaillaient » ensemble. Le premier était arrivé à Brisbane le 3 mai, le deuxième à Perth le 3 juin. Chaque scinque rugueux se vend 10.000 US\$ sur le marché international.

C'est la troisième fois en 6 mois que des japonais sont pris en flagrant délit d'exportation frauduleuse de scinques rugueux (cf. "A la Trace" n°17 p.25).<sup>14</sup>



## Crocodiliens

AMERIQUE

### MEXIQUE

10 avril 2019

**Victoria, Etat de Tamaulipas, Mexique**

Remise volontaire à la PROFEPA (Procuraduría Federal de Protección al Ambiente) de 2 jeunes crocodiles de Morelet femelles (*Crocodylus moreletii*, Annexe II) qui, vu leur bon état général, ont été remis à l'eau dans la retenue du barrage Vicente Guerrero.<sup>1</sup>



ASIE

### CHINE

Mai 2019

**Aéroport international de Fuzhou Changle, Province du Fujian, Chine**

Saisie de 2 peaux de crocodiles du Nil (*Crocodylus niloticus*, Annexe I). Poids total : 28,69 kg.<sup>2</sup>



### MALAISIE

18 mai 2019

**Tawau, Etat de Sabah, Île de Bornéo, Malaisie. Frontière avec le Kalimantan du Nord, Indonésie.**

Saisie dans des sacs de 225 crocodiles (Crocodylidae, Annexe I ou II) dont 5 sont morts. Quatre arrestations, dont 2 ressortissants indonésiens. Ils auraient transporté les crocodiles depuis l'Indonésie sur un bateau à moteur ou une « katinting », c'est-à-dire une petite pirogue motorisée.<sup>3</sup>

# Multi-espèces reptiles

## AMERIQUE

### COLOMBIE

29 mai 2019

**Medellin, Département d'Antioquia, Colombie**

Au lieu des « documents personnels » qu'il prétendait détenir et transporter, l'homme cachait dans une boîte 39 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonarius*, Annexe II), 89 tortues *Trachemys callirostris* et 46 iguanes (*Iguana* spp., Annexe II), toutes et tous juvéniles. La police de Medellin l'a dirigé vers le commissariat. Il risque 48 heures à 9 ans de prison.<sup>1</sup>



© Policía

### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

6 mai 2019

**Comté de Charlotte, Etat de Floride, Etats-Unis d'Amérique**

Saisie de 41 tortues de boue rayées (*Kinosternon baurii*) dans la voiture bloquée par un barrage routier. A la question de savoir si elle avait autre chose à déclarer, la conductrice a sorti de son pantalon un bébé alligator (*Alligator mississippiensis*, Annexe II).<sup>2</sup>



© Mary Keim

### PEROU

Mi-avril 2019

**Juliaca, Région de Puno, Pérou**

- Dans le sac de sport, il transportait un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II).

- Dans le salon de massage, il vendait une tête caïman (*Caiman* spp., Annexe I ou II) et une carapace de tortue denticulée (*Chelonoidis denticulatus*, Annexe II).

« Si vous achetez, vous êtes complice », rappelle le SERFOR (Service national des forêts et de la faune).<sup>3</sup>

## ASIE

### THAILANDE

18 juin 2019

**Ban Huai Hin Fon, Province de Tak, Thaïlande. Frontière avec le Myanmar.**

Pluie battante au poste frontière. Le van allait rentrer en Thaïlande en venant de l'ex Birmanie. Les occupants étaient en règle. Pas les 586 kachugas à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I), les 3885 trachémydes à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*), les 75 tortues serpentine (*Chelydra serpentina*, Annexe III aux USA), ni les 35 serpents striés (*Channa striata*). Les trachémydes à tempes rouges sont considérées comme invasives. Leur avenir est sombre. Issues d'un élevage, elles vont sans doute finir dans un élevage de crocodiles.<sup>4</sup>



© Khaosod

## OCEANIE

### AUSTRALIE

RECIDIVE

23 mai 2019

**Sydney, Etat des Nouvelles Galles du Sud, Australie**

Saisie par la Strike Force Raptor spécialisée dans la lutte anti braconnage de 12 scinques rugueux (*Tiliqua rugosa*), de 3 varans (*Varanus* spp., Annexe I ou II), d'un python de Stimson (*Antaresia stimsoni*, Annexe II), d'une tortue matamata (*Chelus fimbriata*) et de 2 crocodiles (Crocodylidae, Annexe I ou II) morts. Arrestation d'un homme âgé de 25 ans et inculpation pour trafic international d'espèces menacées et cruauté envers les animaux. La responsabilité du même individu dans un trafic de 147 reptiles dont une vipère de la mort (*Acanthophis antarcticus*), 58 geckos (famille Gekkonidae), 21 sauriens (genre *Pogona*) et des lézards (*Tiliqua scincoides*) avait déjà été établie en 2017.<sup>5</sup>

## Amphibiens

AMERIQUE

### COLOMBIE

13 et 17 avril 2019

**Aéroport international El Dorado de Bogotá, Colombie**

Saisie de 400 grenouilles vénéneuses enfilées dans des étuis de pellicules photographiques. Interpellation d'un sujet colombien qui allait embarquer pour l'Allemagne via le Brésil. Les dendrobates de Lehman (*Oophaga lehmanni*, Annexe II) et les dendrobates (*Oophaga histrionica*, Annexe II) sont en voie d'extinction.<sup>1</sup>



### PEROU

22 juin 2019

**Pucusana, Province de Lima, Pérou**

Saisie dans un autocar de la compagnie Peru Bus de 2517 grenouilles géantes du Titicaca (*Telmatobius culeus*, Annexe I) qui étaient vouées à la vente sous forme de jus sur les marchés de Lima (cf. « A la Trace » n°18 p. 28).<sup>2</sup>



ASIE

### ISRAEL

**OPERATION THUNDERBALL**

Juin 2019

**Tel-Aviv, District de Tel Aviv, Israël**

Saisie dans un appartement de grenouilles à flèches empoisonnées (famille Dendrobatidae) originaires d'Amérique du Sud. Leur poison est mortel et serait 200 fois plus puissant que la morphine. Il a été utilisé par des tribus amérindiennes pour enduire les pointes des flèches.<sup>3</sup>

## Arachnides et insectes

AMERIQUE

### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

RECIDIVE

Début avril 2019

**Trenton, Etat du New-Jersey, Etats-Unis d'Amérique**

Condamnation de Wlodzimie Lapkiewicz, 30 ans, à 6 mois d'assignation à résidence et à 4 ans de mise à l'épreuve pour contrebande et commerce illicite de scorpions dictateurs (*Pandinus dictator*, Annexe II), de scorpions empereurs (*Pandinus imperator*, Annexe II), de diplopodes (classe Diplododa), d'araignées et de mantes. C'est un adepte de la filière « brown-boxing » (carton brun), ces petits colis anonymes qui passent inaperçus, sauf quand des scorpions s'en échappent dans une agence postale. C'est ce qui était arrivé en 2015 et Lapkiewicz avait dès lors reçu de la part de l'US Fish and Wildlife du New-Jersey un avertissement formel. Mais il avait continué son manège (cf. « A la Trace » n°22 p.34).<sup>1</sup>



*Pandinus imperator*

ASIE

### CHINE

21 avril 2019

**Aéroport de Changzhou Benniu, Province du Jiangsu, Chine**

Saisie à l'arrivée d'un vol en provenance de Thaïlande de 3 papillons, 2 ornithoptères (*Ornithoptera* spp., Annexe I ou II) et d'un *Papilio ulysses*.<sup>2</sup>



*Ornithoptera euphorion*

## PAKISTAN

12 mai 2019

### Aéroport international d'Islamabad, Territoire fédéral d'Islamabad, Pakistan

Saisie dans 2 boîtes en plastique sous la veste d'un supposé marchand de tissus de 2 tarentules (famille Theraphosidae). Usman Khan revenait de Chine et avait fait escale à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis. Il a été payé 50.000 roupies (354 US\$) plus les frais de voyage pour ramener les araignées. Khan est un habitué des voyages en Chine. Le nombre total de tarentules dont il a fait la contrebande n'a pas été dévoilé. Les tarentules grillées sont appréciées au Cambodge et dans d'autres pays. Le venin de tarentule est utilisé selon la presse pakistanaise pour soigner le cancer.<sup>3</sup>



## PHILIPPINES

1<sup>er</sup> avril 2019

### Aéroport international Ninoy-Aquino, Manille, Province du Grand Manille, Philippines

Saisie de 757 tarentules *Cyriopagopus minax*, une espèce noire striée d'ocre et de marron endémique du Myanmar et de Thaïlande, enfilées dans des tubes de plastique et dissimulées dans des boîtes de biscuits Belvita et de thé Lord Nelson. Valeur estimée à 310.000 pesos, soit 5824 US\$. Le colis avait été envoyé depuis la Pologne par un certain Wojciech Pakasz, éleveur d'araignées et était destiné à un certain Jesse Camaro. Tarentules à Manille, cf. également page 117.<sup>4</sup>



## Annélides

AMERIQUE

## CANADA

24 mai 2019

### Brampton, Province de l'Ontario, Canada

Condamnation d'Ippolit Bodounov à 15.000 CA\$ soit 11.140 US\$ d'amende pour avoir tenté d'importer illégalement 4788 sangsues de Verbano (*Hirudo verbana*, Annexe II) depuis la Russie en octobre 2018. Il les transportait dans des vêtements humides à l'intérieur d'un sac. L'identification de l'espèce a été effectuée au laboratoire du Museum d'histoire naturelle de New York grâce à des analyses génétiques. Elles ont été capturées dans les milieux naturels. L'espèce a quasiment été la première à faire l'objet de restrictions commerciales au Canada, c'était en 1823.<sup>1</sup>



EUROPE

## PAYS-BAS

Début avril

### Pays-Bas

Saisie « glissante » selon le tweet des douanes dans les bagages d'un passager arrivant de Turquie. Il transportait 30 sangsues médicinales (*Hirudo medicinalis*, Annexe II) dans une bouteille de plastique.<sup>2</sup>



# Oiseaux

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

**Mai 2019**

#### **Johannesbourg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Consolidation d'une fracture à la patte droite d'une jeune grue bleue (*Anthropoides paradiseus*, Annexe II) accidentée et mal soignée pendant qu'elle était en captivité chez un particulier.<sup>1</sup>



**18 mai 2019**

#### **Près de Maphelane, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Sauvetage d'un jeune aigle martial (*Polemaetus bellicosus*, Annexe II). Il pendait lamentablement accroché par une patte à une branche d'arbre au bord de la route. L'autre patte a été coupée par son ou ses tortionnaires. Amené d'urgence chez un vétérinaire de Wild Vet, il a subi sous anesthésie les soins nécessaires et se retrouve juché sur une patte regardant ses sauveteurs avec des yeux désolés et reconnaissants.<sup>2</sup>



**7 et 12 juin 2019**

#### **District de Zululand, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Empoisonnement de 23 vautours africains (*Gyps africanus*, Annexe II), 3 vautours oricous (*Torgos tracheliotus*, Annexe II) et d'un vautour à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*, Annexe II). Les raisons de ces empoisonnements ne sont pas claires. Les besoins de la médecine traditionnelle muthi ou de la magie noire sont évoqués. Sept espèces de vautours d'Afrique australe sont menacées d'extinction. Ces meurtres en série sont d'autant plus graves qu'en cette saison les vautours sont en période de couvain. Des dizaines d'œufs et d'oisillons sont condamnés à l'abandon et à la mort (cf. « A la Trace » n°11 p. 75 à 77).<sup>3</sup>



### CAMEROUN

#### **RECIDIVE**

**29 mai 2019**

#### **Kienke, Région du Sud, Cameroun**

Saisie de 18 perroquets gris (*Psittacus erithacus*, Annexe I). Le Ghanéen de 44 ans est un multirécidiviste. Deux de ses complices ont pris la fuite. C'est la troisième fois qu'il est arrêté pour trafic de perroquets gris. Il est à chaque fois libéré dans l'attente du procès (cf. « A la Trace » n°16 p. 28). Il projetait d'expédier par avion une centaine de spécimens à Accra, Ghana, depuis Yaoundé via Abidjan. Il s'approvisionne auprès d'un réseau de piègeurs dans l'arrondissement de la Lukoundje.<sup>4</sup>

### GUINEE

**6 et 21 juin 2019**

#### **Conakry, Région de Conakry, Guinée**

Condamnation d'un pêcheur de Dubreka à 6 mois de prison avec sursis pour capture, détention et commercialisation d'un pélican (famille *Pelecanidae*). Il s'appropriait à le vendre « à une dame qui l'avait contacté par téléphone » pour 500.000 francs guinéens, soit 54 US\$. « Je l'ai trouvé sur l'eau » « Je n'ai pas l'habitude de capturer de tels oiseaux ».

Il a en outre été condamné à 54 US\$ d'amende de dommages et intérêts au profit du ministère de l'Environnement. Il a été mis en détention provisoire entre le 6 juin, date de son interpellation, et le 21 juin, date du procès.<sup>5</sup>



## AMERIQUE

### ARGENTINE

**Mi-mai 2019**

#### **San Clemente del Tuyú, Province de Buenos Aires, Argentine**

« Trouvé » sur une plage de Miramar (Province de Buenos Aires), le manchot de Magellan (*Spheniscus magellanicus*) avait été déporté à plus de 1000 km de là par une famille de Córdoba et traité comme un animal domestique. C'était une mascotte et un objet de curiosité. Sa présence a été signalée aux autorités par un témoin. Tiré de ce mauvais pas le 12 mars, il a séjourné pendant 2 mois dans le refuge de la Fundación Mundo Marino. Il a ensuite été libéré sur une plage de San Clemente del Tuyú en compagnie de 14 autres congénères qui avaient été recueillis en état de malnutrition sur une plage pendant leur parcours migratoire. Tous sont vite repartis en mer. Il reste à espérer que malgré la surpêche ils pourront ici et là se saisir de quelques anchois, merlus ou sardines.<sup>6</sup>



**Fin mai 2019**

**Lagune du Diamant, Province de Mendoza, Argentine**

Saisie d'un nandou (*Rhea spp.*, Annexe I ou II) capturé dans le lac Lagune du Diamant, de 2 motos, d'une arme à feu. Trois interpellations.<sup>7</sup>

**BOLIVIE**

**Début mai 2019**

**San Josecito, Département de Tarija, Bolivie**

Saisie dans un auto-car d'un toucan (famille Ramphastidae). Son bec dépassait d'un carton et a attiré l'attention de la police à l'occasion d'un barrage routier.<sup>8</sup>



**20 mai 2019**

**Santa Cruz de la Sierra, Département de Santa Cruz, Bolivie**

Saisie de 6 perruche-souris (*Myiopsitta monachus*, Annexe II), de 4 toucans (famille Ramphastidae) et de 4 canards (famille Anatidae). Le couple se disant sans travail et en état de nécessité n'avait pas d'autres moyens de gagner sa vie que de se livrer au trafic faunique. Leur prix d'attaque pour un toucan était de 500 bolivianos soit 72 US\$.<sup>9</sup>



**BRESIL**

**10 avril 2019**

**Etat du Río Grande do Sul, Brésil**

Confirmation en appel de la condamnation à 2 ans de travaux d'intérêt général et à 3500 réals soit 889 US\$ d'amende d'un éleveur agréé qui utilisait des bagues falsifiées pour introduire dans ses cages et exposer à la vente des oiseaux capturés dans les milieux naturels. L'affaire remonte à 2008. Elle avait été mise au jour par une inspection surprise de l'Ibama. Au jour de l'inspection, 19 oiseaux étaient dans l'illégalité.<sup>10</sup>



**Saisies au Brésil, carte et photos pages 40 et 41.**

**COLOMBIE**

**26 avril 2019**

**Aéroport international El Dorado, Bogotá, Colombie**

Ouverture par les douanes d'un coli sur le point d'être embarqué à destination des îles San Andres et Providence (Mer des Caraïbes, Colombie). Il contenait 9 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*) et 3 tohis de Tocuyo (*Arremonops tocuensis*) et provenait de Barranquilla.<sup>11</sup>



**Fin avril 2019**

**Caucasia, Département d'Antioquia, Colombie**

Saisie de 4 amazones (*Amazona spp.*, Annexe I ou II) planquées dans une tirelire.<sup>12</sup>



**Mi-mai 2019**

**Cúcuta, Département de Norte de Santander, Colombie**

Saisie sur le marché de 2 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I) offertes à la vente par un ressortissant étranger.<sup>13</sup>

**CUBA**

**Fin avril 2019**

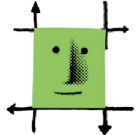
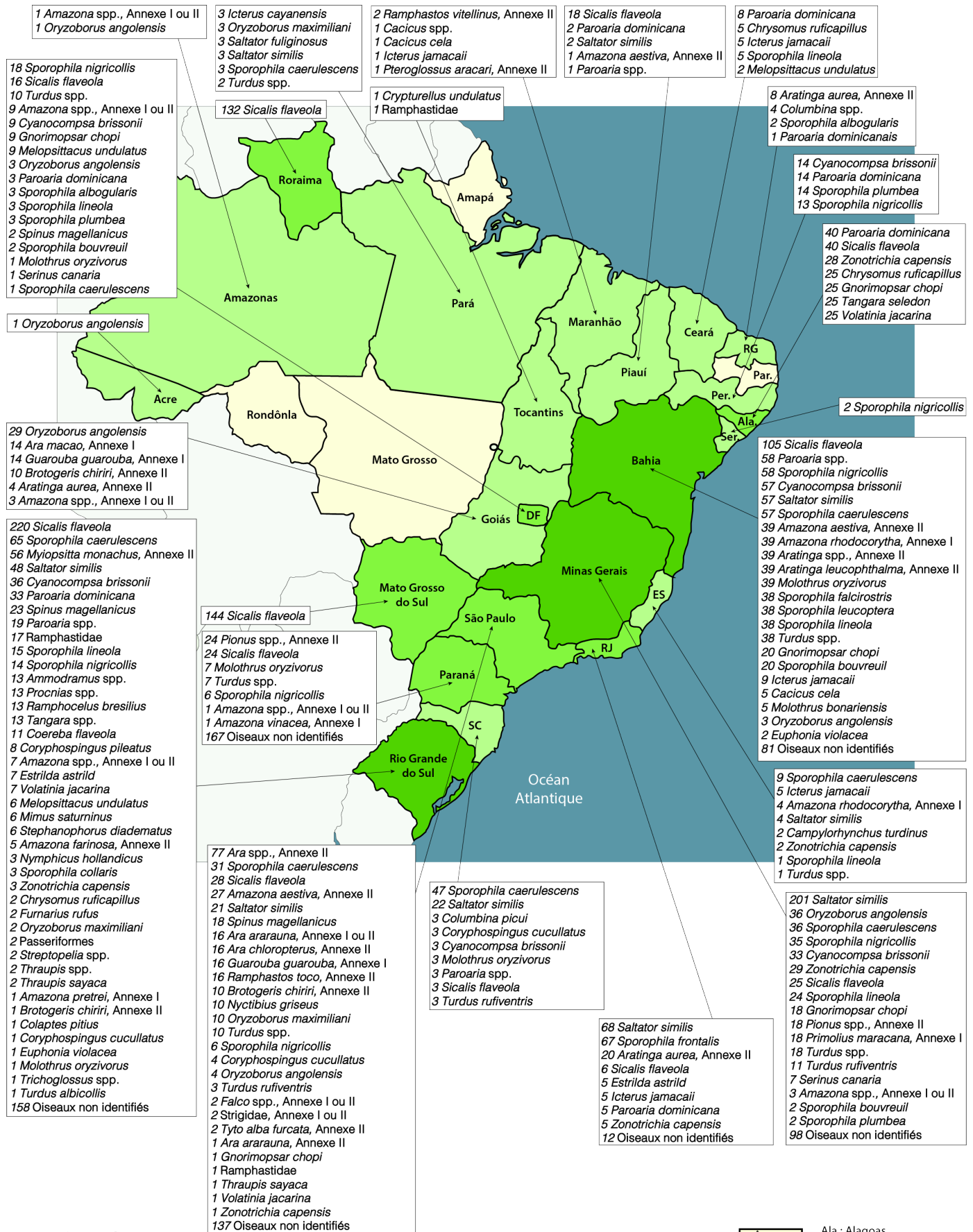
**Aéroport international José Martí de La Havane, Cuba**

Tentative avortée de contrebande du patrimoine naturel de Cuba. Saisie par des douanes de 277 oiseaux, des trogons de Cuba (*Priotelus temnurus*), cardinaux (genre *Cardinalis*), passerins nonpareils (*Passerina ciris*), passerins indigos (*Passerina cyaneae*), cicis petits-chanteurs (*Tiaris canorus*), cicis grands-chanteurs (*Tiaris olivaceus*), sporophiles négritos (*Melopyrrha nigra*) et des calopsittes élégantes (*Nymphicus hollandicus*).<sup>14</sup>



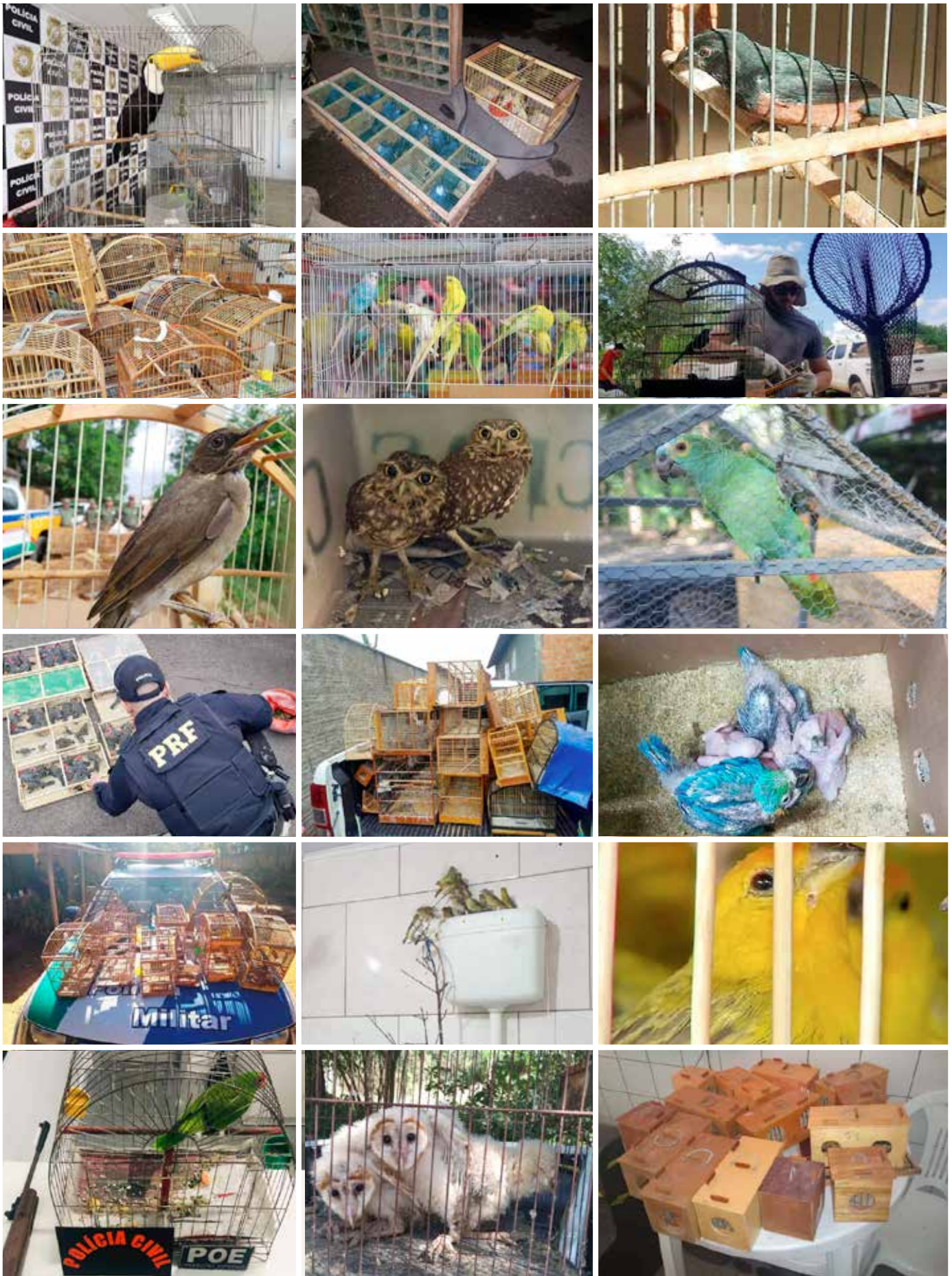
*Tiaris canorus*

# 4187 oiseaux saisis au Brésil entre 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019 d'après les sources officielles et les médias



ROBIN DES BOIS





© Diário Indústria & Comércio, G1, GMN, GM de Valinhos, O Rio Branco, O Vigilante online, Polícia Civil, Polícia Militar Ambiental, Polícia Ambiental, Polícia Federal, Prefeitura Do Natal, PRF, RPC, Secretaria de Segurança Pública (SPP-BA), SSP, TV Globo, TV Morena.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

14 avril 2019

### Sacramento, Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique

Condamnation de Richard Parker à 90 jours de prison et à des amendes cumulées de 75.000 US\$. Les rapaces étaient la cible favorite de ce tueur en série (cf. « A la Trace » n°20 p. 119). Il s'en sort bien. Pour chaque oiseau braconné, il risquait 5000 US\$, et à son tableau de chasse il en avait au bout du décompte plus de 130.<sup>15</sup>



1<sup>er</sup> mai 2019

### Chestertown et Comté de Talbot, Etat du Maryland, Etats-Unis d'Amérique

Appel à témoins pour retrouver les responsables de l'empoisonnement mortel de 7 pygargues à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*, Annexe II) et d'un grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*, Annexe II). Deux grands ducs d'Amérique ont été pris en charge à temps et sont dans un état stable. Des appâts contenant du carbofuran avaient été placés pour tuer des renards et des rats laveurs. Les oiseaux se sont ensuite empoisonnés en se nourrissant de leurs carcasses.

13 aigles avaient été empoisonnés de la même manière en 2016. Commercialisé sous la marque Furadan, le carbofuran est à base de carbamate. Son apparence est trompeuse. Il se présente sous forme granulaire. Il suffit qu'un oiseau en mange un seul grain pour mourir.<sup>16</sup>



12 juin 2019

### Albuquerque, Etat du Nouveau-Mexique, Etats-Unis d'Amérique

37 jours de prison pour Wayne Martin, coupable d'avoir tué des rouges-gorges, des colibris (Trochilidae, Annexe I ou II) et des oiseaux de proie en violation du Traité sur les oiseaux migrateurs. Il avait plaidé coupable en janvier 2017 et n'avait dès lors plus répondu aux convocations de la justice. La police a procédé à son arrestation 21 mois après.<sup>17</sup>



16 juin 2019

### Aéroport international John F. Kennedy, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique

Filière bigoudis (cf. « A la Trace » n°20 p. 43, n°21 p. 43). Arrestation de Francis Gurahoo au débarquement du vol en provenance de Georgetown, Guyana. Saisie de 34 oiseaux chanteurs. Le trafiquant comptait les vendre 3000 US\$ le spécimen. Les passereaux (famille Fringillidae) sont utilisés dans des concours de chant clandestins à New-York. Des sommes importantes sont engagées par les parieurs pour désigner les meilleurs chanteurs.<sup>18</sup>

## MEXIQUE

10 avril 2019

### San Juan del Rio, Etat de Durango, Mexique

L'homme a fait d'une chouette effraie (*Tyto alba*, Annexe II) une torche vivante. Le procureur de Durango a porté plainte. L'incendiaire risque 9 ans de prison.<sup>19</sup>

8 mai 2019

### Culiacán Rosales, Etat de Sinaloa, Mexique

Saisies sur les étals de vendeurs ambulants de 2 passerins variés (*Passerina versicolor*), de 4 passerins indigo (*Passerina cyanea*) et de 13 passerins nonpareil (*Passerina ciris*).<sup>20</sup>



7 juin 2019

### Monterrey, San Pedro Garza García, Guadalupe et Santiago, Etat de Nuevo Leon, Mexique

- Une amazone à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I) a été récupérée chez quelqu'un après une dénonciation.

- Une buse de Harris (*Parabuteo unicinctus*, Annexe II) blessée et un grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*, Annexe II) erraient sur la voie publique, sans doute des échappés du trafic.

- Un ara militaire (*Ara militaris*, Annexe I) était claustré dans le vestibule d'un hôtel.

- Cinq coatis (*Nasua narica*, Annexe III au Honduras) âgés de quelques jours étaient abandonnés au coin d'une rue. Ils ont été conduits au zoo de Guadalupe.

- Un crotale diamantin de l'Ouest (*Crotalus atrox*) de 50 cm de long a été capturé dans un lotissement. Il a été remis en liberté près d'Higuera.<sup>21</sup>



## PARAGUAY

8 juin 2019

### San Lorenzo, Département Central, Paraguay

Saisie sur un marché de 2 conures veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II), de 3 conures nanday (*Nandayus nenday*, Annexe II), d'une pions de Maximilien (*Pionus maximiliani*, Annexe II) et d'un ara de Coulon (*Primolius couloni*, Annexe I).<sup>22</sup>

## PEROU

**Début avril 2019**

**Chiclayo, Région de Lambayeque, Pérou**

Un ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II) et 2 amazones aourou (*Amazona amazonica*, Annexe II) tirés d'un mauvais pas par la police environnementale de la ville. « C'est des gens de notre famille qui nous les ont confiés ». Un alibi foireux pour des animaux qui étaient offerts à la vente. Chiclayo serait devenu un haut lieu du trafic d'oiseaux.<sup>23</sup>

## SALVADOR

**Début avril 2019**

**Département de Sonsonate, Salvador**

Raids sur les marchés et les gares routières. Saisie de 12 conures de Ridgway (*Aratinga strenua*, Annexe II), 6 perruches ondulées (*Melopsittacus undulatus*) et de 2 amazones (*Amazona spp.*, Annexe I ou II).<sup>24</sup>

## URUGUAY

**9 juin 2019**

**Uruguay**

Saisie dans une voiture à 3h du matin d'un lot de 350 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*) en partance pour l'Argentine et dont 72 étaient déjà morts.<sup>25</sup>

ASIE

## CHINE

**3 avril 2019**

**Poste-frontière de Shenzhen, Province du Guangdong, Hong Kong, Chine. Frontière avec la Chine continentale.**

Saisie dans une voiture de 7 kg de nids « d'hirondelles ». Arrestation de la conductrice. L'enquête a mené à la saisie de 79 kg et 19 kg de nids et d'un deuxième véhicule dans un bâtiment industriel et dans une résidence.



Valeur des 105 kg estimée à 3,5 millions de dollars (446.000 US\$ soit 4248 US\$/kg).<sup>26</sup>



*Aerodramus fuciphagus*

## GANG

**11 avril 2019**

**Région autonome du Guangxi et Provinces du Guangdong et de Fujian, Chine**

Saisie de 300 kg de nids « d'hirondelles ». Arrestation de 18 individus. Ils achetaient les nids en Indonésie ou en Malaisie. Selon les douanes de Shantou, ces gangs ont déjà importé environ 160 t de nids, estimés à 2 milliards de yuans (298 millions US\$ et 1860 US\$/kg). Sachant qu'un nid pèse entre 3 et 14 g, les 160 t correspondent au minimum à 11,4 millions de nids.<sup>27</sup>

**22 mai 2019**

**Poste-frontière de Gongbei, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Macao.**

Saisie dans 40 boîtes de 31 kg de nids « d'hirondelles ». Arrestation d'un chauffeur de bus.<sup>28</sup>



**17 juin 2019**

**District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie de 222 cadavres de martin-chasseurs de Smyrne (*Halcyon smyrnensis*). Présent de la Bulgarie à l'Asie du Sud, il s'établit au bord des rivières, dans les rizières, dans la jungle et sur les plages. Son alimentation est variée, des poissons, des grenouilles, des lézards, des rongeurs et des insectes.<sup>29</sup>



## INDE

**7 avril 2019**

**Calcutta, District de Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde**

La technique du rasoir à deux lames : ce dimanche à 7h15 première descente conjointe des agents fédéraux du WCCB et des gardes-forestiers de l'Etat sur le marché de Galiff Street, saisie d'environ 250 perruches (famille des Psittacidés) et arrestation de 6 vendeurs. A 12h30 nouveau raid, après que d'autres trafiquants se soient réinstallés. Nouvelle saisie d'environ 300 oiseaux et arrestation de 3 personnes. Au total 550 oiseaux dont des mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II), des coucous Koël (*Eudynamis scolopaceus*) et de nombreux oisillons de perruches. Ils avaient très peu de chances de survivre dans leurs cages de fil de fer surpeuplées. Neuf vendeurs âgés de 18 à 32 ans ont été stoppés dans leur fuite.<sup>30</sup>

**17 avril 2019**

**Dehli, Territoire de Dehli, Inde**

Partis de Bhatinda (Punjab) les 3 hommes avaient changé de bus à Ludhiana et arrivaient à 5h30 du matin à Dehli avec 155 perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II) entassées dans des cages en métal. Toutes étaient des oisillons de 10 jours. Alimuddin, Imran et Mohammad Kamar les avaient capturées dans les nids perchés sur les arbres des collines du Punjab. Ils venaient les livrer à un marchand d'oiseaux dans le quartier de Moolchand et à d'autres revendeurs près de la mosquée de Jama Masjid et à Shastri Park. Réputées pouvoir imiter quelques mots si on leur apprend jeunes, les perruches Alexandre valent de 4 à 5000 roupies (58 à 72 US\$) en ville, et jusqu'à 25.000 roupies (360 US\$) pour les belles parleuses. Mais une ONG locale avait eu vent du trafic. Ses membres ont transmis l'info à la police qui a arrêté les 3 trafiquants à leur descente du bus. Ils ont été placés en détention provisoire. Les 155 perruches ont rejoint le Jain Charity Birds Hospital – un hôpital dédié aux oiseaux géré par des adeptes du Jainisme.<sup>31</sup>

**22 avril 2019**

**Aéroport international Chhatrapati-Shivaji, District de Mumbai banlieue, Etat du Maharashtra, Inde**

100 kg de plumes de paons bleus (*Pavo cristatus*, Annexe III) dans 6 sacs transportés par 4 passagers à destination de Dubaï. C'est un record pour l'aéroport de Mumbai.<sup>32</sup>



**5 mai 2019**

**Ugayanur, District de Tiruppur, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Une patrouille de gardes forestiers est tombée sur R. Murugan, N. Subramani, N. Sakthivel, R. Praveen et V. Mohan Kumar en possession du cadavre d'un paon bleu (*Pavo cristatus*, Annexe III) et d'un fusil. Ils ont été inculpés. G. Manikandan et N. Saravanan ont pris la fuite.<sup>33</sup>



**26 mai 2019**

**Bhoohalli, District de Ramanagara, Etat du Karnataka, Inde**

Des habitants de son village l'ont dénoncé. Les gardes forestiers se sont invités chez Manjunatha Lingegowda et y ont découvert le paon et les 4 paonnes qu'il avait braconnés la veille au soir à l'intérieur et autour du sanctuaire de faune de Cauvery. Ils ont aussi saisi son fusil artisanal. Le fermier a été placé en détention provisoire. Son complice a pris la fuite.<sup>34</sup>



**Fin mai 2019**

**Guwahati, District de Kamrup Métropolitain, Etat d'Assam, Inde**

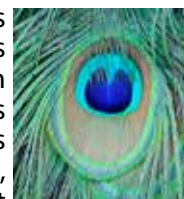
La Haute cour a condamné Dhanpati Das à planter et à entretenir 25 arbres pour avoir empoisonné 25 vautours indiens (*Gyps indicus*, Annexe II) avec un pesticide répandu sur une carcasse de chèvre. Les faits s'étaient déroulés 3 mois auparavant dans le village de Kamalpur. Dhanpati Das avait été arrêté et placé en détention provisoire pendant 28 jours puis libéré sous caution le 4 avril. Bibhab Talukdar de l'ONG Aaranyak a exprimé sa satisfaction devant le verdict : « Cette punition devrait avoir un impact positif sur la personne et la faire contribuer à la protection de la nature. »<sup>35</sup>



**12 juin 2019**

**Kalayarkoil, District de Sivaganga, et Velayuthampatti, District de Dindigul, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Les agents du Département des forêts contrôlaient les véhicules près de Sivaganga quand un homme circulant sur un deux-roues chargé d'un gros sac les a esquivés et s'est enfui. Partis à sa poursuite, les agents ont retrouvé l'engin et la cargaison abandonnés 11 km plus loin. Le sac contenait 6 paons (*Pavo cristatus*, Annexe III) pesant entre 3 et 5 kg chacun. Le conducteur, un homme de 26 ans, a été arrêté peu après à Velayuthampatti. Il avait l'intention de conserver les oiseaux dans du sel pour les consommer plus tard. Pour les chasser, il utilisait un fusil à plombs de fête foraine.<sup>36</sup>



**INDONESIE**

**4 avril 2019**

**Samasuru, Kabupaten des Moluques centrales, Province des Moluques, Île des Moluques, Indonésie**

Saisie de 6 cacatoès des Moluques (*Cacatua moluccensis*, Annexe I), d'un lori des dames (*Lorius domicella*, Annexe II), de 12 perruches à bec de sang (*Tanygnathus megalorynchos*, Annexe II), de 43 loris écarlates (*Eos rubra*, Annexe II), d'un cacatoès à huppe jaune (*Cacatua galerita*, Annexe II) et de 11 loriquets de Swainson (*Trichoglossus moluccanus*). Arrestation de Ronald Rumarisa. Les oiseaux étaient collectés par des villageois. Ils étaient envoyés à Ambon, à 90 km de Samasuru, en passant par les ports de Kamariang, de Waai et de Waipirit. Ils étaient ensuite convoyés sur l'île de Java par car-ferry.<sup>37</sup>

4 avril 2019

**Port de Bakauheni, Kabupaten de Lampung du Sud, Province de Lampung, Île de Sumatra, Indonésie**

Saisie dans 53 cages dans un bus en direction Jakarta de 1625 oiseaux, dont des martins à ventre blanc (*Acridotheres javanicus*), des prinias bifasciées (*Prinia familiaris*), des tisserins manyars (*Ploceus manyar*) et des bulbul goavier (*Pycnonotus goiavier*). Ils ont été remis en liberté.<sup>38</sup>

13 avril 2019

**Port de Belawan, Medan, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

Saisie à bord d'un remorqueur – l'embarcation fait la navette entre les îles et le continent en tractant des barges pleines de bois – de 4 cacatoès soufrés (*Cacatua sulphurea*, Annexe I), de 23 perruches tricolores (*Alisterus Amboinensis*, Annexe II) et d'un lori des Moluques (*Lorius lory*, Annexe II). Les oiseaux étaient cachés dans des fausses cloisons. Interpellation des 9 membres de l'équipage.<sup>39</sup>

18 avril 2019

**Nongsa, Kota de Batam, Province des îles Riau, Indonésie**

Saisie à bord d'un speed boat de 1370 oiseaux originaires de Malaisie, des shamas à croupion blanc (*Copsychus malabaricus*) et des



shamas dayal (*Copsychus saularis*).

Le pilote a profité de la pénombre pour s'enfuir à pied à travers la mangrove. Un autre bateau s'est enfui en pleine mer.<sup>40</sup>



*Copsychus malabaricus*

19 avril 2019

**Kota de Malang, Province de Java oriental, Île de Java, Indonésie**

Saisie d'un cacatoès soufré (*Cacatua sulphurea*, Annexe I) et d'un cacatoès des Moluques (*Cacatua moluccensis*, Annexe I). Une arrestation. Le trafiquant les vendait via les réseaux sociaux. Il s'appropriait à les livrer par train à Bandung dans des tuyaux en PVC.<sup>41</sup>



22 avril 2019

**Sukamaju, Kabupaten de Pangandaran, Province de Java occidental, Île de Java, Indonésie**

Remise volontaire par un jeune homme de 18 ans d'un milan sacré (*Haliastur indus*, Annexe II) qu'il détenait depuis un an et demi. L'initiative d'Irwan Nur Aziz a été saluée par le chef du district du BKSDA (Balai Konservasi Sumber Daya Alam).<sup>42</sup>

10 mai 2019

**Sungai Perak, Kabupaten de Indragiri Hilir, Province de Riau, Indonésie**

Saisie à bord du *Dita Exspres* sur la rivière Indragiri de 141 cacatoès (*Cacatuidae*, Annexe I ou II) répartis dans 22 caisses.<sup>43</sup>

12 mai 2019

**Port de Samarinda, Kota de Samarinda, Province du Kalimantan oriental, Île de Bornéo, Indonésie**

Saisie dans 36 cagettes de 59 mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II), de 420 passereaux (famille Sturnidae), de 7 shamas à croupion blanc (*Copsychus malabaricus*) et de 25 passereaux (genre *Aplonis*).

Ils allaient être emmenés à Parepare sur le *KM Prince Soya* et avaient pour destination finale Makassar (île des Célèbes), à 600 km au sud-est. Le propriétaire n'a pas été identifié. Les oiseaux seront relâchés dans la nature après une inspection vétérinaire.<sup>44</sup>



17 mai 2019

**Aéroport international de Kualanamu, Kabupaten de Deli Serdang, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

Saisie dans les bagages d'un ressortissant malaisien de 22 garrulaxes hoamy (*Garrulax canorus*, Annexe II) dans 6 petites boîtes. Ils vont être tués pour éviter tout risque de propagation de la grippe aviaire.<sup>45</sup>



*Garrulax canorus*

## MALAISIE

27 mai 2019

### Kuala Lumpur, Territoire fédéral de Kuala Lumpur, Malaisie

Condamnation de Leong Hon Poh à 16.000 ringgits (3820 US\$) d'amende pour détention et commercialisation de 243 tisserins baya (*Ploceus philippinus*) dans l'animalerie dont il a aujourd'hui arrêté l'exploitation.<sup>46</sup>



## PAKISTAN

Du 21 au 23 mai 2019

### Islamabad, Territoire fédéral d'Islamabad, Pakistan

Les oiseaux couvent, les braconniers déboulent. Saisies sur les marchés et dans une grande surface animalière de 585 oiseaux dont des tisserins baya (*Ploceus philippinus*), des capucins damier (*Lonchura punctulata*) et des moineaux domestiques (*Passer domesticus*). Un peu moins de 400 ont été immédiatement remis en liberté sous le contrôle de l'IWMB (Islamabad Wildlife Management Board).<sup>47</sup>



## THAÏLANDE

### EN FAMILLE

30 mai 2019

### Phrom Phiram, Province de Phitsanulok, Thaïlande

Saisies dans 2 maisons voisines de 14 oiseaux, des mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II), des étourneaux à cou noir (*Sturnus nigricollis*), des garrulaxes de Rippon (*Liocichla ripponi*) et des garrulaxes à joues blanches (*Garrulax chinensis*) et de 20 cages. Trois interpellations. Les suspects sont de la même famille. Le chef de clan est Ekachai. Depuis 2 ans il vendait via Facebook des oiseaux de toutes espèces dont des faucons pèlerins (*Falco peregrinus*, Annexe I).<sup>48</sup>



20 juin 2019

### District de Lat Krabang, Bangkok, Province de Bangkok, Thaïlande

Saisie au domicile de M. Aknarupol Piemsup, 38 ans, qui vend des oiseaux sur Facebook, de 6 bulbuls dont 3 bulbuls Orphée (*Pycnonotus jocosus*). A eux 6, leur valeur économique est proche de 3500 US\$.<sup>49</sup>

facebook



## VIETNAM

17 juin 2019

### Aéroport international de Noi Bai, Hanoï, Vietnam

Saisie de 300 loris écarlates (*Eos rubra*, Annexe II) vivants répartis dans 10 colis expédiés d'Indonésie avec transit en Malaisie. Le cours d'un spécimen au Vietnam est d'environ 200 US\$. Il est plus élevé encore en Chine. L'expéditeur est Pt Sinar Natama Trans Logistic et le destinataire est localisé dans le district de Hoàng Ma, agglomération d'Hanoï.<sup>50</sup>

## EUROPE

## ESPAGNE

Fin avril 2019

### Barcelone, Communauté autonome de Catalogne, Espagne

Saisie d'un héron cendré (*Ardea cinerea*) naturalisé.<sup>51</sup>

### OPERATION « FULGOR » (ECLAT)

Octobre 2018 à mai 2019

#### Espagne

La Guardia Civil et la SEPRONA (Servicio de Protección de la Naturaleza) font la chasse aux lignes électriques qui ne sont pas munies des isolateurs pour préserver l'électrocution des oiseaux. Entre le mois d'octobre 2018 et mai 2019, 33 dépouilles de grands-ducs d'Europe (*Bubo bubo*, Annexe II), 19 d'aigles dorés (*Aquila chrysaetos*, Annexe II), 17 de vautours fauves (*Gyps fulvus*, Annexe II) et 6 d'aigles ibériques (*Aquila adalberti*, Annexe I) ont été retrouvées par les guetteurs au pied des lignes. Dans un seul domaine agricole classé comme zone de protection spéciale à côté d'Albacete (Communauté autonome de Castille-La Manche), 44 oiseaux étaient électrocutés. 107 plaintes ont été déposées.<sup>52</sup> Oiseaux et électrocution, cf. « A la Trace » n°11 p. 76-77.



## Début mai 2019

### Villar de la Encina, Province de Cuenca, Communauté autonome de Castille-La Manche, Espagne

Condamnation d'un garde-chasse à un an, 7 mois et un jour de prison et à une amende de 268.000 € pour avoir capturé, tué et congelé un milan royal (*Milvus milvus*, Annexe II), 3 aigles royaux (*Aquila chrysaetos*, Annexe II), 6 autours des palombes (*Accipiter gentilis*, Annexe II), 8 milans noirs (*Milvus migrans*, Annexe II), 9 buses variables (*Buteo buteo*, Annexe II), un circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*, Annexe II), 9 hiboux grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II) et 6 grands corbeaux (*Corvus corax*). Selon le dossier d'instruction, les victimes étaient destinées à alimenter des furets. « La réserve de chasse était un véritable camp d'extermination où les oiseaux de proie d'espèces protégées étaient systématiquement tués ». Dans l'arsenal saisi chez le braconnier en série, il y avait 255 hameçons qu'il introduisait dans les appâts de viande et qui provoquaient des hémorragies mortelles des oiseaux.<sup>53</sup>



## Début juin 2019

### Valence, Communauté valencienne, Espagne

Saisie d'un ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II) et d'un grand éclectus (*Eclectus roratus*, Annexe II) dans le parc d'une propriété privée.<sup>54</sup>

## FRANCE

## 2 et 4 avril 2019

### Lille, Département du Nord, France

Saisie lors de 3 perquisitions de 21 verdiers d'Europe (*Chloris chloris*), de 18 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), de 12 linottes mélodieuses (*Linaria cannabina*), de 10 sizerins flamés (*Acanthis flammea*), de 20 tarins des aulnes (*Spinus spinus*), de 23 pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*), de 3 pinsons du nord (*Fringilla montifringilla*), de 4 moineaux domestiques (*Passer domesticus*) et de 46 pièges. Les oiseaux ont été relâchés dans la nature.

Les chardonnerets sont principalement capturés pour des concours de chants ou de beauté qui ont lieu en Belgique. L'oiseau sauvage est alors « blanchi » par une fausse bague tendant à prouver son statut de « produit » d'élevage. Pour le premier trimestre 2019, 186 oiseaux ont déjà été saisis dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais contre 442 pendant toute l'année 2018.<sup>55</sup>



## 2 mai 2019

### Avignon, Département du Vaucluse, France

Condamnation d'Isabelle H. et Joseph N. à 2 mois de prison et 3000 € et 2500 € d'amende pour la capture de 15 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et la vente de passereaux. « Les chardonnerets valent environ 300 € au marché noir » selon l'avocat de la Ligue de Protection des Oiseaux. Le sud de la France sous l'influence culturelle de l'Afrique du Nord, et le nord où les passereaux étaient utilisés dans les mines de charbon comme compagnons de galère et détecteurs de grisou, sont les principaux foyers du trafic.<sup>56</sup>



## 22 mai 2019

### Draguignan, Département du Var, France

Condamnation à une amende de 3000 € pour capture, élevage et trafic de chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*). En 2016, une perquisition avait débouché sur la saisie de 200 chardonnerets et de 100.000 € en espèces. Toute l'affaire était partie de quelques chardonnerets en cage repérés grâce à leur chant sur un balcon de Draguignan. Les fins limiers de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune sauvage) étaient remontés jusqu'au repaire de l'éleveur au noir près des gorges du Verdon. Cet expert, d'origine belge, s'adonnait à sa passion et à son commerce 24/24h. Les filets verticaux ou horizontaux posés dans ses jardins et capturant des passereaux attirés par des appelants en cage étaient reliés par des ficelles avec grelots à sa chambre à coucher. Le prix d'un chardonneret ténor peut atteindre 2500 €, celui d'un chardonneret croisé avec un canari 3000 €.<sup>57</sup>



## De décembre 2018 à mai 2019

### Département de l'Ariège, France

Saisies de 60 oiseaux protégés par la loi ; 13 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), 12 bouvreuils (genre *Pyrhula*), 11 verdiers d'Europe (*Chloris chloris*), 7 gros-becs casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), 6 pinsons du nord (*Fringilla montifringilla*), 4 tarins des aulnes (*Spinus spinus*), 3 serins cini (*Serinus serinus*), 2 pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*), 2 moineaux domestiques (*Passer domesticus*), 1 sittelle torchepot (*Sitta europaea*), 1 fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), 1 rouge-queue (genre *Phoenicurus*), 1 rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*) et 7 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II), et de pièges. Forte présomption de prélèvements dans la nature. L'ONCFS sonne l'alarme. Les effectifs de chardonnerets et de bouvreuils ont diminué de 40% et de 64 % entre 1989 et 2014.<sup>58</sup>



## ITALIE

### RECIDIVE

**Début avril 2019 et 3 mai 2019**

**Castello Inici, Castellammare del Golfo, Province de Trapani, Région de Sicile, Italie**

- Saisie sous des sacs de jute dans le coffre de la voiture de 20 oiseaux, dont des chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et un « mulet » (un croisement entre un canari -*Serinus canaria*- et un chardonneret) et de filets. Arrestation de Francesco Fiore et de A.E. Ils sont tous deux sans emploi et ont un casier judiciaire de petits délinquants. Les oiseaux ont été relâchés dans la nature.

- Saisie en flagrant délit: 9 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et d'équipements de piégeage. Condamnation de Francesco Fiore à 6 mois de prison et 600 € (683 US\$) d'amende. Un mois après son interpellation d'avril, les carabinieri l'avaient à nouveau surpris en train de déployer des filets interdits et d'engluer des chardonnerets servant d'appelants.<sup>59</sup>



**1<sup>er</sup> avril 2019**

**Serino, Province d'Avellino, Région de Campanie, Italie**

Saisie de 5 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), d'un piège et d'un filet. Arrestation d'un « ancien » du village se livrant au commerce grâce au bouche à oreille et à sa réputation. Il a été dénoncé. Il avait installé dans son jardin un filet piège et une cage à fermeture instantanée.<sup>60</sup>

**13 avril 2019**

**Naples, Région de Campanie, Italie**

Saisie au domicile d'un couple âgé de 56 et 59 ans de 36 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) enfermés dans une cage de 77 cm de long et 24 de haut. Les 2 braconniers sont accusés de capture, trafic faunique à des fins commerciales et de maltraitance envers les animaux.<sup>61</sup>

**18 avril 2019**

**Malvito, Province de Cosenza, Région de Calabre, Italie**

Saisie lors d'une perquisition de 4 merles noirs (*Turdus merula*), de 2 corneilles noires (*Corvus corone*) et de 3 geais des chênes (*Garrulus glandarius*). Une arrestation.<sup>62</sup>

**Fin avril 2019**

**Garfagnana, Province de Lucques, Région de Toscane, Italie**

Un autour des palombes (*Accipiter gentilis*, Annexe II) mort accroché à un grillage pour éloigner les corbeaux de son poulailler. Une interpellation. L'homme n'avait pas de permis de chasse. Saisie à son domicile de pièges et autres matériels de chasse.<sup>63</sup>

**Mai 2019**

**Catane, Province de Catane, Syracuse, Province de Syracuse, Enna, Province d'Enna, Messine, Province de Messine et Raguse, Province de Raguse, Région de Sicile, Italie**

Pendant la migration vers les régions du nord, le détroit de Messine est survolé par des bondrées apivores (*Pernis apivorus*, Annexe II), des busards des roseaux (*Circus aeruginosus*, Annexe II), des aigles bottés (*Hieraaetus pennatus*, Annexe II), des busards pâles (*Circus macrourus*, Annexe II), des milans noirs (*Milvus migrans*, Annexe II), des cigognes noires (*Ciconia nigra*, Annexe II). A cette occasion, les carabinieri et la SOARDA (Sezione Operativa Antibraconaggio e Reati in Danno degli Animali) ont renforcé les patrouilles et les contrôles sur les côtes de Sicile. Saisies d'un faucon pèlerin (*Falco peregrinus*, Annexe I), de chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), d'alouettes calandre (*Melanocorypha calandra*), de verdiers d'Europe (*Chloris chloris*), de serins cini (*Serinus serinus*), de fusils, de munitions et de filets. Sept interpellations. Saisie dans une opération parallèle d'une conure de Molina (*Pyrrhura molinae*, Annexe II) et de 6 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II).<sup>64</sup>



*Pernis apivorus*

### OPERATION ADORNO 2019

**Mai 2019**

**Reggio de Calabre et Bagnara, Province de Reggio de Calabre, Région de Calabre, Italie**

Les côtes calabraises font aussi l'objet d'une surveillance renforcée. Saisie de 120 oiseaux dont 3 faucons pèlerin (*Falco peregrinus*, Annexe I), des tarins des aulnes (*Spinus spinus*), des pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*), des pinsons du nord (*Fringilla montifringilla*), des gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), des chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), des tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*), des alouettes des champs (*Alauda arvensis*), des grives musiciennes (*Turdus philomelos*) et des pigeons ramier (*Columba palumbus*). La plupart ont été rapidement remis en liberté. Quatre interpellations. Saisie de 4 fusils.<sup>65</sup>



**Mai 2019**

**Monfalcone, Province de Gorizia, Région du Frioul-Vénétie julienne, Italie**

Un gang international plane sur les chardonnerets. Saisie dans une camionnette en provenance de Slovénie et immatriculée en Ukraine de 133 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et de 10.525 € en liquide. Deux ressortissants ukrainiens ont écopé d'une amende. Les oiseaux étaient transportés dans 3 cages en bois sous des bagages, des bâches et d'autres fourbis. Ils ont été relâchés dans la nature après examen par un vétérinaire de Trieste.<sup>66</sup>



**4 juin 2019**

**Palerme, Province de Palerme, Région de Sicile, Italie**

Les carabinieri maintiennent la pression sur le marché Ballarò et dans la rue. Saisie et remis en liberté de 18 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et de 2 serins cinis (*Serinus serinus*).<sup>67</sup>



## ROYAUME-UNI

**4 avril 2019**

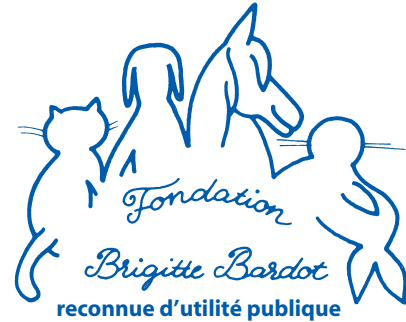
**Cheltenham, Comté de Gloucestershire, Angleterre, Royaume-Uni**

Condamnation de Matthew Reynolds à 6 mois d'assignation à résidence entre 19h et 7h et à 170 £ (220 US\$) d'amende et de frais de justice pour la vente d'un perroquet gris (*Psittacus erithacus*, Annexe I) en 2017. Il avait fourni avec retard à l'acheteur un certificat usurpé avec un numéro de bague et un âge différents de ceux qui avaient été oralement donnés au moment de la transaction (6 ans au lieu de 11).<sup>68</sup>

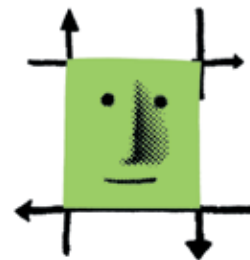


# A LA TRACE

Précédents numéros sur  
[www.robindesbois.org](http://www.robindesbois.org)



FONDATION  
**FRANZ  
WEBER**



ROBIN DES BOIS

# Pangolins

Les quatre espèces africaines de pangolins (*Manis gigantea*, *M. temminckii*, *M. tetradactyla*, *M. tricuspis*) et les quatre espèces asiatiques (*Manis crassicaudata*, *M. culionensis*, *M. javanica* et *M. pentadactyla*) sont inscrites à l'Annexe I de la CITES.

« A la Trace » n°25  
Cotation sur le marché noir  
d'après les sources documentaires

## Cotation du kg d'écailles

Continent	Pays	US\$/kg	Réf.
Asie	Inde	6269	17
	Singapour	3000	22
		3000	6*
	Indonésie	2782	95**
	Malaisie	3000 - 4830	102**

## Cotation d'un pangolin entier

Continent	Pays	US\$	Réf.
Asie	Vietnam	85-120	28

## Cotation d'un kg de viande de pangolin

Continent	Pays	US\$/kg	Réf.
Afrique	Cameroun	5,2	2
Asie	Indonésie	1113	95**

\* Cf. chapitre « Pangolins et éléphants »

\*\* Cf. chapitre « Multi-espèces »

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

Mi-juin 2019

**Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Cinq ans de prison pour 3 hommes âgés de 30 à 62 ans. Ils avaient transporté et détenu un pangolin dans un fût en plastique de 25 litres. Il en a été extrait et a immédiatement été remis dans la nature. Les trafiquants ont été remis en liberté sous caution de 3000 rands chacun (210 US\$).<sup>1</sup>

### CAMEROUN

Mi-mai 2019

**Yaoundé, Région du Centre, Cameroun**

Braconnage banalisé : un petit pangolin de 2,5 kg (de viande) se vend 8000 francs CFA, soit 13 US\$. La viande se consomme sur place, les écailles partent en Asie.<sup>2</sup>

Fin mai 2019

**Tonga, Région de l'Ouest, Cameroun**

Quatre arrestations, 2 femmes et 2 hommes. Saisie de 100 kg d'écailles. Les trafiquants s'alimentaient auprès des vendeurs de viande de brousse et des rabatteurs autour de Tonga et de Makenéné.<sup>3</sup>



### GANG/ RECIDIVE

Jun 2019

**Douala, Région du Littoral, Cameroun**

Saisie de 100 kg d'écailles. Les trafiquants d'écailles de pangolins sont-ils protégés par la loi camerounaise ? L'homme pris en flagrant délit fin juin 2019 est le même qui avait été pris en flagrant délit en août 2018. Il s'agissait alors de 700 kg. Il avait été remis en liberté peu de temps après son arrestation. Le corridor favori du réseau serait Bangui-Douala puis Douala-Lagos avant la contrebande par porte-conteneurs vers l'Asie (cf. « A la Trace » n°22 p. 50).<sup>4</sup>

### NIGERIA

#### OPERATION THUNDERBALL

Jun 2019

**Nigeria**

Saisie par les douanes de 500 kg d'écailles de pangolins à destination de l'Asie.<sup>5</sup>

### UGANDA

9 juin 2019

**Kampala, Région Centre, Ouganda**

Sauvetage de 5 pangolins par l'UWA (Uganda Wildlife Authority) et le NRCN (Natural Resource Conservation Network), 3 femelles et 2 mâles dans un sac à dos. Ils étaient encerclés par une courroie de tissu et dans l'impossibilité de se déplier. Un des mâles n'a pas survécu à la maltraitance.<sup>6</sup>



## ZIMBABWE

**19 avril et début mai 2019**

**Kariba, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe. Frontière avec la Zambie.**

Condamnation d'un jeune homme de 26 ans à 9 ans de prison ferme pour avoir chassé et capturé un pangolin avec des chiens dans une réserve de chasse.<sup>7</sup>

**19 mai 2019**

**Près du Parc National Matobo, Matabeleland méridional, Zimbabwe**

Perquisition chez Xolani Ndiweni. Un sac était accroché au plafond de son logis. Il contenait 404 écailles pour un poids total de 2 kg, soit 4,95 g par écaille et 5 griffes de pangolin. Entre autres croyances, la consommation d'écailles est censée guérir les maladies de peau, l'asthme et favoriser la lactation.<sup>8</sup>

### AMERIQUE

## CANADA

### OPERATION THUNDERBALL

**Juin 2019**

**Montréal, Province du Québec, Canada**

Saisie de 2 carcasses de pangolins dans un colis postal en provenance du Cameroun, une première au Canada.<sup>9</sup>

### ASIE

## CHINE

**20 avril 2019**

**Xian de Tengchong, Chine. Frontière avec le Myanmar.**

Tentative d'importation d'un pangolin à des fins commerciales et alimentaires par un Birman et un résident frontalier chinois.<sup>10</sup>



**6 mai 2019**

**Hong Kong, Chine**

Condamnation de Lin Jin-Bao (44 ans) à 20 mois de prison pour trafic de 48 kg d'écailles de pangolins, soit plus de 140 spécimens, en novembre 2018. Il avait rapporté les écailles de la République démocratique du Congo, avait fait escale en Ethiopie et avait l'intention de les emmener à Macao. La valeur de la cargaison était estimée à 24.100 US\$, soit 502 US\$/kg.

Entre début 2014 et fin 2018, 54 t d'écailles de pangolins auraient été saisies en Chine continentale en provenance de Hong Kong.<sup>11</sup>



**20 mai 2019**

**Aéroport international de Chengdu-Shuangliu, Province du Sichuan, Chine**

Saisie de 679,2 grammes d'écailles.<sup>12</sup>

**7 juin 2019**

**Aéroport international de Quanzhou Jinjiang, Province du Fujian, Chine**

Saisie de 117 g d'écailles dans le bagage d'un passager chinois en provenance du Togo via Hong Kong.<sup>13</sup>

**25 juin 2019**

**Aéroport international de Zhanjiang, Province du Guangdong, Chine**

23 écailles, 40 g en tout, soit 1,73 g par écaille, par-devant un passager chinois arrivant de Phnom Penh.<sup>14</sup>

## INDE

**5 mai 2019**

**District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Se faisant passer pour des acheteurs, les agents du Département des forêts ont tendu un piège à des trafiquants qui voulaient vendre 2 pangolins vivants, une mère et son petit âgé de quelques mois. Lors du rendez-vous fixé à un carrefour sur la route Goa – Mumbai, ils ont pu saisir les animaux, un 4X4 et un deux-roues, arrêter 3 suspects et à la suite de leurs aveux 5 complices, dont une femme. En bonne santé, les 2 petits mammifères ont été relâchés le lendemain dans un habitat adéquat.<sup>15</sup>

**5 juin 2019**

**Katraj, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde**

Ils avaient jeté un œil sur l'Internet pour se faire une idée des prix. Ils étaient gonflés à bloc. Ils voulaient vendre le pangolin au prix d'attaque de 5 millions de roupies (71.835 US\$). La police criminelle n'a pas laissé le temps à Ramchandra Dinkar Gaikwad et Suraj Dhanaji Phalke de trouver un acheteur. Elle les a arrêtés à leur arrivée en ville à bord de leur voiture. Le pangolin vivant était caché dans un sac à dos. Il a rejoint le parc zoologique Rajiv Gandhi.<sup>16</sup>

**18 juin 2019**

**Navghar, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Saisie de 5,5 kg d'écailles à bord d'un 4X4 dans lequel circulaient Sachin Dhole, Nilesh Unde et Satish Bahire. Les animaux auraient été braconnés dans les forêts le long de la Côte de Konkan. Le lot d'écailles est estimé à 2,4 millions de roupies (34.480 US\$).<sup>17</sup>

**20 juin 2019**

**Lokhra, District métropolitain de Kamrup, Etat de l'Assam, Inde**

Installés dans une chambre d'hôtel dans la banlieue sud de Guwahati, Micheal Palmar et Biri Hachi étaient en train de négocier la vente d'un pangolin vivant de 6,2 kg quand des agents du WCCB et du Département des forêts ont fait irruption. L'acheteur a pu prendre la fuite. Les 2 trafiquants s'étaient procurés l'animal à Naharlagun dans l'Etat de l'Arunachal Pradesh. Les filières passent ensuite par l'Etat du Nagaland puis les pangolins sont exportés vers la Chine.<sup>18</sup>

## INDONESIE

20 avril 2019

### **Aéroport international de Kualanamu, Kabupaten de Deli Serdang, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

Interpellation de 2 sujets chinois en partance pour Guangzhou. L'affaire est aux mains de la police. Le consulat de Chine à Medan a été sollicité.<sup>19</sup>

9 mai 2019

### **Mentawa Baru Hilir, Kabupaten de Kotawaringin oriental, Province de Kalimantan central, Île de Bornéo, Indonésie**

Saisie dans un domicile privé à l'intérieur d'un sac de riz de 13,25 kg d'écaillés en provenance du Kalimantan occidental.<sup>20</sup>

## PHILIPPINES

28 juin 2019

### **Tagaytay, Province de Cavite, Philippines**

Saisie dans un van de 10 pangolins vivants. Trois arrestations dont 2 marins pêcheurs.<sup>21</sup>

## SINGAPOUR

8 avril 2019

### **Port de Pasir Panjang, Singapour**

Perquisition d'un conteneur de 40 pieds supposé contenir des « graines de casse » en provenance du Nigeria et à destination du Vietnam. Les douanes y ont en fait découvert 474 sacs contenant 12,7 t d'écaillés correspondant à au moins 21.000 pangolins. Les douanes évaluent la cargaison à 51,6 millions de S\$ soit environ 38,1 millions d'US\$ et 3000 US\$/kg.<sup>22</sup>

Saisie d'écaillés à Singapour, cf. également chapitre suivant « Pangolins et éléphants ».

## VIETNAM

9 avril 2019

### **Parc National de Cuc Phuong, Province de Ninh Binh, Vietnam**

Accueil par Save Vietnam's Wildlife d'un pangolin couvert de plaies.<sup>23</sup>

18 avril 2019

### **Tan Tien, Province de Hung Yen, Vietnam**

39 pangolins juvéniles - poids moyen 3,49 kg – saisis dans un véhicule à la suite d'une course poursuite sur l'autoroute Hanoi-Hai Phong. Le chauffeur et les passagers ont pris la fuite.<sup>24</sup>

24 avril 2019

### **Hue, Province de Thua Thien Hue, Vietnam**

Pour se défendre, il dit avoir « accidentellement » capturé un pangolin dans une rue de la ville. Ça sent l'arnaque à plein nez. Le mammifère à écailles a été tiré de ce mauvais pas et rendu à la nature.<sup>25</sup>

23 mai 2019

### **Terminal portuaire de Cai Mep, Province de Ba Ria Vung Tau, Vietnam**

Saisie dans 151 sacs à l'intérieur de 2 conteneurs de 5,264 t d'écaillés de pangolins. Ils faisaient partie d'une cargaison de noix de cajou (cf. « A la Trace » n°6 p. 95, n°16 p. 71, n°21 p. 48). 63 autres sacs contenaient effectivement des noix. La cargaison arrivait du Nigeria à bord du *Maersk Cape Coast*. Elle avait été importée par Nam Ha Services Trading Company.<sup>26</sup>



© M. J. Napier/MarineTraffic



© Baria - Vung Tau

31 mai 2019

### **Poste-frontière de Nam Giang, Province de Quang Nam, Vietnam. Frontière avec le Laos.**

Quatre pangolins dont un mort et un jeune accroché à sa mère dans un camion en droite ligne du poste frontière de Giang Nam.<sup>27</sup>



© SVW

2 juin 2019

### **Hung Loi, Province de Nghe An, Vietnam**

Sept pangolins morts. Poids moyen : 3 kg. Ils avaient été achetés à des braconniers dans la province de Kon Tum au prix de 85 US\$ par spécimen. Les 2 suspects comptaient les revendre 120 US\$ à un intermédiaire de Nghe An.<sup>28</sup>

30 juin 2019

### **District de Huong Son, Province du Ha Tinh, Vietnam. Frontière avec le Laos.**

Saisie dans une voiture interceptée par une patrouille nocturne de 2 pangolins vivants cachés dans des sacs de vêtements sur la voie express 8A en droite ligne du poste frontière de Cau Treo.<sup>29</sup>

# Pangolins et Eléphants



## AFRIQUE

### CAMEROUN

12 avril 2019

**A 10 km de Meiganga, Région de l'Adamaoua, Cameroun**

Saisie dans un autocar reliant Bertoua à Ngaoundéré de 24 kg d'ivoire et de 12 kg d'écailles de pangolin dans la soute à bagages. Le trafiquant a dans un premier temps prétendu que les défenses d'éléphant étaient des cornes de vache.<sup>1</sup>

### COTE D'IVOIRE

31 mai 2019

**Abidjan, Côte d'Ivoire**

Condamnation de Tran Van Tu et de 5 complices responsables en janvier 2018 d'une tentative d'exportation de 469 kg d'ivoire et de 578 kg d'écailles de pangolin à destination de l'Asie à un an de prison et à une amende égale à 510 US\$ chacun. La valeur de la cargaison était de 800.000 US\$.<sup>2</sup>



### NAMIBIE

Dimanche 2 juin 2019

**Katima Mulilo, Sacona et Lubuta, Région du Zambezi, Namibie**

- Transport et offre à la vente de 11 défenses d'éléphants. Une arrestation.
- Transport et offre à la vente de 2 pangolins vivants. Deux arrestations, des adolescents de 15 et 17 ans. Une fille et un garçon. Des complices ont pris la fuite.
- Détention illégale de 5 tronçons de défenses. Arrestation d'un homme de nationalité zambienne. Fuite des complices.<sup>3</sup>

### ZAMBIE

Mi-avril 2019

**Chipata, Mambwe et Petauke, Province Orientale, Zambie**

Condamnations :

- 5 ans de prison avec travaux forcés pour Joseph Nkhoma. Détention illégale de 4 sections de défense (9 kg).
- 5 ans de prison avec travaux forcés pour Emerson Banda, Sanford Muhande et Gideon Chulu. Détention illégale d'une paire de défenses (10,5 kg).
- 5 ans de prison avec travaux forcés pour Zakeyo Zulu. Détention illégale d'écailles de pangolin.<sup>4</sup>



## ASIE

### CHINE

2019

**Lhassa, Région autonome du Tibet, Chine**

Dans les 4 premiers mois de l'année, les douanes de Lhassa ont saisi près de 10 kg d'écailles de pangolins et 6 ivoires travaillés (65 g au total), 425 kg de bois de santal et 14 kg de fritillaires (genre *Fritillaria*), un genre de plantes regroupant près de 150 espèces et dont certains bulbes sont utilisés en médecine traditionnelle.<sup>5</sup>

### SINGAPOUR

3 avril 2019

**Port de Pasir Panjang, Singapour**

Saisie de 12,9 t d'écailles réparties dans 230 sacs au milieu d'une cargaison de viande congelée dans un conteneur en provenance du Nigeria et à destination du Vietnam et de 177 kg d'ivoire brut et semi brut. La valeur des écailles est estimée à 38,7 millions d'US\$ soit 3000 US\$/kg. La valeur de l'ivoire est estimée à 88.500 US\$ soit 500 US\$/kg.<sup>6</sup>



# Primates

## AFRIQUE

### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Début mai 2019

**Kisangani, Province de la Tshopo, République démocratique du Congo**

Il vivait derrière des grillages dans un jardin privé de la ville connue pour être un entrepôt de viande de brousse et un marché d'animaux de compagnie. Le chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I) âgé de 3 ans environ était dans les mains d'une famille qui l'aurait acheté pour « lui éviter d'être mangé ».<sup>1</sup>



## AMERIQUE

### ARGENTINE

Fin avril 2019

**Département de General Obligado, Province de Santa Fe, Argentine**



Remise en liberté de 5 hurleurs noirs (*Alouatta caraya*, Annexe II) dans une forêt sèche incluse dans l'aire de répartition de l'espèce, disposant de ressources alimentaires et n'exposant pas les nouveaux arrivants à la concurrence ou à l'agressivité de singes déjà installés.

En Argentine, les 5 espèces de singes, hurleur brun (*Alouatta guariba*, Annexe II), hurleur noir (*Alouatta caraya*, Annexe II), singe de nuit d'Azara (*Aotus azarae*, Annexe II), sapajou noir (*Cebus nigritus*, synonyme de *Sapajus nigritus*, Annexe II) et sapajou à barbe (*Cebus libidinosus*, Annexe II) sont en état de vulnérabilité ou d'extinction.<sup>2</sup>

### BRESIL

17 avril 2019

**Joinville, Etat de Santa Catarina, Brésil**

Un hurleur noir (*Alouatta caraya*, Annexe II) est en cage chez les pompiers. Il leur a été remis par une femme anonyme qui prétendait l'avoir recueilli en mauvais état dans la forêt. Dans la cage, il y a des jouets et l'animal est familier. Il a été retenu en captivité pendant longtemps. Les pompiers n'arrivent pas à trouver un établissement qui pourrait s'en occuper. Le Centro de Triagem de Animais Silvestres (Cetas) de Florianópolis ne reçoit plus d'animaux depuis 3 mois. Il est surpeuplé.<sup>3</sup>

### COLOMBIE

Début avril 2019

**Bogotá, Département de Cundinamarca, Colombie**

Saisie au cours du déchargement d'un camion venant de Barranquilla d'un singe hurleur roux (*Alouatta seniculus*, Annexe II) juvénile présentant des signes de stress et des troubles du comportement.<sup>4</sup>



16 mai 2019

**Bogotá Département de Cundinamarca, Colombie**

Pertes de dents, blessures au visage et aux gencives. Pas bu, pas mangé depuis longtemps. Hébéte dans les branches d'un arbre. Signalé par un passant, pris en charge par l'Instituto de Protección y Bienestar Animal, le minuscule marmouset a été transféré du jardin public Palermo à une clinique vétérinaire. A Bogotá et autour, dans le seul mois d'avril, 954 animaux sauvages victimes du trafic ont été secourus.<sup>5</sup>

### MEXIQUE

Début avril 2019

**Tapachula, Etat de Chiapas, Mexique. Frontière avec le Guatemala.**

Interception d'une contrebandière en provenance du Guatemala. Elle était dans un bus de ligne avec plusieurs boîtes en bois à l'intérieur desquelles étaient ballotés les malheureux exilés, 9 sajours à gorge blanche (*Cebus capucinus*, Annexe II) et 5 paresseux, qui ont été conduits pour examen au zoo de Tuxtla Gutiérrez.<sup>6</sup>

## PEROU

**Début mai 2019**

**Mollendo, Département d'Arequipa, Pérou**

Sauvetage d'un atèle noir (*Ateles chamek*, Annexe II) amaigri et blessé. Interpellation du « maître » qui le laissait divaguer et subvenir à ses besoins sur les toits et dans les rues de la ville.<sup>7</sup>

ASIE

## CAMBODGE

**27 avril 2019**

**Forêt protégée des Cardamomes, Cambodge**

Extraction des mains d'un braconnier d'un petit macaque (*Macaca* spp., Annexe I ou II) femelle volé à sa mère. Après les soins d'urgence, elle a été conduite au refuge pour primates et rejoindra une cohorte de macaques orphelins du même âge dans l'espoir que plus tard elle sera elle aussi apte à rejoindre la forêt.<sup>8</sup>



## INDE

**10 avril 2019**

**Ramkuleshwar, District de Barwani, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Aujourd'hui, Durgesh Rana, président de district du parti All India Trinamool Congress, a perdu les nerfs et l'estime de ses concitoyens. Agacé par une bande de singes qui se prélassaient vers midi sur un mur en face de sa résidence, il est sorti furieux et a tiré sur eux avec un pistolet à air comprimé. L'un des primates est mort sur le coup. Un grand nombre d'habitants s'est ensuite massé devant chez lui pour protester contre cet acte indigne. Des gardes forestiers accompagnés de policiers sont venus calmer le jeu et embarquer Durgesh Rana.<sup>9</sup>

**21 avril 2019**

**Parc Sri Chamarajendra, Bangalore, District Urbain de Bangalore, Etat du Karnataka, Inde**

Sauvetage in extremis d'un loris grêle (*Loris tardigradus*, Annexe II) blessé et attaqué par des corbeaux. Deux employés du club de la presse situé dans le parc l'ont recueilli et alerté le Centre de sauvetage et de réhabilitation de la faune sauvage (WRRC). Selon un secouriste, l'animal portait des traces de liens et de brûlures. Le parc Sri Chamarajendra est en pleine ville et n'est pas l'habitat naturel des loris. Il semble avoir été victime de rituels de magie puis jeté là.<sup>10</sup>

## INDONESIE - LES ORANGS-OUTANS

**Les orangs-outans (*Pongo* spp.) sont inscrits en Annexe I.**

**11 avril 2019**

**Kabupaten de Berau, Province de Kalimantan oriental, Île de Bornéo, Indonésie**

Remise en liberté de 2 orangs outans après un stage de réapprentissage à la vie sauvage. Dès que les cages ont été ouvertes, les 2 individus n'ont pas demandé leur reste. Ils ont grimpé dans le premier arbre venu et ont ensuite parcouru à bonne hauteur la canopée.<sup>11</sup>

**12 avril 2019**

**Sei Serdang, Kabupaten de Langkat, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

30 kg. 15 ans environ. Enclavé dans un bosquet résiduel à l'intérieur d'une plantation de palmiers à huile, l'orang-outan a été exfiltré après une anesthésie et remis en liberté dans le Mont Leuser.<sup>12</sup>



**24 avril 2019**

**Pucuk Lembang, Kabupaten d'Aceh du Sud, Province d'Aceh, Île de Sumatra, Indonésie**

Cet orphelin âgé de 3 ans aurait été « trouvé » par un villageois. Depuis 15 jours, il vivait dans un carton au milieu de ses déjections. Lavé à grandes eaux par les équipes de l'OIC (Orangutan Information Center), il a été transféré au refuge de SOCP (Sumatran Orangutan Conservation Programme). Selon ses aptitudes à reconquérir ses instincts de survie, il pourrait être remis en totale liberté.<sup>13</sup>

**14 mai 2019**

**Alur Selalas, Kabupaten d'Aceh Tamiang, Province d'Aceh, Île de Sumatra, Indonésie**

Après anesthésie, la mère de 25 ans environ et 45 kg et son petit, un an environ, ont été évacués des vergers où ils s'étaient réfugiés.<sup>14</sup>



25 mai 2019

**Sei Litur Tasik, Kabupaten de Langkat, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

Malgré les extrêmes difficultés d'accès, elle a été localisée dans des parcelles agricoles. Agée de 25 ans environ et pesant 45 kg, elle a été immédiatement réintroduite dans le Mont Leuser.<sup>15</sup>

30 mai 2019

**Simpang Tiga, Kabupaten de Kayong du nord, Province de Kalimantan occidental, Île de Bornéo, Indonésie**

La mère et son petit étaient reclus dans une parcelle de jardins communautaires d'une dizaine d'hectares cernée par des routes, des cultures et des lotissements. Arrivés sur les lieux au petit matin, les sauveteurs ont réussi à les isoler, à les anesthésier et à les exfiltrer dans l'enclos de transit du parc national de Gunung Palung. Déjà au début du mois, un jeune orang-outan orphelin avait été exfiltré des mêmes lieux et dans les mêmes conditions. Tous les spécialistes locaux font le même constat. Les orangs outans sont expropriés de leurs domaines forestiers par les défrichages et les incendies volontaires des forêts. Ils partent ensuite à la recherche de ressources alimentaires et sont poussés par la faim à s'introduire dans les vergers cultivés et les plantations de palmiers à huile.<sup>16</sup>



13 juin 2019

**Cot Bayu, Kabupaten d'Aceh du Sud, Province d'Aceh et Mekar Makmur, Kabupaten de Langkat, Province de Sumatra du Nord, Île de Sumatra, Indonésie**

Une semaine après la rupture du ramadan, les équipes de HOCRU (Human-Orangutan Conflict Response Unit) ont procédé en douceur au retrait et au transfert de 2 orangs outans qui squattaient à leurs risques et périls des cultures privées, une femelle âgée d'environ 17 ans, 40 kg, et un mâle d'environ 25 ans, 50 kg.<sup>17</sup>

22 et 26 juin 2019

**Sumber Makmur, Kabupaten de Kapuas et Telok, Kabupaten de Katingan, Province de Kalimantan Central, Île de Bornéo, Indonésie**

Arrivée de 2 orphelins au centre de réintroduction de Nyaru Menteng. Le premier est âgé de 5 mois. Il avait été recueilli par un villageois alors qu'il était poursuivi par des chiens de chasse. Le 2<sup>ème</sup> est âgé d'un an et demi. Dans des circonstances inconnues, il avait été « adopté » depuis 3 mois par un particulier.<sup>18</sup>

26 juin 2019

**Parang Batang, Kabupaten de Seruyan, Province de Kalimantan Central, Île de Bornéo, Indonésie**

Sauvetage d'un orang-outan solitaire et en difficulté ; 6 ans, 9 kg. Il a été conduit au refuge de Pasir Panjang et mis en quarantaine.<sup>19</sup>



## INDONESIE - SAUF ORANGS-OUTANS

10 avril 2019

**Sampit, Kabupaten de Kotawaringin oriental, Province de Kalimantan central, Île de Bornéo, Indonésie**

Remise volontaire au poste local du BKSDA (Balai Konservasi Sumber Daya Alam) d'un loris lent (*Nycticebus coucang*, Annexe I) mâle. Il aurait été « recueilli » par la donatrice quelque temps auparavant. Les autorités ne sont pas avares de louanges envers ces initiatives. Elles espèrent qu'elles seront imitées par d'autres habitants du Kabupaten et qu'à terme, le « mascottisme » sera en déclin.<sup>20</sup>

21 avril 2019

**District de Cigugur, Kabupaten de Kuningan, Province de Java occidental, Île de Java, Indonésie**

Saisie dans un lotissement d'un loris lent (*Nycticebus coucang*, Annexe I) batailleur et mordeur. Capturé par les agents du BKSDA protégés par des gants et immédiatement mis en garde à vue dans une cage, il ne tardera pas



à être reconduit dans une forêt. Il a encore tous ses instincts sauvages et selon un porte-parole du BKSDA, il pourra être libéré dans la zone montagneuse de Ciremai (cf. « A la Trace » n°17 p. 49).<sup>21</sup>

23 avril 2019

**Kota de Palembang, Province de Sumatra du Sud, Île de Sumatra, Indonésie**

Saisie de 8 loris lents (*Nycticebus coucang*, Annexe I) et arrestation du trafiquant sur le marché aux animaux de la rue d'Illir.<sup>22</sup>



28 avril 2019

**Wedelan, Kabupaten de Jepara, Province de Java central, Île de Java, Indonésie**

Saisie dans un domicile privé d'un gibbon de Muller (*Hylobates muelleri*, Annexe I), endémique de l'île de Bornéo, d'un semnopithèque noir (*Trachypithecus auratus*, Annexe II) et de 2 macaques (*Macaca spp.*, Annexe I ou II). Arrestation de l'occupant des lieux, un chauffeur de camion âgé de 20 ans. Il vendait les singes via l'Internet.<sup>23</sup>



27 juin 2019

**Port de Dumai, Province de Riau, Île de Sumatra, Indonésie**

Sauvetage de 7 jeunes primates orphelins encore en cours d'allaitement et promis au trafic international. Les 3 orangs outans, les 2 macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, Annexe II), le siamang (*Symphalangus syndactylus*, Annexe I) et le binturong (*Arctictis binturong*, Annexe III en Inde) étaient cachés dans des boîtes en carton chez les 2 suspects dans un quartier du port avant embarquement sur un bateau à destination de la Malaisie continentale. La valeur économique des 7 singes est estimée à 1,42 million de roupies, soit 100.320 US\$.<sup>24</sup>

**THAILANDE**

15, 17 et 18 avril 2019

**Province de Trat, Thaïlande**

Sauvetage d'un macaque (*Macaca spp.*, Annexe I ou II) à demi paralysé par une balle de 9 mm logée dans la moelle épinière. Il a été conduit pour soins permanents au refuge pour oiseaux de Bang Phra, province de Chonburi.<sup>25</sup>



20 avril 2019

**Sous-district de Tha Mai Ruak, District de Tha Yang, Province de Phetchaburi, Thaïlande**

Acheté via l'Internet à l'âge de quelques semaines, le macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) aujourd'hui âgé d'un an était devenu la terreur du foyer à force de rouspéter et surtout de mordre. Remise volontaire à la WFFT (Wildlife Friends Foundation Thailand) qui espère lui redonner à terme sa dignité de singe.<sup>26</sup>



25 avril 2019

**Bangkok, Thaïlande**

Sauvetage dans la ville d'un loris lent du Bengale (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) adulte. Une de ses canines était coupée. La pratique des détenteurs de loris est généralement de couper les 4 canines pour éviter les morsures profondes et parfois mortelles. Cette précaution prise par les familles prive les loris adultes captifs d'être relâchés dans les forêts s'ils s'échappent ou sont abandonnés par leurs « propriétaires ».<sup>27</sup>



4 mai 2019

**Province de Phetchaburi, Thaïlande**

Sauvetage par WFFT d'un loris (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) souffrant de brûlures après un incendie de forêt.<sup>28</sup>

Mi-mai 2019

**Tha Mai Ruak, Province de Phetchaburi, Thaïlande**

Remise volontaire aux autorités d'un cercopithèque (*Presbytis siamensis*, Annexe II) âgé de 5 mois, acheté à un trafiquant via Facebook et tombé malade dans sa famille d'accueil à force de boire du lait de chèvre.<sup>29</sup>



**15 mai 2019**

**Parc National de Kaeng Krachan, Province de Phetchaburi, Thaïlande**

Arrestations de 5 braconniers – 2 mineurs de 16 ans, une femme de 50 ans et 2 hommes de 19 et 43 ans – transportant dans 5 sacs à engrais 27 morceaux de cercopithèques plus connus sous le nom de langurs (*Semnopithecus* spp., Annexe I).<sup>30</sup>

**20 mai 2019**

**Tha Mai Ruak, Province de Phetchaburi, Thaïlande**

- Un loris (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) venu de la forêt voisine et en quête de nourriture par ces temps secs et chauds s'électrocute en grim pant sur un pylône électrique.

- Un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) est renversé par une voiture dans les faubourgs de la ville. Le chauffeur prend la fuite. La victime est secourue par un piéton. Elle souffre d'une fracture du bras droit.

Les deux accidentés ont été spontanément amenés au centre de soin de la WFFT (Wildlife Friends Foundation Thailand). Le loris ne pourra pas être remis dans la forêt. Une de ses mains est définitivement atrophiée par le court-circuit.<sup>31</sup>

**Début juin 2019**

**Tha Mai Ruak, Province de Phetchaburi, Thaïlande**

Un jeune macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) victime d'une collision avec une voiture est resté isolé sur le bas-côté, victime d'une fracture de fémur. Sa mère qui l'accompagnait a pris la fuite. Il a été recueilli par des témoins et remis aux bons soins de la clinique de WFFT.<sup>32</sup>

**VIETNAM**

**4 avril 2019**

**District de Chau Doc, Province de An Giang et Quang Tri, Province de Quang Tri, Vietnam**

- Sauvetage d'un macaque rhésus (*Macaca mulatta*, Annexe II) estropié et enchaîné à l'entrée d'une maison. Il a été remis aux gardes forestiers.

- Sauvetage d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) enchaîné à un banc devant la pagode Di Lac. Il a été libéré dans la forêt la plus proche.<sup>33</sup>

**17 avril 2019**

**District de Huong Khe, Province du Ha Tinh, Vietnam**

Condamnation de Phan Van Hoi, Thai Dinh Quy et Thai Kim Hong à 12 et 15 mois de prison. Ils s'étaient filmés en train de tuer, de dépecer et de manger cru le cerveau d'un douc (*Pygathrix nemaus*, Annexe I). La vidéo était visible sur Facebook (cf. « A la Trace » n°23 p. 78). Trois complices ont été condamnés à 12 mois de prison avec sursis.<sup>34</sup>



**20 avril 2019**

**Hon Tau, Province de Quang Nam, Vietnam**

Remise volontaire d'un macaque à queue de cochon (*Macaca nemestrina*, Annexe II) détenu dans un restaurant en tant qu'attraction. Il a été libéré dans la forêt de Hon Tau.<sup>35</sup>

**13 mai 2019**

**Province de Dak Lak, Vietnam**

Echec d'une tentative de vente d'un macaque (*Macaca* spp., Annexe I ou II) devant une école primaire.<sup>36</sup>

**4 juin 2019**

**Phu My, Province de Ba Ria-Vung Tau, Vietnam**

Remise plus ou moins volontaire aux gardes forestiers d'un loris lent (*Nycticebus coucang*, Annexe I) qui avait été signalé par un informateur anonyme.<sup>37</sup>

**5 juin 2019**

**Ho Chi Minh Ville, Vietnam**

200 g. Le petit loris paresseux (*Nycticebus pygmaeus*, Annexe I) venait d'être abandonné par un individu masqué dans le jardin botanique de la ville. Une équipe de secouristes a réussi à le capturer sans dommage. Il a été remis entre bonnes mains.<sup>38</sup>

**15 juin 2019**

**Province de Quang Nam, Vietnam**

Trois macaques à queue de cochon (*Macaca nemestrina*, Annexe II) réputés attirer la chance et la prospérité dans les foyers et les commerces ont été extraits des cages et des filets d'Internet grâce à la médiation d'ENV.<sup>39</sup>

**25 juin 2019**

**Chau Khe, Province de Nghe An, Vietnam**

Condamnation de Vieng Van Thuy à 3 ans, de Vieng Van Sinh à 30 mois et de Lo Van Hau et Vi Van Hai à 4 mois de prison pour violation du code pénal relatif à la gestion des espèces animales menacées. Les 4 individus armés de fusils artisanaux, de cordes, de pièges avaient établi un bivouac dans le parc national Pu Mat et braconné 2 semnopithèques de Phayre (*Trachypithecus phayrei*, Annexe II) avant d'être surpris par une patrouille de rangers. Les 4 condamnés avaient été invités à participer à un atelier pédagogique sur l'utilité de la faune sauvage mais ils ont préféré une campagne de braconnage.<sup>40</sup>



# Guanacos et vigognes

AMERIQUE

## ARGENTINE

Début avril 2019

Département de Santa María,  
Province de Catamarca, Argentine

Le braconnage des vigognes et des guanacos continue. Un type qui exhibe triomphalement un guanaco (*Lama guanicoe*, Annexe II) mort suscite l'indignation bien au-delà de la province. La photo a été relayée sur les réseaux sociaux par l'association Patitas Calchaquies.<sup>1</sup>

facebook

7 avril 2019

Province de Chubut,  
Argentine

Saisie à l'arrière d'une berline de 3 guanacos (*Lama guanicoe*, Annexe II) dépecés, de couteaux et d'une carabine.<sup>2</sup>



14 avril 2019

Uspallata, Province de Mendoza, Argentine

Saisie à l'arrière d'un pick-up de 2 guanacos (*Lama guanicoe*, Annexe II) morts. La femelle était en gestation. Le conducteur et son passager étaient en possession d'une carabine Remington.<sup>3</sup>



Mi-juin 2019

Chaquiago, Province de Catamarca, Argentine

Saisie dans un camion de 60 kg viande de guanaco (*Lama guanicoe*, Annexe II), d'un Mauser calibre 7.65, d'une Winchester calibre 22 et de 27 cartouches. Deux arrestations. 47 et 63 ans.<sup>4</sup>

## PEROU

Mi-mai 2019

Province de Caylloma, Département d'Arequipa,  
Pérou

La vigogne (*Vicugna vicugna*, Annexe II) orpheline est âgée de 9 jours. Elle porte toujours son cordon ombilical. Elle a été remise par un agriculteur aux vétérinaires du Serfor qui lui ont donné le biberon et les autres soins nécessaires. Elle a ensuite été placée dans un zoo qui héberge déjà des alpagas, des lamas et une vigogne.<sup>5</sup>



# Félins

## «A la Trace» n°25 Cotation des parties de félins sur le marché noir d'après les sources documentaires

Tigres	p.60
Lions	p.63
Léopards	p.64
Guépards	p.67
Panthères nébuleuses	p.68
Chats-léopards	p.68
Jaguars	p.68
Ocelots	p.68
Margays	p.69
Chats des pampas	p.69
Pumas	p.69
Caracals	p.70
Lynx	p.70
Multi-félins	p.70

Continent	Pays	Animal/Partie	US\$	Réf.
Asie	Inde Etat du Madhya Pradesh	Vibrisses, crocs, griffes et pattes de tigre	140 - 280	8
	Inde Etat d'Assam	Peau et os de tigre	57.466	10
	Inde Etat d'Assam	Peau, dents et os de tigre	21.550	11
	Vietnam	100 g d'os de tigre	860	13
	Inde Etat du Telangana	Peau et 4 griffes de léopard	14.400	28
	Inde Etat d'Orisha	Peau de léopard	7160	37
	Inde Etat du Maharashtra		25.775	38
	Inde Etat du Maharashtra		5746 - 28.733	41
	Inde Etat d'Odisha		10.056	42
	Indonésie		Crâne de tigre de Sumatra	2250

\* Cf. chapitre «Félins et Elephants»

## TIGRES

Les tigres (*Panthera tigris*) sont en Annexe I de la CITES.

### AFRIQUE

#### TUNISIE

15 juin 2019

Poste-frontière de Ra's Ajdir, Gouvernorat de Médenine, Tunisie. Frontière avec la Libye.

Saisie dans la voiture d'un ressortissant libyen de 4 tigreux qu'il avait acheté au zoo de Friguia, à 70 km de Tunis, en bordure du golfe d'Hammamet. Le directeur du zoo a affirmé 2 jours plus tard qu'il s'agissait d'une transaction officielle avec un zoo libyen. Cependant, l'homme arrêté à la frontière avec les tigreux dans des cages à chat ne dispose d'aucun document officiel. En transit dans les locaux de la direction régionale de l'agriculture, les tigreux sont dans un état précaire. Un lieu d'accueil convenable est actuellement recherché.<sup>1</sup>



© Douane Tunisienne

### AMERIQUE

#### MEXIQUE

Fin juin 2019

Perote, Etat de Veracruz, Mexique

Saisie de plusieurs véhicules, de matériels de chantier et d'un tigreux qui a été placé dans une UMA (Unidades de Manejo para la Conservación de la Vida Silvestre).<sup>2</sup>



© Cortesía

## INDE

## GANG / RECIDIVE

7 avril 2019

## District de Lakhimpur Kheri, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde

Fariyad alias Lambu est enfin tombé. Il était recherché depuis 2015 par la force d'intervention spéciale de l'Uttar Pradesh, le Bureau fédéral de contrôle des crimes contre la faune (WCCB), Interpol et le Bureau central d'enquêtes du Népal (CIB) pour son implication dans 11 affaires – 6 en Inde et 5 au Népal - de braconnage et de trafic de peaux et d'os de tigres ou de léopards. Déjà condamné en 2014 puis libéré sous caution un an après, il avait disparu et relancé son business. Fariyad est considéré comme le « cerveau » d'un gang qui approvisionne les grossistes népalais en parties animales réexportées ensuite vers la Chine. C'est le CIB qui a passé l'information au Département des forêts de l'Uttar Pradesh : Fariyad et son associé Rizwan alias Bengali étaient en route pour le Népal. Une souricière a été installée au petit matin. Fariyad s'est fait prendre avec 5 os de tigre mais Rizwan a pu s'échapper. Les os n'étaient que des échantillons destinés à valider une transaction plus importante avec un certain Lama alias Master installé au Népal. Le nouveau parcours judiciaire de Fariyad ne fait que commencer. Après son inculpation en Inde, le Népal demande son extradition.<sup>3</sup>



© The Kathmandu Post

## EN FAMILLE

8, 11 et 20 avril, 8 mai 2019

## Forêt d'Ajalmari, villages de Madhya Gurguria et Bhasha Gurguria, District de South 24 Parganas, Etat du Bengale-Occidental, Inde

Les villages de Madhya Gurguria et Bhasha Gurguria sont à la périphérie du parc national des Sundarbans, site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial et récemment intégré à la Convention Ramsar.

- Au bout d'un mois de cavale Bimal Das et sa femme Anita ont été interpellés. Ils étaient accusés d'avoir provoqué la mort d'un tigre dans un piège qu'ils avaient posé avec 3 complices. Le cadavre du félin en décomposition avait été découvert le 8 avril. Le 11, Probodh Manna et Sadananda Halder étaient arrêtés à Madhya Gurguria et du matériel de braconnage – fil d'acier galvanisé, cutters, hache – saisi au domicile des époux Das.

- Le 20, l'arrestation d'Ashok Mondal à Bhasha Gurguria provoquait une émeute dans le village : près de 100 personnes – dont 70 femmes- ameutées par des sonneries de conques attaquaient les gardes forestiers à coups de faucilles, de haches et de barres de fer, blessant 8 fonctionnaires dont l'officier forestier divisionnaire.<sup>4</sup>



8 et 12 avril 2019

## Réserve de tigres de Ratapani, District de Raisen, Etat du Madhya Pradesh, Inde

Découverte du cadavre d'un tigre sans impact de balle ou blessure apparente mais dont les pattes et la queue ont été coupées et emportées. En un mois et demi, c'est le troisième félin à subir le même sort dans le Madhya Pradesh: un autre tigre et un léopard ont déjà été retrouvés avec les pattes et les vibrisses manquantes. La nouvelle a mis en rage les responsables de l'administration forestière qui ont suspendu de leurs fonctions plusieurs gardes forestiers. L'enquête a permis de mettre rapidement la main sur Ram Singh Vishwakarma en possession de la queue, mais celui-ci prétend qu'il n'est pour rien dans la mort du tigre. Son complice Lala Ram, chez qui un piège a été saisi, est en fuite avec les pattes. Il est considéré comme le principal suspect. Le commerce des pattes et des queues de félins est lié à la magie noire. Selon des croyances locales, la queue d'un tigre peut faire pleuvoir l'argent du ciel. Il n'y a aucune trace des vibrisses. Le Madhya Pradesh a perdu 11 tigres en seulement 4 mois.<sup>5</sup>

## RECIDIVE

13, 15, 16 et 18 avril 2019

## Réserve de tigres de Tadoba Andhari, District de Chandrapur, Etat du Maharashtra, Inde

Découverte ce samedi par une patrouille de gardes-forestiers du cadavre d'une femelle de 18 mois étranglée dans un piège à collet, à moins de 200 m d'une des entrées de la réserve et d'un poste de gardes. La mort du félin semble remonter à 2 ou 3 jours et le cadavre est intact. Deux jours plus tard Suresh Mitthu Kanake Kumre est arrêté et avoue avoir posé 2 pièges le 10 avril pour attraper des herbivores, être revenu le 11 et s'être enfui à la vue de la tigresse morte. Il ajoute qu'il n'était pas seul et donne le nom de ses complices. Le lendemain Ramesh Baburao Masram et Amol Uddhav Atram tombent à leur tour. Le 18 avril Vinayak Baburao Masram vient les rejoindre en détention provisoire. Lors des perquisitions les enquêteurs ont retrouvé des pièges à collet, des filets de pêche, une hache, des couteaux et divers outils utiles au braconnage. Ils ont également saisi 7 pattes de cerfs parfaitement dissimulées dans un bosquet de bambous.<sup>6</sup>

## EN FAMILLE

6 mai 2019

## Potlai, District de Seoni, Etat du Madhya Pradesh, Inde

L'arrestation de Hemchand Bhalavi n'a pas été de tout repos pour les gardes-forestiers. Informés de ce qu'il cherchait à vendre une peau de tigre, ils lui ont tendu un piège avec un faux acheteur. La transaction devait avoir lieu en soirée dans une ferme. A l'heure du rendez-vous, Bhalavi a été maîtrisé et la peau saisie mais son beau-frère a pu s'enfuir en hurlant que des voleurs les attaquaient. Un groupe de villageois menaçants a alors entouré les gardes-forestiers et endommagé leur véhicule. Lorsque des policiers sont intervenus en renfort, les villageois les ont accueillis en lançant des pierres. Au bout d'une heure de palabres, les fonctionnaires ont pu repartir avec leur prisonnier. Le beau-frère de Bhalavi est activement recherché.<sup>7</sup>

## TIGRES - SUITE

### GANG

7 mai 2019

**Ramtek, District de Nagpur et Chhindwara, District de Chhindwara, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Ramdas Bhangu Chavan, Tukurmal, Tarasingh Shivprasad Rathod et Bhikam Jitsingh Rathod ont été pris dans la souricière tendue au petit matin par les gardes-forestiers sur le parking du temple de Gad Mandir. Ils étaient en possession de vibrisses de tigre. Leur moto a été saisie. Suite à leurs interrogatoires, une fosse contenant les os du félin a été découverte à Chhindwara, puis les jours suivants 13 braconniers, intermédiaires et sorciers ont été arrêtés. Les peaux, les griffes et les pattes d'un deuxième tigre adulte, d'un tigreau et d'un léopard ont été saisies. La bande était spécialisée dans la fourniture de parties de félins à 2 sorciers qui prétendaient par leurs rituels éloigner le mauvais œil, ou apporter la santé et la prospérité. Les félins étaient le plus souvent tués par électrocution et parfois par empoisonnement, leurs vibrisses, crocs, griffes et pattes étaient coupés, leur peau arrachée et les restes enterrés en forêt. Chaque partie était achetée entre 10.000 et 20.000 roupies (140 à 280 US\$) par les sorciers.<sup>8</sup>



15 mai 2019

**Majhgawan, District de Satna, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Ranjan Kol, Rajesh Mawasi et Jwala Satnami ont réussi à prendre la poudre d'escampette vers minuit alors qu'ils étaient détenus dans une cellule de police et théoriquement gardés par 5 gardes-forestiers. Les 3 hommes avaient été arrêtés le 12 mai pour avoir électrocuté un tigre de 3 ans dans un piège posé à proximité d'un cours d'eau afin de braconner des herbivores destinés à régaler une noce.<sup>9</sup>



9 juin 2019

**Jonai, District de Dhemaji, Etat d'Assam, Inde. Frontière avec l'Etat d'Arunachal Pradesh.**

Taying Joshi, Taging Jomyong (53 ans) et Jobang Paro (51 ans) tentaient d'entrer en Assam à bord d'une Hyundai EON mais étaient attendus au point de contrôle par les limiers du WCCB. Ils transportaient une peau et des os de tigre estimés à 4 millions de roupies (57.466 US\$) qu'ils s'étaient procurés à Tuting dans l'Arunachal Pradesh.<sup>10</sup>

## EN FAMILLE

Mi-juin 2019

**Srirampur, District de Kokrajhar, Etat de l'Assam, Inde**

Prabhat Narzary, Ishaq Narzary, Bibalan Narzary, Dimbeshwar Roy et Binadeep Roy pensaient avoir la couverture idéale pour leur trafic : une ambulance du gouvernement d'Assam. Mais ils sont tombés dans le piège. Leurs acheteurs d'une peau, de dents et d'os d'un tigre étaient des agents forestiers. Ils étaient tombés d'accord sur 1,5 million de roupies (21.550 US\$). Les 5 trafiquants se méfiaient. Arrêtés sur le lieu du rendez-vous ils ne transportaient que des photos sur leurs téléphones portables. Mais ils ont révélé où ils cachaient les trophées, dans un village du district de Chirang. Le tigre était un des 20 spécimens à avoir une « double nationalité », indienne et bhoutanaise ; ils vivent de part et d'autre des montagnes qui délimitent la frontière dans l'aire de conservation transfrontalière de Manas. Il avait été braconné il y a environ un mois dans la partie indienne, plus facile d'accès pour les braconniers que le Bhoutan, où les tigres chassent jusqu'à 4000 m d'altitude.<sup>11</sup>

## RECIDIVE

18 juin 2019

**Nagpur, District de Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde**

Badlu Pansari Patleparwar alias « Mamru », Prakash Bisan Chouhan alias « Damoh Shiri » et Bhagru Rumalsingh Dhurve alias « Ujijar » ont plaidé coupables et tout reconnu. Ils ont braconné un tigre et d'autres animaux sauvages la seconde quinzaine d'avril 2013 dans le sanctuaire de faune de Melghat. Les 30 mai et 1<sup>er</sup> juin 2013 ils ont vendu leurs trophées à Sarju Bagdi et Naresh Lala (cf. « A la Trace » n° 2 p.41 et 3 p.43). Le trio a déjà été condamné à 6 ans de prison pour des faits similaires. Le premier magistrat judiciaire KS Totla les condamne cette-fois à 3 ans de prison, à des amendes de 10.000 à 25.000 roupies (143 à 359 US\$) et à 6 mois de prison supplémentaires si les amendes ne sont pas payées. « Mamru » aurait payé son amende et serait sorti de prison.<sup>12</sup>



## VIETNAM

10 avril 2019

**Province de Quang Ninh, Vietnam. Frontière avec la Chine.**

Saisie d'une peau et de 5,4 kg d'os par la police des frontières. Pham Van Hiep tentait de franchir la frontière avec la Chine. Bouillis, réduits à l'état de glu, les os sont vendus 860 US\$ par portion de 100g.<sup>13</sup>

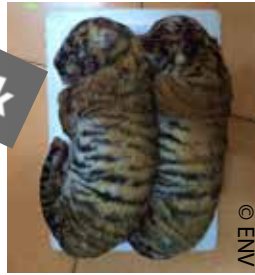


## TIGRES - SUITE

**23 avril 2019**  
**Bac Ninh, Province de Bac Ninh, Vietnam**

Arrestation d'un homme transportant 2 tigreaux. Il les offrait à la vente via Facebook.<sup>14</sup>

facebook



## EUROPE

### REPUBLIQUE TCHEQUE

**5 juin 2019**

**Ceska Lipa, Région de Liberec, République Tchèque**

Un taxidermiste, Miloš Hrozínek, un directeur de zoo par ailleurs membre d'une illustre famille de cirques, Ludvík Berousek et un homme d'affaires vietnamien, Xuan Vu Le, sont respectivement condamnés à 3 ans de prison ferme, 2 ans de prison avec sursis et 2 ans de prison ferme pour avoir tué en bande organisée un tigre et 20 autres animaux protégés par la loi et avoir frauduleusement exporté leurs parties en Asie (cf. « A la Trace » n°22 p. 69).<sup>15</sup>

## LIONS

**Les lions d'Afrique (*Panthera leo*) sont en Annexe II de la CITES, les lions d'Asie (*Panthera leo persica*) sont en Annexe I.**

## AFRIQUE

### KENYA

**4 mai 2019**

**Parc National de Chyulu Hills, Kenya**

Un lion se meurt dans la savane. Blessé ou empoisonné, pendant ou après une incursion dans un troupeau nomade, il a été signalé par des sentinelles de Lion Guardians. Après 6h de traque, les vétérinaires ont renoncé à le trouver.<sup>16</sup>

**18 mai 2019**

**Réserve Nationale du Maasai Mara, Comté de Narok, Kenya**

La bande était dans un îlot d'arbres. Ils étaient 8 et venaient de manger un phacochère. Quand les vétérinaires sont arrivés, ils ont tous pris la fuite, sauf la lionne blessée



à la patte arrière gauche jusqu'à l'os par une arme de jet. Elle est restée sur place. L'équipe a eu le sentiment qu'elle voulait de l'aide. Sa boiterie avait été signalée par une patrouille de rangers. Anesthésie, soins puis réveil. Pronostic favorable.<sup>17</sup>

**7 juin 2019**

**Olgulului, Comté de Kajiado, Kenya**

Une lionne âgée de 5 ans, membre d'une bande de 5 aurait tenté d'attaquer en plein jour une vache. Le gardien du troupeau, un Maasaï, a rétorqué avec une



arme de jet qui a at-

teint la lionne dans le museau. Au lieu de s'acharner sur elle, les éleveurs ont appelé à la rescousse les rangers de Big Life Foundation, de Lion Guardians et de la section locale du KWS (Kenya Wildlife Service). La lionne a été localisée, observée et suivie pendant une journée. Son état n'a pas nécessité d'anesthésie et d'opération. Si la vache avait été tuée, l'éleveur aurait reçu une indemnisation à la condition qu'aucune représaille n'ait été exercée sur le lion agresseur ou d'autres lions.<sup>18</sup>

**13 juin 2019**

**Près du Parc National de Tsavo East, Kenya**

Pris au piège, il était littéralement lié à un arbre et n'arrivait pas à s'en défaire. A bout d'efforts, il était au bord de l'épuisement et de la mort.



Anesthésie. Découpe des filins d'acier. Soins. Réveil. Pronostic favorable.<sup>19</sup>

## ASIE

### INDE

**2 avril 2019**

**Pachpachiya, District d'Amreli, Etat du Gujarat, Inde**

Pas de chance pour Vashram Dhapa: il pensait tranquillement écouler les 14 griffes (sur 18) qu'il avait arrachées à un cadavre de lion d'Asie (*Panthera leo persica*, Annexe I) le 14 février dernier dans le sanctuaire de faune de Mitiyala. Mais le département des Forêts a pris l'affaire très au sérieux. Dix équipes d'enquêteurs ont été mobilisées. Vashram Dhapa a été repéré quand il s'est mis à rechercher des clients. Une perquisition à son domicile a permis de retrouver les 14 griffes. Selon Nikunj Parmar, assistant de conservation des Forêts, Dhapa était connu pour venir collecter des produits forestiers dans le périmètre protégé. L'autopsie du lion a conclu à sa mort naturelle. Vashram Dhapa a été inculpé de braconnage conformément à la loi.<sup>20</sup>

## LIONS - SUITE

### GANG

8 mai 2019

#### Amreli, District d'Amreli, Etat du Gujarat, Inde

En attaquant le 16 février une équipe de policiers venus les arrêter pour possession d'armes illégales, 5 membres d'un gang ont précipité la chute des autres. Un inspecteur avait été grièvement blessé à l'estomac par un coup de couteau. C'en était trop. Basée dans le village de Shemardi (80 habitants) la bande faisait régner la terreur depuis 1996 par ses pillages et ses menaces sur les habitants. Elle était aussi spécialisée dans le braconnage des lions (*Panthera leo persica*, Annexe I) et dans leur exploitation dans des « shows » à destination des touristes. Appâtés avec des animaux malades, les lions pouvaient être observés et photographiés de près. La bande encaissait de 7.000 à 10.000 roupies (de 100 à 145 US\$) par « show ». Cette pratique illégale est soupçonnée d'avoir contribué à l'extension de la maladie de Carré qui a tué 23 lions en 2018. Au début de l'année, des griffes, d'autres parties de lions et 7 fusils artisanaux avaient été saisis dans le repaire du gang. Aujourd'hui le magistrat du district a prononcé contre 20 membres de la bande une ordonnance d'interdiction de paraître jusqu'au 28 février 2020 dans tout le district d'Amreli ainsi que dans une quinzaine de divisions administratives entourant le parc national de Gir, où vivent les derniers lions d'Asie. D'autres procédures sont en cours à leur rencontre.<sup>21</sup>

## EUROPE

### ALBANIE

7 mai 2019

#### Tirana, Région de Tirana, Albanie

Transfert aux Pays-Bas dans le Felida Big Cat Centre, après un transit dans le zoo de Tirana de 3 lions en très mauvais état. Ils étaient prisonniers dans un zoo privé à Fier distant d'une centaine de kilomètres de la capitale albanaise en compagnie d'un ours qui a été transféré dans un lieu d'accueil en Allemagne, d'un zèbre qui est mort pendant le transfert à Tirana, d'antilopes et de renards qui après soins et quarantaine ont été relâchés dans la nature. Le Felida Big Cat Centre est situé à Nijeberkoop au nord des Pays-Bas. Il héberge des tigres et des lions rescapés de très mauvais traitements dans des cirques, des zoos ou autres ménageries privées.<sup>22</sup>

## LEOPARDS

Les léopards (*Panthera pardus*) sont en Annexe I de la CITES.

## AFRIQUE

### GABON

Début avril 2019

#### Libreville, Province de l'Estuaire et Oyem, Province du Woleu-Ntem, Gabon

Un trafiquant en dénonce un autre. Arrestation dans un hôtel à Libreville d'un homme transportant une peau de léopard. Arrestation à Oyem de son complice transportant lui aussi une peau de léopard.<sup>23</sup>



### SENEGAL

16 avril 2019

#### Région de Kédougou, Sénégal

Arrestation de 3 nationaux par la police de Kédougou et par les gardes du parc national de Niokolo Koba. Ils transportaient 3 peaux de léopards fraîchement abattus et 3 peaux d'antilopes.<sup>24</sup>

## ASIE

### INDE

3 avril 2019

#### Village de Nal Fala, District de Dungarpur, Etat du Rajasthan, Inde

Un léopard mâle d'environ 5 ans s'était introduit la nuit dans le village. Vers 8h du matin 2 habitants se rendant à leur travail ont été attaqués et blessés par l'animal caché dans des buissons. Entendant leurs cris, une foule armée de piolets, de bêches et autres outils agricoles lui ont infligé des plaies mortelles. Alertés, les gardes forestiers sont venus chercher le cadavre et l'ont emmené à l'hôpital du district pour autopsie. Une enquête a été ouverte.<sup>25</sup>



**3, 14 et 18 avril 2019**

**Districts de Pune et de Satara, Etat du Maharashtra, Inde**

Le problème avec les plantations de canne à sucre, c'est que les femelles léopards y trouvent un milieu protecteur pour y installer leur tanière avec leurs petits. Au moment de la récolte, les ouvriers agricoles risquent alors de faire une dangereuse rencontre et les léopards risquent la mort. Ce 3 avril des ouvriers de la coopérative sucrière de Bhimashankar s'apprêtant à récolter près du village de Gawdewadi ont été effrayés à la vue d'une vipère de Russel et n'ont rien trouvé de mieux que de mettre le feu aux cannes pour la faire fuir. En revenant sur les lieux ils ont découvert 5 léopardeaux carbonisés – 3 femelles et 2 mâles d'à peine 15 jours. La tragédie a conduit le Département des forêts à organiser des réunions dans les villages afin d'inciter les paysans et les ouvriers agricoles à ne pas paniquer en cas de présence de léopard, à ne pas mettre le feu au champ et à les prévenir. Très bonne initiative : dès la semaine suivante ils étaient contactés par des villageois de Kale qui avaient trouvé deux léopardeaux dans les cannes à sucre, l'un mort de faim et l'autre en bonne forme. La petite femelle âgée d'environ 40 jours pour un poids de 2 kg a été placée dans une boîte en bordure de la plantation, surveillée par des pièges photographiques. Après de prudentes visites étalées sur 5 jours, sa mère est finalement venue la reprendre le 14 avril. Quatre jours plus tard, nouvelle alerte. Des ouvriers agricoles du village de Valti signalent avoir découvert tôt le matin 2 léopardeaux vivants au milieu des cannes à sucre. Les gardes-forestiers ordonnent l'évacuation du champ et posent un piège photo vers 10 h à proximité des petits. La mère est venue les chercher vers minuit.<sup>26</sup>

**5 avril 2019**

**District de Bahraich, Etat d'Uttar Pradesh, Inde**

Encore un léopard lynché par la foule après avoir été débusqué par des paysans travaillant dans un champ de cannes à sucre. Il était âgé de 3 ans. Les villageois arrivés à la rescousse l'ont roué de coups de bâtons. Prévenue, l'administration forestière a pu le capturer et l'emmener à l'hôpital mais il a succombé à ses blessures. Une enquête a été ouverte contre 2 personnes identifiées et les agents tentent de démasquer 50 à 100 bourreaux anonymes. Les villageois accusent le félin de plusieurs attaques depuis février, dont 3 mortelles.<sup>27</sup>

**GANG**

**15 avril 2019**

**Hyderabad, Districts de Hyderabad et Rangareddy, Etat du Telangana, Inde**

Beau coup de filet réalisé par l'équipe des opérations spéciales du commissariat de Malkajigri dans une chambre de l'hôtel Mayur. Basudev Masti (23 ans), Jagannath Sisa (19 ans), Bali Pangri (26 ans) et Nagothi Banu (24 ans) attendaient un acheteur pour la peau et 4 griffes d'un léopard mâle de 2 ans. Mais leur contact était un policier en civil. Ils s'étaient entendus avec lui sur le prix d'1 million de roupies (14.400 US\$) et avaient révélé



avoir braconné l'animal à l'aide d'un câble électrique 3 mois auparavant en forêt, près de Silpada dans l'Etat d'Odisha. Ils s'étaient même vantés d'appartenir à une équipe de 10 braconniers spécialisés dans les félins opérant dans les réserves forestières des Etats du Chhattisgarh, du Maharashtra, de l'Odisha, du Telangana et de l'Andhra Pradesh. Très professionnels, ils sont experts dans le pistage des tigres et des léopards et sont experts pour écorcher les peaux sans accroc et vendre le plus cher possible. Les 4 hommes ont avoué avoir déjà braconné plusieurs félins dont ils vendaient les peaux de 2 à 2,5 millions de roupies (de 28.845 à 36.000 US\$) pour les tigres et de 500.000 à 1 million de roupies (7200 à 14.400 US\$) pour les léopards.<sup>28</sup>

**15 avril 2019**

**Chichari, District de Muzaffarpur, Etat de Bihar, Inde**

Egaré dans le village, un léopard d'environ 4 ans aurait commencé à harceler les habitants. Neuf d'entre eux ont été blessés, la majorité légèrement mais 2 grièvement. Une foule a alors acculé la bête et l'a lapidée avant de la battre à mort. Selon l'administration forestière, le félin pourrait provenir du Népal, à près de 60 km de là.<sup>29</sup>

**17 avril 2019**

**Chalakaveedhi, District de Godavari-Est, Etat de l'Andhra Pradesh, Inde**

Saisie de la peau d'un léopard d'environ 7 ans chez Kadala Yerram Reddy, arrêté avec son complice Madi Manganna Dora. Les 2 hommes seraient les intermédiaires d'un troisième basé dans le village de Sudikonnda, dans le même district.<sup>30</sup>

**2 mai 2019**

**Manjakombai, District de Nilgiris, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Découverte d'une femelle d'environ 4 ans morte étranglée par un piège à collet dans une plantation de thé. Arrestation de T. Rajendran qui avait posé le piège. B. K. Kumaran, président de l'association Nilgiris Ecology and Animals Protection, rappelle avoir déjà demandé à l'administration des forêts de constituer une équipe d'intervention rapide pour parer au raz-de-marée des pièges.<sup>31</sup>



**10 mai 2019**

**Kyathanahalli, District de Mandya, Etat du Karnataka, Inde**

Le calvaire d'une femelle léopard d'environ 3 ans s'est terminé par sa mort dans le véhicule des gardes-forestiers qui l'emmenaient pour soins au zoo de Mysore. Le félin blessé et émacié s'était introduit le matin dans une maison et y avait été enfermé par les habitants qui avaient alerté l'administration des forêts. C'était la deuxième fois qu'elle était aperçue dans le village cette semaine. Un piège à collet enserrait son cou et la blessure était infectée. Elle était également blessée à la patte arrière gauche. L'animal aurait survécu près de 3 semaines avec le câble d'acier qui l'empêchait de se nourrir. C'est peut-être la fléchette anesthésiante utilisée pour la capturer qui l'a achevée.<sup>32</sup>

## LEOPARD - SUITE

**13 mai 2019**

### **Chowari, District de Chamba, Etat d'Himachal Pradesh, Inde**

C'est par hasard qu'une patrouille de policiers est tombée dans la soirée sur un homme transportant un sac. Il s'enfuit à leur approche. Il est rattrapé et son sac est fouillé. Il contient 2 peaux de léopards d'1,57 m et d'1,98 m de long.<sup>33</sup>

**16 mai 2019**

### **Hariharpur Maua, District de Bareilly, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde**

Encore un léopard mort sous les coups après avoir griffé un homme à proximité d'un village. Ce mâle de 2 ans et demi est décédé d'une fracture du crâne. Quatre hommes ont été identifiés. L'agent forestier divisionnaire Bharat Lal assure qu'ils seront arrêtés.<sup>34</sup>

**20 mai 2019**

### **Khed Shivapur, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde**

La police rurale de Pune a eu le nez creux en contrôlant au péage vers 10 h une berline Toyota Innova arrivant de Satara avec 3 hommes à bord. Les agents avaient aussi l'oreille fine : alors qu'ils examinaient les papiers du conducteur, ils ont entendu des petits cris. La fouille du véhicule a permis de découvrir 2 léopardeaux âgés d'1 mois à 2 mois et demi cachés dans des paniers. Munna Habib Sayyad, Irfaz Mehmood Shaikh et Ayaz Bakshulkhan Pathan sont restés muets. Ils ont été placés en détention provisoire. Les petits félins ont été confiés au centre de sauvetage de la faune à Katraj.<sup>35</sup>

**20 mai 2019**

### **District de Mandasaur, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Lynchage par une foule en furie d'un jeune mâle d'un an et demi pesant 45 kg, sous les yeux de policiers et d'agents du Département des forêts. Le léopard est accusé d'avoir attaqué une femme. Des villageois ont encerclé le félin. Le massacre a commencé, à coups de bâtons et de pierres. Le jeune léopard s'est défendu, griffant quatre personnes. Mais la partie était perdue d'avance : de plus en plus de villageois se sont amassés, rendant impossible l'intervention des autorités arrivées sur les lieux. Laissé pour mort, le félin est décédé dans le véhicule des gardes qui l'emmenait chez un vétérinaire.<sup>36</sup>



**27 mai 2019**

### **Kulei, District de Dhenkanal, Etat d'Orissa, Inde**

Une dévote venue faire des offrandes avait été choquée de voir le prêtre s'adonner à la sorcellerie sur une peau de léopard dans le temple de Taleswar Shiva. Elle s'en était ouverte à des habitants de son village qui ont prévenu le Département des forêts. Une équipe de gardes-forestiers est venue saisir la peau et arrêter le prêtre, Pritiranjana Lenka, ainsi que ses 2 assistants. Au cours de son interrogatoire, Pritiranjana Lenka a avoué s'être procuré la peau auprès d'un pharmacien du village de Kampur, Jayakrushna Rout, pour la somme de 500.000 roupies (7160 US\$). Selon lui la « puissance » de la peau du léopard lui permettait d'arranger des mariages pour des jeunes gens rejetés par les filles. L'enquête se poursuit pour identifier la filière de braconnage.<sup>37</sup>

**29 mai 2019**

### **Thane, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Rajesh Arora et Moses alias Moza Kapren Agimani ont été interceptés dans la zone industrielle de Wagle Estate avec une peau de léopard estimée à 1,8 million de roupies (25.775 US\$). Les policiers agissaient sur renseignement. Ils cherchent maintenant à identifier le fournisseur et l'acheteur.<sup>38</sup>

**1<sup>er</sup> juin 2019**

### **Zone forestière de Barwah, District de Khargone, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Découverte du cadavre d'un mâle de 2 ans et demi à proximité d'un point d'eau dans la forêt. Les gardes forestiers soupçonnent un empoisonnement volontaire mais n'excluent pas un coup de fusil. La dépouille est en état de décomposition avancée et les chiens pisteurs n'ont pas relevé d'empreintes.<sup>39</sup>

**6 juin 2019**

### **Morongial, District de Jorhat, Etat d'Assam, Inde**

Un mâle de 6 à 7 ans trouvé mort dans un fossé de la plantation de thé Parbat. Il lui manque plusieurs dents et griffes. L'animal semble avoir été empoisonné. Son cadavre a été emporté à l'hôpital vétérinaire du district pour autopsie. Il y a 3 réserves forestières et un sanctuaire de faune dans le district, entourés de nombreuses plantations de thé et de villages. Les incidents se sont multipliés ces dix dernières années. Des félins attaquent le bétail et sont exterminés en retour. Lorsqu'il est alerté, le Département des forêts installe des cages pour capturer les animaux à problèmes et les déplacer ailleurs. Mais ces transfuges risquent d'entrer en compétition avec d'autres léopards déjà installés sur le territoire.<sup>40</sup>



## LEOPARD - SUITE

### GANG

19 et 20 juin 2019

**Yeoor, District de Thane, et Roha, District de Raigad, Etat du Maharashtra, Inde**

Les trafiquants avaient rendez-vous dans les collines de Yeoor, au sein du parc national Sanjay Gandhi, pour vendre une peau de léopard adulte achetée 400.000 roupies (5746 US\$) dont ils espéraient tirer 2 millions de roupies (28.733 US\$). Les gardes forestiers avaient eu vent de la transaction et les attendaient à l'entrée du parc. Ils ont arrêté Bashir Mohammad Pathan, Javid Dawood Pathan, Kiran Raut et Madhukar Ramchandra Kank à leur arrivée dans un 4X4 et saisi la peau. Le « propriétaire » de la peau, Devji Hirve, et les 2 braconniers Madhukar Kirtane et Uttam Kirtane ont été arrêtés le lendemain.<sup>41</sup>

21 juin, 28 juin et 2 juillet 2019

**Barkote, District de Deogarh, Etat d'Odisha, Inde**

D'abord Sachikanta Nayak, Ramanisen Behera et Jagnadutta Behera ont été pris le 21 juin par la force d'action spéciale de la brigade criminelle. Les 3 trafiquants cherchaient à vendre une peau de 2,13 m de long pour 700.000 roupies (10.056 US\$). Leurs fournisseurs Kaliacharan Das, Bhagirathi Naik, Pitambar Khatei et Netrananda Kissan sont tombés le 28 juin. Ce 2 juillet leurs complices Rashmi Ranjan Mishra, gardien de prison, et Likul Kumar Sahu, sergent au 4<sup>ème</sup> Bataillon sont venus les rejoindre en détention provisoire.<sup>42</sup>



## NEPAL

27 mai 2019

**Bigu, District de Dolakha, Province n°3, Népal**

Les 3 contrebandiers avaient été dénoncés. Jagdish Khadka, Milan Gole et Bhim Bahadur Tamang convoiaient une peau de 2,43 m de long. Ils ont été arrêtés et transférés avec la saisie au bureau de l'aire de conservation de Gaurishankar en charge de l'enquête et des poursuites.<sup>43</sup>

### EN FAMILLE

26 juin 2019

**Katmandou, Province n°3, Népal**

Mishrung Chemjong et Prashant Das Chemjong ont été pris sur le fait par la police métropolitaine, dans une chambre de la Navadurga Guesthouse. Ils étaient en possession d'une peau et d'un crâne de léopard. Katmandou est une plaque tournante des trafiquants de faune sauvage.<sup>44</sup>

## VIETNAM

10 avril 2019

**Thanh Hoa, Province de Thanh Hoa, Vietnam**

Do Huu Cuong est aux arrêts le temps que l'enquête avance. Il vendait sur des comptes Facebook et Zalo des griffes et des dents de léopard, des crânes de sanglier (*Sus scrofa*) et des bois de cervidés (famille Cervidae).<sup>45</sup>

facebook

## GUEPARDS

**Les guépards (*Acinonyx jubatus*) sont en Annexe I de la CITES.**

### AFRIQUE

## SOMALIE

Mi-mai – début juin

**Hargeisa, Erigavo, Aynabo, Région autonome du Somaliland, Somalie**

- Nouvel arrivage au refuge du CCF (Cheetah Conservation Fund). Ils étaient 3. Ils ne sont plus que 2. Le plus faible n'a pas résisté au stress de la contrebande.

- Saisie par la CCF en relation avec les autorités locales de 10 guépardeaux. Le trafic vers les pays du Golfe est en augmentation. Les félins seraient capturés en Ethiopie, au nord du Kenya et en Somalie. L'existence d'élevages clandestins n'est pas exclue. Les voies de la contrebande sont multiples. La voie aérienne dans les bagages accompagnés précédée d'une anesthésie et le transport par camion dans des faux compartiments sont privilégiés. Selon le CCF, environ 300 guépardeaux seraient exportés clandestinement chaque année depuis la Somalie vers le Moyen-Orient. Toutefois, il n'est pas sûr que la péninsule arabique ou le Liban soient les seules destinations finales.<sup>46</sup>



## PANTHERES NEBULEUSES

Les panthères nébuleuses (*Neofelis nebulosa*) sont en Annexe I de la CITES.

ASIE

### MALAISIE

8 mai 2019

**Tampin, Etat de Negeri Sembilan, Malaisie**

Des photos circulant sur Facebook montrent 3 hommes exhibant fièrement une dépouille de panthère nébuleuse. Sur une des photos, 3 autres comparses sont visibles. Ils portent des uniformes de la JPAM, la Malaysian Civil Defence Force.<sup>47</sup>



## CHATS-LEOPARDS DU BENGALE

Les chats-léopards du Bengale (*Prionailurus bengalensis*) sont en Annexe II de la CITES, exceptées les populations du Bangladesh, d'Inde et de Thaïlande qui sont en Annexe I.

ASIE

### VIETNAM

9 mai 2019

**Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam**

Sauvetage devant la devanture d'un magasin de troc d'un chat-léopard du Bengale.<sup>48</sup>



10 mai 2019

**Parc National de Nui Chua, Province de Ninh Thuan, Vietnam**

Remise en liberté d'un chat-léopard du Bengale. Il aurait été acheté à un braconnier par un généreux défenseur des animaux qui a par la suite alerté ENV qui à son tour a sollicité l'aide des agents du parc.<sup>49</sup>

28 juin 2019

**Province de Thanh Hoa, Vietnam**

Libération d'un chat-léopard du Bengale grâce à une médiation d'ENV.<sup>50</sup>

## JAGUARS

Les jaguars (*Panthera onca*) sont en Annexe I.

AMERIQUE

### ARGENTINE

Mi-mai 2019

**Province de Salta, Argentine**

La peau de jaguar décorait les murs d'un restaurant. Elle a été saisie. Le braconnage remonte environ à un an. Il y aurait moins de 250 jaguars à l'état sauvage en Argentine.<sup>51</sup>



## OCELOTS

Les ocelots (*Leopardus pardalis*) sont inscrits en Annexe I de la CITES.

AMERIQUE

### BRESIL

29 mai 2019

**Xapuri, Etat d'Acre, Brésil**

Il est mort dans la rue. Les pompiers sont arrivés à son chevet. Il avait du sang qui coulait de sa bouche. Malgré tout, les voisins étaient apeurés. Ils croyaient qu'il dormait. Son histoire tragique restera sans doute à jamais inconnue.<sup>52</sup>



## EQUATEUR

18 juin 2019

**Pedro Vicente Maldonado, Province de Pichincha, Equateur**

Saisie dans une maison en mai 2018, la femelle ocelot a été transportée à pied dans une cage en bois soutenue par 4 porteurs au cœur d'un habitat approprié après avoir suivi pendant un an un stage de réapprentissage à la vie sauvage.<sup>53</sup>

## MARGAYS

Les margays (*Leopardus wiedii*) sont en Annexe I.

AMERIQUE

## GUATEMALA

Fin mai 2019

**Tactic, Département d'Alta Verapaz, Guatemala**

Saisie de peaux de félins dont une de margay et d'un sac de marijuana. Arrestation d'un jeune homme de 18 ans.<sup>54</sup>

## CHATS DES PAMPAS

Les chats des pampas (*Leopardus colocolo*) sont en Annexe II.

AMERIQUE

## PEROU

Début mai 2019

**District de Paimas, Département de Piura, Pérou**

Il ressemblait à un chat de gouttière ou à un chat de tous les jours mais à bien le regarder, c'était un chat des pampas. Il a été transféré de la maison suspecte où il était élevé depuis une huitaine de jours au zoo Cecilia Margarita de Piura en attendant mieux.<sup>55</sup>



## PUMAS

Les pumas (*Puma concolor*) sont inscrits en Annexe II de la CITES exceptée la sous-espèce *Puma concolor costaricensis* qui est inscrite en Annexe I.

AMERIQUE

## ARGENTINE

25 mai 2019

**Près de Campo Gallo, Province de Santiago del Estero, Argentine**

Les 2 braconniers transportaient à moto un puma criblé de balles et 5 grands tatous velus (*Chaetophractus villosus*) vivants. A l'approche du barrage routier, ils ont jeté le puma dans un fossé.<sup>56</sup>



## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

3 mai 2019

**Livingston, Etat du Montana, Etats-Unis d'Amérique**

Condamnation de 3 jeunes gens âgés de 19 à 20 ans à 3 ans de mise à l'épreuve et interdiction de pratiquer toute forme de chasse ou de pêche. Peterson, Juhnke et Simmons avaient tué par balles un puma dans la section nord du parc national de Yellowstone qui en abriterait entre 20 et 31.<sup>57</sup>



## MEXIQUE

17 avril 2019

**San Luis Potosí, Etat de San Luis Potosí, Mexique**

Le puma divaguait dans la cour de la résidence et dans les rues de la ville. Il a été anesthésié et placé dans une UMA. Mâle, environ un an et demi avec tous les attributs d'un animal sauvage, avec un beau pelage, ses dents complètes et ses griffes. S'il est confirmé qu'il est en pleine capacité d'autonomie, il sera relâché « dans un endroit éloigné des villes ». <sup>58</sup>

ASIE

## CHINE

2 avril 2019

**Xiamen, Province du Fujian, Chine**

Saisie de 9 dents de puma (195 g) dans un colis postal venant du Pérou. Elles étaient cachées dans 2 boîtes de thé.<sup>59</sup>



## CARACALS

### AFRIQUE

#### AFRIQUE DU SUD

**Mai et début juin 2019**

**Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Les caracals (*Caracal caracal*, Annexe II en Afrique) dans les montagnes du Noordhoek ont la vie dure. Ils feraient l'objet d'une chasse dirigée avec phares de voitures et seraient victimes de collisions routières, mais aussi de pièges à viande de brousse. C'est même arrivé à « Spitfire », un caracal bien connu des cavaliers qui randonnent dans la montagne. Heureusement, il a été sauvé à temps par les gardes. Ce n'est hélas pas le cas d'un autre caracal tombé dans un piège. Sa viande a été dédaignée par les braconniers, mais ils l'ont écorché pour faire commerce de sa peau et ont laissé sa dépouille sur place.<sup>60</sup>



## LYNX

### AMERIQUE

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

**RECIDIVE**

**15 mai 2019**

**Denver, Etat du Colorado, Etats-Unis**

Inculpation de Thad Bingham pour avoir capturé dans des pièges des lynx roux (*Lynx rufus*, Annexe II) et avoir vendu les pelisses sur le marché international en violation du Lacey Act. Entre 2012 et 2016, Bingham a expédié 51 peaux de lynx à des courtiers en fourrure en Grèce. Les profits ont avoisiné les 25.600 US\$. En 1990 et en 2014, il avait déjà été condamné pour braconnage et détention

illégale d'espèces protégées. Le Lacey Act interdit d'exporter, d'importer, de vendre, d'acheter ou d'acquérir des animaux capturés ou tués en violation des lois fédérales ou indiennes.<sup>61</sup>

## MULTI FELINS

### AFRIQUE

#### AFRIQUE DU SUD

**12 avril et 2 mai 2019**

**Ferme Pienika, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

Conditions déplorables dans un élevage de lions. Des lionceaux sont complètement apathiques et semblent souffrir de troubles neurologiques. Les adultes sont couverts de parasites. Les enclos sont surpeuplés (108 lions, 99 tigres et léopards, un caracal) et jonchés d'os à moitié décharnés. L'exploitant, Jan Steinman, est membre de la SAPA (South African Predator Association). Cette ONG qui regroupe 200 élevages de félins dispose d'un statut d'observateur à la CITES. Les « produits » de ces élevages servent de gibiers pour la chasse « sportive », pour le commerce légal ou clandestin d'os à destination de la Chine et du Vietnam. Il y a aujourd'hui 12.000 lions en captivité en Afrique du Sud. Selon l'ONG Conservation Action Trust, les lignes directrices de la SAPA admettent que de temps en temps les félins captifs soient soumis à la faim, à la peur ou à la soif comme dans les milieux naturels. Ce serait un moyen de préserver leurs instincts de survie et leurs défenses immunitaires. La NSPCA (National Council of Societies for the Prevention of Cruelty to Animals) a porté plainte.<sup>62</sup>



*Caracal caracal*

## Félins et éléphants



### AFRIQUE

#### CAMEROUN

**Fin mai 2019**

**Yaoundé, Région Centre, Cameroun**

Arrestation d'un garde responsable de la protection de la faune dans le secteur 12 de la zone tampon du parc national de Bouba Ndjida. Il était en possession d'une défense d'éléphant, d'une peau de léopard et de 5 crânes de lion.<sup>1</sup>

#### REPUBLIQUE DU CONGO

**13 mai 2019**

**Brazzaville, République du Congo**

Condamnations de Banda Armand Tonton et Wawa Justin, ressortissants de la République démocratique du Congo, à 2 ans de prison et une amende égale à 1700 US\$ pour détention et transport illégal de 260 baguettes en ivoire, d'une centaine de bracelets, colliers et bagues, d'une centaine de pendentifs, de 2 cubes d'ivoire et de 3 peaux de léopards.<sup>2</sup>



#### RECIDIVE

**21 et 23 juin 2019**

**Djambala, Département des Plateaux, République du Congo**

Arrestation de 5 trafiquants en possession de 4 défenses d'éléphants et d'une peau de léopard. L'un d'eux a déjà été arrêté pour braconnage d'éléphants dans le parc national d'Ogoué-Lékiti.<sup>3</sup>

### ASIE

#### INDONESIE

**19 avril 2019**

**Kota de Bukittinggi, Province de Sumatra Occidental, Île de Sumatra, Indonésie**

Interpellation d'un antiquaire qui vendait des crânes de tigres de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*, Annexe I) au prix de 2250 US\$ l'unité, des peaux de tigres, des ivoires travaillés et des crânes de tapirs (*Tapirus spp.*, Annexe I ou II).<sup>4</sup>

## Loups

Le loup (*Canis lupus*) est inscrit en Annexe II de la CITES sauf les populations du Bhoutan, du Népal et du Pakistan inscrites en Annexe I.

### AFRIQUE

#### ALGERIE

**14 juin 2019**

**Tafraoui, Wilaya d'Oran, Algérie**

Braconnage avec une meute de chiens sloughis de 3 chacals dorés d'Afrique (*Canis aureus*, Annexe III). Une dispute fait rage chez les généticiens. Klaus-Peter Koepfli de l'Institut de conservation de Front Royal en Virginie estime dans une expertise scientifique parue dans *Current Biology* en 2015 que le chacal doré d'Afrique est en fait un loup à part entière. Philippe Gaubert de l'université de Montpellier, France, estime quant à lui que le chacal doré africain est une sous-espèce du loup gris.<sup>1</sup>



### ASIE

#### BANGLADESH

**4 juin 2019**

**Upazila de Taltali, District de Barguna, Division de Barisal, Bangladesh**

Un loup des Indes mâle (*Canis lupus pallipes*, Annexe I) attaquait les troupeaux depuis quelques jours. Des villageois ont posé un piège et l'ont battu à mort. La terrible banalité des faits est trompeuse : c'est la première fois qu'un loup des Indes est observé au Bangladesh depuis l'éradication de l'espèce dans les années quarante. Deux spécialistes internationaux des canidés, le Dr Yadvendradev V. Jhala de l'Institut indien de la faune sauvage et le Dr Jan F. Kamler de l'université d'Oxford ont confirmé l'identification de l'espèce d'après les photos envoyées par Md Anwarul Islam, professeur de zoologie à l'université de Dhaka. Ce loup pourrait être le même que celui photographié en avril 2017 en Inde dans le parc national des Sundarbans.<sup>2</sup>



## CHINE

**Avril 2019**

**Hohhot, Province de Mongolie Intérieure, Chine**

Saisie de 205 peaux de loup dans un camion plein de charbon (cf. « A la Trace » n°23 p. 96). Le chauffeur, un mongol, reconnaît avoir touché l'équivalent de 300 US\$ pour importer les peaux en Chine.<sup>3</sup>

EUROPE

## RUSSIE

**10 juin 2019**

**République du Daghestan, District du Caucase du Nord, Russie**

Torture jusqu'à la mort d'un loup (*Canis lupus*, Annexe I ou II) accusé par des bergers d'avoir mangé pas moins de 200 moutons. Le raffinement et la longueur du supplice en disent long sur l'état mental de ces prétendus amoureux des moutons.<sup>4</sup>



## Ours

AMERIQUE

### CANADA

**8 avril 2019**

**Pentincton, Province de Colombie-Britannique, Canada**

Amende de 18.500 dollars canadiens (13.775 US\$) pour James Wiens, 51 ans, garde de chasse agréé. Il croyait être accompagné par 2 touristes des Etats-Unis d'Amérique dans la traque d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II) en ce jour de mai 2016. Pour faciliter la tâche, le trio dépose dans la forêt plusieurs appâts et fait cuire de la graisse pour chatouiller l'odorat des ours. Un ours s'est fait prendre au jeu et a été tué. Les clients de Wiens étaient des agents dédiés à la lutte contre le braconnage des Etats de Washington et de l'Idaho. La juge du tribunal a eu la dent dure à l'égard de Wiens. « Appâter un ours, c'est le transformer en canard en train de couver », « Ce n'était pas une partie de chasse, c'était un stand de tir ». Malgré ses déboires, Wiens continue à afficher sur l'internet ses 100% de réussite et réclame 4000 US\$ pour une partie de chasse de 6 jours et le plaisir de tuer des ours.<sup>1</sup>



**19 juin 2019**

**Inuvik, Territoires du Nord-Ouest, Canada**

Comparution d'un tueur d'ours polaire (*Ursus maritimus*, Annexe II) sur les rivages lointains de la Garry Island à la recherche de caribous et de bélugas aussi connus sous le nom de baleines blanches. Quand le zodiac a atterri sur une plage de cailloux, un ours blanc s'est dressé pour voir ce qu'il se passait. Avant de grimper sur une colline pour repérer des baleines blanches, Allen Merreck a demandé à Justin Elias de « faire gaffe à ce qu'il ne vienne pas me rôder autour ». A peine arrivé en haut de son poste d'observation, Allen a entendu 3 coups de feu, ou 2. Elias venait de tuer l'ours. Constatant que l'apparition de l'ours n'avait pas dissuadé les 2 chasseurs d'aborder l'île et de poursuivre leurs activités, la juge estime que la légitime défense ne peut pas être invoquée et que la proximité avec l'ours a été recherchée et délibérée.<sup>2</sup>



## OPERATION THUNDERBALL

Juin 2019

**Provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Saskatchewan Canada. Frontière avec les États-Unis d'Amérique**

Saisie de 16 os péniens, de testicules et de pattes d'ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II).<sup>3</sup>

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

### EN FAMILLE

10 avril 2019

**Denver, Etat du Colorado, États-Unis d'Amérique**

Interdiction de chasse et de pêche pour Dan Roe, 58 ans et son fils Alex Roe, 28 ans, pendant 20 ans et 15 ans. En septembre 2016, les Roe avaient tué un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II) dans l'enceinte de la décharge du comté de Pitkin, hors de la réserve de chasse. Ils avaient écorché l'animal sur place et l'avaient décapité puis ils avaient recouvert le cadavre de déchets espérant ainsi que leur délit resterait à jamais caché. Le fils Roe exploitait au moins jusqu'en 2018 un business de taxidermie dans l'Indiana et avec son père il dispensait des cours aux tireurs et aux archers pour leur apprendre « à chasser dans les règles de l'art ».<sup>4</sup>



© AspenTimes

### EN FAMILLE

16 avril 2019

**Dayton, Etat du Nevada, États-Unis d'Amérique**

Condamnations de Elisio Rubio Senior, de Elisio Rubio Junior et de Daniel Rubio à 5000 US\$ d'amende chacun pour avoir tendu une embuscade à un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II) dans les montagnes Pinenut près de Dayton. En février 2017, ils avaient cerné sa tanière sous 3 angles différents et l'avaient criblé de balles. Après avoir recueilli pendant un an des témoignages accablants, les enquêteurs du Département faune sauvage du Nevada ont réussi à localiser l'endroit exact du crime notamment en collectant des cartouches vides et de nombreuses empreintes digitales. Les trois hommes savaient que l'ours était en hibernation, connaissaient avec précision la localisation de sa tanière et ont procédé de sang froid à son exécution sans détenir le moindre permis de chasse. Des téléphones mobiles, 4 armes à feu, de la viande d'ours et de cerfs font partie des pièces à conviction. Les 3 hommes ne seront plus jamais autorisés à posséder une arme à feu.<sup>5</sup>



## ASIE

### CHINE

Mai 2019

**Aéroport international de Sunan Shuofang, Wuxi, Province du Jiangsu, Chine**

Saisie d'une dent d'ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*, Annexe I), 23 g, par devers un passager débarquant de Singapour.<sup>6</sup>

### INDE

9 mai 2019

**Dras, District de Kargil, Division du Ladakh, Etat du Jammu-et-Cachemire, Inde**



Publiée sur Twitter, la vidéo ne dure que 8 secondes mais a choqué le public. On y voit un ours brun de l'Himalaya (*Ursus arctos isabellinus*, Annexe II) tenter de fuir sur une falaise à pic un groupe d'hommes qui le lapident, perdre l'équilibre et s'écraser plusieurs dizaines de mètres plus bas dans une rivière sous les acclamations. Suite au tollé provoqué sur l'Internet les autorités ont lancé une enquête pour retrouver les tueurs.<sup>7</sup>

5 juin 2019

**Sogathoray, District de Nilgiris, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Des habitants ont découvert une ourse lippue de l'Inde (*Melursus ursinus*, Annexe I) agonisant près du village. Les gardes forestiers ont fait appel à des vétérinaires mais elle n'a pas survécu. Elle aurait été empoisonnée.<sup>8</sup>



### INDONESIE



© Serambinews.Com/Rizwan

13 avril 2019

**Kabupaten d'Aceh occidental, Province d'Aceh, île de Sumatra, Indonésie**

Cinq interpellations. Les suspects se livraient au commerce d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I). Leurs fournisseurs qui braconnent dans le sous-district de Johan Pahlawan sont à leur tour recherchés.<sup>9</sup>

Mai 2019

**Aéroport international Sultan Syarif Qasim II, Kota de Pekanbaru, Province de Riau, île de Sumatra, Indonésie**

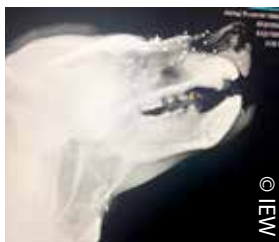
Saisie de 172 dents arrachées sur les dépouilles de 43 ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I). Elles étaient emballées 4 par 4 dans des sachets en plastique à l'intérieur d'un carton supposé contenir de l'alimentaire et pris en charge depuis Pekanbaru à destination de Jakarta par une compagnie de messagerie. L'identification des dents a été réalisée grâce au laboratoire de Bogor. « Il est clair qu'il s'agit d'un meurtre de masse » dit-on au siège du BKSDA de la province.<sup>10</sup>

## IRAN

2 mai 2019

### Département de Dalahu, Province de Kermanschah, Iran

L'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II) adulte a été retrouvé gisant au milieu de la route. Les témoins ont pensé qu'il s'agissait d'une collision mais des radiographies post mortem ont repéré plusieurs balles dans la tête et le corps de la victime.<sup>11</sup>



## MALAISIE

6 juin 2019

### Desa Pandan, Kuala Lumpur, Malaisie



Malgré le grand nombre d'animaux sauvages captifs à Kuala Lumpur, des gibbons et des loris notamment, il est encore rare de voir dans les appartements un ourson malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) entre-ouvrir la fenêtre, regarder attentivement l'extérieur, voire chercher à s'échapper de son guépier. Une équipe du Perhilitan est vite arrivée sur place pour prendre possession de l'ourson et questionner sa détentriche qui dit sans plus de détails qu'elle l'a accueilli après l'avoir trouvé blessé et abandonné. « Derrière chaque ourson converti en animal de compagnie, il y a une mère qui, dans les forêts, a été assassinée » rappelle le Dr. Wong Siew Te, grand connaisseur du dossier.<sup>12</sup>

## THAÏLANDE



12 mai 2019

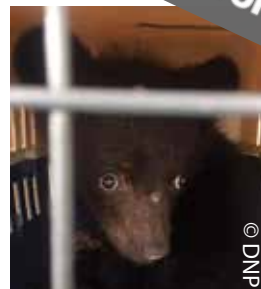
### Parc National de Thap Lan, Province de Prachinburi, Thaïlande

Repéré par une caméra dans le parc, le suspect a été pisté et rattrapé par des gardes. Il a prétendu n'être qu'un ramasseur de bois mais dans son sac à dos il y avait un ourson malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) âgé de 3 à 6 mois, mort et prêt à être mangé.<sup>13</sup>

17 mai 2019

### District de Nong Don, Province de Saraburi, Thaïlande

Commerce sur l'Internet. Perquisition chez Sukchai Chantawong. Saisie d'un ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*, Annexe I) et d'un épervier shikra (*Accipiter badius*, Annexe II). Pour un ourson, le prix de vente était de 785 US\$. Enquête en cours pour trouver les piègeurs et les transporteurs.<sup>14</sup>



facebook

## VIETNAM

30 mai 2019

### Province de Nghe An, Vietnam

Les 3 ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) végétaient dans des cages. Ils subissaient régulièrement une ponction de leur bile. Ils sont maintenant dans le refuge de Ninh Binh géré par Four Paws. Le transfert n'a pas été de tout repos. Les gens du village étaient hostiles. Il a fallu l'intervention de la police des forêts pour libérer la voiture des médiateurs de l'ONG ENV. Les manifestants l'avaient immobilisée tout en menaçant d'y mettre le feu.<sup>15</sup>

18 juin 2019

### Dong Ha, Province de Quang Tri, Vietnam

Condamnation à 15 mois de prison de Nguyen Duc Thinh (cf. « A la Trace » n°22 p. 73) pour avoir offert à la vente sur l'Internet 8 griffes d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I).<sup>16</sup>



19 juin 2019

### Province de Lang Son, Vietnam

Remise volontaire d'un ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*, A. I) adulte qui faisait partie de la filière élevage et extraction de bile. Il est maintenant dans un des trois refuges que l'ONG ENV qualifie de « 5 étoiles ».<sup>17</sup>

## EUROPE

## KOSOVO

7 mai 2019 - Kosovo

Selon l'ONG Four Paws dont l'une des actions prioritaires est la protection des ours dans le monde entier, un garde du parc national de Sharr détiendrait un ourson dans le sous-sol d'un petit restaurant qu'il exploite parallèlement à ses activités d'agent du ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire. Le parc national de Sharr s'étend sur 532 km<sup>2</sup>. Four Paws est d'autant plus indignée par cette situation persistante qu'elle a créé à Pristina, en coopération avec le gouvernement du Kosovo, un sanctuaire pour les ours domestiques qui étaient exhibés et enchaînés dans les restaurants et sur la place publique. Le sanctuaire accueille sur 16 hectares 19 ex ours domestiques qui ont perdu leur instinct de survie à l'état sauvage. La population d'ours bruns (*Ursus arctos*, Annexe II) dans les forêts du Kosovo ne dépasse pas la centaine. La superficie du pays est de 10.908 km<sup>2</sup>.<sup>18</sup>

## Girafes

Les girafes (*Giraffa camelopardalis*) sont inscrites en Annexe II de la CITES depuis le 26 novembre 2019.

### AFRIQUE

#### KENYA

**Juin 2019**

##### Comté de Kajiado, Kenya

Interception de nuit de 3 motocyclistes qui transportaient 300 kg de viande de girafe. Elle avait été capturée par un piège. Deux des braconniers ont été condamnés à une amende égale à 2000 US\$ ou à défaut de paiement à 2 ans de prison. Le troisième individu plaide non coupable et son procès a été différé.<sup>1</sup>



**3 juin 2019**

##### Sanctuaire de girafes de Bour-Algi, Comté de Garissa, Kenya

Elle traînait ça depuis 3 mois. Le fil d'acier d'un piège enserrait sa patte arrière droite. Pronostic favorable. Le sanctuaire de Bour-Algi (125 km<sup>2</sup>) est pollué par les pièges. Le KWS recommande aux gestionnaires d'effectuer un nettoyage permanent.<sup>2</sup>



© DSWT

## Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

### «A la Trace» n°25

#### Cotation du kg de corne de rhinocéros sur le marché noir d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$/kg	Ref.
Afrique	Zimbabwe	41.000	6
	Afrique du Sud	30.000	10
		65.000	15
Asie	Chine	25.425	23

### AFRIQUE DE L'EST

#### KENYA

**4 avril 2019**

##### Oi Jogi Ranch, Comté de Laikipia, Kenya

Avec la patte droite encerclée jusqu'à l'os par un collet, le rhinocéros était condamné. Endormi en 7 mn par une dose de 4 mg d'Etorphine, il s'est couché et le filin d'acier a été retiré. Onction de la plaie avec une pommade antibiotiques et couverture avec de l'argile verte. Réveil avec du Betamox. En tout, l'opération a duré 20 minutes.<sup>1</sup>



**30 juin 2019**

##### Parc National du Lac Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya

Braconnage d'un rhinocéros blanc et amputation des cornes dans la nuit. Des coups de feu ont résonné aux quatre coins du parc. La stratégie des braconniers était de disperser les rangers. Une complicité interne est suspectée. Le parc est l'un des plus surveillés du Kenya. Il héberge 6 rhinocéros noirs et 14 rhinocéros blancs. Il y a un an, un rhinocéros noir mâle avait été braconné.<sup>2</sup>

## RWANDA

**24 juin 2019**

### **Parc National de l'Akagera, Province de l'Est, Rwanda**

Transfert par avion et camion de 5 rhinocéros noirs en provenance des zoos Safari Park de Dvůr Králové (République tchèque), Flamingo Land (Royaume-Uni) et Ree (Danemark). Ils sont âgés de 2 à 8 ans et sont appelés - après plusieurs étapes d'acclimatation s'étalant sur un an environ - à enrichir la diversité génétique de l'espèce à l'intérieur du parc. African Parks et l'EAZA (European Association of Zoos and Aquaria) sont les promoteurs de cette nouvelle translocation. En juin 2017, 17 rhinocéros noirs avaient été transférés par camion depuis l'Afrique du Sud et un soigneur avait été tué pendant l'opération (cf. « A la Trace » n° 17 p. 107).<sup>3</sup>

## ZIMBABWE

**Mai 2019**

### **Chipinge, Province du Manicaland, Zimbabwe**

Déjà en prison pour braconnage de rhinocéros à Beitbridge en décembre 2017 (cf. « A la Trace » n°20 p. 80), Godknows Mashame a écopé de 10 ans supplémentaires pour braconnage d'un rhinocéros noir en 2011 près d'un lodge de Chipinge.<sup>4</sup>



**9 juin 2019**

### **Zimbabwe**

Lancement par la fondation française Sigfox du projet « Now Rhinos Speak » visant à collecter et gérer des données sur la nature. Au Zimbabwe, 49 rhinocéros ont été - après anesthésie - équipés de capteurs qui envoient une à 3 fois par jour leurs coordonnées GPS aux stations des rangers. Le pistage électronique est censé protéger les rhinocéros. Le problème est qu'il peut aussi informer les braconniers.<sup>5</sup>

## **RECIDIVE**

**Juin 2019**

### **Zimbabwe**

Arrestation et comparution de Brent Johan Lunt de nationalité sud-africaine et de ses comparses zimbabwéens pour avoir détenu et transporté 4 cornes de rhinocéros. Le poids cumulé de la saisie est de 6 kg. La valeur estimée par les services est de 250.000 US\$, soit 41.000 US\$ par kilo.<sup>6</sup>



## AFRIQUE AUSTRALE

## AFRIQUE DU SUD

**Début avril 2019**

### **Parc National Kruger, KaMhushwa et Komati-poort, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Ça s'est mal terminé pour un des braconniers entrés à pied par effraction dans le parc Kruger au petit matin du 2 avril. Il a été piétiné par un éléphant d'après les quelques informations furtives données par ses comparses. Une fouille à terre par les rangers de la Crocodile Bridge section et un survol par les moyens aériens du parc ont permis de retrouver le crâne du malheureux - dont le corps a sans doute été mangé par un lion et d'autres charognards - et son pantalon.<sup>7</sup>

**1<sup>er</sup> avril 2019**

### **Johannesburg, Province de Gauteng, Afrique du Sud**

Faits divers à Gauteng

- Vol de fuel et de batteries sur un groupe électrogène.
- Saisie de 2 cornes de rhinocéros dans une voiture se dirigeant vers l'aéroport international. Valeur estimée à 34.000 US\$.<sup>8</sup>

## **GANG**

**3 avril 2019**

### **Grahamstown, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud**

Condamnation de Jabulani Ndlovu, Forget Ndlovu, et Sikhumbuzo Ndlovu à 25 ans de prison chacun pour le braconnage d'au moins 13 rhinocéros en 4 ans. Ils endormaient jusqu'à les tuer leurs victimes avec un fusil hypodermique et des doses de M99, plus connu sous le nom d'Etorphine ou de Thiafentanil (cf. « A la Trace » n°21 p.77, n°19 p. 85, n°18 p. 70, n°17 p. 77).<sup>9</sup>



**13 et 27 avril 2019**

### **Près du barrage d'Hartbeespoort, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

Saisie de 167 cornes dans un pick-up sur la route de Centurion à Skeerpoort. La valeur est estimée à 300 millions de rands, soit 30.000 US\$/kg. Petrus Steyn et Clive Melville résident à Port Elizabeth. Ils ont été remis en liberté sous caution de 1360 US\$ et de 6800 US\$. L'ONG Save the Rhino rappelle qu'au moins 8300 rhinocéros ont été braconnés en 10 ans.<sup>10</sup>



**Mi-avril 2019**

**Près de Bedfordview, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Arrestation d'une femme âgée de 55 ans. Elle transportait 2 cornes dans sa voiture.<sup>11</sup>

**EN FAMILLE**

**18 avril 2019**

**Près de Belfast et Komatipoort, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

- Comparution de 2 hommes et d'une femme dont le véhicule au détour d'un barrage routier à Komatipoort près de la frontière avec le Mozambique s'est révélé porteur d'une paire de cornes, d'une arme prohibée et de 5 munitions.



- Comparution d'un père et de son fils. Arrêtés par la brigade volante de Middelburg, ils transportaient une paire de cornes. Ils seraient mozambicains.<sup>12</sup>

**21 avril 2019**

**Matiko Xikaya, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Irruption des flics dans la cachette de 3 hommes âgés de 30 à 43 ans. Saisie d'une arme à feu de gros calibre, d'un silencieux, de munitions, d'une hache et d'un pick-up. La brigade canine n'a pas détecté de cornes de rhinocéros mais reste sur le qui-vive.<sup>13</sup>

**30 avril 2019**

**Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Condamnation de Musa Khoza, 23 ans, à 22 ans de prison pour braconnage de rhinocéros, rébellion et détention d'arme prohibée. Un complice est traqué par les SAPS (South African Police Service). L'accrochage avec les rangers au cours duquel un autre de ses complices a été tué a eu lieu en septembre 2016.<sup>14</sup>



**3 mai 2019**

**Kempton Park, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Saisie dans un entrepôt d'un stock de cornes de rhinocéros dont la valeur est estimée à 38 millions de rands (2,6 millions d'US\$). Le poids total de la saisie serait proche de 40 kg. Le stock était en partance pour la Malaisie.<sup>15</sup>



**9 mai 2019**

**Près d'Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Un garde dans un ranch de rhinocéros a été retrouvé couvert de plaies et baignant dans son sang par ses collègues. Il faisait une ronde après avoir reçu une alerte sur une tentative de braconnage dans le domaine.<sup>16</sup>

**21 mai 2019**

**Aéroport international OR Tambo de Johannesburg, Province de Gauteng, Afrique du Sud**

Comparution d'un passager qui s'apprêtait à s'envoler pour les Emirats Arabes Unis avec 25 cornes d'un poids total de 30 kg.<sup>17</sup>



**3 juin 2019**

**Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Le pasteur a pété les plombs. Bien connu dans les paroisses de Pretoria, Nicolus Mgiba, en compagnie de 2 fidèles complices a été pris en chasse par la police sur la R40. Refusant d'obtempérer, ils ont tiré sur la voiture des SAPS depuis leur land-cruiser avant d'atterrir dans un fossé. Ont été saisis 4 grosses munitions pour gros gibier, un fusil avec silencieux, une hache et un couteau, sans équivoque l'attirail du braconnier type. Les 3 hommes sont accusés de tentative de meurtre et de préméditation de braconnage en bande organisée.<sup>18</sup>



**27 juin 2019**

**Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Deux guides de randonnée s'emparent des cornes d'un rhinocéros mort sans violence apparente sous les yeux de 7 touristes argentins et sud-africains. Après avoir scié les cornes, ils les avaient enfournées dans un sac à dos en prétendant les remettre à leur hiérarchie pour enregistrement et mise en sécurité dans une chambre forte du parc, à l'abri des braconniers. Mais ils s'étaient écartés du protocole au point de s'apprêter à les vendre pour leur propre compte. Dans l'attente du procès, Nkuna et Mathebula ont été libérés sous caution égale à 1400 US\$.<sup>19</sup>

**29 juin 2019**

**Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Nouvelle arrivée d'un orphelin âgé de 6 à 8 mois.<sup>20</sup>



**Fin juin 2019**  
**Afrique du Sud**

Les sociétés privées dédiées à la lutte anti-braconnage s'opposent aux projets d'amendements réglementaires visant à interdire à leurs gardes le port d'armes semi-automatiques et d'uniformes de camouflage.<sup>21</sup>

**NAMIBIE**

**12 avril 2019**  
**Windhoek, Région de Khomas, Namibie**

Li, Li, Pu et Wang condamnés en première instance à 11 ans et demi et 9 ans de prison ferme ont été définitivement condamnés en appel à 20 ans de prison ferme. Les 4 citoyens chinois avaient tenté en bande organisée la contrebande depuis l'aéroport de Windhoek le 24 mars 2014 de 14 cornes de rhinocéros et d'une peau de léopard. Cf. « A la trace » n° 4 p. 66, n° 5 p. 73, n° 6 p. 65, n° 9 p. 62, n°10 p.47.<sup>22</sup>



**ASIE**

**CHINE**

**5 avril 2019**  
**Aéroport international de Hong Kong, Chine**

Saisie de 82,5 kg de cornes de rhinocéros dans un colis en provenance d'Afrique du Sud à destination finale de la Malaisie. La valeur globale est estimée à 2,1 millions d'US\$ soit 25.425 d'US\$/kg.<sup>23</sup>



**Mai 2019**  
**Aéroport international de Shanghai Hongqiao, Municipalité autonome de Shanghai, Chine**

Saisie dans les affaires d'une passagère d'une corne de rhinocéros pesant 2,88 kg.<sup>24</sup>



**13 mai 2019**  
**Poste-frontière de Futian, Shenzhen, Province de Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

Saisie d'une corne de rhinocéros présumée et de rondelles de corne d'un poids total d'1,7 kg.<sup>25</sup>



**14 juin 2019**  
**Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

Saisie d'une corne présumée de rhinocéros et de fragments de corne. Poids total : 6,5 kg.<sup>26</sup>



**INDE**

**EN FAMILLE**

**1<sup>er</sup> et 14 avril 2019**

**Parc National de Kaziranga, Districts de Gola-ghat et de Nagaon, et Gohpur, District de Biswanath, Etat d'Assam, Inde**

C'est le deuxième rhino abattu depuis le début de l'année dans le parc national. Les gardes forestiers ont découvert la carcasse sans sa corne et 5 douilles de calibre .303 à proximité. Les enquêteurs ont arrêté à Gohpur 2 semaines plus tard 3 suspects, Ratnakanta Pegu, Dimbeswar Pegu et Mukheswar Kaman.<sup>27</sup>

**22 avril 2019**

**Fatapukur, District de Jalpaiguri, Etat du Bengale-Occidental, Inde**

Les 3 hommes transportaient une corne de plus de 800 g dans un cartable d'écolier quand le groupe d'interventions spéciales du Département des forêts leur est tombé dessus. L'un des trafiquants s'est enfui mais Bharat Roy (24 ans) et Prasanta Sarkar (24 ans) alias Rasidul Islam - il était porteur de cartes d'identité aux deux noms- ont été arrêtés. Ils étaient en route par la nationale 31 C vers le corridor de Siliguri, à la frontière du Népal, de la Chine et du Bhoutan. La valeur de la corne est estimée par les agents forestiers à 300.000 roupies (4330 US\$).<sup>28</sup>

**GANG**  
**EN FAMILLE**

**16 mai 2019**

**Silbori, District de Darrang, Etat d'Assam, Inde**

Shamsher et Moruz Ali font partie selon les autorités d'un « gang de braconniers organisés et armés ». Ils ont été capturés alors qu'ils s'approprièrent à pénétrer dans le parc national d'Orang en compagnie d'un tireur d'élite qu'ils avaient recruté pour tuer des rhinos. Celui-ci, Sagar Singha, est un déserteur du 12<sup>ème</sup> bataillon des Fusiliers de l'Assam arrivé de l'Arunachal Pradesh. Un fusil .303, un silencieux, 11 balles et un grand couteau constituaient leurs « outils de travail ».<sup>29</sup>



## RECIDIVE

5 juin 2019

### Jakhalabandha, District de Nagaon, Etat d'Assam, Inde

Fin de cavale pour Akhter Ali. Arrêté le 9 mai dernier dans le parc national de Kaziranga, le jeune homme est soupçonné d'y avoir braconné un rhino le 15 décembre 2018 et de ne pas en être à son coup d'essai. Placé en détention provisoire dans les locaux délabrés de la Division forestière de Bagari, il s'en était enfui le 13 mai en prétendant vouloir aller aux toilettes. Il a été repris cette nuit par la police.<sup>30</sup>

10 juin 2019

### Itanagar, District de Papum Pare, Etat d'Arunachal Pradesh, Inde

Arrestation de Rijen Pegu, accusé du braconnage d'un rhino dans le parc national de Kaziranga (Etat de l'Assam). Il aurait revendu la corne 3 millions de roupies (43.100 US\$). Plusieurs téléphones portables et des documents à charge ont été saisis à son domicile. L'homme a été transféré discrètement vers l'Assam car l'administration forestière craignait que des complices ne cherchent à le délivrer en chemin.<sup>31</sup>

14 juin 2019

### Gingia, District de Biswanath, Etat d'Assam, Inde

Lorsque les policiers assistés de gardes forestiers postés à un barrage sur la route nationale 15 leur ont intimé l'ordre de s'arrêter, Hanif Ali et Abdul Sohid ont abandonné leur moto, le sac qu'ils transportaient et sont partis en courant. Ils ont été rattrapés dans un champ de riz. Deux fusils .303 et 2 chargeurs étaient dissimulés dans leur sac.<sup>32</sup>

20 juin 2019

### Parc National d'Orang, District de Darran, Etat d'Assam, Inde

Arrestation de Suren Hamaran à proximité du parc national, en possession d'un fusil .303 et de 11 munitions, arme classique des braconniers de rhinos. Son complice est parvenu à s'enfuir.<sup>33</sup>

24 juin 2019

### Sanctuaire de faune de Laokhowa, District de Nagaon, Etat d'Assam, Inde

Une femelle rhino s'était éloignée du parc national d'Orang en 2017 et avait pris ses quartiers dans le sanctuaire de Laokhowa en périphérie du parc. Elle avait été observée jusqu'au 24 septembre 2018, puis avait disparu. Les gardes forestiers ont prétendu qu'elle était repartie dans le parc d'Orang et ont négligé les demandes d'enquête formulées par les protecteurs de la faune. Leur hiérarchie les a soutenus, jusqu'au conservateur en chef principal des forêts. La découverte de ce matin ébranle le Département des forêts de l'Assam. Une équipe de spécialistes du parc national de Kaziranga a exhumé le cadavre d'un rhino à la corne coupée à proximité du poste de garde de Palashtoli, à l'intérieur du sanctuaire de Laokhowa. L'officier en charge à l'époque, Jitender Kumar, est dans une position délicate. Mais un réseau d'influence jouerait déjà en sa faveur. Il serait en liens avec le conservateur en chef des forêts et le Premier ministre de l'Assam.<sup>34</sup>

## GANG

RECIDIVE

26 juin 2019

### Kamar Gaon, District de Gola-ghat, Etat d'Assam, Inde

Très lourde ambiance au sein d'une bande de braconniers de rhinos. Suspecté d'être un indic de la police Dhan Bora alias Manjit Bora a été abattu par le caïd Pallab Basumatary, et des complices ont vraisemblablement jeté son cadavre –qui n'a pas été retrouvé– dans la rivière Dhansiri. Basumatary et Harekrishna Doley ont été arrêtés sur les lieux du crime, mais Gautam Doley a pu prendre la fuite. Chez lui ont été retrouvés 2 fusils .303, un silencieux et 14 munitions. Harekrishna Doley et Gautam Doley avaient déjà été arrêtés plusieurs fois. La mère de Gautam Doley a purgé une peine de prison pour complicité de braconnage de rhino.<sup>35</sup>



## INDONESIE

23 avril 2019

### Kota de Bandar Lampung, Province de Lampung, Île de Sumatra, Indonésie

Condamnation à 2 ans de prison et à une amende égale à 3521 US\$ de A. Manap pour avoir organisé la vente illégale d'une corne de rhinocéros de Sumatra d'un poids de 202 g (cf. « A la Trace » n°23 p. 109).<sup>36</sup>



## MALAISIE

27 mai 2019

### Réserve faunique de Tabin, Etat de Sabah, Malaisie

Mort du dernier représentant mâle de l'espèce sur l'île de Bornéo. Il vivait en semi captivité. Il était surnommé Tam et était âgé d'une trentaine d'années. Il n'avait jamais réussi à féconder Iman, elle aussi en captivité, et qui est désormais l'ultime représentante des rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*, Annexe I) dans les Etats de Sabah et du Sarawak. Il subsisterait moins de 80 spécimens en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie péninsulaire. L'espèce est condamnée à l'extinction.<sup>37</sup>



## NEPAL

13 mai 2019

### District de Chitwan, Province n°3, Népal

Pour les défenseurs de la faune, l'annonce est mal passée: 36 prisonniers purgeant des peines de prison pour braconnage de rhinos ou pour contrebande de parties d'animaux ont été sélectionnés par la prison du district de Chitwan en vue de bénéficier d'une amnistie. Ces incriminations ne font plus partie des « infractions impardonnables » dans le nouveau code pénal et civil. Un écologiste népalais rappelle que des braconniers précédemment amnistiés étaient retournés à leurs sombres affaires : « Buddhi Praja, qui a été libéré après avoir été amnistié, a ensuite tué 13 rhinocéros après sa libération. Ramsharan BK est aussi retourné au braconnage de rhinocéros. » En mai 2019, on comptait 645 rhinos au Népal, dont 605 dans le parc national de Chitwan. La loi prévoit une peine de prison de 5 à 15 ans et une amende jusqu'à 1 million de roupies (8837 US\$) pour le braconnage ou la contrebande de parties de rhinocéros.<sup>38</sup>

26 juin 2019

### Katmandou, Province n° 3, Népal

Arrestation sur renseignement dans une chambre d'hôtel de Lal Bahadur Gurung, Asta Bahadur Thing et Govinda Prasad Moktan qui s'approprièrent à vendre une corne pour 5,5 millions de roupies népalaises (49.445 US\$). Les policiers cherchent à savoir s'ils sont aussi responsables du braconnage.<sup>39</sup>



## VIETNAM

9 avril 2019

### Aéroport international de Noi Bai, Hanoï, Vietnam

Saisie dans un colis provenant d'Afrique du Sud de 15 kg de cornes de rhinocéros sectionnées et dissimulées dans des boîtes de gâteaux, de dentifrice, de café et de lait en poudre.<sup>40</sup>



14 juin 2019

### Mong Cai, Province de Quang Ninh, Vietnam. Frontière avec la Chine.

Perquisition au domicile de Pham Thi Bich. Saisie de 2 cornes, 50 cm de long, 16 cm de diamètre à la base, 25 cm de long, 14 cm de diamètre à la base.<sup>41</sup>



## Rhinocéros et éléphants

### AFRIQUE

#### AFRIQUE DU SUD

1<sup>er</sup> et 2 mai 2019

### Parc National Kruger et près de Malelane, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

- Arrestation d'un ex-rangers radié en 2014 pour des raisons non communiquées. Avec un complice, il s'était infiltré dans le parc avec une arme à feu de gros calibre, des munitions et des équipements de survie et de braconnage.

- Arrestation grâce à la brigade canine et aux moyens aériens du parc de 2 braconniers présumés.<sup>1</sup>

#### NAMIBIE

13 mai 2019

### Namibie

18 braconnages d'éléphants et de rhinocéros depuis le début de l'année.<sup>2</sup>

#### TANZANIE

Début juin 2019

### District de Ngorongoro, Région d'Arusha, Tanzanie

Saisie d'une AK-47 chez Solomon Letato, un instituteur suspecté de fournir des armes aux braconniers et d'aider à la commercialisation des cornes de rhinocéros et des défenses d'éléphant.<sup>3</sup>



## AMERIQUE

### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

#### GANG

13 juin 2019

#### Manhattan, New-York, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique

Inculpation par le procureur de New-York (district Sud) et par le DEA (US Drug Enforcement Administration) de Moazu Kromah, alias Ayoub, alias Ayuba, alias Kampala Man, d'Amara Cherif, alias Bamba Is-siaka, de Mansur Mohamed Surur, alias Mansour et d'Abdi Hussein Ahmed, alias Abu Khadi, pour trafic de cornes d'une valeur de 3,4 millions d'US\$ correspondant au braconnage d'environ 35 rhinocéros et pour trafic de défenses d'éléphants d'une valeur de 4 millions d'US\$ correspondant au braconnage d'environ 100 éléphants. Les suspects exportaient ou projetaient d'exporter les cornes et les défenses dissimulées dans des colis contenant officiellement des pièces d'art primitif africain. Ils se faisaient payer par leurs acheteurs hors Afrique en cash ou par virement internationaux. Une des banques était basée à Manhattan. A plusieurs reprises, ils ont été confondus par un agent infiltré des services spéciaux américains seulement connu dans le dossier d'instruction sous le nom de code de C1. A plusieurs reprises, C1 a communiqué physiquement avec les suspects ou par téléphone ou par e-mail pour décider du poids, du prix, des espèces pour ce qui concerne les cornes de rhinocéros et des modalités d'expédition et de paiement. Les trafiquants étaient en capacité de livrer des cornes de 7 kg. En mars 2018, les enquêteurs ont intercepté aux Etats-Unis d'Amérique un colis contenant une corne de rhinocéros noir et en juillet 2018, un colis contenant 2 cornes de rhinocéros blanc.

De surcroît, Surur et Ahmed avaient mis au point avec C1 une livraison de 10 kg d'héroïne. Ces 2 derniers de nationalité kenyane sont en fuite. Kromah de nationalité libérienne a été arrêté en Ouganda le 12 juin 2019 et extradé sans délai aux Etats-Unis d'Amérique. Cherif, de nationalité guinéenne, a été arrêté au Sénégal le 7 juin. Sa procédure d'extradition est examinée par la justice sénégalaise.<sup>4</sup>



## ASIE

### CHINE

#### GANG

22 mai 2019

#### Fangchenggang et Nanning, Province du Guangxi, Guangzhou, Province du Guangdong et Fuzhou, Province du Fujian, Chine

Interception d'un convoi en provenance du Vietnam. Saisie de 350 kg d'ivoire brut. Un réseau au Vietnam coopérait avec un réseau chinois qui acheminait l'ivoire mais aussi des cornes de rhinocéros dans la province du Fujian via les provinces du Guangxi et du Guangdong (1700 km). Depuis le début de l'année, les douanes de Nanning ont saisi 900 kg d'ivoire brut et travaillé.<sup>5</sup>

## Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

### «A la Trace» n°25

#### Cotation du kg d'ivoire brut sur le marché noir d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$/kg	Réf.
Afrique	Mozambique	38	23
	Ouganda	730	25
		733	26
	Tanzanie	3500	27
Zimbabwe	250	32	
Asie	Singapour	500	6*
Europe	France	670	165

\* Cf. chapitre « Pangolins et éléphants »

## AFRIQUE DE L'EST

### KENYA

10 et 19 avril 2019

#### Réserve Nationale de Mwea, Comté d'Embu et Lol Daga Wildlife Conservancy, Comté de Laikipia, Kenya

- L'éléphant avait décidé de rester en permanence dans le lac pour soulager la douleur. Sa patte arrière gauche était étranglée par le fil d'acier d'un piège depuis plusieurs jours. Après avoir été attiré sur la berge, il a été anesthésié, délivré de son entrave, soigné et surveillé. Pronostic favorable  
- Tentative de sauvetage d'un éléphant atteint par une balle de fusil dans la cuisse avant gauche jusqu'au fémur. Pronostic favorable.<sup>1</sup>



#### 10 avril 2019 Parc National de Tsavo West, Kenya

Repérage d'une carcasse d'éléphant grâce à une reconnaissance aérienne. Une équipe terrestre a été dépêchée sur place. Le corps était recouvert de branches, attaqué par des charognards et en voie de décomposition. Des détecteurs de métaux ont été déployés pour retrouver les traces de balles éventuelles. Il s'agit d'un braconnage. Les défenses ont disparu.<sup>2</sup>



**15 et 17 avril, 7, 8, 14 et 15 mai 2019**  
**Comtés de Samburu et de Laikipia, Kenya**

- Touché par une arme de jet au bas de la patte avant droite. La plaie est large de 4 cm et profonde de 8 cm. Pronostic favorable.



- Il boitait. Il a été anesthésié depuis un hélicoptère. Il était blessé par balle à la patte avant droite. Nettoyage de la plaie. Application d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires et d'antidouleurs. Pronostic favorable.

- Blessé au front par une arme de jet. La tête de la flèche s'est enfoncée à 50 cm de profondeur. Anesthésie. Extraction de l'arme. Traitement au peroxyde d'hydrogène et à la teinture d'iode. Injection et application d'antibiotiques et d'argile. L'opération a duré 30 minutes. Pronostic favorable.

- Anesthésie depuis l'hélicoptère. Pénétration de la lance jusqu'à 30 cm de profondeur près du cou. L'arme était longue de 2 m. Sans l'alerte des rangers et l'intervention en urgence des vets, l'éléphant était condamné. Pronostic favorable.

- Extraction d'arme de jet. Traitement de la plaie profonde. Pronostic favorable.<sup>3</sup>

**25 avril 2019**  
**Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya**

Ephantus Mbare Gitonga était pourtant le seul mis en examen dans la tentative de contrebande de 1097 kg d'ivoire brut provenant de plus de 75 éléphants braconnés en Afrique centrale et des stocks gouvernementaux du Burundi. Ephantus qui exerce la profession d'agent de compensation est un adepte de la filière bois creux (cf. « A la Trace » n°15 p. 98). Ni les transporteurs, ni les douaniers du port de Mombasa, ni les consignataires, ni l'expéditeur n'ont été inquiétés et la justice vient de se résoudre à acquitter Ephantus au motif que « le dossier d'instruction n'a pas prouvé au-delà de tout doute raisonnable que l'accusé a commis l'infraction ». L'instruction a été interrompue pendant plus de 2 ans à cause de l'indisponibilité alléguée des témoins, des avocats et même des magistrats. Ce nouvel échec de la police et de la justice au Kenya fait suite aux acquittements de Nicholas Maweu John (cf. « A la Trace » n°2 p. 53), de Feisal Mohamed Ali et de ses complices (cf. n°15 p. 88, n°21 p. 82, n°22 p. 86) et de Sammy Ndiririgi Maina soupçonné d'être impliqué dans la tentative de contrebande depuis le port de Mombasa d'un conteneur officiellement chargé de déchets en plastique et recelant 1,5 t d'ivoire. Tous ces « j'acquitte » sont autant de signes d'encouragements et de feux verts aux gros bonnets du trafic faunique transafricain.<sup>4</sup>



**29 avril 2019**  
**Kibera, Comté de Nairobi, Kenya**

Mise en examen de 4 policiers d'élite interpellés fin février 2016 en possession d'une défense d'éléphant de 5 kg (cf. « A la Trace » n°12 p. 77).<sup>5</sup>

**Début mai 2019**  
**Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya**

Rejet par la Haute cour de la requête du couple Wanjohi demandant la levée de la saisie d'une Range Rover, d'une Mercedes Benz, des avoirs immobiliers et des comptes bancaires (107.500 US\$). Le couple Wanjohi est impliqué dans un trafic d'ivoire et d'héroïne (cf. « A la Trace » n°22 p. 86, n°24 p. 69).<sup>6</sup>



**10, 14, 20 et 21 mai 2019**  
**Parc National de Tsavo East, Kenya**

- Wide Satao, majestueux éléphant mâle a été visé par une flèche. Il a fallu élargir la plaie pour retirer la pointe. Intervention rapide. Pronostic favorable.



- Repérage près d'un point d'eau d'un éléphant mâle blessé sur le flanc droit par une flèche. Anesthésie. Elargissement de la plaie pour extraire la pointe. Traitement complet jusqu'à la couverture finale de la blessure par de l'argile verte. Pronostic favorable.

- Trois éléphants mâles de la même harde sont blessés par des armes de jet. Elles sont enfoncées profondément dans les muscles. Elles ne sont plus visibles. Après anesthésie, les plaies ont été élargies et les projectiles extraits au forceps. Après les traitements d'usage, les 3 victimes ont été réveillées par antidote et se sont relevées calmement quelques minutes après. Pronostics favorables.

- Blessure profonde et infection au bas de la patte avant gauche par un filin d'acier à plusieurs brins équipant les grues ou les treuils de véhicules tout terrain. Il a fallu une scie à métaux et 30 minutes pour le découper. Les Land Rover des rangers ont été mobilisés pour « retourner » l'éléphant sur le flanc gauche et soigner 5 plaies ouvertes par des armes de jet. Une nouvelle injection d'anesthésiants s'est imposée. Après l'antidote du réveil, le rescapé s'est relevé et s'est enfoncé calmement dans le bush. Pronostic favorable.<sup>7</sup>



15 et 16 mai 2019

**Comté de Kilifi et Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya**

- Arrestation de 2 suspects, Ibrahim Ali et Japhet Bakari, en flagrant délit de transport d'ivoire brut d'un poids total de 8,9 kg dissimulé dans des sacs de maïs.

- Arrestation de 2 suspects, Kazungu Nzae et Chago Katana, en flagrant délit de transport d'ivoire brut d'un poids total de 8,5 kg dissimulé dans des sacs de charbon de bois.<sup>8</sup>



© Mohammed Ahmed / Nation Media Group

20 et 28 mai 2019

**Lemek Conservancy, Comté de Nakuru, Kenya**

Suite à une blessure par arme de jet à la patte avant droite, le jeune mâle boitait. Opération réussie. Au réveil, il s'est dirigé vers sa famille qui l'attendait à proximité.<sup>9</sup>

24 mai 2019

**Naibunga Conservancy, Comté de Laikipia, Kenya**

Fracture franche de l'humérus consécutive à un tir par arme à feu. Inaptitude totale à la marche. Pas d'autre choix que d'achever cette femelle éléphant.<sup>10</sup>

28 mai 2019

**Parc National de Tsavo West, Kenya**

Découverte d'une carcasse d'éléphant mâle. La mort remonte à une semaine environ. La trompe a été retrouvée à quelques mètres du cadavre. Les défenses ont disparu. Deux blessures ouvertes sont relevées sur le flanc gauche.<sup>11</sup>



5 juin 2019

**Parc National de Tsavo West, Kenya**

L'éléphant mâle a été endormi par une seringue anesthésiante tirée de l'hélicoptère. Il est tombé au bout de 7 minutes. La trompe a été dégagée pour faciliter la respiration et les oreilles aspergées d'eau pendant toute l'opération. La plaie par arme de jet sur le flanc gauche a été soignée selon les usages. Pronostic favorable.<sup>12</sup>



© DSWT

**EN FAMILLE**

6 juin 2019

**Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya**

Arrestation d'un père et de son fils. Ils étaient en train de peser les défenses dans les faubourgs de Nakuru avant de les remettre à un correspondant qui avait pour mission de les livrer à Nairobi avant le grand saut vers l'Asie. Le convoi venait d'Eldoret près de la frontière avec l'Ouganda. Nakuru serait une ville relais pour les réseaux est-ouest et plusieurs maisons y seraient louées pour faciliter les regroupements de défenses et les livraisons intermédiaires.<sup>13</sup>



© Kipsang Joseph/Standard

9 juin 2019

**Réserve Nationale du Maasai Mara, Comté de Narok, Kenya**

La harde de 10 éléphants avait été attaquée une semaine plus tôt par des armes de jet après avoir traversé la Mara River. Elle s'approchait de cultures communautaires. Une éléphante femelle sub adulte a dû être anesthésiée. L'intervention chirurgicale a dû être retardée à cause de l'insistance de la matriarche à rester auprès de la belle endormie. Finalement, elle a été écartée par les manœuvres des Land Rover et les flèches ont pu être extraites de cuisse gauche et de la croupe droite. Au réveil, l'éléphante a rejoint la harde qui attendait à proximité. Pronostic favorable.<sup>14</sup>



© DSWT

13 juin 2019

**Meru, Comté de Meru, Kenya**

Condamnation de Francis Muriithi pour détention illégale d'une défense de 6,5 kg à 10 ans de prison ou au paiement d'une amende de 3 millions de shillings, soit 29.630 US\$. Muriithi a déjà à son passif une condamnation pour trafic de charbon de bois et selon le dossier d'instruction, il est à la tête d'une bande de 5 lascars liés au braconnage et au trafic d'ivoire. Il a 14 jours pour faire appel.<sup>15</sup>



**25 juin 2019**

**Voi, Comté de Taita-Taveta, Kenya**

Condamnation de Clinton Warunga à 5 ans de prison pour avoir en octobre 2018 transporté 13,7 kg d'ivoire brut. Il dit exploiter un boda-boda business et être tombé dans un traquenard tendu par un ami proche. Pour obtenir l'indulgence de la cour, il a souligné que sa famille dont il est le seul gagne-pain est en difficulté, ne serait-ce que parce que chaque jour quand il est en liberté il parcourt 50 km pour aller chercher l'eau nécessaire au foyer.<sup>16</sup>



**28 juin 2019**

**Près du Parc National d'Amboseli, Comté de Kajiado, Kenya**

Extraction d'une lance fichée dans la tête d'une femelle en période d'allaitement. Pronostic favorable.<sup>17</sup>



**30 juin 2019**

**Parcs nationaux de Tsavo East et Tsavo West, Kenya**

L'éléphant mâle adulte a été atteint à la base de la trompe et aux pattes arrière par 5 armes de jet. Les blessures ont été nettoyées, traitées aux antibiotiques et à l'argile. Le pronostic des vétos est raisonnablement optimiste.<sup>18</sup>



**MALAWI**

**20 juin 2019**

**Zomba, Région Sud, Malawi**

Condamnation de Faness Dickson à 8 ans de prison avec travaux forcés pour avoir tenté de vendre de l'ivoire brut (792 g) et 3 fémurs d'éléphant.<sup>19</sup>



**MOZAMBIQUE**

**Début avril 2019**

**Mozambique**

Les pièges sont des tueurs silencieux. Les vets ont accouru dans la savane au chevet d'un éléphant. Sa patte arrière gauche était encerclée jusqu'à l'os par un filin d'acier. Pronostic favorable.<sup>20</sup>



**Mi-avril 2019**

**Réserve de Maputo, Province de Maputo, Mozambique**

Le jeune mâle âgé d'environ 12 ans a été achevé par les vets de Saving the Survivors en accord avec la direction de la réserve et avec Peace Parks Foundation. Malgré les soins intensifs, il souffrait de plus en plus et ne bougeait pratiquement plus. Son calvaire durait depuis le 17 avril. Saving the Survivors l'avait anesthésié depuis un hélicoptère puis délivré du filin d'acier d'un piège qui broyait la chair jusqu'à l'os au bas de sa patte arrière gauche.<sup>21</sup>



**17 avril 2019**

**Pemba, Province de Cabo Delgado, Mozambique**

Quatorze ans de prison à l'encontre de Fernando Mohamed chez qui l'année dernière 17 pointes d'ivoire pesant au total 20 kg ont été saisies. Les éléphants avaient été braconnés dans la réserve de Niassa.<sup>22</sup>



**21 avril 2019**

**Dondo, Province de Sofala, Mozambique**

Saisie de 2 défenses, la paire pesant 75 kg. Arrestation de 2 intermédiaires. Leur rendez-vous avec 4 acheteurs a tourné court quand ces derniers ont pris la tangente au moment où des policiers s'approchaient du conciliabule. Selon leurs dires, le prix d'attaque pour la transaction était de 187.500 méticais, soit environ 2900 US\$ et leur part était fixée à un modeste 10.000 méticais soit 155 US\$. L'éléphant adulte, presque un super tusker, a été braconné dans le parc national de Gorongosa.<sup>23</sup>

**27 mai 2019**

**Réserve Nationale de Niassa, Provinces de Cabo Delgado et de Niassa, Mozambique**

Après une longue série de braconnages sanglants et de contrebandes massives dans et à partir de la réserve nationale de Niassa qui s'étend sur 42.000 km<sup>2</sup> au nord du pays près de la Tanzanie, l'ANAC, Administração Nacional das Áreas de Conservação, célèbre un début d'année exempt de braconnage d'éléphants (cf. « A la Trace » n°6 p. 84, n°7 p. 77, 15 p. 89, n°19 p. 93).<sup>24</sup>

## UGANDA

**2 juin 2019**

### **Kampala, Région Centre, Ouganda**

Un retraité de l'armée nationale se présente aujourd'hui comme « homme d'affaires ». Il précise toutefois qu'il est toujours officier de réserve. Il est en détention préventive dans la prison centrale de Kampala pour détention d'ivoire brut. Il est passible de 5 ans de prison ou d'une amende équivalant à la moitié de la valeur des 16 défenses d'un poids total de 23,5 kg évaluées à 64 millions de shillings, soit 730 US\$/kg. Il demande sa remise en liberté sous caution en mettant en avant qu'il est la seule ressource financière de 3 épouses, 11 enfants et 4 petits-enfants.<sup>25</sup>

**20 juin 2019**

### **Atar, Région Nord, Ouganda**

Encore un serviteur de Dieu et des fidèles pris dans un trafic d'ivoire. Le pasteur Amos Richard Primer âgé de 51 ans avait été pris la main dans le sac. Le sac était plein d'ivoire brut (80,06 kg). La valeur est estimée à 220 millions de shillings, soit 58.700 US\$ et 733 US\$/kg. Primer était accompagné d'Ochen, entrepreneur en bâtiment.<sup>26</sup>

## TANZANIE

**1<sup>er</sup> avril 2019**

### **Dodoma, Région de Dodoma, Tanzanie**

Arrestation en pleine rue d'un gardien de prison transportant 6 défenses d'un poids total de 13 kg dont la valeur est estimée à 103,5 millions de shillings soit 44.900 US\$ et 3500 US\$/kg.<sup>27</sup>

**Début avril 2019**

### **Babati, Région de Manyara, Tanzanie**

Condamnations à 20 ans de prison à l'encontre de:

- Iddy Myombo et Hamis Kidindi pour le transport de vente de 2 défenses d'éléphant d'un poids total de 67,2 kg et d'une valeur estimée à 82,5 millions de shillings (37.240 US\$, soit 590 US\$/kg).
- Vitalis John et de Dismas Kendi pour le transport et la tentative de vente de 4 défenses ou tronçons de défenses d'un poids total de 18,1 kg d'une valeur estimée à 67 millions de shillings (30.200 US\$, soit 1670 US\$/kg).<sup>28</sup>

**21 juin 2019**

### **District de Songea, Région de Ruvuma, Tanzanie**

Condamnation de Maximilian Mwenda et Rashid Migoha alias Mwendomchanja âgés de 58 ans à 20 ans de prison pour avoir détenu et tenté en novembre 2016 de vendre 12 défenses d'éléphants d'une valeur estimée à 65.000 US\$. Ils sont arrivés libres au procès. Ils en sont repartis les menottes aux mains.<sup>29</sup>



## ZAMBIE

**Avril 2019**

### **District Zimba, Province méridionale, Zambie**

Grosse affaire en Zambie. Saisie de 241 kg d'ivoire brut provenant d'une campagne de braconnage dans des pays limitrophes. Dix éléphants sont morts. Les regards se tournent vers le Zimbabwe et le Botswana.<sup>30</sup>

**Fin mai 2019**

### **District de Chinsali, Province de Muchinga, Zambie**

Cinq ans de prison pour Clement Mwila et Tedson Mukupa. En juin 2018, ils avaient été pris en flagrant délit de détention de 12 kg d'ivoire brut.<sup>31</sup>



## ZIMBABWE

**8 avril 2019**

### **Kazangarare, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe**

Condamnation d'un mineur de moins de 18 ans à 9 ans de prison pour avoir transporté et offert à la vente au prix de 250 US\$/kg 2 défenses de 87 et 78,5 cm de long, la paire pesant un peu moins de 9 kg.<sup>32</sup>



**10 avril 2019**

### **Zimbabwe**

Ron Thomson, chasseur professionnel, revendique à l'âge de 80 ans la mort de 5000 éléphants, de 40 léopards, de 60 lions dont 6 « mangeurs d'hommes », de 50 hippopotames et de 800 buffles. Au soir de sa vie, il se présente comme un régulateur de faune sauvage et un protecteur des populations humaines. Il accuse les ONG occidentales de répandre des mensonges pour soutirer de l'argent à l'opinion publique sans rien connaître à la gestion de la faune sauvage. En réponse à une ONG l'accusant d'être co-responsable de la disparition progressive des éléphants, il répond qu'il n'a jamais eu le goût du sang et qu'il a fait son job, tout simplement. Quand il tirait sur un « big five », il s'attachait à le tuer avec une seule balle. Dans son entretien avec l'Independent, il se présenterait presque comme un pionnier du bien-être animal.<sup>33</sup>

**8 mai 2019**

### **Masunda, Province du Manicaland, Zimbabwe**

Bruce Moyana, un enseignant âgé de 45 ans a été dénoncé par un coup de fil. La police a procédé à une fouille de son Nissan Hardbody. Sous le siège conducteur, elle a trouvé une AK47, des munitions et de l'ivoire dont le poids n'a pas été communiqué. Il a été libéré sous caution de 200 US\$.<sup>34</sup>

12 juin 2019

**Hwange, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe**

Acquittement de 3 trafiquants présumés. Ils avaient été interceptés par une patrouille routière et la fouille d'un de leurs véhicules avait abouti à la saisie de 76,7 kg d'ivoire brut. Faunel Luphahla, déserteur de l'armée du Zimbabwe, Ndaba Ncube et Innocencia Siwela s'en tirent bien tandis qu'Alos Savanhu, propriétaire des défenses reste en prison en attendant une éventuelle remise en liberté sous caution (cf. « A la Trace » n°24 p. 72).<sup>35</sup>



20 juin 2019

**Bulawayo, Province de Bulawayo, Zimbabwe**

Arrestation après filature de Peter Phosa, se présentant comme informaticien et transportant dans le coffre de sa voiture 15 kg d'ivoire brut. Il dit avoir emprunté le véhicule et être victime d'un complot.<sup>36</sup>

21 juin 2019

**Hwange, Matabeleland septentrional, Zimbabwe**

Comparution d'Austin Sibanda, de Morris Munkombwe, de Shingai Sithole, de Kemesi Shoko, de Tariro Mateyaunga et de Phenias Ncube. Ils sont accusés de détention en bande organisée de 2 défenses pesant au total 37 kg. La valeur est estimée à 9250 US\$ soit 250 US\$/kg. Ils plaident non coupable. Ils sont tous riverains du parc Hwange.<sup>37</sup>

Juin 2019

**Parc National de Mana Pools, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe**

Ils étaient armés de haches, de couteaux et de... cyanure. Les 3 braconniers empoisonneurs et silencieux ont été appréhendés alors qu'ils rentraient à pas feutrés dans le parc national de Mana Pools.<sup>38</sup>



**AFRIQUE AUSTRALE**

**AFRIQUE DU SUD**

9 avril 2019

**Kempton Park, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Arrestation de 3 hommes âgés de 28, 37 et 39 ans. Ils tentaient de vendre près d'un centre commercial 2 défenses pour plus de 150.000 rands soit 10.200 US\$.<sup>39</sup>

30 avril 2019

**Kuruman, Province du Cap-Nord, Afrique du Sud**

Condamnation de Riaan Malgas, 33 ans, Albert Mosimanyane, 55 ans, et Mothusi Joel Tshibithi, 38 ans, à une amende égale à 6800 US\$ ou à une peine de prison en cas de non-paiement. Cf. « A la Trace » n°19 p. 99.<sup>40</sup>



25 mai 2019

**Durbanville, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

Raid de la brigade de déminage dans une maison vide. Découverte de munitions, d'explosifs, d'armes à feu et de 2 défenses d'éléphant. L'ex-occupant des lieux, aujourd'hui décédé, avait travaillé dans l'industrie privée des armements et dans une agence gouvernementale de veille technologique.<sup>41</sup>



26 juin 2019

**Kempton Park, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Interpellation de 2 hommes. Ils tentaient de vendre en ville 4 petites défenses.<sup>42</sup>

**BOTSWANA**

7 mai 2019

**Kasane, District de Chobe, Botswana. Frontière avec la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe.**

Résurgence du passé colonial du Botswana. Le président Masisi offre un tabouret en pied d'éléphant à ses homologues de Namibie, de Zambie et du Zimbabwe à l'occasion de la réunion exceptionnelle du KAZA (Kavango -Zambezi Transfrontier Conservation Area) précédant de quelques jours la session plénière de la CITES au Sri Lanka et finalement reportée à Genève en août à cause des attentats de Colombo, Negombo et Batticaloa (cf. « A la Trace » n°24).<sup>43</sup>

Juin 2019

**Concession de chasse CT/1, District central, Botswana**

Empoisonnement de masse : 3 éléphants, 2 aigles ravisseurs (*Aquila rapax*, Annexe II), 10 vautours chasseur (*Gyps coprotheres*, Annexe II), 14 vautours oricous (*Torgos tracheliotus*, Annexe II), 468 vautours africains (*Gyps africanus*, Annexe II), 17 vautours à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*, Annexe II) et 28 percnoptères bruns (*Necrosyrtes monachus*, Annexe II). Les forces de l'ordre sont sur la scène du crime et s'attachent à décontaminer les sols et à mettre les cadavres hors de portée de la faune sauvage et des populations locales.<sup>44</sup>



## NAMIBIE

**5 avril 2019**

### Région d'Ohangwena, Namibie. Frontière avec l'Angola.

Dans la rubrique des faits divers, au milieu d'un hold-up à main armée, des viols de mineurs et des suicides de jeunes hommes, 2 arrestations pour le transport et l'offre à la vente d'une défense d'éléphant.<sup>45</sup>

**9 avril 2019**

### Tsumeb, Région d'Oshikoto, Namibie

Amende de 30.000 N\$ soit 2040 US\$ ou 3 ans de prison à défaut de paiement à l'encontre de Johannes Bokoma Nashikaku pour avoir détenu et transporté 2 défenses d'un poids cumulé de 3,98 kg. Il y a de l'éléphanteau dans l'air. Le pick-up du trafiquant est devenu définitivement la propriété de l'Etat.<sup>46</sup>



**30 avril 2019**

### Kopani, Région du Zambezi, Namibie. Frontière avec le Botswana.

Mise en liberté sous caution refusée à Mathew Mwilima pris dans la nuit en flagrant délit de transport de 6 défenses d'éléphants. Trois complices ont pris la fuite. Les éléphants auraient été braconnés au Botswana et le butin était en cours de transfert vers la Zambie.<sup>47</sup>

**Fin juin 2019**

### Omatjete, Région d'Erongo, Namibie

Voortrekker (Pionnier) était âgé d'environ 40 ans. C'était le plus célèbre des éléphants de Namibie. Pas vraiment un super tusker – un super porteur de défenses – puisque dans des temps non définis et dans des circonstances inconnues, sa défense droite a été cassée en 2. La plupart des visiteurs de la région rêvait d'avoir vu ou deviné dans la savane aride la silhouette et les 2 vastes oreilles de Voortrekker. Le permis de tuer cette figure de l'Afrique australe a été donné à un chasseur professionnel pour une somme égale à 8000 US\$. Voortrekker était soi-disant devenu une nuisance. En ces temps de sécheresse, il était accusé avec son étroite famille dont il était un des 2 mâles dominants de boire trop d'eau dans le bassin du fleuve Ugab.<sup>48</sup>



## AFRIQUE DE L'OUEST

## BENIN

**15 avril 2019**

### Cotonou, Département du Littoral, Bénin

Saisie de 3 pointes d'éléphants. Arrestations de 2 trafiquants puis d'un 3<sup>ème</sup> qui avait pris la fuite et a été retrouvé dans une remise chez une dame très âgée.<sup>49</sup>



**27 juin et 18 juillet 2019**

### Kandi, Département de l'Alibori, Bénin

Condamnation de 3 trafiquants d'ivoire à 48 mois de prison dont 24 ferme et à 36 mois de prison ferme. Le plus sévèrement puni est membre d'un conseil de village. Ils étaient poursuivis pour transport et commercialisation de 2 défenses.<sup>50</sup>



## SENEGAL

**9 avril 2019**

### Aéroport international Blaise Diagne de Dakar, Région de Thiès, Sénégal

Le ressortissant chinois récalcitrant à la CITES s'apprêtait à s'envoler pour la Chine avec 27 ivoires fraîchement sculptés et en prime 11 bijoux faits en bois d'ébène. Il travaille pour une société chinoise de BTP bien établie à Dakar.<sup>51</sup>

**15 mai 2019**

### Aéroport international Blaise Diagne de Dakar, Région de Thiès, Sénégal

Arrestation par la CAAT (Cellule Aéroportuaire Anti-Trafic) de 2 ressortissants chinois qui allaient s'envoler pour leur pays avec dans leurs bagages 50 objets en ivoire, en ébène (genre *Diospyros*, Annexe II) et en bois de venne (*Pterocarpus erinaceus*, Annexe II). Il a aussi été trouvé dans leurs valises 200 hippocampes (*Hippocampus*), quelques concombres de mer et ailerons de requin. La valeur totale de la saisie est estimée à 32 millions de francs CFA, soit 3048 US\$.<sup>52</sup>



## CAMEROUN

**Début avril 2019****Sangmélina, Département du Dja-et-Lobo, Cameroun**

Saisie de 5 défenses de 15 cm de long et de moins d'un kilo. Elles étaient fraîches et puantes. Deux arrestations dans un bar de la ville. L'un des suspects est fils d'un policier à la retraite dont l'arme à feu aurait servi à liquider les éléphants.<sup>53</sup>

## GABON

**Début avril 2019****Libreville, Province de l'Estuaire, Gabon**

Arrestation de François Ollame Ondo. Les 4 défenses dont il était porteur avaient été repérées dans une chambre de motel.<sup>54</sup>

**Début avril 2019****Province du Haut Ogooué, Gabon**

Arrestations de Serge Bangoula et Fabrice Moun-goubadi, présumés braconniers d'éléphants. Saisie de 2 Kalachnikov et de 114 cartouches. Selon les suspects, les armes de guerre servaient à tuer des sangliers et à alimenter le marché de la viande de brousse. Ce n'est pas l'avis de l'ONG Wildlife Conservation Society basée au Congo Brazzaville qui soupçonne plutôt un trafic d'ivoire entre le Congo et le Gabon.<sup>55</sup>

**13 avril 2019****Mayumba, Province de la Nyanga, Gabon**

L'identité du délinquant est floue. Il dit s'appeler Elvis Jackson et être natif du Gabon. Il a rapidement reconnu qu'il s'était forgé cette fausse carte d'identité dans un cybercafé. Son vrai nom serait Fabrice Biakeu et son vrai pays le Cameroun. Ce qui est certain, c'est qu'il avait accumulé dans sa chambre d'hôtel plusieurs cartons et qu'ils étaient remplis de 16 défenses coupées en 28 tronçons et de 2 petites pointes d'éléphants.<sup>56</sup>

**Mi-avril 2019****A l'ouest du Gabon**

Six défenses saisies, encore des éléphants. Une arrestation.<sup>57</sup>

**3 mai 2019****Oyem, Province du Woleu-Ntem, Gabon**

Arrestation de Georgelin Becka Mbeng, enseignant, Gustave Assoumou, agent hospitalier et Maxime Owono, pêcheur. Saisie de 2 défenses coupées en 4 tronçons et de 3 armes à feu dont un calibre .458 dédié au très gros gibier.<sup>58</sup>

**4 mai 2019****Minvoul, Province du Woleu-Ntem, Gabon**

Arrestation dans un hôtel de Issa Moloma, ressortissant du Burkina Faso et de Sylvain Bilié, ressortissant du Gabon. Ils s'apprêtaient à vendre 2 défenses coupées en 2. Les 2 compères se connaissent depuis 30 ans. Ils vont être entendus par le juge d'Oyem et déférés à la prison centrale de la ville.<sup>59</sup>

**6 mai 2019****Mouila, Province de la Ngounié, Gabon**

Les indéliçats ne sont pas n'importe qui. Il s'agit du préfet du département de la Basse-Banio et de sa concubine. Eugene Nziengui, 54 ans et Mariette Kogue Moukambi, 46 ans, ont été surpris dans la matinée du lundi en train de négocier avec un acheteur la vente de 2 défenses de belle taille que Mariette, conduite en voiture de fonction par son concubin, était allée acheter la veille à Mouila moyennant une somme de 200.000 francs CFA soit 340 US\$. Relaxe pour vice de procédure.<sup>60</sup>

**23 mai 2019****Makokou, Province de l'Ogooué-Ivindo, Gabon**

Reports successifs du procès d'Oswald Ndong Nze remis en liberté pour des raisons de santé. La justice n'arrive plus à remettre la main sur lui. En juin 2018, il avait été surpris avec les 2 défenses d'un éléphant (cf. « A la Trace » n°21 p. 91).<sup>61</sup>

**RECIDIVE****Fin mai 2019****Franceville, Province du Haut-Ogooué, Gabon**

Condamnation à un an de prison pour récidive de trafic d'ivoire à l'encontre de Djamel Hamadou (Habib) déjà comparu devant le même tribunal pour des faits analogues commis en avril 2014 et en 2013 (cf. « A la Trace » n°5 p. 82).<sup>62</sup>

**Mai 2019****Mouila, Province de la Ngounié, Gabon**

Condamnation de Steve Gandza et Charles Gaétan Bondo reconnus coupables de détention et de transport d'ivoire brut à 3 mois de prison dont 2 avec sursis et à une amende au profit des Eaux et Forêts de 500.000 francs CFA (850 US\$).<sup>63</sup>





## Début juin 2019

### Oyem, Province du Woleu-Ntem, Gabon

Interpellation dans un motel de Avomé Delali et Hugues NdiFFo de nationalité togolaise et camerounaise. Ils cherchaient à vendre 4 défenses. Selon eux, c'est Madame Moughola Coth Flore qui leur a livré dans un sac les objets du délit. Arrêtée à son tour, Flore dit avoir agi sur instruction de son mari et avoir ignoré le contenu du sac.<sup>64</sup>



## 12 juin 2019

### Libreville, Province de l'Estuaire, Gabon

Arrestation en flagrant délit de transport de 2 défenses d'Alex Ada Mba, gardien de prison et tireur de l'éléphant dans la forêt à 11 km de Makokou dans la province de l'Ogooué-Ivindo (540 km de Libreville), et de ses 2 complices, Martial Akoré et Michel Axel Ndong Odzaghé.<sup>65</sup>

## 15 juin 2019

### Tchibanga, Province de la Nyanga, Gabon

Arrestation d'un Ghanéen âgé de 28 ans. Samuel Adama transportait une défense de 22 kg coupée en 3 morceaux. Il a révélé le nom et l'adresse de son complice. Yves Kevin Mihindou a été arrêté chez lui. Il a à son tour donné les noms et les adresses de 2 autres complices. Cédric Moundounga et Lewis Mouketou âgés de 31 et 25 ans ont été arrêtés dans la foulée.<sup>66</sup>

## EN FAMILLE

### Juin 2019

### Lambaréné, Province du Moyen-Ogooué, Gabon

Histoire d'ivoire de famille. Le fils s'est introduit dans la chambre de son père pour lui voler 2 défenses. Il s'est fait prendre dans un hôtel de la ville alors qu'il attendait un acheteur. Le père et le fils sont en garde à vue.<sup>67</sup>

## REPUBLIQUE DU CONGO

### 4 avril 2019

### Owando, Département de la Cuvette, République du Congo

Trois trafiquants d'ivoire sont condamnés à 3 ans de prison ferme. Il s'agit d'Evoura Vianney et Ngoua Issoko Justin, citoyens congolais, et Kolon Koumaré, citoyen malien. Ils avaient été pris en flagrant délit de détention illégale de 6 défenses, de port prohibé d'une AK47 et de ses munitions.<sup>68</sup>



## 26 avril 2019

### Brazzaville, République du Congo

Une arrestation. Il transportait 3 défenses dans un sac à dos depuis le nord du pays et la frontière avec le Gabon.<sup>69</sup>

## TCHAD

### 23 avril 2019

### Au sud-ouest du Tchad

Découverte d'un éléphant décapité et criblé de balles par une Kalashnikov dans le bassin de la rivière Chari, affluent du Lac Tchad. L'ONG SOS Elefant, dirigée par Stephanie Vergniault, déplore que depuis 3 mois les brigades anti braconnages ne soient plus payées.<sup>70</sup>

## AMERIQUE

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

### 2 avril 2019

### Seattle et Snohomish, Etat de Washington, Etats-Unis d'Amérique

Première mise en examen pour infraction au Washington Animal Trafficking Act qui depuis 2016 interdit la vente, l'achat, le commerce de parties d'éléphants, de rhinocéros, de tigres, de lions, de léopards, de guépards, de pangolins, de requins et de raies.

Une enquêtrice de l'US Fish and Wildlife sous couvert d'une fausse identité a répondu aux annonces sur Craigslist postées par Donald Rooney, 71 ans, offrant à la vente des netsukes « en bois » à 35 US\$ l'unité.

La rencontre a eu lieu dans le pseudo domicile plongé dans l'obscurité de Rooney. Il y avait cependant assez de lumière pour que la détective découvre partout des étagères couvertes de statuettes et d'ornements en ivoire blanc.

Après 20 minutes d'échanges, elle a désiré prendre des photos pour documenter un ami au Japon qui pourrait être intéressé par l'achat de la collection. Elle a ensuite acheté en cash 3 figurines pour 300 US\$. Les analyses génétiques ont prouvé qu'il s'agissait d'ivoire d'éléphant d'Afrique. Au final, 1600 objets en ivoire ont été saisis sur les étagères de M. Rooney. Procès à venir.<sup>71</sup>



CHINE



**REGION ADMINISTRATIVE SPECIALE DE HONG KONG**

**Avril, mai et juin 2019**

**Gare de Hong Kong-West Kowloon, Hong Kong, Chine**

- Saisies de 10 ivoires travaillés, des colliers, des pendentifs et des bagues. Poids total : 108 g. Une des boîtes utilisées pour le transport porte des indications en français.<sup>72</sup>



- Un bracelet par devers un passager revenant d'Afrique du Sud (78 g).<sup>73</sup>

- Un bracelet (16 g) et un collier en ivoire présumé.<sup>74</sup>

- Saisie d'un bracelet, d'un collier, de perles et d'un pendentif en ivoire présumé dans les affaires de 3 passagers.<sup>75</sup>

- Saisie par devers 2 passagers de 2 bracelets en ivoire.<sup>76</sup>



**MUNICIPALITE DE CHONGQING**

**22 avril 2019**

**Aéroport international de Chongqing-Jiangbei, Municipalité de Chongqing, Chine**

Saisie sur un passager chinois en provenance de Yangon (Rangoun), Myanmar, de bracelets en ivoire d'un poids total de 85g.<sup>77</sup>

**27 et 28 mai 2019**

**Aéroport international de Chongqing-Jiangbei, Municipalité de Chongqing, Chine**

Et encore 2 bracelets, l'un sur un passager en partance pour Hong Kong, l'autre sur un passager en partance pour la Malaisie.<sup>78</sup>

## PROVINCE DU FUJIAN

**Mai 2019**

### **Aéroport international de Fuzhou Changle, Province du Fujian, Chine**

- Saisie d'un bracelet sur un passager en provenance de Hong Kong.<sup>79</sup>  
- Saisie de 3 pendentifs et d'un bracelet. Les passagers venaient de Hong Kong.<sup>80</sup>



## PROVINCE DU GUANGDONG

**Début 2019**

### **Guangzhou, Province de Guangdong, Chine**

Saisie depuis le début de l'année, à une date indéterminée, d'un colis contenant 13 ivoires travaillés officiellement qualifiés de « miniatures » pesant au total plus de 4,5 kg en provenance du Japon.<sup>81</sup>



**Avril 2019**

### **District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine**

- Saisie de miniatures en ivoire.<sup>82</sup>



### **Shenzhen, Province du Guangdong, Chine**

- Saisie dans un colis express en provenance de Hong Kong de 876 perles en ivoire présumé réparties dans des sachets en plastique.<sup>83</sup>



### **Port de Shekou, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine**

- Saisie d'un bracelet à la sortie du terminal de croisière de Taiziwan.<sup>84</sup>

### **Poste-frontière de Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

- Saisie d'un rouleau à manuscrits gravé.<sup>85</sup>



### **Aéroport international de Jieyang Chaoshan, Province du Guangdong, Chine**

- Saisie par devers un passager débarquant du vol Lanmei Airlines LQ980 en provenance du Vietnam d'un collier en ivoire présumé (65g). Deux jours après, les analyses génétiques certifiaient qu'il s'agissait d'un ivoire d'éléphant récent.<sup>86</sup>

- Saisies au débarquement de vols en provenance de Bangkok de 2 colliers en ivoire dans les affaires d'un voyageur chinois et d'un voyageur thaïlandais. Les analyses génétiques prouvent qu'il s'agit d'ivoires d'éléphants récents ne pouvant pas être assimilés à des antiquités.<sup>87</sup>

### **District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

- Saisie d'une plaque en ivoire avec à l'endroit les mots « trésor qui porte chance » et à l'envers un dragon gravé.<sup>88</sup>

- Saisie de 7,746 t d'ivoire brut et d'ivoires travaillés dans les 4 premiers mois de l'année dans la province du Guangdong. L'importation d'ivoire est interdite en Chine continentale depuis 2015 et depuis 2017, il y est interdit de travailler et de vendre de l'ivoire.<sup>89</sup>

**Mai 2019**

### **Fuzhou, Province du Guangdong, Chine**

- Saisie de 350 kg d'ivoire brut répartis en 81 tronçons de défenses et des 3 véhicules qui ont servi de support au trafic.<sup>90</sup>

**Juin 2019**

### **Poste-frontière de Futian, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

- Saisie de colliers en ivoire par devers plusieurs passagers venant de Hong Kong.<sup>91</sup>

### **Poste-frontière de Huanggang, Shenzhen, Prov. du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong**

- Saisies de 2 bracelets. Sous les rayons X, l'ivoire apparaît en vert fluorescent. « Je ne savais pas que c'était interdit de transporter de l'ivoire », déclare un des fautifs.<sup>92</sup>

### **Aéroport international de Canton-Baiyun, Province du Guangdong, Chine**

- Saisies dans les valises de 4 passagers en provenance d'Addis-Abeba, Ethiopie, via Doha, Qatar, de 18 ivoires travaillés d'un poids total de 581 g.<sup>93</sup>



## PROVINCE DU GUANGXI

**Juin 2019**

### **Poste-frontière de Dongxing, Province du Guangxi, Chine. Frontière avec le Vietnam**

- Saisies par les douanes portuaires sur 2 passagers de 2 colliers en ivoire et d'une effigie de Bouddha. Depuis le début de l'année, 232 ivoires travaillés d'un poids total de 7,6 kg ont été interceptés par les douanes du port.<sup>94</sup>

- Saisies de 6 ivoires travaillés dont 2 effigies de Bouddha. Poids total : 244 g.<sup>95</sup>

## PROVINCE DU JIANGSU

**Avril 2019**

### **Aéroport international de Sunan Shuofang, Wuxi, Province du Jiangsu, Chine**

- Saisie par les douanes de 2 colliers, d'un cube et de 4 sceaux en ivoire d'éléphant par devers des passagers venant de Bangkok, de Singapour et du Japon.<sup>96</sup>



### **Nanjing, Province du Jiangsu, Chine**

- Saisie de pendentifs, de colliers, de perles, de statuettes, de bracelets en ivoire présumé. Poids total : 380 g.<sup>97</sup>

**28 mai 2019**

### **Aéroport international de Sunan Shuofang, Wuxi, Province du Jiangsu, Chine**

Saisies de 2 ivoires travaillés (13 et 51 g) sur un passager chinois en provenance de Kaohsiung, Taïwan et de bijoux en bois de rose sur un passager en provenance de Taipei, Taïwan.<sup>98</sup>

**15 juin 2019**

### **Aéroport international de Sunan Shuofang, Wuxi, Province du Jiangsu, Chine**

Saisie de 46 perles et de 2 bracelets en ivoire.<sup>99</sup>

## PROVINCE DU JIANGXI

**20 et 22 avril 2019**

### **Pingxiang, Province du Jiangxi, Chine**

Saisie d'un pendentif à l'effigie de Bouddha et de 2 bracelets en ivoire.<sup>100</sup>

## PROVINCE DU JILIN

**27 mai 2019**

### **Changchun, Province du Jilin, Chine**

Saisie d'une défense sculptée (1,13 kg) en provenance d'Estonie dans un colis postal.<sup>101</sup>



## PROVINCE DU LIAONING

**Mai 2019**

### **Port de Dalian, Province du Liaoning, Chine**

- Encore un bracelet en ivoire au débarquement d'un navire à passagers en provenance d'Incheon, Corée du Sud.<sup>102</sup>

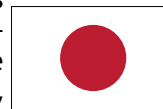
- Nouvelle saisie dans le port d'un bracelet en ivoire.<sup>103</sup>

**Juin 2019**

### **Port de Dalian, Province du Liaoning, Chine**

- Saisie au débarquement d'un navire à passagers reliant Incheon, Corée du Sud, et Dalian, d'un bracelet en ivoire (10 g).<sup>104</sup>

- Saisie par les douanes portuaires d'un bracelet en ivoire dans les bagages d'un passager d'un navire de croisières en provenance de Fukuoka, Japon.<sup>105</sup>



### **Aéroport international de Dalian, Province du Liaoning, Chine**

- Saisie dans les bagages d'un passager de 3 colliers en ivoire d'un poids total de 158 g.<sup>106</sup>

### **Shenyang, Province du Liaoning, Chine**

- Saisie d'ivoire d'éléphant dans un colis en provenance du Japon (1,7 kg).<sup>107</sup>



## PROVINCE DU SHANDONG

**Mai 2019**

### **Qingdao, Province du Shandong, Chine**

- Saisie de 66 ivoires travaillés et de 6 coraux rouges (*Corallium rubrum*) dans les affaires d'un passager venant du Japon. Dans un second temps, saisie supplémentaire de 14 ivoires travaillés dans le magasin exploité par le trafiquant.<sup>108</sup>

- Saisie dans des colis postaux en provenance du Japon de plusieurs rouleaux à estampes en ivoire.<sup>109</sup>



### **Yucheng, Province du Shandong, Chine**

- Saisie dans un colis en provenance du Royaume-Uni de 6 éventails dont les lames et le manche sont en ivoire.<sup>110</sup>



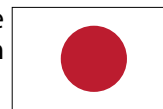
### **Aéroport international de Qingdao Liuting, Province du Shandong, Chine**

- Saisie d'un bracelet en ivoire par devers un passager chinois débarquant d'un avion en provenance de Fukuoka, Japon.<sup>111</sup>



### **Yucheng, Province du Shandong, Chine**

- Saisie dans un colis en provenance du Japon d'un rouleau à estampes en ivoire (339 g).<sup>112</sup>



26 juin 2019

**Aéroport international de Qingdao Liuting, Province du Shandong, Chine**

Saisie de 283 g d'ivoires travaillés sous forme de baguettes, de bracelets, de pendentifs et de perles.<sup>113</sup>

**MUNICIPALITE DE SHANGHAI**

7 et 8 avril 2019

**Aéroport international de Shanghai Pudong, Municipalité de Shanghai, Chine**

Saisies de 62 ivoires travaillés par devers 2 passagers chinois en provenance d'Ethiopie.<sup>114</sup>



Mai 2019

**Municipalité de Shanghai, Chine**

- Saisie de 3 ivoires travaillés en provenance de l'étranger. 552 g au total.<sup>115</sup>

**Gare de Shanghai, District de Jing'An, Municipalité de Shanghai, Chine**

- Saisie dans les bagages de plusieurs passagères arrivant par train de Hong Kong de 25 ivoires travaillés : des bracelets, des bagues, des colliers, des figurines.

- Saisie de colliers en ivoire à bord d'un train Kowloon-Shanghai.<sup>116</sup>

**PROVINCE DU SICHUAN**

Début 2019

**Chengdu, Province du Sichuan, Chine**

- 246 saisies dans les 3 premiers mois de l'année. 20 kg d'ivoire brut et travaillé au total.<sup>117</sup>

27 avril 2019

**Chengdu, Province du Sichuan, Chine**



Saisie chez un particulier de plusieurs centaines d'ivoires travaillés : des couverts, des colliers, des bracelets, d'un poids total de 25 kg et d'une valeur d'environ un million de yuans soit 148.500 US\$ et près de 6000 US\$/kg.<sup>118</sup>

**PROVINCE DU YUNNAN**

Avril 2019

**Province du Yunnan, Chine. Frontière avec le Laos**

- Saisie de 4 ivoires travaillés d'un poids total de 125 g.<sup>119</sup>

**Aéroport international de Kunming Changshui, Province du Yunnan, Chine**

- Saisie dans les bagages cabine de 2 passagers de 7 bracelets en ivoire présumé d'un poids total de 96,6 g.<sup>120</sup>

Saisie globale par les douanes de l'aéroport entre janvier 2019 et mai de 221 ivoires travaillés d'un poids total de 7,3 kg.<sup>121</sup>

**PROVINCE DU ZHEJIANG**

24 avril 2019

**Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine**



Saisies à répétition de bijoux en ivoire.<sup>122</sup>

Mai 2019

**Ningbo, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie dans un colis postal en provenance du Cambodge de 3 ivoires travaillés d'un poids total de 67 g.<sup>123</sup>

Juin 2019

**Ningbo, Province du Zhejiang, Chine**

Saisie de plusieurs ivoires travaillés d'un poids total de 240 g.<sup>124</sup>

**TIBET**

16 mai 2019

**Xian de Gyirong, Région autonome du Tibet, Chine. Frontière avec le Népal**

Saisie de 20 boules en ivoire présumé. Poids total : 152 g.<sup>125</sup>

## INDE

3 avril 2019

### Sirumugai, District de Coimbatore, Etat du Tamil Nadu, Inde

Electrocution d'un mâle âgé d'environ 10 ans contre une clôture illégale protégeant une bananeraie. Comme beaucoup d'autres, Nazar Ali a implanté ses cultures en squattant les berges du barrage de Bhavanisagar. Avant l'arrivée des agents du Département des forêts, il s'est empressé de démonter la clôture et d'en jeter les fils électriques dans le lac. Une autopsie du pachyderme a été demandée. Les défenseurs de l'environnement rappellent que les plantations illégales sont un fléau autour du lac et qu'en juin 2018 la Haute Cour de Madras avait imposé à l'Etat du Tamil Nadu le démontage de toutes les clôtures électriques sur 20 km le long de ses berges, ce qui avait été fait. Mais cette année les plantations illégales ont réapparu, sans réaction de l'administration.<sup>126</sup>



4 avril 2019

### Pallangala, District de Kodagu, Etat du Karnataka, Inde

Après la perforation d'un poumon par une balle, le jeune mâle âgé de 7 à 8 ans s'est traîné sur 50 m et a expiré. Un suspect en fuite est dans le collimateur du département des Forêts. Il aurait modifié la munition pour augmenter son efficacité à courte portée.<sup>127</sup>

4 et 11 avril 2019

### Gaimukh, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde

Sachin Ramchandra Chougule et Pravin Ramesh Shere ont d'abord été capturés dans la soirée par l'unité n°5 de la brigade criminelle alors qu'ils transportaient une défense d'un demi kilo dans un sac. Ils espéraient la vendre 500.000 roupies (7200 US\$). Au cours d'interrogatoires qualifiés de « soutenus » par le Times of India, ils ont donné le nom de leur fournisseur, Ganesh (!) Dhare arrêté le 11 avril. Dhare ne serait encore qu'un intermédiaire. La police veut maintenant remonter la chaîne.<sup>128</sup>

12 avril 2019

### Kheroni, District de Karbi Anglong, Etat d'Assam, Inde

Encore un éléphant empoisonné. Celui-ci a été découvert dans un champ de cannes à sucre. Il faisait partie d'un troupeau entré dans une zone densément peuplée. La population humaine augmente en Assam (+17% entre 2001 et 2011) et les conflits hommes-éléphants aussi.<sup>129</sup>



15 mai 2019

### Forêt de Narla, District de Kalahandi, Etat d'Odiha, Inde

Le cadavre d'un éléphant avait été découvert le 7 mai, les défenses manquantes. L'enquête menée par le Département des forêts a abouti à l'arrestation d'Ishwar Bhoi, de Samel Majhi et de Sindura Majhi. Ils ont avoué avoir extrait les défenses et les avoir cachées en forêt.<sup>130</sup>

17 mai 2019

### Veerapandi, District de Theni, Etat du Tamil Nadu, Inde

Le 29 juillet 2016, R. Rajendran alias Senga et 2 complices avaient posé une bombe artisanale (*avuttukkai* en tamoul) cachée dans un fruit dans la réserve forestière de Chinnathadagam. Un éléphant était mort dans l'explosion après avoir mordu à l'appât. Les 3 hommes avaient été arrêtés un mois après mais Rajendran avait réussi à s'évader. Suite à un renseignement, il a été repris aujourd'hui par les gardes forestiers alors qu'il attendait à un arrêt de bus.<sup>131</sup>

29 mai 2019

### Pasunapuram, District d'Erode, Etat du Tamil Nadu, Inde

Mort d'un éléphant de 12 ans contre une clôture reliée illégalement à une ligne électrique de moyenne tension. Rajendran, propriétaire du champ qu'il louait à un paysan cultivant du maïs, a été emmené pour interrogatoire par les agents forestiers.<sup>132</sup>



30 mai 2019

### Kadayanallur, District de Tirunelveli, Etat du Tamil Nadu, Inde

Arrestation de Subbaiah, un paysan responsable le 28 mai de la mort d'un éléphant contre une clôture électrique illégale installée autour de sa plantation de manguiers et de cocotiers. Le petit pachyderme d'un à trois ans faisait partie d'un troupeau fréquentant les parcelles agricoles. Selon les paysans, les animaux auraient déterré 25 cocotiers et endommagé plus de 50 manguiers. Seules les clôtures électriques alimentées par des panneaux solaires sont autorisées mais Subbaiah ne possédait que 2 panneaux solaires et des batteries déchargées. Il avait compensé en reliant sa clôture à une ligne électrique.<sup>133</sup>



**31 mai 2019**

**Réserve forestière de Gochha, District de Nayarh, Etat d'Odisha, Inde**

La découverte par des villageois le 28 mai en forêt du cadavre d'un mâle de 5 ans dont les défenses avaient été coupées a mis en lumière le peu d'activités déployées par les agents forestiers dans la réserve. Selon des habitants des villages alentour, aucun garde n'y a été vu depuis plusieurs mois. Les braconniers ont le champ libre. Pire, certains accusent les gardes forestiers de collusion avec eux. La suspension aujourd'hui des gardes Kailash Pradhan et Biswajit Samantaray pour « manquement au devoir » vient renforcer les soupçons.<sup>134</sup>

**1<sup>er</sup> juin 2019**

**Gandhi Nagar, District de Thoothukudi, Etat du Tamil Nadu, Inde**

Quatre équipes de gardes forestiers sont à la recherche des défenses d'un mâle de 20 ans découpées sur son cadavre après qu'il soit mort à priori d'une « maladie de l'appareil digestif ». Les habitants des villages alentour sont interrogés.<sup>135</sup>

**1<sup>er</sup> juin 2019**

**Matikhola, District de Dhemaji, Etat d'Assam, Inde**

Bulu Saikia cachait chez lui un morceau d'ivoire de 2,8 kg qu'il cherchait à vendre. La police de Golaghat en a eu vent et a effectué une perquisition. Saikia se serait procuré l'ivoire auprès d'un trafiquant de parties animales. Le Département des forêts a contacté le parc national de Kaziranga pour savoir si un éléphant avait été récemment braconné ou découvert mort sans ses défenses.<sup>136</sup>

**2 juin 2019**

**Bhutiachang, District d'Udalguri, Etat d'Assam, Inde**

Une victime de plus à compiler dans la chronique des éléphants électrocutés par les clôtures agricoles. Celui-ci est mort dans la nuit et quelqu'un est venu ensuite couper l'extrémité de sa trompe dans un but obscur, peut-être lié aux croyances magiques. Dans le district, la dégradation des forêts et la fragmentation des corridors de transit multiplie les conflits entre paysans et pachydermes.<sup>137</sup>



**5 juin 2019**

**Sajanagad, District de Balasore, Etat d'Odisha, Inde**

Découverte du cadavre en décomposition d'un mâle de 40 ans par une patrouille de gardes forestiers dans le Sanctuaire de faune de Kuldiha. Le pachyderme aurait été braconné et les défenses extraites une dizaine de jours auparavant.<sup>138</sup>

**RECIDIVE**

**17 juin 2019**

**Hindol, District de Dhenkanal, Etat d'Odisha, Inde**

Toujours la même histoire : pour éviter de courir les bois à la recherche du gibier, des braconniers tendent des fils électriques dénudés à proximité des villages sur lesquels les animaux viennent s'électrocuter. Mais le 12 juin, un éléphant mâle de 25 ans est mort. L'enquête menée par le Département des forêts a permis de recueillir un témoignage selon lequel Biswanath Samal était un habitué de cette technique avec laquelle il chassait des sangliers et des lièvres. Arrêté aujourd'hui il a avoué son crime et ajouté qu'il s'était lui-même brûlé à la jambe avec une décharge électrique.<sup>139</sup>



**EN FAMILLE**

**17 et 25 juin 2019**

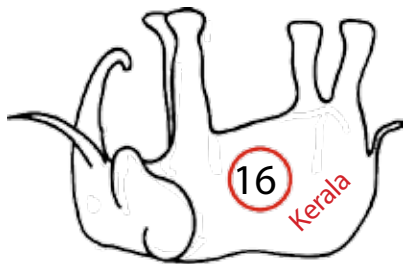
**Tinsukia, District de Tinsukia, et Gauhati, District de Kamrup métropolitain, Etat de l'Assam, Inde**

La sécheresse intense et les records de températures subis cette année dans le nord de l'Inde ont mis en lumière les conditions de vie déplorables des éléphants dans les temples et les trafics mis en œuvre pour pouvoir en exhiber lors des fêtes religieuses. L'affaire des 4 pachydermes « loués » dans l'Etat de l'Assam par le temple de Jagannath (situé à Jamalpur, dans l'Etat du Gujarat) pour les faire défiler lors de la fête de Rath Yatra a mobilisé les défenseurs de la nature et révélé les compromissions de certains membres de l'administration avec les trafiquants de faune sauvage. C'est l'autorisation de transport accordée le 17 juin par le Département des forêts qui a tout déclenché. Une vague de chaleur atteignant par endroit 50° écrase alors l'Inde. Les 4 éléphants sont censés effectuer pendant 4 jours un périple ferroviaire de plus de 3000 km, leur wagon accroché à l'arrière d'un train de voyageurs. Les ONG indiennes Voice of Asian Elephants Society et Avinava Prayash introduisent des recours en justice pour faire annuler l'autorisation. Elles soutiennent que les éléphants ne transpirent pas, ont besoin de beaucoup d'eau pour se rafraîchir et que les températures actuelles vont transformer leur transport en calvaire. Une audience de la Haute Cour de Gauhati est fixée le 25 juin. La presse nationale s'empare de l'affaire et enquête. Rapidement l'origine « domestique » de 4 des éléphants est contestée : ils n'apparaissent pas dans la liste officielle des 905 captifs recensés au 30/12/2018 dans l'Assam. Ils auraient en fait été capturés dans la nature en janvier dernier. L'un d'eux porte même la trace d'une blessure par balle mal soignée à une patte. Le profil des intermédiaires entre les « propriétaires » des animaux et le temple assombrit encore le contexte. Imran Siddiqui alias Imran Khan et Hukumdar Khan alias Munna Khan payent des villageois pour s'emparer de jeunes éléphants en forêt. Le père de Siddiqui est un braconnier bien connu qui en aurait exporté au moins 12 vers les Etats de Bihar, du Gujarat et du Kerala. Constatant le faisceau d'indices défavorables et de documents à la légalité douteuse présentés à l'audience, la Haute Cour de Gauhati dans sa sagesse a annulé l'autorisation de transport.<sup>140</sup>

18 juin 2019

**Kurichiad, District de Wayanad, Etat du Kerala, Inde**

Rien que dans le Kerala, il est le 16<sup>ème</sup> éléphant à mourir de la sorte depuis le début de l'année. Un mâle de 25 ans a été retrouvé électrocuté contre une clôture entourant une plantation de bananes plantain à 200 m de la lisière forestière.<sup>141</sup>



24 juin 2019

**Bangalore, District de Bangalore Urbain, Etat du Karnataka, Inde**

La fable racontée aux policiers par Basavaraja ne convainc personne. Il aurait trouvé un sac bleu contenant des défenses dissimulé dans un buisson sur ses terres agricoles il y a 3 mois. Il aurait par la suite décidé de venir chercher des clients à Bangalore. Basavaraja habite dans les environs de Denkanikottai dans le Tamil Nadu, pas loin de la frontière avec le Karnataka.<sup>142</sup>

26 juin 2019

**Pune, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde**

Arrivés en ville à la recherche d'un acheteur pour 2 défenses, Aditya Khandge, Hrushikesh Gaikwad, Aniket Astekar et Amit Piska étaient attendus par la police.<sup>143</sup>

**INDONESIE**

28 avril 2019

**Kabupaten de Pati, Province de Java central, Île de Java, Indonésie**

Trois vendeurs d'ivoire sur Facebook sont sous les verrous. Saisie de 19 défenses ou tronçons de défense de 20 à 30 cm de long, de 53 bracelets, 53 bagues, 4 colliers, 175 fume-cigarettes en ivoire, de 17 griffes d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et de 7 bois de cerfs (famille Cervidae).<sup>144</sup>



©The Environment and Forestry Ministry

**JAPON**

Avril 2019

**Japon**



Une enquête conjointe d'EIA (Environmental Investigation Agency) et de JTEF (Japan Tiger and Elephant Fund) démontre que sur 303 magasins de Tokyo, Osaka, Nagoya et autres villes qui offrent à la vente des sceaux personnalisés en ivoire, 70 sont disposés à en vendre à des acheteurs étrangers et 3 à en expédier sur demande au-delà du sol japonais. Le mythe d'un Japon auto-consommateur d'ivoire continue à se fissurer.<sup>145</sup>

**MALAISIE**

30 avril 2019

**Port Dickson, Etat de Negeri Sembilan, Malaisie**

Xavier Jayakumar, le ministre de l'Eau, de la Terre et des Ressources Naturelles accompagné par des agents de ses services a jeté dans la bouche d'un incinérateur industriel près de 4 t d'ivoire saisi entre 2011 et 2017 sous forme de défenses brutes, de bijoux, de baguettes et de statuettes, le tout étant estimé au cours d'aujourd'hui à 13,26 millions de ringgits, soit 3,2 millions d'US\$ (816 US\$/kg). La Malaisie a acquis la sale réputation d'être un lieu privilégié de transit d'ivoire entre l'Afrique et la Chine. « L'ivoire saisi est brûlé pour être sûr qu'il ne sera pas volé et remis sur le marché noir », confirme le ministre.<sup>146</sup>



4 juin 2019

**Kampung Sri Timur, Etat de Johor, Malaisie**



Empoisonnement de 3 éléphants âgés d'environ 18, 20 et 22 ans dans la zone tampon de la réserve forestière de Lenggor. Le sort des défenses n'est pas évoqué. Des négociations sont en cours pour obliger le Malaysian Palm Oil Council à poser des clôtures électriques autour des plantations.<sup>147</sup>



## NEPAL

**2 mai 2019**

### **Suryabinayak, District de Bhaktapur, Province n°3, Népal**

Arrestation de Rupesh Khadka et Bhaskar Poudel qui détenaient une défense d'éléphanteau pesant 250 g.<sup>148</sup>

**27 juin 2019**

### **Forêt communautaire de Rana-kali, District de Jhapa, Province n°1, Népal**

Comme en Inde, les éléphants sauvages vivant au Népal sont victimes de l'extension des zones cultivées et de la fragmentation de leur habitat. Comme en Inde, la funeste technique des lignes électriques tendues autour des parcelles agricoles fait des ravages. Aujourd'hui c'est un mâle de 3 ans mesurant 4,87 m de long et 2,43 m de haut qui n'y a pas résisté. Il faisait partie d'un groupe d'une dizaine d'éléphants qui s'étaient aventurés autour de plantations de maïs.<sup>149</sup>



## SRI LANKA

**11 avril 2019**

### **Parc National de Somawathiya, Province de l'Est et Province du Centre-Nord, Sri Lanka**

Il était âgé d'une vingtaine d'années et haut de 2,4 m environ. Il a reçu une balle dans la tête. Le sort des défenses n'est pas évoqué.<sup>150</sup>

**29 mai 2019**

### **Mahapitiya, Province du Nord Ouest, Sri Lanka**

Un éléphant criblé de balles était enlisé dans une rizière. Malgré les soins qui lui ont été apportés sur place, il est mort. Il était âgé de 20 ans environ. Une cérémonie religieuse a été célébrée sur la scène du crime.<sup>151</sup>

**25 juin 2019**

### **Imaduwa, Galle, Province du Sud, Sri Lanka**

Mise en détention d'un homme âgé de 58 ans chez qui 4 défenses d'éléphants et 2 armes à feu ont été saisies.<sup>152</sup>

**25 juin 2019**

### **Sri Lanka**

Mise en examen du vice-directeur de la Protection de la faune sauvage Upali Pathmasiri et de 7 collaborateurs. Ils sont suspectés d'avoir organisé depuis 10 ans la capture de 40 éléphants sauvages et de les avoir vendus à des notables pour l'équivalent d'environ 125.000 US\$ chacun. La population d'éléphants sauvages au Sri Lanka est estimée à 7500 individus.<sup>153</sup>

Eléphants domestiqués, cf. « A la Trace » n°5 p. 97-98, n°6 p. 91-92, n°7 p. 91, n°8 p. 87, n°9 p. 86, n°11 p. 85, n°12 p. 95, n°13 p. 95, n°15 p. 103, n°17 p. 103-104, n°18 p. 105, n°19 p. 112.

## THAILANDE

**10 avril 2019**

### **Thaïlande**

Le ministère des Affaires Etrangères en accord avec le ministre du Commerce entend lever l'embargo sur l'exportation d'éléphants vivants en vigueur depuis une dizaine d'années. Les exportations devront être conformes aux standards de l'association mondiale des zoos et aux réglementations CITES. Cette nouvelle orientation se fonde sur une augmentation alléguée de la population d'éléphants sauvages au rythme de 7% par an et se heurte aux décisions de la CITES prises à Genève en août 2019 interdisant le commerce international des éléphants vivants sauf circonstances exceptionnelles.<sup>154</sup>

## VIETNAM

**7 avril 2019**

### **Aéroport international de Noi Bai, Hanoi, Vietnam**

Saisie dans les bagages de Dinh Thi Tuyet Mai débarquant du vol BL171 en provenance d'Osaka, Japon, de 28 statuettes d'inspiration religieuse ou poétique d'un poids individuel de 71 g à 2796 g.<sup>155</sup>



**24 avril 2019**

### **Aéroport international de Tan Son Nhat, Ho Chi Minh Ville, Vietnam**

Tentative d'introduction de 2 défenses, pesant au total près de 10 kg, peintes en noir, enveloppées de papier d'aluminium et cachées dans des boîtes en polystyrène contenant des produits de la mer séchés. Les analyses génétiques par l'Institut de biologie tropicale prouvent qu'il s'agit bien d'ivoire de *Loxodonta africana*. Une arrestation. L'homme âgé de 37 ans arrivait d'Afrique via Dubaï.<sup>156</sup>



© Tien phong

**24 mai 2019**

### **Province de Binh Duong, Vietnam**

Amende de 100 millions de dongs soit 4270 US\$ à l'encontre du teneur d'un magasin de revente d'objets de seconde main parmi lesquels des pendentifs, bracelets et broches en ivoire d'origine indéterminée. Amende supplémentaire de 70 millions de dongs soit 3000 US\$ pour publicité illégale.<sup>157</sup>



5 juin 2019

**Thuong, Tu Son, Province de Bac Ninh, Vietnam**

Saisie de bracelets, colliers et autres objets en ivoire présumé d'un poids total de 6 kg dans une boutique d'artisanat tenue par Mme Ltt. Thuong, près de la ville de Tu Son surnommée « la capitale de l'ivoire blanc ». L'enquête approfondie d'une



© Anh Tuc - Police

équipe de journalistes a prouvé que ce surnom n'est pas usurpé. Pour prouver que l'ivoire n'est pas du toc, les vendeurs usent de plusieurs stratagèmes. Ils lancent des baguettes en l'air et assurent qu'en retombant elles ne se casseront pas. Ils exposent les articles sous des lampes halogènes et décrivent comme autant de preuves de l'authenticité de l'ivoire les lignes de Schreger. « Si c'est du faux, vous serez remboursé » assurent-ils aux acheteurs pas encore convaincus, dans le secret d'une petite remise au fond du magasin dont la vitrine et les étagères débordent de bâtons d'encens et de statuette en jade, en marbre et autres minéraux. Les bracelets se vendent l'équivalent de 50 à 400 US\$, les peignes de 130 US\$, la paire de baguette de 85 US\$, les statuette de 1700 US\$ et une bague, le produit d'appel, pour 8 US\$.<sup>158</sup>

6 juin 2019

**Hanoï, Vietnam**

Coup dur pour le business. Saisie de statuette en ivoire d'un poids total de 4,4 kg et 2 arrestations grâce aux guetteurs d'ENV.<sup>159</sup>



27 juin 2019

**District de Hoang Mai, Hanoï, Vietnam**

Saisie en 2 temps de 207 kg d'ivoire sous forme de 29 défenses et tronçons de défenses. Arrestation de Pham Quyet.<sup>160</sup>



© Suckhoe & Doisong

EUROPE

ESPAGNE

Début avril 2019

**Province d'Alicante, Communauté valencienne, Espagne**

Saisie de 26 ivoires travaillés offerts à la vente via l'Internet par 3 individus dont 2 se présentent comme antiquaires. Les articles en ivoire étaient à vendre entre 68 et 1900 €. <sup>161</sup>

Début avril 2019

**Valence, Communauté Valencienne, Espagne**

Les tabourets en pied d'éléphant sont un must du passé colonial de l'Europe de l'ouest (cf. « A la Trace » n°8 p. 89, n°20 p. 109, n°24 p. 79). Nouvelle saisie. Le tabouret était en vente via l'Internet. Arrestation d'un homme âgé de 41 ans. <sup>162</sup>



Fin avril 2019

**Barcelone, Communauté autonome de Catalogne, Espagne**

Saisie d'un pied d'éléphant transformé en porte parapluie (cf. « A la Trace » n°20 p. 109). <sup>163</sup>



© Agents Rurals

FRANCE

28 mai 2019

**Saint-Martin-le-Vinoux, Département de l'Isère, France**

Des fusées d'artillerie et des obus allemands de la Seconde Guerre mondiale, une vingtaine de fusils de chasse, des armes de poing, 7500 cartouches, 48.000 € en liquide cachés dans un réfrigérateur et une défense d'éléphant, tel est le bilan du butin saisi par les douaniers de Lyon et de Grenoble chez un armurier de 85 ans se disant à la retraite et suspecté de fournir des armes à la pègre de la région Rhône-Alpes. <sup>164</sup>



© Fce Bleu Isere

31 mai 2019

**Domats, Département de l'Yonne, France**

Saisie d'articles en ivoire d'origines douteuses d'un poids total de 7 kg. Le cours actuel du kilo d'ivoire brut en France est de 600 € environ (670 US\$). Le suspect a été trahi par son commerce via l'Internet. Intervention de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et des gendarmes de Saint-Valérien. <sup>165</sup>

15 avril 2019

**Suisse**

La Suisse, une passoire à ivoire ? Vive polémique entre le parquet général de Tanzanie et les autorités helvètes. En juillet 2015, 3 Chinois en provenance de Dar es Salam avait été interceptés à l'aéroport de Zurich avant de reprendre un vol pour Pékin (cf. « A la Trace » n°10 p. 67). Ils s'en étaient sortis avec le paiement d'une amende égale à 3200 US\$. Dans leurs valises, il y avait 262 kg d'ivoire brut correspondant au braconnage d'au moins 40 éléphants. La justice tanzanienne a été informée de la saisie un mois après. « Si les trafiquants avaient été extradés en Tanzanie, ils auraient été condamnés à 20 ans de prison », souligne le procureur général de Tanzanie. L'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires reconnaît un loupé. « Nous apprenons de nos erreurs. » « La preuve, c'est qu'au mois de janvier de cette année, nous avons mis en prison des trafiquants d'anguilles » (cf. « A la Trace » n°23 p. 18) et le porte-parole de l'Office rappelle que l'année dernière 2 membres du parquet de Dar es Salam sont venus en Suisse pour rencontrer la police de l'aéroport de Zurich et prendre des échantillons de la saisie.

Les 3 trafiquants chinois n'étaient pas de simples porteurs. Agés de 21 à 37 ans, ils se prétendaient hommes d'affaires et en avaient les moyens. C'est eux qui avaient acheté l'ivoire à un réseau sino-tanzanien. Quatre employés de l'aéroport de Dar es Salam sont aujourd'hui mis en examen. Ils ont aidé les 3 trafiquants chinois à quitter sans encombre le sol de la Tanzanie. Leur procès aura lieu dans les mois qui viennent.<sup>166</sup>



©Administration générale des douanes

**Autres mammifères**

AFRIQUE

**ETHIOPIE**

14-21 avril 2019

**Parc National de Gibe Sheleko, Région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, Ethiopie**

Mort inexplicable de 28 hippopotames (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II). Le parc a été établi en 2011. Il héberge environ 200 hippopotames. La population totale est estimée à environ 100.000 individus. Les mammifères semi aquatiques sont sous les menaces de la perte d'habitat, des pollutions, des maladies infectieuses et du braconnage. L'ivoire de leurs dents est recherché en remplacement de l'ivoire d'éléphant. En Namibie, plus de 200 hippopotames ont été victimes d'une épizootie d'anthrax. En Zambie, l'espèce est sous la menace d'un plan de prélèvement par des chasseurs agréés. 1000 individus sur 5 ans (cf. « A la Trace » n°21 p. 72).<sup>1</sup>

**KENYA**

4 avril 2019

**Près de Machakos, Comté de Machakos, Kenya**

Sauvetage d'un zèbre (*Equus quagga*) assailli par des villageois. Anesthésie, nettoyage et désinfection des plaies. Transfert par camion dans l'aire protégée de l'ILRI (Institut international de recherche sur l'élevage) près de la route qui relie Nairobi et Mombasa. Réveil par antidote, pronostic favorable.<sup>2</sup>



14 mai 2019

**Parc National de Tsavo East, Kenya**

Sauvetage d'un cobe à croissant (*Kobus ellipsiprymnus*) au Voi Wildlife Lodge près d'un point d'eau. Signalé par un touriste, il gisait étranglé par le câble d'un piège, à l'écart de son troupeau. Après les soins, il est reparti en courant.<sup>3</sup>

17 mai 2019

**Oloisukut Conservancy, Comté de Narok, Kenya**

Une flèche dans le jarret à gauche. Elle boite, elle souffre depuis 2 jours. Intervention du KWS et de la DSWT (David Sheldrick Wildlife Trust). Pronostic favorable.<sup>4</sup>



© DSWT

## MALAWI

**8 et 27 juin 2019**

**District de Chitipa, Rumphu, Région Nord, Malawi**

Condamnation d'une femme âgée de 45 ans à 5 ans de prison pour avoir à proximité du parc national Nyika transporté de la viande d'éland du Cap (*Taurotragus oryx*) et des munitions. Le procureur a réclamé une peine dissuasive bien que la prévenue soit une primo-délinquante.<sup>5</sup>



## NAMIBIE

### OPERATION THUNDERBALL

**Juin 2019**

**Namibie**

Saisie dans un camion intercepté à un contrôle routier de 6 antilopes steenbock (*Raphicerus campestris*) mortes.<sup>6</sup>

## AMERIQUE

## BOLIVIE

**20 avril 2019**

**La Paz, Frontière avec le Brésil, Département de La Paz, Bolivie**

Le cadavre d'un cerf des marais (*Blastocerus dichotomus*, Annexe I) était dans la benne du pick-up. L'espèce est en danger d'extinction. Son braconnage est passible de 1 à 6 ans de prison.<sup>7</sup>

## BRESIL

**8 avril 2019**

**Soure, Etat du Pará, Brésil**

Saisie dans une ferme de plus de 1300 kg de viande de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*). Elle a été distribuée à des œuvres de bienfaisance.<sup>8</sup>

**24 avril 2019**

**Luis Correia, Etat de Piauí, Brésil**

Le petit fourmilier (*Cyclopes didactylus*) a été retrouvé dans un sac à dos dont le propriétaire s'est délesté à l'approche des policiers. Il n'était pas blessé et ne présentait pas de signes de maltraitance. Sa capture devait être fraîche. Les petits fourmiliers sont inféodés aux ceibas ou fromagers (*Ceiba pentandra*) des forêts du Mexique et de Bolivie. Les graines des ceibas sont de la même tonalité soyeuse que leur fourrure. Le camouflage idéal est utile au plus petit mangeur de fourmis du monde (300 g à l'âge adulte) dont les prédateurs naturels sont l'aigle harpie (*Harpia harpyja*, Annexe I) et la chouette à lunettes (*Pulsatrix perspicillata*, Annexe II) qui ont une excellente vision.<sup>9</sup>



**Fin mai 2019**

**Esmeralda, Etat de Río Grande do Sul, Brésil**

Epidémie de braconnages dans les champs et les plantations. Découverte d'un capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*) femelle abattu. Elle était en gestation. La police militaire avait été alertée par les propriétaires.<sup>10</sup>

## CANADA

**RECIDIVE**

**17 avril 2019**

**Province du Saskatchewan, Canada**

Condamnation de Gerald Freese à 3000 dollars canadiens d'amende (2450 US\$) et à une interdiction de chasse pendant 3 ans pour avoir braconné un cerf élaphe (*Cervus elaphus*). L'individu est un multi-récidiviste. A son tableau de braconnage, il avait déjà un cerf élaphe en 2007 et un élan male (*Alces alces*) en 2017.<sup>11</sup>



## EQUATEUR

**8 mai 2019**

**Port fluvial de Pompeya, Province d'Orellana, Equateur**

Saisie dans un autocar de 11 kg de viande de pécarie à barbe blanche (*Tayassu pecari*, Annexe II) qui ont été remis au zoo d'El Coca.<sup>12</sup>

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

**3 avril 2019**

**Chinook, Etat du Montana, Etats-Unis d'Amérique**

Condamnation de Cameron Dow Overcast à 36 mois de prison dont 6 avec sursis et à 9000 US\$ de dommages et intérêts pour avoir braconné 2 cerfs élaphe (*Cervus elaphus*). Il est aussi reconnu coupable de s'être livré à des actes de braconnage de poissons et d'oiseaux. Il a pour habitude de laisser les carcasses pourrir à ciel ouvert. Au bout de 30 jours en prison, le jugement lui accorde la possibilité d'en sortir à la condition qu'il suive un traitement contre l'addiction au braconnage.<sup>13</sup>



## MEXIQUE

**Début juin 2019**

**Tamasopo, Etat de San Luis Potosí, Mexique**

Saisie d'un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, *Odocoileus virginianus mayensis*, Annexe III, Guatemala) dépecé dans un domicile privé.<sup>14</sup>

## PEROU

**Mi-mai 2019**

**District d'Andaray, Département d'Arequipa, Pérou**

Saisie chez des agriculteurs d'un taruca, nom vernaculaire des cerfs des Andes septentrionales (*Hippocamelus antisensis*, Annexe I). Agé de 2 mois et capturé dans les plateaux après le braconnage de sa mère. C'est du moins le scénario envisagé par les agents du Serfor (Servicio Nacional Forestal y de Fauna Silvestre) à Arequipa. Il était élevé en compagnie de 2 chiens et nourri d'aliments pour animaux domestiques en boîte ou en sac. « Déjà dépendant et imprégné par les habitudes humaines, il passera toute sa vie dans un zoo » regrette le Serfor.<sup>15</sup>

## ASIE

### CHINE

**Avril 2019**

**Municipalité autonome de Shanghai, Chine**

Saisie de deux bois de cerf (famille Cervidae) dans un colis postal.<sup>16</sup>

**Avril 2019 et 21 juin 2019**

**Poste-frontière de Futian, Shenzhen, Province de Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.**

- Saisie de 2 bois présumés de cerf sika (*Cervus nippon*).<sup>17</sup>

- Saisie de 85 bois de cerfs sika dans un colis venu de l'étranger (cf. « A la Trace » n°17 p. 111).<sup>18</sup>



**Mai 2019**

**Zhuhai, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Macao.**

Effet pervers de l'interdiction d'importer de l'ivoire d'éléphant. Saisie dans un atelier de 1660 kg de dents d'hippopotames (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II).<sup>19</sup>

**23 mai 2019**

**Mudanjiang, Province du Heilongjiang, Chine**

Condamnation de Yan à 10 ans de prison pour avoir tenté d'introduire en contrebande 88 cornes d'antilopes saïga (*Saiga tatarica*, Annexe II) avec la complicité d'un cheminot russe. Saisie à concurrence de 100.000 yuans (14.900 US\$) des biens financiers du condamné.<sup>20</sup>



## INDE

**12 mai 2019**

**District d'Adilabad, Etat du Telangana, Inde**

Les gardes du périmètre forestier de Karjelly étaient en patrouille de routine lorsqu'ils ont vu passer 2 hommes sur une moto. Ils ont donné la chasse aux suspects et au bout de quelques kilomètres ont découvert un sac contenant un tétracère (*Tetracerus quadricornis*, Annexe III) que les braconniers venaient de cacher sous des herbes sèches. Bibbera Bapu Rao et Routu Tirupati ont été arrêtés peu de temps après.<sup>21</sup>



## INDONESIE

**28 avril 2019**

**Koto Malintang, Kabupaten d'Agam, Province de Sumatra occidentale, Île de Sumatra, Indonésie**

Flagrant délit de dépeçage d'un cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak*). La veille, le suspect avait posé un piège là-même où il a été surpris en train de découper sa proie.<sup>22</sup>

## IRAN

### RECIDIVE

16 avril et 5 mai 2019

Département de Savad Kooh et Préfecture de Salas-e Babajani, Province du Mazandéran, Iran

- Arrestation d'un braconnier de chèvre sauvage (*Capra hircus aegagrus*, Annexe III au Pakistan). Il a écopé d'une amende administrative égale à 2380 US\$ dans l'attente du procès pénal. Son complice s'est enfui dans la montagne.

- Saisie de 3 carcasses de chèvres sauvages entières ou dépecées. Arrestation de 2 braconniers qui faisaient commerce de la viande. L'un d'eux est un multirécidiviste.<sup>23</sup>



27 avril 2019

Département de Savad Kooh, Province du Mazandéran, Iran

Trois coups de feu ont résonné dans la montagne de Chakrat. Après la filature d'une voiture suspecte, les forces de police ont trouvé dans la benne arrière une chèvre sauvage (*Capra hircus aegagrus*, Annexe III au Pakistan) encore tiède et dans la maison du suspect, dix chèvres sauvages dépecées et rangées dans un congélateur. Les braconniers risquent trois mois à trois ans de prison et une amende pénale égale à 1200 US\$. Dans l'immédiat, ils ont écopé d'une amende administrative égale à 2900 US\$.<sup>24</sup>



## NEPAL

16 mai 2019

Gongabu, District de Katmandou, Province n°3, Népal

Descente de police dans un restaurant. Saisie d'une peau de panda éclatant (*Ailurus fulgens*, Annexe I) et arrestation de Rup Bahadur Budha.<sup>25</sup>

## PAKISTAN

2 mai 2019

District de Tharparkar, Province de Sind, Pakistan

Arrestation par des habitants du village de Kharo Junejo de 5 braconniers de gazelles chinkara (*Gazella bennettii*, Annexe III). Ils ont ensuite été remis aux autorités. Après s'être acquittés d'une amende égale à 1062 US\$, ils ont été remis en liberté et leur véhicule et leurs armes leur ont été rendues au grand dam des villageois.<sup>26</sup>



## THAILANDE

4 avril 2019

Parc National de Phu Phan, Provinces de Sakon Nakhon et Kalasin, Thaïlande

Arrestation de 2 braconniers en flagrant délit de transport d'une carcasse de muntjac de Reeves (*Muntiacus reevesi*) à l'intérieur du parc.<sup>27</sup>

24 avril 2019

Sous-district de Sam Ruean, District de Bang Pa-in, Province d'Ayutthaya, Thaïlande

Saisie d'un cadavre de cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak*) chez un entrepreneur local de travaux publics. Il dit l'avoir acheté 8400 bahts (264 US\$) à un chasseur. Il l'a dépecé avec l'aide de ses employés. Prétendant avoir ignoré que l'espèce était protégée par la loi anti-braconnage, il a été libéré sous caution.<sup>28</sup>

### EUROPE

## ITALIE

2 juin 2019

Colli Berici, Province de Vicence, Région de Vénétie, Italie

Nouveau braconnage d'un chevreuil (*Capreolus capreolus*) décapité en vue de commercialiser ses bois (cf. « A la Trace n°23 p. 138 »).<sup>29</sup>

## ROYAUME-UNI

5 avril 2019

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

Condamnation de Landrose Developments, un promoteur immobilier, à une amende de 18.820 £ (24.700 US\$) pour avoir nui en toute connaissance de cause à une colonie de chauves-souris pipistrelles (genre *Pipistrellus*) en détruisant son habitat sans avoir proposé et mis en œuvre des mesures compensatoires (cf. « A la Trace » n°19 p. 120, n°20 p. 114, n°21 p. 107).<sup>30</sup>



### OCEANIE

## AUSTRALIE

Du 28 juin au 6 juillet 2019

Île Maria, Etat de Tasmanie, Australie  
Zone interdite, l'île Maria est fermée aux touristes du 28 juin au 6 juillet pour cause de prélèvement contrôlé des marsupiaux. Entendez par là le tir à vue sur 500 kangourous et wallabies (sous-famille Macropodinae) considérés comme en surnombre et mettant en péril les écosystèmes insulaires.<sup>31</sup>

# Multi-espèces

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

7 mai 2019

#### Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud

Effondrement en pleine nuit d'une ligne électrique à l'intérieur du parc. Electrocuté mortelle d'un éléphant, d'une girafe et d'un vautour. Les techniciens d'Eskom (une compagnie sud-africaine de production et distribution d'électricité) sont sur place. Le courant a été coupé pour permettre le dégagement des corps et l'extraction légale des défenses de l'éléphant.<sup>1</sup>



2 juin 2019

#### Madaka Game Ranch, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

20 braconniers ont déferlé armés jusqu'aux dents et accompagnés de chiens numérotés sur la réserve de chasse. L'accrochage a été violent. Un garde de la réserve a été transporté à l'hôpital en état d'urgence absolue. Les éleveurs du secteur sont venus à la rescousse d'Izak Kirsten, directeur du ranch, et de son équipe. Six envahisseurs ont été immobilisés. Deux voitures ont été saisies. Plusieurs chiens de chasse ont été abandonnés sur place par les braconniers en fuite. Quelques-uns sont blessés par balles (chasse avec des chiens en Afrique du Sud, cf. également « A la Trace » n°21 p. 108).<sup>2</sup>

### CAMEROUN

17 avril 2019

#### Parc National de Nki, Région de l'Est, Cameroun

« L'appétit des braconniers dans le parc est sans limite malgré les efforts que nous déployons pour les dissuader » s'inquiète Jean Siroma, le directeur. Les rebelles et déserteurs centrafricains et congolais profitent de la perméabilité des frontières entre le Cameroun, le Congo et la Centrafrique pour abattre dans le parc les genettes (*Genetta servalina*), les guibs d'eau (*Tragelaphus spekii*) avec des kalachnikovs et pour magouiller du trafic avec les populations riveraines et des filières internationales. Le parc naturel de Nki couvre plus de 3000 km<sup>2</sup> et il abrite aussi des éléphants (cf. « A la Trace » n°20 p. 98).<sup>3</sup>



### COTE D'IVOIRE

29 mai 2019

#### Bouna, District du Zanzan, Côte d'Ivoire

Condamnation de Hien Bissointé, 44 ans et père de 30 enfants, à 6 mois de prison pour braconnage dans le parc national de la Comoé.

Bissointé n'avait pas les moyens d'acheter un bœuf pour honorer les obsèques de son père et, avec plusieurs de ses enfants, il est allé se servir en viande de brousse dans le parc. Le clan en pleine action de braconnage en bande organisée a été cerné par une patrouille de l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves). Bissointé père a été immobilisé, ses enfants ont pris la fuite. Devant le tribunal, le patriarche a plaidé la clémence en vertu du deuil qui l'accable. Le parc de la Comoé est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il héberge de nombreuses espèces végétales, 135 espèces de mammifères, 35 espèces d'amphibiens et 500 espèces d'oiseaux, dont l'outarde de Denham (*Neotis denhami*, Annexe II) et le calao à casque jaune (*Ceratogymna elata*).<sup>4</sup>



### GUINEE

EN FAMILLE

7 mai 2019

#### Kissidougou, Région de Faranah, Guinée

Les 2 frères Touré ont été pris en flagrant délit de transport et d'offre à la vente de 60 peaux de python (*Pythonidae*, Annexe I ou II), de serval (*Leptailurus serval*, Annexe II), de civette, de crocodile (*Crocodylidae*, Annexe I ou II), de céphalophe et de guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*). Ils risquent 1 à 5 ans de prison ferme et une amende de 10 à 50 millions de francs guinéens (1090 US\$ à 5448 US\$). Dans l'attente du jugement, ils sont dans la prison de Kissidougou.<sup>5</sup>

25 juin 2019

#### Labé, Région de Labé, Guinée

Incompréhension ou indignation parmi les parties prenantes qui vont de l'ONG GALF (Guinée Application de la Loi Faunique) au directeur national des Eaux et forêts jusqu'au point focal de la CITES après la condamnation empreinte de clémence d'Abdoulaye Baldé pour avoir tué ou au moins transporté plusieurs peaux ou fragments de peaux de léopard et de lion, de 11 pythons (*Pythonidae*, Annexe I ou II) et de ratels (*Mellivora capensis*, Annexe III au Botswana) dans le nouveau parc national du Moyen Bafing (PNMB). Baldé a été condamné à un an de prison avec sursis. Il risquait 5 ans de prison ferme. Il a seulement fait un mois de détention préventive. Il avait été arrêté en flagrant délit le 25 mai.

De son côté, le président Guinéen Alpha Condé a pour projet la construction d'une centrale hydraulique en plein cœur du parc dont le réservoir couvrirait 264 km<sup>2</sup>, ce qui représenterait une catastrophe pour l'environnement et les habitants des villages situés en amont et en aval. Le parc national du Moyen Bafing a une superficie de 6426 km<sup>2</sup>. Il abrite des chimpanzés de l'Afrique de l'Ouest qui ont souffert d'une diminution de plus de 80% lors des 20 dernières années.<sup>6</sup>

## MALAWI

### RECIDIVE

**Début mai 2019**

#### Malawi

Arrestation en chaîne de ressortissants chinois.

- 7 d'entre eux plus un citoyen du Malawi en possession d'écailles de pangolins, de cornes de rhinocéros, d'ivoires travaillés, de dents d'hippopotames et d'armes clandestines. Au moment de l'arrestation, M. Li Hao Yaun et Mme Qin Zhang étaient en liberté sous caution après avoir été arrêtés en décembre 2017 pour leur implication dans un trafic d'ivoire.

- Qiang Cheng et M. Shine He ont été arrêtés. Ils étaient en possession d'écailles de pangolins, de munitions et d'explosifs.

- Deux autres citoyens du Malawi ont été eux aussi arrêtés pour possession illégale d'écailles de pangolins.<sup>7</sup>



## MOZAMBIQUE

**Juin 2019**

#### Mozambique

A l'occasion du 8<sup>ème</sup> anniversaire de l'ANAC (Administração Nacional das Áreas de Conservação), son directeur, Mateus Muthemba, a annoncé que les aires protégées allaient bénéficier cette année du « renfort » d'environ 3000 animaux en provenance des pays voisins. L'importation d'éléphants, de lions, de buffles, de zèbres, d'impalas est évoquée. D'autres spécimens feront l'objet d'une répartition entre les aires protégées et les réserves de chasse. Pour marquer l'anniversaire, plusieurs excursions scolaires ont été organisées dans la réserve spéciale de Maputo.<sup>8</sup>

## NAMIBIE

**Début mai 2019**

#### Windhoek, Région de Khomas, Namibie

« A la Trace » n°20 p.115 avait évoqué ce prospère retraité chinois qui vivait dans un quartier chic de la capitale, au milieu de plusieurs trophées illégaux. Ruan Lai You, 80 ans, a plaidé coupable. Il reconnaît avoir possédé une arme à feu sans permis et avoir détenu des trophées de léopards et de guépards sans certificat d'origine. Quant aux ivoires travaillés, il prétend les avoir achetés en Côte d'Ivoire, et à la corne de rhinocéros, l'avoir acquise après une partie de chasse légale. Il vit en Namibie depuis plus de 15 ans et tenait un magasin dans le Chinatown de la capitale. Il a été condamné à 11.000 US\$ d'amende ou à 9 ans de prison en cas de non-paiement. La juge a d'autre part ordonné la restitution de la caution de 180.000 dollars namibiens (11.941 US\$) qu'il avait versé pour obtenir sa remise en liberté, après 2 jours de garde à vue.<sup>9</sup>



**23 mai 2019**

#### Distriks d'Otjimbingwe et de Karibib, Région d'Erongo, Namibie

Saisie de 2 carcasses d'oryx (genre *Oryx*), d'une valeur estimée à 700 US\$, et de 2 sacs de viande boucanée de zèbre (genre *Equus*). Arrestation de 3 hommes, un Angolais sans permis de séjour et deux nationaux. Le trio braconne avec des chiens, des pièges et des sagaies.

Le trafic de viande de brousse s'accélère, les nouveaux agriculteurs accédant à la propriété foncière participent au trafic. « A ce rythme, nos petits enfants ne sauront pas ce qu'est la faune sauvage » dit Butzi Kuhne, responsable de la lutte contre le braconnage dans le district de Karibib. Dans un premier temps, la remise en liberté sous caution de Tavalu, 40 ans, Katambo, 42 ans et Kamati, 26 ans, a été refusée.<sup>10</sup>

**13 juin 2019**

#### Namibie

Annonce par le ministre de l'Information et confirmation par le porte-parole du ministère de l'Environnement de la vente aux enchères de 28 éléphants, 60 girafes (genre *Giraffa*), 500 à 600 buffles d'Afrique (*Syncerus caffer*), 150 springboks (*Antidorcas marsupialis*), 65 antilopes (genre *Oryx*), 35 éléphants (genre *Taurotragus*), 16 koudous (genre *Tragelaphus*), 20 impalas (*Aepyceros melampus*) et de 16 gnous (genre *Connochaetes*). Les éléphants offerts à la vente proviennent du parc national Khaudum, les girafes du parc national du plateau de Waterberg, les oryx de la réserve de chasse de Hardap. La vente est officiellement justifiée par la sécheresse et l'inadaptation du couvert végétal à la population des herbivores. Le produit espéré de la vente est de 1,2 millions d'US\$.<sup>11</sup>

## SENEGAL

**23 avril 2019**

#### Dakar, Région de Dakar, Sénégal

Le prévenu a été conduit au commissariat central. Il transportait un assortiment faunique hétéroclite : des têtes de vautours de Rüppell (*Gyps rueppellii*, Annexe II), des sabots et des cornes d'oryctérope du Cap (*Orycteropus afer*) et de gazelles et 3 masques de lions (*Panthera leo*, Annexe II) mâle et femelle. Il y a de la magie noire et du charlatanisme dans l'air.<sup>12</sup>



© EAGLE



## TANZANIE

**Juin 2019**

### Tanzanie

Selon le ministre des Ressources naturelles et du tourisme, la Tanzanie est en train de gagner la bataille contre le braconnage. Son intensité aurait baissé de 70% en quelques années. Cependant, il reste beaucoup à faire pour empêcher les réseaux d'évacuer à l'étranger contre espèces sonnantes et trébuchantes des stocks faramineux et clandestins de défenses et d'écaillés. Les efforts contre le braconnage visent à protéger l'industrie touristique qui est basée à 90% sur la chasse ou la contemplation de la faune sauvage.<sup>13</sup>

**3 juin 2019**

### District de Manyoni, Région de Singida, Tanzanie

Condamnation de 2 hommes à un total de 60 et 80 ans de prison chacun pour avoir braconné 3 éléphants et une girafe (genre *Giraffa*) entre 2016 et 2017, pour avoir fait commerce de leurs trophées, pour avoir fait usage de leurs armes dans des circonstances proscrites par la loi et pour avoir utilisé une arme interdite. Toutes les peines sont confondues et les condamnés devraient rester en prison une vingtaine d'années.<sup>14</sup>



## TUNISIE

**Du 20 juin au 26 juin 2019**

### Tunisie

Saisies de 100.000 paquets de cigarettes, de 10 t de carburant, de 14.000 boîtes de médicaments, de 7 t de thon rouge du nord (*Thunnus thynnus*) et de 20 perroquets gris (*Psittacus erithacus*, Annexe I) d'une valeur estimée à 3000 US\$ par spécimen dans des véhicules venant de Libye.<sup>15</sup>

## ZIMBABWE

**Fin avril 2019**

### Hwange, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe

Condamnation de Never Ndlovu à 27 ans de prison. Chez lui, la police intervenue pour un vol de bicyclette a trouvé presque par hasard une pelisse de lion dont la tête dépassait du dessous du lit et à la suite, 3 pattes et des dents toujours de lion (*Panthera leo*, Annexe II), une peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II) de 3,5 m de long, 4 kg d'ivoire brut et 5 pièges. Never a prétendu sans convaincre à la barre du tribunal qu'il avait jour après jour récupéré tous ces vestiges au chevet d'animaux morts quand il menait son maigre troupeau paître dans le parc national. Tout ça, a-t-il affirmé, était destiné à prendre soin de la santé de Georgina, sa mère, de son entourage et de lui-même. La valeur de toute cette pharmacopée est évaluée par les services locaux à quelque 50.000 US\$.<sup>16</sup>



**25 juin 2019**

### Zimbabwe

A l'occasion du sommet Union Africaine-Nations Unies sur l'économie de la faune sauvage, le président Mnangagwa propose de « donner » à l'Angola des lions, des éléphants et des buffles (*Syncerus caffer*) pour redonner de l'ampleur à la grande faune sauvage décimée par la guerre civile et affirme que le Zimbabwe travaille avec l'Angola pour lever des fonds qui permettraient de neutraliser les mines terrestres abandonnées sur le sol angolais.<sup>17</sup>

## AMERIQUE

## ARGENTINE

**Mi-avril 2019**

### Buenos Aires, Argentine

Ils voulaient avoir la peau des bêtes. Saisie dans 3 boutiques clandestines d'écharpes, de couvertures, de tapis en peaux de ragondins (*Myocastor coypus*), de viscaches (famille Chinchillidae), de renards, de chinchillas (genre *Chinchilla*) et d'autres espèces. Arrestation des tenanciers.<sup>18</sup>



**26 avril 2019**

### Comandante Luis Piedrabuena, Province de Santa Cruz, Argentine

Fouille d'un véhicule à l'intersection de la Nationale 3 et de la route provinciale 288. Saisie de 3 nandous (*Rhea spp.*, Annexe I ou II), de 2 guanacos (*Lama guanicoe*, Annexe II) morts, de 2 armes à feu et de munitions. Trois arrestations. Les dépouilles ont été brûlées.<sup>19</sup>

**25 mai 2019**

### Unquillo, Province de Córdoba, Argentine

Saisie dans un domicile privé de singes, de serpents et d'oiseaux, vivants et naturalisés, de cages et de pièges.<sup>20</sup>

**31 mai 2019**

### Charata, Province de Chaco, Argentine

Saisie d'un puma (*Puma concolor*, Annexe II) âgé d'un an environ et de 2 pécaris (famille Tayassuidae, Annexe I ou II) âgés de 20 à 30 ans.<sup>21</sup>



## BOLIVIE

**Début avril 2019**

**Cochabamba, Département de Cochabamba, Bolivie**

Saisie dans un autocar de 3 aras (*Ara* spp., Annexe II) et d'un capucin (*Sapajus* spp. synonyme de *Cebus* spp., Annexe II) en mauvais état à l'issue d'un voyage en compartiment bagages entre Santa Cruz et Cochabamba. Deux arrestations dont un mineur.<sup>22</sup>

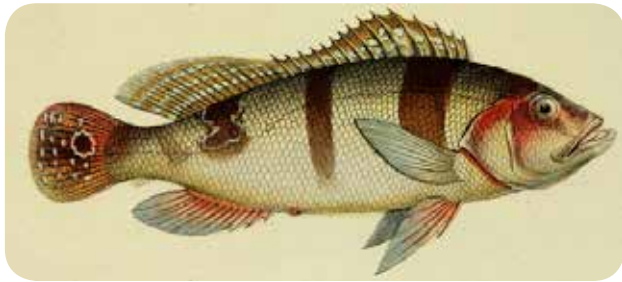
## BRESIL

### OPERATION CICHLA

**Du 26 mars au 5 avril 2019**

**Etat de l'Amazonas, Brésil**

Raid sur le port - Barcelos est à 400 km en amont de Manaus - et mission d'observation sur les Rios Negro, Aracá et Demeni. Saisies de 300 kg de tucunarés (*Cichla ocellaris*), un poisson carnivore aussi présent en Guyane française et pouvant atteindre 75 cm de long, de 297 tortues d'eau douce qui ont été relâchées dans le Rio Negro et de bois illégalement coupés.<sup>23</sup>



**Du 2 au 16 avril 2019**

**Rorainópolis, Etat de Roraima, Brésil**

Opération conjointe de la Cipa (Compagnie Indépendante de la Police Environnementale) et de l'Ibama. Lutte contre les incendies volontaires et la déforestation. Saisies au milieu de la jungle de 240 grumes, de plusieurs tronçonneuses de 2 bulldozers, de 8 fusils, de 143 munitions et d'une centaine de kilos de viande de tapir (*Tapirus* spp., Annexe I ou II) et d'autres gibiers braconnés. Une seule arrestation.<sup>24</sup>

**9 avril 2019**

**Veranópolis, Etat du Río Grande do Sul, Brésil**

Saisie dans une cave d'un ouistiti (*Mico* spp., Annexe II) et d'une amazone de Prêtre (*Amazona pretrei*, Annexe I) aux ailes coupées.<sup>25</sup>

**10 avril 2019**

**Jacupiranga, Etat de São Paulo, Brésil**

Saisie d'un toucan (famille Ramphastidae) démembré, d'un capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*) dépecé, de munitions et d'appelants dans une cabane de chasse.<sup>26</sup>

## OPERATION RETIRADA - LUTTE CONTRE LES PILLAGES

**10, 11 et 12 avril 2019**

**São Francisco de Paula, Jaquirana et Cambará do Sul, Etat du Río Grande do Sul, Brésil**

Saisie de 27 kg poissons, de 17 kg de viande de tatous (famille Dasypodidae) et d'iguanes, de 4 saltators olive (*Saltator similis*), d'un chardonneret de Magellan (*Spinus magellanicus*) et de 210 m de filets.<sup>27</sup>

**14 avril 2019**

**Cruzeiro do Sul, Etat d'Acre, Brésil**

Saisies de 720 kg de viande d'animaux sauvages dont des cerfs et des pécaris, de 83 tortues (*Chelonoidis carbonarius* ou *Chelonoidis denticulatus*, Annexe II) et d'un bébé tapir (*Tapirus* spp., Annexe I ou II) vivants. La viande, les tortues et le tapir étaient destinés à la vente sur les marchés de la ville. Les tortues seront relâchées dans une rivière grâce à la coopération de la Marine. Deux arrestations. Les 2 hommes prétendaient vouloir acheter de la farine de manioc à Guajará dans l'Etat de l'Amazonas. En pénurie de manioc, les grossistes leur auraient proposé à la place de la viande de brousse et des animaux de compagnie à écouler sur les marchés. La viande a été achetée pour l'équivalent de 2 US\$/kg, les tortues de 0,3 US\$ à l'unité et le bébé tapir de 74 US\$.<sup>28</sup>



**14 et 16 avril 2019**

**Cruzeiro do Sul, Etat de l'Acre, Brésil**

Saisies dans un camion et dans une maison de 94 tortues (*Chelonoidis carbonarius* ou *Chelonoidis denticulatus*, Annexe II), d'un jeune tapir (*Tapirus* spp., Annexe I ou II), de 745 kg de viande sauvage, de balances, d'équipements de dépeçage, d'emballage et de congélation.<sup>29</sup>

**18 avril 2019**

**São Paulo, Etat de São Paulo, Brésil**

Saisie de 542 animaux dans le compartiment bagage d'un bus de ligne entrant à São Paulo et venant de Senhor do Bonfim (plus de 2000 km). Beaucoup de morts. D'autres presque morts. Un faucon (*Falco* spp., Annexe I ou II) a réussi à s'échapper. D'autres oiseaux étaient déplumés. Les conditions de voyage étaient horribles. Trois interpellations. Les survivants ont été conduits au CRAS (Centro de Recuperação de Animais Silvestres).<sup>30</sup>

**23 avril 2019**

**Eldorado do Sul, Etat du Río Grande do Sul, Brésil**

Arrestation sur la BR-290. Saisie de 158 oiseaux et 116 tortues.<sup>31</sup>

**9 mai 2019**

**Boa Vista, Etat du Roraima, Brésil**

Saisie de 9 tortues dont des tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonarius*, Annexe II) et des tortues dentelées (*Chelonoidis denticulatus*, Annexe II), d'un pécarí à collier (*Pecari tajacu*, Annexe II) mort, d'une tronçonneuse et d'une voiture au kilomètre 489 de l'autoroute BR-174. Les passagers ont pris la fuite.<sup>32</sup>

**21 mai 2019**

**Santarém, Etat du Pará, Brésil**

Saisie dans les cales d'un bateau venant de Manaus de 6 t d'arapáima (*Arapaima gigas*, Annexe II) salé, de 2,5 t de viande de caïman (*Alligatoridae*, Annexe I ou II) et de 300 sacs de noix du Brésil. Interpellation du capitaine. Il a été libéré sous caution égale à 10 salaires minimum légal.<sup>33</sup>

**OPERATION « URUTAU »**

**Les « Urutau », ibijaux en français, sont des oiseaux nocturnes bien connus pour leurs capacités de camouflage.**

**23 mai 2019**

**Etat de São Paulo, Brésil**

Démantèlement d'une bande organisée qui vendait via l'Internet des saïous apelle (*Cebus apella*, synonyme de *Sapajus apella*, Annexe II), des conures dorées (*Guaruba guarouba*, Annexe I), des aras bleus et jaunes (*Ara ararauna*, Annexe II), des aras chloroptères (*Ara chloropterus*, Annexe II), des toucans toco (*Ramphastos toco*, Annexe II) et des amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II). Quatorze interpellations pour trafic de faune sauvage. Le réseau avait des ramifications dans les Etats de São Paulo, Goiânia, Mato Grosso, Minas Gerais et Pará.<sup>34</sup>

**26 mai 2019**

**Jacupiranga, Etat de São Paulo, Brésil**

Saisie dans une maison abandonnée d'abattis de coatis (genre *Nasua*), de tatous à neuf bandes (*Dasypus novemcinctus*), d'opossums (genre *Didelphis*), de 9 armes à feu, de munitions, de filets et de pièges. Les braconniers sont en fuite.<sup>35</sup>



**29 mai 2019**

**Salvador, Etat de Bahia, Brésil**

Saisie chez un particulier de 5 boas constrictor (*Boa constrictor*, Annexe I ou II), de 3 tégus (*Tupinambis* spp., Annexe II), de 3 tortues (*Chelonoidis carbonarius* ou *Chelonoidis denticulatus*, Annexe II), de 7 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*), de 3 sporophiles curio (*Oryzoborus angolensis*), de 2 organistes téités (*Euphonia violacea*), d'un paroaire (genre *Paroaria*), de 2 lapins, de 5 cochons d'Inde (*Cavia porcellus*), de 200 souris et d'armes à feu. Suspicion de trafic d'envergure. Les souris étaient pour les boas.<sup>36</sup>



**Début juin 2019**

**Barra do Garças et Novo Santo Antônio, Etat de Mato Grosso, Brésil**

Opération conjointe de l'Ibama, de la police militaire et du ministère de l'Environnement. Saisie de 510 kg de poissons dont 224 kg d'arapáima (*Arapaima gigas*, Annexe II), de 18 tortues, d'une embarcation, de 87 cannes à pêche, de centaines d'hameçons, d'un pick-up. Interpellation d'une cinquantaine de personnes dont la plupart ne résident pas dans le Mato Grosso. Les braconniers auraient partie liée avec des restaurants.<sup>37</sup>

**Mi-juin 2019**

**Parc National des montagnes du Tumucumaque, Etat de l'Amapá, Brésil**

Saisie par la police militaire et l'Institut Chico Mendes de 350 kg de viande de crocodiles (famille *Alligatoridae*), de pacas (*Cuniculus paca*), de capybaras (*Hydrochoerus hydrochaeris*), d'hoccos (sous-famille *Cracinae*), de tortues, de 150 kg de viande de poisson, d'armes à feu, de munitions et de filets.<sup>38</sup>



**Mi-juin 2019**

**Santa Maria Madalena, Etat de Rio de Janeiro, Brésil**

Saisie dans un domicile privé de 6 animaux dans un congélateur dont 2 tatous (famille *Dasypodidae*) et un opossum (genre *Didelphis*), de 12 oiseaux vivants, de lance-pierres et de pièges.<sup>39</sup>

21 juin 2019

### Araguatins, Etat de Tocantins, Brésil

Trois pacas (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras), un tatou (famille Dasypodidae), un toucan (famille Ramphastidae) et un tinamou vermiculé (*Crypturellus undulatus*) morts à l'arrière d'un camion. Arrestation de 5 braconniers.<sup>40</sup>



## COLOMBIE

Mi-avril 2019

### Département de Bolívar, Colombie

- Vol d'aras (*Ara* spp., Annexe II) dans le sanctuaire pour oiseaux de l'île de Barú. L'Aviario Nacional est installé sur l'île de Barú. Les vétérinaires et les aides-soignants apprennent à des oiseaux saisis chez des gens ou dans des animaleries à s'habituer ou à se réhabituer à la vie sauvage. Dans les dernières phases, les oiseaux vivent en semi-liberté et des filous venus en bateau les capturent sans beaucoup de difficultés pour faire beaucoup de profit en les revendant sur le marché des oiseaux de compagnie. Il y a une recrudescence des vols à l'approche des fêtes religieuses de Pâques.

La Semaine Sainte nuit aussi aux iguanes (*Iguana* spp., Annexe II) qui profitent de la relative protection des lieux pour s'y reproduire. Des braconniers les éventrent pour récupérer les œufs. Ils seront vendus 500 pesos soit 0,15 US\$ l'unité au bord des routes à des amateurs. Les œufs d'iguanes sont réputés bons pour la santé et aphrodisiaques.

- Saisie à un poste de contrôle sur la route Turbaco-Carthagène de 60 tortues *Trachemys callirostris*, 30 vivantes et 30 dépecées, et de 3 paresseux (sous-ordre *Folivora*).<sup>41</sup>

23 mai 2019

### Métropole de Bogotá, Colombie

Saisies de 4 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*) dans une cage suspendue à un poteau et de 3 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonarius*, Annexe II) dans la gare routière de Salitre dans le quartier d'Usaquén. Interpellation d'une femme de nationalité étrangère.<sup>42</sup>

Début juin 2019

### Département de Cesar, Colombie

Remises dans des habitats sauvages protégés après des semaines ou des mois de suivi sanitaire et de réapprentissage à la vie sauvage de 3 ocelots (*Leopardus pardalis*, Annexe I), 5 alouates rouges (*Alouatta seniculus*, Annexe II), 4 caïmans à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II), 3 boas constricteur (*Boa constrictor*, Annexe II), 130 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II), 38 tortues *Trachemys callirostris*, 30 tortues *Rhinoclemys melanosterna*, 10 aras bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II), 3 sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*), 2 orioles noir et or (*Icterus chrysater*), un saltator gris (*Saltador caeruleus*), un loriot (genre *Icterus*), un merle noir (*Turdus merula*). Ils provenaient tous de saisies et étaient destinés au marché des animaux de compagnie.<sup>43</sup>



## EQUATEUR

16 avril 2019

### Province d'Orellana, Equateur

Condamnation de la tenancière d'une boutique d'artisanat à une amende égale à 1970 US\$ pour avoir exposé à la vente 8 bandeaux en peau d'onceille (*Leopardus tigrinus*, Annexe I) et un en peau de daguet rouge (*Mazama americana*). Le même jour, le ministre de l'Environnement annonce que dans le cadre de la campagne « Tradition et Conservation », 3181 décorations en feuilles et en graines de palmiers à cire (*Ceroxylon quindiuense*) et en plumes d'un poids total de 1170 kg ont été saisies sur des marchés et dans des églises dans tout le pays et en particulier dans la province du Chimborazo. Les palmiers à cire sont indispensables à l'alimentation des ours à lunettes, des perroquets, des toucans et de milliers d'espèces de rongeurs et d'insectes (cf. également page 29).<sup>44</sup>



19 avril 2019

**Près d'El Coca, Province d'Orellana, Equateur**

Saisie à bord d'un autocar près du parc national de Sumaco Napo Galeras de 18 kg de viande de pécarie à collier (*Pecari tajacu*, Annexe II), d'agouti (*Dasyprocta punctata*, Annexe III au Honduras), de tatou (famille Dasypodidae). Une arrestation.<sup>45</sup>

Fin juin 2019

**Pont international de Rumichaca, Province de Carchi, Equateur. Frontière avec la Colombie.**

Découverte dans une décharge après un signalement anonyme de 20 geckos léopards (*Eublepharis macularius*) originaires du Moyen-Orient, 6 grenouilles vénéneuses, 7 chilopodes et 52 tarentules. Ils auraient pu être vendus entre 80 et 100 US\$ sur le marché des animaux de compagnie. Ils ont été remis au vivarium de Quito.<sup>46</sup>



**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

17 avril 2019

**Laredo, Etat du Texas, Etats-Unis d'Amérique. Frontière avec le Mexique.**

Condamnation de Cody Morganthaler, Edelmiro Martinez et Eduardo Lopez à 5000 US\$ et de Inocente Sanchez à 2500 US\$ d'amende assortis pour tous d'un an de mise à l'épreuve pour avoir tué un mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*, Annexe II), une antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III au Pakistan et au Népal), un addax (*Addax nasomaculatus*, Annexe I) et un mouflon (*Ovis orientalis orientalis*) depuis un hélicoptère en violation de l'Airborne Hunting Act. Les faits se sont produits en survol de la Laredo Hunting Resort avec l'approbation de Martinez, directeur de la réserve de chasse spécialisée dans les animaux exotiques.<sup>47</sup>



**FRANCE (GUYANE FRANCAISE)**

29 mai 2019

**Macouria, Département de Guyane française, France**

Saisie mouvementée par l'ONCFS assisté par une dizaine de gendarmes d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II), d'un singe (ordre Primates, Annexe I ou II), de 2 canards sauvages (famille Anatidae) et d'une vipère arboricole (*Bothrops bilineatus*). Des responsables de l'association territoriale de chasse sont venus prêter main forte aux trafiquants.<sup>48</sup>

**GUATEMALA**

13 avril 2019

**Palín, Département d'Escuintla et Pasaco, Département de Jutiapa, Guatemala**

- **OPERATION VERANO SEGURO.** Saisie aux petites heures du jour par la PNC (Policía Nacional Civil) d'une dizaine de voiliers de l'Atlantique (*Istiophorus albicans*). Trois arrestations.



- **OPERATION JAGUAR NOCTURNO.** Saisie par les agents de la Diprona (División de Protección a la Naturaleza) de 2 caimans (Alligatoridae, Annexe I ou II), de 8 dendrocygnes à ventre noir (*Dendrocygna autumnalis*, Annexe III au Honduras), de 84 crabes bleus (*Callinectes sapidus*), de 1000 mollusques (*Anadara tuberculosa*) et de 3 ratons laveurs (genre *Procyon*). Trois arrestations.<sup>49</sup>

**MEXIQUE**

5 avril 2019

**Guadalupe, Etat du Nuevo León, Mexique**

Saisies d'une conure verte (*Aratinga holochlora*, Annexe II), d'un lynx roux (*Lynx rufus*, Annexe II), de 2 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe II pour le Mexique), d'un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III) et de 2 ratons laveurs.<sup>50</sup>

Début avril 2019

**Etat du Nuevo León, Mexique**

Saisies de 2 crocodiles de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I ou II), d'un lynx roux (*Lynx rufus*, Annexe II), d'une conure verte (*Aratinga holochlora*, Annexe II), d'un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, *Odocoileus virginianus mayensis*, Annexe III au Guatemala) et de 2 ratons laveurs (genre *Procyon*). Le cerf et les crocodiles ont été transférés au zoo de La Pastora.<sup>51</sup>

15 avril 2019

**Guadalajara, Etat de Jalisco, Mexique**

Saisies dans une plateforme de messagerie de 2 colis à destination de Mexico contenant 30 caméléons casqués (*Chamaeleo calyptratus*, Annexe II) encore vivants mais très mal-traités et de diverses parties (bois, peau, crâne) de cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, *Odocoileus virginianus mayensis*, Annexe III au Guatemala) et de cerf hémione (*Odocoileus hemionus*).<sup>52</sup>



24 avril 2019

**Hermosillo, Etat de Sonora, Mexique**

Mise sous séquestre de 3 tigres (*Panthera tigris*, Annexe I), d'un lion d'Afrique (*Panthera leo*, Annexe I), d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I), d'un lémur et de 23 gophères d'Agassiz (*Gopherus agassizii*, Annexe II). L'exploitant du Centre écologique de Sonora ne disposait pas au moment de l'inspection de documents prouvant l'origine légale des animaux et d'un plan de gestion garantissant la sécurité des visiteurs. Dans ce zoo un enfant a été blessé par un tigre. Amende égale à 1000 US\$ et saisie bancaire égale à 11.000 US\$.<sup>53</sup>



Fin avril 2019

**Apodaca, Etat du Nuevo León, Mexique**

- Remise volontaire d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I ou II) à des agents des parcs nationaux et des forêts.

- Sauvetage d'un serpent à sonnette (genre *Crotalus*) sur la voie publique. Transfert immédiat dans un habitat approprié.

- Saisie d'un tigre (*Panthera tigris*, Annexe I) dans une propriété privée et transfert au zoo de La Pastora à Guadalupe.<sup>54</sup>



15 mai 2019

**Altamira, Etat de Tamaulipas, Mexique**

Remises volontaires aux agents de la PROFEPA et aux pompiers d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe II), d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II) et de 3 cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*, *Odocoileus virginianus mayensis*, Annexe III au Guatemala).<sup>55</sup>

**PANAMA**

Début mai 2019

**District de David, Province de Chiriqui, Panama**

Saisie grâce à un signalement anonyme d'un ara macao (*Ara macao*, Annexe I), de 13 conures à tête rouge (*Aratinga erythrogenys*, Annexe II), d'une amazone à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I), de 4 pionnes à tête bleue (*Pionus menstruus*, Annexe II), de 2 perruches ondulées (*Melopsittacus undulatus*), de 2 sajous à gorge blanche (*Cebus capucinus*, Annexe II), d'un saïmiri à dos roux (*Saimiri oerstedii*, Annexe I) et de 4 caïmans à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe I ou II).<sup>56</sup>

**PARAGUAY**

**OPERATION SEMAINE SAINTE**

Mi-avril 2019

**Benjamín Aceval, Département de Presidente Hayes, Paraguay**

Saisie de viande de caïman (Alligatoridae, Annexe I ou II), de nandou (*Rhea spp.*, Annexe I ou II), de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*) et destruction.<sup>57</sup>

**OPERATION SEMAINE SAINTE**

17 avril 2019

**Itacurubí del Rosario, Département de San Pedro, Paraguay**

Saisies dans des véhicules et un congélateur de 2 pécaris du Chaco (*Catagonus wagneri*, Annexe I) et de tatous (famille Dasypodidae).<sup>58</sup>

**PEROU**

Début mai 2019

**Puno, Juliaca, Département de Puno, Pérou**

- Saisie pendant la foire traditionnelle des Alasitas de 4 plumeaux en plumes de nandous de Darwin (*Pterocnemia pennata*, Annexe I), de 2 tatous à neuf bandes (*Chaetophractus nationi*, Annexe II) et de 2 crapauds (genre *Bufo*) naturalisés.



- Saisie de 45 kg de Palo Santo (*Bursera graveolens*), autrement dit « bois sacré » dont l'hydrolat est utilisé en médecine traditionnelle pour favoriser la digestion, soigner les douleurs musculaires et articulaires, les bronchites, l'asthme et autres problèmes respiratoires. Il est aussi réputé soigner l'esprit et combattre le stress.<sup>59</sup>

Mi-mai 2019

**Cajamarca, Département de Cajamarca, Pérou**

Saisie après perquisition d'un domicile privé d'une amazone (*Amazona spp.*, Annexe I au II) et d'un sajou apelle (*Cebus apella*, synonyme de *Sapajus apella*, Annexe II).<sup>60</sup>

**ASIE**

**CHINE**

Avril 2019

**Aéroport international de Jinan Yaoqiang, Province du Shandong, Chine**

Saisie de 9 bracelets en peau de crocodile (Crocodylidae, Annexe I ou II), 180 g l'unité, de 2 colliers en perles de bénitier (Tridacninae, Annexe II) de 50 et 52 g et de 9 statuettes en bois de santal rouge (*Pterocarpus santalinus*, Annexe II).<sup>61</sup>

**Avril 2019**

**District de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine**

Saisie de 160 reptiles juvéniles: des tarentes communes (*Tarentola mauritanica*), des sauriens et des serpents achetés sur le marché des animaux de compagnie de Mong Kok à Hong Kong. Le contrebandier dit avoir été chargé par ses enfants et leurs camarades de classe de faire un achat groupé.<sup>62</sup>



*Tarentola mauritanica*

**1<sup>er</sup> avril 2019**

**Dandong, Province du Liaoning, Chine**

Saisie dans un colis postal en provenance de France de 2 colliers en ivoire (98 g) et d'un bracelet en écailles de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) (10 g).<sup>63</sup>



**2 et 8 avril 2019**

**Qingdao et Nanning, Provinces du Shandong et du Guangxi, Chine**



Saisies d'ivoires (21 kg), de cornes de rhinocéros de 1,83 kg, de 4 peaux, de 10,9 kg d'os et dents de tigres, de 9 flacons de bile d'ours (Ursidae, Annexe I ou II) et de 24,73 kg d'écailles de pangolins (*Manis* spp., Annexe I ou II). 14 interpellations.<sup>64</sup>

**24 avril 2019**

**Erenhot, Province de Mongolie-Intérieure, Chine. Frontière avec la Mongolie.**

Saisie d'un flacon de graisse d'ours (Ursidae, Annexe I ou II) et de 3 flacons de graisse de ratel (*Mellivora capensis*, Annexe III au Botswana).<sup>65</sup>



© Chinese Customs

**8 et 10 mai 2019**

**Guilin, Province du Guangxi, Chine**

Saisies de 8 ivoires travaillés, de 173 g d'objets en cornes de rhinocéros, de 2 squelettes de langurs de François (*Trachypithecus francoisi*, Annexe II) et de 968 g d'écailles de pangolin.<sup>66</sup>



**Mai 2019**

**Municipalité de Chongqing, Chine**

Saisie dans des colis postaux internationaux et dans les bagages d'un passager de 59 objets en ivoire et de 13 objets en perles de bénitiers (Tridacninae, Annexe II) et d'autres objets en écailles de tortues marines (Annexe I) et en corail rouge (*Corallium rubrum*). En mars, les douanes avaient aussi intercepté 14 cornes d'antilopes.<sup>67</sup>



**16 mai 2019**

**Gare de Hong Kong-West Kowloon, Hong Kong, Chine**

En une journée, saisie dans les bagages de 7 passagers de bracelets, de colliers en ivoire, de bijoux en corail rouge (*Corallium rubrum*), d'un collier en bois d'agar et de perles de bois de rose.<sup>68</sup>



**30 mai 2019**

**Municipalité de Tianjin, Chine**

Bilan des douanes de Tianjin depuis le début de l'année : 135 ivoires travaillés d'un poids total de 24,7 kg, des dents de cachalots (*Physeter macrocephalus*, Annexe I), des cobras (genre *Naja*) vivants.<sup>69</sup>

**Du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2019**

**Nanning, Province du Guangxi, Chine**



Saisies en 15 jours de 4 colis contenant deux ivoires travaillés (46,5 g), des écailles de pangolins (859,2 g), des os de tigre (548,5 g) et 4 coupelles en corne de rhinocéros (165 g). Audition par la police de 4 suspects.<sup>70</sup>



© Chinese Customs

海关发布

**2 juin 2019**

**Poste-frontière de Mohan, Province du Yunnan, Chine. Frontière avec le Laos.**

Saisie de 780 g de carapaces de tortues imprimées (*Manouria impressa*, Annexe II), d'estomacs de porcs-épics de Malaisie (*Hystrix brachyura*) et de parties de cerfs élaphe (*Cervus elaphus*).<sup>71</sup>

**6 juin 2019**

**Dandong, Province du Liaoning, Chine**

Saisie par les douanes autoroutières dans les bagages de touristes entrant dans le pays et venant de Corée du Sud par le port de Dalian de 29 flacons de bile d'ours (Ursidae, Annexe I ou II) et de 84 boîtes de pilules Angong Niu Huang contenant des extraits de glandes préputiales de cerfs porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe II).<sup>72</sup>



**Juin 2019**

**Aéroport international de Sunan Shuofang, Wuxi, Province du Jiangsu, Chine**

Trois en un. Le voyageur en partance pour Taipei avait dans ses bagages un erhu, tambour traditionnel composé de bois de santal (*Dalbergia* spp., Annexe I ou II), de peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II) et d'écaillés de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I).<sup>73</sup>

**20 juin 2019**

**Aéroport international de Changsha Huanghua, Province du Hunan, Chine**

Saisie par devers un passager chinois venant d'Afrique du Sud via Hong Kong de 290 g d'écaillés de pangolins et de 160 g d'os de tigres.<sup>74</sup>



**Juin 2019**

**Nanning, Province du Guangxi, Chine**

Bilan des douanes depuis le début de l'année : 80.000 hippocampes séchés, 3422 poissons *Pegasus laternarius*, 42,2 kg d'os de tigres, 611 pangolins et 873,71 kg d'ivoire. Valeur : 15,6 millions d'US\$.

Bilan précédent : « A la Trace » n°23 p. 156.<sup>75</sup>

**De janvier à juin 2019**

**Taiyuan, Province du Shanxi, Chine**

Saisie depuis le début de l'année de 69 ivoires travaillés (1,8 kg au total), de 7 bijoux en corail rouge (*Corallium rubrum*), de 3 bénitiers (Tridacninae, Annexe II) en provenance d'Afrique, du Japon et du sud de l'Asie.<sup>76</sup>

**EMIRATS ARABES UNIS**

**17 avril 2019**

**Dubaï, Emirats Arabes Unis**

La Direction générale des aéroports remetau ministère de l'Environnement des articles en bois de santal, des ivoires bruts parfois peints en noir, des ivoires travaillés, des cornes de rhinocéros et de gazelles (en tout 2272 pièces d'un poids total de 1346 kg) saisis depuis plusieurs mois sur des vols en provenance d'Afrique ou d'Europe et à destination de l'Asie.<sup>77</sup>



**INDE**

**7 et 8 avril 2019**

**Bhopal, District de Bhopal, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Perquisition approfondie chez Ashwini Sharma, ex-conseiller du Premier ministre de l'Etat. Pendant 2 jours les agents du fisc ont fouillé son appartement de Platinum Plaza et y ont fait des trouvailles : des bouteilles d'alcool illicites, 5 armes à feu, 6 peaux et trophées d'animaux protégés, dont un tigre (*Panthera tigris*, Annexe I), une antilope cervicapre (*Antelope cervicapra*, Annexe III), un sambar (*Rusa unicorn*) et un cerf axis (*Axis axis*). Les saisies de parties animales ont été transmises au Département des forêts, qui a demandé à Ashwini Sharma de produire des documents officiels justifiant l'acquisition légale. Il a tenté de botter en touche en affirmant qu'ils étaient dans les mains de l'administration fiscale. Le 14 avril le Département des forêts a posé un ultimatum : si Ashwini Sharma ne produisait pas les documents sous 24 h, une procédure serait ouverte contre lui. La descente fait partie d'une vaste opération engagée par l'administration fédérale contre un réseau de corruption et de blanchiment d'argent impliquant des proches de Kamal Nath, le Premier ministre de l'Etat.<sup>78</sup>



**16 avril 2019**

**Noida, District de Gautam Buddha Nagar, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde**

Un conducteur automobile a trouvé suspecte l'attitude d'Ajay et Lakhadnath qui attendaient au pied de la station Sector 51 du métro aérien avec un sac en tissu et 2 singes. Il a prévenu la police, qui a trouvé dans le sac un boa des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II) de 91 cm de long en bonne santé enfermé dans une boîte. Les deux suspects ont été arrêtés. Les deux primates et le serpent devraient être libérés.<sup>79</sup>



**27 avril 2019**

**Devmurti, District de Jalna, Etat du Maharashtra, Inde**

Rajendra Dattu Jadhav, un paysan ami des animaux, avait disposé sur son terrain un fût en plastique coupé en 2 et rempli d'eau à disposition de la faune sauvage assoiffée par une sécheresse sévère. Pendant plusieurs jours, diverses espèces sont venues s'y abreuver, mais ce matin il a découvert un désastre : 6 cervidés, une antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III), 9 de ses chèvres et une de ses vaches gisaient autour du bidon. Alerté, le Département des forêts est venu faire des prélèvements de l'eau et des viscères des animaux. La responsabilité de Rajendra Dattu Jadhav a été écartée car les animaux domestiques lui appartenaient. Une vengeance villageoise semble être la cause des empoisonnements.<sup>80</sup>



**30 avril 2019**

**Forêt de Sathanuru, District de Ramanagara, Etat du Karnataka, Inde**

Shivappa (30 ans) et son complice sont des braconniers à la petite semaine. Equipés d'une lampe de poche et d'un fusil artisanal, ils avaient pénétré vers une heure du matin dans la forêt, mais avaient laissé leurs bicyclettes en bordure. Une patrouille de gardes forestiers a découvert les 2 engins et a suivi la piste. Ils sont tombés sur Shivappa qui détenait une petite civette de l'Inde (*Viverricula indica*, Annexe III) et 2 lièvres indiens (*Lepus nigricollis*). Le complice a réussi à s'enfuir et est maintenant recherché.<sup>81</sup>

**13 mai 2019**

**Morbi, District de Rajkot, Etat du Gujarat, Inde**

Un raid du Département des forêts dans les officines vendant des articles religieux autour du temple Kuber a conduit à l'arrestation de Dhimant Dave, Rajesh Mehta et Aashish Shukla qui proposaient à la vente 83 coraux noirs (*Antipatharia* spp., Annexe II) et des organes de varans du Bengale (*Varanus bengalensis*, Annexe I). Au cours de leur interrogatoire, ils ont admis les avoir achetés à Dwarka (District de Devbhoomi Dwarka) entre 50 et 75 roupies pièce (0,7 à 1,07 US\$) pour les revendre entre 250 et 300 roupies pièce (de 3,6 à 4,3 US\$).<sup>82</sup>

**GANG**

**17 mai 2019**

**Bhopal, District de Bhopal, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Yang Chen Lachun fait appel à l'indulgence de la Haute cour du Madhya Pradesh. Elle réclame une libération sous caution. Sous le coup d'un mandat d'arrêt pour complicité de braconnage, elle est la femme de Jaiy Tamang, un braconnier recherché depuis février 2016 pour avoir tué un tigre portant un collier émetteur dans la réserve de tigres de Satpura ainsi que des centaines de pangolins, de loutres d'Asie (*Lutrogale perspicillata*, Annexe II) et de tortues dans le Madhya Pradesh. Jaiy Tamang



fait partie d'un gang international de braconniers comprenant des Indiens, des Birmans et des Chinois. Il avait été arrêté en 2015 (cf. « A la Trace » n°11 p.48) mais rapidement libéré sous caution. Il est depuis en fuite. Localisé pour la dernière fois en 2016 à Lhassa au Tibet, son cas a été transmis à Interpol qui l'a inscrit dans ses notices rouges.<sup>83</sup>

**17 mai 2019**

**Thane, District de Thane, Etat du Maharashtra, Inde**

Samir – ou Shantaram- Jadhav semble être connecté à un vaste réseau de braconniers et de trafiquants opérant à l'échelle nationale. Arrêté suite à un renseignement parvenu à la police locale, il transportait dans un sac une peau de tigre, une peau de léopard, une peau de crocodile et 2 défenses d'éléphant. Les peaux provenaient d'animaux de moins de 3 ans. La valeur du lot est estimée à 4.500.000 roupies (64.440 US\$) sur le marché noir local, 286.400 US\$ à l'international. Les enquêteurs estiment qu'au vu de la diversité des espèces transportées, elles provenaient de plusieurs Etats indiens. Jadhav serait un collecteur chargé d'approvisionner les villes de Mumbai et de Thane. Sur son téléphone portable, ont été retrouvées de nombreuses photos d'autres peaux, d'animaux vivants et d'antiquités. L'enquête ne fait que commencer.<sup>84</sup>



**OPERATION THUNDERBALL GANG**

**RECIDIVE**

**1<sup>er</sup> juin 2019**

**Voie rapide de Belghoria, District de Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde**

Course-poursuite vers 2h du matin entre un SUV, des véhicules du WCCB et ceux du Département des forêts. Wasim Rahman, Wajid Ali et Md Gulam Gaus sont finalement coincés. Ils transportent un lionceau d'Asie (*Panthera leo persica*, Annexe I) âgé de 3 mois, 2 cercopithèques de l'espèce *Trachypithecus poliocephalus* (Annexe II) et un autre de l'espèce *Trachypithecus auratus* (Annexe II). Tous vivants, les animaux sont emballés dans 4 sacs en plastique fermés. Les 3 hommes arrivent de Bongaon près de la frontière avec le Bangladesh. Ils sont les relais d'un trafic international. Les animaux devaient être livrés dans l'ouest de l'Inde, peut-être à un « zoo » privé.

Les *Trachypithecus poliocephalus* ont été capturés sur l'île de Cat Ba au Vietnam, alors que l'espèce est en danger critique d'extinction. Il en resterait à peine 70 spécimens dans la nature.

Quant au lionceau, le 25 juillet un rapport d'analyses d'ADN transmis au Département des forêts tranche en faveur d'un lionceau d'Asie. Il est passé en contrebande depuis le Bangladesh et aurait été destiné au Royaume-Uni.

Les 3 hommes présentés à la justice ont obtenu leur libération sous caution.<sup>85</sup>

**4 mai et 3 juin 2019**

**Indore, District d'Indore, Etat du Madhya Pradesh, Inde**

Coup de théâtre judiciaire pour Raju Sagar. Pour attirer les clients, ce tenancier d'un magasin de jus de fruits avait accumulé dans son échoppe les animaux importés illégalement.

- Le 4 mai, une descente conjointe de la Direction du renseignement fiscal, de la police et du Département des forêts y avait saisi 134 mammifères et oiseaux de 25 espèces différentes dont un petit singe d'Amérique du Sud, un marmouset (famille des Cécidés, Annexe I ou II), un écureuil fauve (*Sciurus niger*) d'Amérique du Nord, un perroquet gris (*Psittacus erithacus*, Annexe I) d'Afrique et des aras (famille Psittacidae, Annexe I ou II) d'Amérique du Sud. Les animaux avaient rejoint le zoo de la ville.

- Le 3 juin, la justice accorde à Raju Sagar leur garde provisoire dans l'attente de son procès. Sa ménagerie lui a été rendue aujourd'hui et les bêtes ont rejoint leurs cages considérées comme sous-normes et inhospitalières par les spécialistes.<sup>86</sup>

**15 et 16 juin 2019**

**Mumbai, District de Mumbai / Kurla, Govandi et Santacruz, District de Mumbai-banlieue, Etat du Maharashtra, Inde**

Grosse opération de lutte contre le trafic d'animaux sur les marchés de l'agglomération, mobilisant le Wildlife Crime Control Bureau, la Direction du renseignement fiscal (DRI), le Département des forêts et la police. Les agents ont inspecté les stands et magasins 2 jours de suite et ont saisi plus de 250 oiseaux et mammifères d'une valeur estimée à plus de 10 millions de roupies (143.670 US\$). Six personnes ont été arrêtées. Parmi les animaux saisis il y a un sifaka (*Indriidae* spp., Annexe I), un cercopithèque (*Chlorocebus pygerythrus*, Annexe II) d'Afrique, une civette de l'Inde (*Viverra zibetha* ou *Viverricula indica*, Annexe III), un cacatoès à huppe jaune (*Cacatua galerita*, Annexe II), un cacatoès rosabin (*Eolophus roseicapilla*, Annexe II) d'Australie, un flamant rose (*Phoenicopterus ruber*, Annexe II), une conure verte (*Psittacara holochlorus*), d'autres perroquets d'Afrique et du Myanmar, une calopsitte élégante (*Nymphicus hollandicus*), des canards...<sup>87</sup>



*Indriidae* spp.

**25 juin 2019**

**Hyderabad, District d'Hyderabad, État du Telangana, Inde**

Descente sur le marché de Murgi Chowk. Dans une quinzaine de magasins animaliers, les inspecteurs saisissent 34 oiseaux d'espèces protégées dont la chouette effraie (*Tyto alba*, Annexe II), le milan noir (*Milvus migrans*, Annexe II), l'élançon blanc (*Elanus caeruleus*, Annexe II), la perruche Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II), le hibou grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II), la chevêche brame (*Athene brama*, Annexe II), le grand coucal (*Centropus sinensis*), la perruche à collier (*Psittacula krameri*) et la tourterelle tigrine (*Spilopelia chinensis*). Un étal propose en outre un chacal doré (*Canis aureus*, Annexe III), qui vit dans les zones rurales du Telangana, les estuaires de l'Andhra Pradesh et les parcelles forestières en périphérie des villes. Tous les animaux ont été mis en quarantaine au parc zoologique Nehru avant qu'il soit décidé de leur sort.<sup>88</sup>

**Fin juin 2019**

**Bijni, District de Chirang, Etat d'Assam, Inde**

Lourdes peines pour Somnath Kisku et Dhojen Tudu, 2 membres de la tribu des Santal qui avaient été attrapés par les gardes forestiers le 9 février 2017 avec 3 lièvres, 2 mangoustes (*Herpestes* spp., Annexe III), un bulbul (famille des Pycnonotidés), une colombe (famille des Colombidés) et un barbu (famille des Mégalaïmidés) qu'ils avaient braconnés dans le Parc national de Manas. Le tribunal du District les a condamnés à 7 ans de prison ferme et 50.000 roupies (450 US\$) d'amende chacun.<sup>89</sup>



**INDONÉSIE**

**1<sup>er</sup> avril 2019**

**Bakauheni, Kabupaten de Lampung du Sud, Province de Lampung, Île de Sumatra, Indonésie**

Saisie dans le port, à l'intérieur de 2 véhicules, de 25 kg d'écailles de pangolins et de peaux de pythons réticulés (*Python reticulatus*, Annexe II).<sup>90</sup>



4 avril 2019

**Port de Pare-Pare, Kota de Pare-Pare, Province de Sulawesi du Sud, Île de Sulawesi, Indonésie**

Saisie dans le port de 3 macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, Annexe II) et de 5 civettes (famille Viverridae) en provenance du Kalimantan. Le trafic faunique est actif entre les îles de Bornéo et de Sulawesi. En mars, 42 nectariniidés (famille Nectariniidae), un verdin de Sonnerat (*Chloropsis sonnerati*) et 13 perroquets avaient été saisis dans le même port.<sup>91</sup>



*Chloropsis sonnerati*

4 avril 2019

**Lamandau, Kabupaten de Lamandau, Province de Kalimantan central, Île de Bornéo, Indonésie**

Saisie de 3 pythons (Pythonidae, Annexe I ou II) et de 2 cobras (genre *Naja*). Remises volontaires d'un épervier brun (*Accipiter* spp., Annexe II) et d'un loris lent (*Nycticebus coucang*, Annexe I).<sup>92</sup>

11 mai 2019

**Port de Tanjung Perak, Kota de Surabaya, Province de Java oriental, Île de Java, Indonésie**

Saisie à 5h du matin au débarquement du *KM Dharma Kartika III* de 400 oiseaux dont des psittaciformes (ordre Psittaciformes, Annexe I ou II), des cacatoès (Cacatuidae, Annexe I ou II), des milans noirs (*Milvus migrans*, Annexe II), des faucons (Falconidae, Annexe I ou II), des coucous koël (*Eudynamys scolopaceus*) et des tisserins manyar (*Ploceus manyar*), de 6 varans (*Varanus* spp., Annexe I ou II) et de 2 serpents. Deux arrestations. Les 2 convoyeurs auraient seulement touché l'équivalent de 14 US\$ chacun. Les animaux ont été capturés sur l'île de Célèbes et autour de Makassar. Ils étaient promis à la vente via les réseaux sociaux.<sup>93</sup>

23 mai 2019

**Aéroport international Ngurah Rai, Ville de Denpasar, Province de Bali, Île de Bali, Indonésie**

Saisie de 4 bébés loutres communes (*Lutra lutra*, Annexe I) et de 10 scorpions (ordre Scorpiones) dans les bagages d'un passager russe, Roman Tomarev, sur le point de s'embarquer sur un vol de Korean Air.<sup>94</sup>



© Nyoman Budhiana : Istimewa

29 mai 2019

**District de Tuntang, Kabupaten de Semarang, Province de Java central, Île de Java, Indonésie**

Saisie d'un pangolin vivant, d'une queue de pangolin, de 28,6 kg d'écailles, de 898 trionyx de Malaisie (*Dogania subplana*, Annexe II) et d'un trophée de cerf (genre *Cervus*). La viande de pangolin est évaluée par les autorités locales à l'équivalent de 1113 US\$/kg et les écailles à 2782 US\$/kg.<sup>95</sup>



© Irsan Mulyadi

20 juin 2019

**Bumirejo, Mayong, Kudus, Rembang, Province de Java central, Île de Java, Indonésie**

Démontage d'un réseau qui prospérait sur Facebook. Saisie d'un ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), de 2 cacatoès (Cacatuidae, Annexe I ou II), d'un perroquet noir (*Coracopsis nigra*, Annexe II), de 2 caïques maïpouris (*Pionites melanocephalus*, Annexe II), de 15 mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II), de 6 millions de roupies en cash (425 US\$) et de 2 comptes bancaires. Le braconnage était assuré par des villageois, la logistique par des pêcheurs.<sup>96</sup>

facebook

## IRAN

17 mai 2019

### Préfecture de Rigan, Province de Kerman, Iran

Arrestation à son domicile d'un braconnier de loups (*Canis lupus*, Annexe I ou II), de chèvres sauvages (*Capra hircus aegagrus*, Annexe III au Pakistan), d'urials (*Ovis aries*) et de chacals (genre *Canis*). Saisie de plusieurs armes.<sup>97</sup>

## ISRAËL

10 et 12 mai 2019

### Plateau du Golan, Israël. Frontière avec la Jordanie, la Syrie et le Liban.

Arrestation par la police israélienne d'un bédouin du village de Tuba Zangariya suspecté d'avoir empoisonné 20 vautours (*Gyps fulvus*, Annexe II), un renard (*Vulpes vulpes*) et 2 chacals (genre *Canis*) en ayant aspergé de pesticides une carcasse de vache. En 20 ans, les vautours ont pratiquement disparu du plateau de Golan. 130 en 1998, quelques dizaines avant cet empoisonnement collectif. Israël a annexé 1200 km<sup>2</sup> du plateau de Golan qui appartenait à la Syrie. Cette appropriation n'a pas été reconnue par la communauté internationale. 18.000 syriens vivent dans le Golan occupé. Ils cohabitent avec 20.000 colons israéliens (cf. « A la Trace » n°12 p.32).<sup>98</sup>



## MALAISIE

6 avril 2019

### Parit Unas, Etat de Johor, Malaisie

Surveillance sur les quais du port de pêche d'une embarcation venant d'Indonésie avec 3 hommes à bord. Déchargement de 4 colis. Transfert dans un véhicule qui est pris en chasse et immobilisé par la police. Dans les 4 boîtes il y avait 9 animaux, tous des juvéniles. Deux orangs outans (dont un en cours d'allaitement d'une valeur de 44.000 US\$), 6 gibbons (*Hylobatidae*, Annexe I) et une civette palmiste hermaphrodite (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III en Inde).<sup>99</sup>

15 avril et 15 mai 2019

### Kuala Terengganu et Parc National Tanjung Mentong Tasik Kenyir, Etat de Terengganu, Malaisie

Arrestation de 2 sujets vietnamiens âgés de 25 et 29 ans en possession de griffes et de dents de tigres (*Panthera tigris*, Annexe I), d'ours (*Ursidae*, Annexe I ou II) et de sangliers (*Sus scrofa*), de pièges, de machettes et de haches. Saisie de 2 léopards (*Panthera pardus*, Annexe I), de 3 ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), de 12 sangliers (*Sus scrofa*).

Les tigres de Malaisie sont en voie d'extinction. Il en resterait 250 à 340 selon une étude menée entre 2010 et 2013.

Hoang Van Viet et Nguyen Van Thiet ont plaidé coupable. Ils ont été condamnés à 2 ans de prison chacun et à une écrasante et inédite amende de 1,56 million de roupies malaysiennes (382.120 US\$). Ils auront à purger 16 ans de prison supplémentaires s'ils ne paient pas l'amende.

Un autre ressortissant vietnamien en mars 2019 a été condamné à 6 ans de prison et à 400.000 roupies malaysiennes (98.333 US\$) d'amende pour détention illégale d'une peau de tigre entière, d'un fragment de peau de tigre, d'une griffe de léopard et de 150 g de viande de tigre.

En août 2017, Tran Van Sang, lui aussi Vietnamien, avait été condamné à 19 ans de prison et à 850.000 roupies malaysiennes (208.210 US\$) pour braconnage de tigres, de léopards, de panthères nébuleuses (*Neofelis nebulosa*, Annexe I), d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et de cerfs sambars.<sup>100</sup>



29 mai 2019

### Serikin, Sri Aman et Bintulu, Etat de Sarawak, Malaisie

Saisies par la Sarawak Forestry Corporation (SFC) de viande de pangolin, de loris lents (*Nycticebus coucang*, Annexe I), d'œufs de tortues, de chauve-souris et d'écureuils.<sup>101</sup>



25 juin 2019

### Aéroport de Sibú, Etat de Sarawak, Malaisie

Saisie dans une plateforme de messagerie d'un colis à destination de Kuala Lumpur contenant 31,9 kg d'écailles de pangolins et 2 kg de nids d'hirondelles. La directrice des douanes aéroportuaires estime que dans les pays où la cote est la plus élevée, c'est à dire le Vietnam et la Chine, la valeur des écailles oscille entre 3000 et 4830 US\$ par kg. Les principales cibles des douanes aéroportuaires du Sarawak sont les cigarettes, les narcotiques, les alcools, les feux d'artifice et la faune sauvage.<sup>102</sup>



## NEPAL

1<sup>er</sup> mai 2019

### Suryabinayak, District de Bhaktapur, Province n°3, Népal

Arrestation d'Ananda Tamang, Manoj Karki, Narendra Tamang, Ratna Bahadur Majhi et Bishnu Bahadur Majhi en possession d'une peau de félin « ressemblant à un léopard » et de deux vésicules biliaires « qui semblent être celles d'ours ».<sup>103</sup>

## PHILIPPINES

8 avril 2019

### Mati, Province du Davao oriental, Philippines

Saisie dans un entrepôt du port de Mati de 450 animaux vivants voués à un trafic international et provenant pour la plupart de Papouasie indonésienne et de Papouasie-Nouvelle-Guinée parmi lesquels des varans, 24 loris Arlequin (*Eos histrio*, Annexe I), 20 cacatoès noirs (*Probosciger aterrimus*, Annexe I), des psittrichas de Pesquet (*Psittichas fulgidus*, Annexe II), des grands éclectus (*Eclectus roratus*, Annexe II), des loris des Moluques (*Lorius lory*, Annexe II), des échidnés de Nouvelle-Guinée (*Zaglossus bruijini*, Annexe II - photo ci-dessous). Deux interpellations. L'échidné de Nouvelle-Guinée est un mammifère ovipare mesurant jusqu'à 90 cm de long. Il se nourrit de vers de terre et vit en altitude (entre 1300 et 4000 m). Il est menacé par la chasse et la déforestation.<sup>104</sup>



30 mai 2019

### Aéroport international Ninoy Aquino, Manille, Province du Grand Manille, Philippines



Saisies par les douanes postales de 2 colis contenant 100 tarentules vivantes en provenance de Pologne et de Malaisie et déclarées comme « jouets », d'un colis en provenance d'Indonésie contenant 71 peaux de raies et de 3 colis contenant une peau de chameau, un trophée d'élan (*Alces alces*) et un trophée de renard en provenance des Emirats-Arabs-Unis, de Norvège et de France. Tarentules à Manille, cf. aussi page 37.<sup>105</sup>



## THAILANDE

10 mai 2019

### Tha Mai Ruak, Province de Phetchaburi, Thaïlande

Hébergement par la WFFT d'un macaque à queue de cochon (*Macaca leonina*, Annexe II) et d'une loutre cendrée (*Aonyx cinerea*, Annexe II) malades. Les loutres se vendent sur l'Internet entre 60 et 150 US\$.<sup>106</sup>

17 mai 2019

### Aéroport international Don Muang, Bangkok, Thaïlande

Wankasat Phromthong, 31 ans, disposait de 2 passe-partout, soit 2 uniformes complets de l'armée thaïlandaise qu'il portait à l'occasion pour obtenir des passe-droits, des ristournes, des dons douteux et pour signer des chèques sans provisions. Il aimait être là quand ses faux pairs se réunissaient et son dernier exploit, 2 jours avant son arrestation, a été d'assister au Royal Thai Army Club au 87<sup>ème</sup> anniversaire de l'ancien premier ministre Chavalit Yongchaiyudh. Malgré sa prestance et son art du camouflage, il n'a pas pu empêcher la Crime Suppression Division (CSD) de s'infiltrer chez lui et de mettre la main sur 6 défenses, une carapette en peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), une autre en chat de Temminck (*Catopuma temminckii*, Annexe I) et, clou du spectacle, un lion (*Panthera leo*, Annexe II) ratatiné.<sup>107</sup>



22 mai 2019

**Parc National de Sai Yok, Province de Kanchanaburi, Thaïlande. Frontière avec le Myanmar.**

Interpellation dans le parc national à 3 km de la frontière avec le Myanmar de Satu, 26 ans, se disant soldat du KNU (Karen National Union) et espérant aussi bénéficier de l'indulgence des rangers Thaï. En fait, c'était un braconnier chevronné se livrant à des activités commerciales. Il venait, avec 2 complices qui ont pris la fuite, de tuer des macaques (*Macaca* spp., Annexe I ou II) et un binturong (*Arctictis binturong*, Annexe III en Inde). Dans leur bivouac, ils venaient de boucaner la viande avant d'aller la revendre dans leur village. Trois armes à feu ont été saisies.<sup>108</sup>

23 mai 2019

**Sam Khwai Phuak, Province de Nakhon Pathom, Thaïlande**

Saisie chez un Facebooker de 3 écureuils géants de Malaisie (*Ratufa bicolor*, Annexe II), de 3 écureuils de Prévost (*Callosciurus prevostii*), de 3 perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II), d'un mainate religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II) et de 11 cages. Il vendait chaque écureuil géant au prix de 1571 US\$.<sup>109</sup>

facebook



11 juin 2019

**Province de Samut Songkhram, Thaïlande**

Un an de prison supplémentaire pour Premchai Karnasuta, magnat des travaux public pour avoir tenté d'acheter le silence des rangers quand son bivouac de braconnage jonché de trophées d'espèces multiples avait été découvert (cf. « A la Trace » n°20 p.126-127, n°23 p. 134, n°24 p. 90). Karnasuta a fait appel et a été une nouvelle fois libéré sous caution de 200.000 bahts, soit 6290 US\$.<sup>110</sup>



**VIETNAM**

22 avril 2019

**Tay Son, Province de Ha Tinh, Vietnam**

Saisies dans 3 véhicules près de la frontière avec le Laos sur l'autoroute 8A d'un pangolin vivant de 4 kg, de 17 tortues et de 410 kg de bois de rose.<sup>111</sup>



24 avril 2019

**District de Huong Son, Province du Ha Tinh, Vietnam**

Sauvetages par la police et l'ONG Save Vietnam's Wildlife d'un pangolin et de 16 tortues (famille Trionychidae) d'espèces diverses détenus dans des cages.<sup>112</sup>



8 mai 2019

**Ho-Chi-Minh-Ville, Vietnam**

Importante victoire d'ENV. A force de pédagogie et de brandir le décret 157 qui renforce les sanctions pour la détention d'animaux sauvages et la maltraitance, l'ONG a obtenu de tous les établissements scolaires de Saigon l'engagement de remettre à qui de droit tous les spécimens vivants qu'ils détiennent.<sup>113</sup>

17 mai 2019

**Province de Thai Nguyen, Vietnam**

Un détenteur d'ours noirs d'Asie (*Ursus thibetanus*, Annexe I) qui se faisait la réputation d'ami de l'espèce entière était en fait derrière la façade un redoutable et touche-à-tout trafiquant faunique. Chez lui, les flics ont ouvert les congélateurs et découvert un tigre (*Panthera tigris*, Annexe I) de 200 kg, un chat de Temminck (*Catopuma temminckii*, Annexe I), 3 macaques (*Macaca* spp., Annexe I ou II), un lot de pattes de ses amis les ours noirs, 19 tortues, 80 kg d'os provenant d'espèces à identifier, 50 kg de tripes de tigres et de la bidoche sauvage et anonyme. L'homme est en prison, ses 2 ours noirs à l'hôpital.<sup>114</sup>



31 mai 2019

**Ha Long, Province de Quang Ninh, Vietnam**

On ne sait pas pourquoi mais la voiture immatriculée 14B-012 a paru suspecte à la patrouille qui surveillait la NH18. L'intuition était bonne. A l'intérieur, en plus du chauffeur Vu Duc Thiep, il y avait 147 otages: des platysternes à grosse tête (*Platysternon megacephalum*, Annexe I) et des tortues-boîtes d'Asie orientale (*Cuora amboinensis*, Annexe II) et des pangolins qui se rapprochaient de la Chine tout en étant originaires de la province de Nghe An à 295 km.<sup>115</sup>



13 juin 2019

**District de Dien Chau, Province de Nghe An, Vietnam**

Sauvetages d'une civette palmiste à masque (*Paguma larvata*, Annexe III en Inde), de 3 civettes palmistes hermaphrodites (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III en Inde) et de 2 chats-léopards du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II). La civette à masque est blessée par un piège. Soins intensifs au refuge de Cuc Phuong.<sup>116</sup>

**EUROPE**

**ESPAGNE**

Mi-avril 2019

**Talavera de la Reina et El Carpio de Tajo, Communauté autonome de Castille-La Manche, Espagne**

Perquisition par la Guardia Civil après plusieurs mois d'enquête d'un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication, le maquillage et la commercialisation d'armes à feu. Saisie de l'arsenal et des machines-outils, de 10.000 € en espèces, de 63 trophées de chasse dont 5 têtes de chevreuil (*Capreolus capreolus*). Deux arrestations.<sup>117</sup>

3 mai 2019

**Barcelone, Communauté Autonome de Catalogne, Espagne**



© FFW



Le zoo du nouvel âge va-t-il émerger en Catalogne ? Le conseil des élus de la métropole a approuvé l'initiative citoyenne ZOOXXI promue par les défenseurs des animaux regroupés au sein de la « Plataforma animalista ». L'objectif de ZOOXXI est de reconvertir les zoos traditionnels en outils de conservation des habitats et de sauvetage des animaux. Les seuls à pouvoir loger dans le ZOOXXI seront les animaux sauvages abandonnés ou rescapés de la contrebande ou des spécimens dont la reproduction et la remise en liberté dans des habitats appropriés et convenus avec les pays hôtes sont possibles.

« Le but n'est pas seulement de changer un zoo, mais de modifier la relation de l'homme avec la nature » a déclaré Leonardo Anselmi, directeur de la Fondation Franz Weber basé à Barcelone. Le ZOOXXI ne sera pas un zoo démesuré. Sa vraie grandeur se mesurera à l'intensité et à la qualité de ses efforts pour aider au maintien des animaux sauvages dans leurs habitats.<sup>118</sup>

Mi-juin 2019

**Vigo, Province de Pontevedra, Communauté autonome de Galice, Espagne**



Saisie dans 4 domiciles privés d'un crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*, Annexe I) et d'une tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) naturalisés, de 2 ivoires travaillés, d'une carapace de tortue mauresque (*Testudo graeca*, Annexe II) transformée en instrument de musique et d'un rostre de requin-scie.<sup>119</sup>

**FRANCE**

EN FAMILLE

1<sup>er</sup> mai 2019

**Département de la Moselle et Brignoles, Département du Var, France**



L'escroc faunique vendait des lémuriers de Madagascar sans les livrer et, pour cause, ces primates sont presque éteints et en Annexe I de la CITES. A son domicile dans le Var et à celui de sa mère en Moselle, les équipes de l'OCLAESP (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) ont saisi un tigre (*Panthera tigris*, Annexe I), 9 serpents dont 2 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II), 4 phalangers volants (*Petaurus breviceps*) et 1 toucan congelé (famille Ramphastidae) en attente de livraison chez un taxidermiste. A la suite, l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune sauvage) a saisi dans les mêmes lieux 6 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II), 2 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II) et 1 perroquet gris du Gabon (*Psittacus erithacus*, Annexe I).<sup>120</sup>



18 mai 2019

**Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Département de l'Orne, France**

Saisie dans 9 stands par une équipe de l'ONCFS à la foire des Andaines, l'un des plus grands vide greniers de la région, d'ivoires travaillés, d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), de rostres de poissons-scies (*Pristidae* spp., Annexe I), de chouettes et de hérons naturalisés et de carapaces de tortues marines (*Cheloniidae* spp., Annexe I).<sup>121</sup>



**ITALIE**

21 mai 2019

**Scafati, Province de Salerne, Région de Campanie, Italie**

Saisie dans une animalerie et au domicile de l'exploitant d'un perroquet gris (*Psittacus erithacus*, Annexe I), de 3 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II), de 2 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) et de 5 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*).<sup>122</sup>

3 juin 2019

**Palerme, Province de Palerme, Région de Sicile, Italie**

Il vendait en porte à porte des animaux de compagnie. Dans sa fourgonnette, les carabiniers ont saisi 8 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II), 75 tortues d'eau douce (*Testudinidae*, Annexe I ou II), 8 perruches dont une perruche à collier (*Psittacula krameri*), 400 poissons rouges (*Carassius auratus*), 2 écureuils (*Sciurus vulgaris*), 5 hamsters (sous-famille *Cricetinae*) et 27 lapins (famille *Leporidae*).<sup>123</sup>

**OPERATION BIARMICUS (faucon lanier)**

26 juin 2019

**Provinces d'Enna, Raguse, Syracuse, Palerme, Région de Sicile et Province d'Avellino, Région de Campanie, Italie**

Les 30 carabiniers spécialisés dans l'application de la CITES ont ratissé le fond de la botte italienne et saisi chez des brigands divers 5 faucons pèlerins (*Falco peregrinus*, Annexe I), 5 crécerelles (*Falco tinnunculus*, Annexe II), 1 faucon lanier (*Falco biarmicus*, Annexe II), 1 chouette chevêche (*Athene noctua*, Annexe II), 3 chouettes effraies (*Tyto alba*, Annexe II), 31 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II), 7 chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), 3 grands corbeaux (*Corvus corax*) et 1 corneille noire (*Corvus corone*) mais aussi des pièges, des élingues et des faux certificats CITES.

Armés de jumelles et de télescopes, les pilleurs de faucons observent l'éclosion des œufs et pendant des semaines la croissance des oisillons avant de venir les voler armés de cordes et de harnais.<sup>124</sup>

**NORVEGE**

10 avril 2019

**Norvège**

Projet de loi visant à l'interdiction d'ici février 2025 des élevages d'animaux à fourrure. Les éleveurs de visons et de renards polaires regroupés au sein de Norges Pelsdyrslag dénoncent « une trahison historique » (cf. « A la Trace » n°18 p. 111). La Russie et la Chine sont les premiers acheteurs.<sup>125</sup>

**OCEANIE**

**AUSTRALIE**

**RECIDIVE**

24 mai 2019

**Darwin, Territoire du Nord, Australie**

Chute d'un récidiviste. Keerthi Eswaran, le taxidermiste d'origine indienne (cf. « A la Trace » n°16 p. 107) déjà condamné en 2017 à 10 mois de prison avec



sursis, a été à nouveau pris sur le fait. Et quel fait ! Il était en train de préparer l'expédition aux Etats-Unis d'Amérique par courrier postal d'un crâne de babouin (*Papio* spp., Annexe II), de serres d'aigle d'Australie (*Aquila audax*, Annexe II), de crânes de canaroi semipalmée (*Anseranas semipalmata*) et d'ibis (famille *Threskiornithidae*). Chez lui, la police a mis la main sur des parties d'animaux congelées et d'autres en train de pourrir dans des seaux. Au moment de la perquisition, son site Internet proposait 600 « articles » fauniques, des os, des queues, des mâchoires et bien sûr des crânes de trionyx de Chine (*Pelodiscus sinensis*), de colobes à longs poils (*Colobus polykomos*, Annexe II), de crocodiles (*Crocodylidae*, Annexe I ou II), d'ocelots (*Leopardus pardalis*, Annexe I), de cacatoès banksien (*Calyptorhynchus banksii*, Annexe II), de wombats (famille *Vombatidae*), de tamias (*Tamias*), de mégapodes de Reinwardt (*Megapodius reinwardt*). La mauvaise nouvelle est qu'il sera éligible à une libération sur parole en juin 2020 et qu'il a annoncé qu'à sa sortie de prison, il retournera avec son épouse et ses enfants en Inde ou l'exercice de sa « passion morbide » telle qu'elle a été qualifiée par les juges sera peut-être plus difficile à repérer qu'en Australie.<sup>126</sup>



Wombats



*Anseranas semipalmata*



# Anes

**Les ânes sauvages africains *Equus africanus* sont inscrits en Annexe I de la CITES. La forme domestiquée *Equus asinus* a été exclue de cette inscription.**

**Les ânes sauvages de l'Inde *Equus hemionus khur* et les ânes sauvages de Mongolie *Equus hemionus hemionus* sont inscrits en Annexe I. Les ânes sauvages du Tibet *Equus kiang* et les ânes sauvages d'Asie *Equus hemionus* sont inscrits en Annexe II.**

## AFRIQUE

### KENYA

**5 juillet 2019**

#### Kenya

Le rapport du KALRO (Kenya Agricultural Livestock and Research Organisation) est radical. A abattage constant, les ânes au Kenya, qui servent de transport scolaire, d'auxiliaire de l'agriculture, de porteur d'eau et d'ambulance et qui à ces titres sont dans leur immense majorité considérés et traités avec ménagements et la reconnaissance qui leur sont dus, auront été éradiqués en 2023. Entre avril 2016 et décembre 2018, 301.977 ânes ont été officiellement abattus. Le taux annuel d'abattage est 4 fois plus élevé que le taux de la croissance de la population asine. Les 300.000 et plus victimes auraient permis d'exporter 2209 t de peau et 16.543 t de viande. Le rapport du KALRO met en évidence plusieurs incohérences. Le nombre de munitions achetées par les abattoirs pour tuer les ânes avant de les dépecer est 5 fois inférieur au total des ânes qui y entrent vivants et en sortent morts. Les prix de vente à l'exportation vers la Chine des peaux et de la viande tels qu'ils sont déclarés à la KRA (Kenya Revenue Authority) sont grossièrement sous évalués. Le but de cette dissimulation serait double : réduire les taxes proportionnelles au chiffre d'affaires et afficher des pertes constantes pour ne pas présenter l'odieux trafic d'ânes comme une fructueuse [et éphémère] poule aux œufs d'or. Le rapport du KALRO suspecte au vu des différentes couleurs des peaux d'ânes que des importations clandestines en provenance des pays voisins alimentent les abattoirs kenyans. Anes au Kenya, cf. notamment « A la Trace » n°16 p.109.<sup>1</sup>

### NIGERIA

**Mai 2019**

#### Lagos, Etat de Lagos, Nigeria

Saisie de 2 conteneurs pleins de peaux d'ânes destinées au marché chinois. Le lieu exact de la saisie n'a pas été divulgué pour ne pas nuire à l'enquête en cours. Aliyu Mohammed, l'un des responsables des douanes fédérales, pense que la viande des ânes a été vendue aux populations locales sous l'appellation de viande de bœuf. Pour éviter l'extinction des ânes domestiques dans le pays, les douanes ont en ligne de mire les filières de contrebande (cf. « A la Trace » n°16 p. 112, n°18 p. 122, n°20 p. 130). Elles estiment la valeur commerciale de la cargaison à près de 50 millions d'US\$.

En même temps, le projet de loi sur l'interdiction de l'exportation des peaux d'ânes est examiné par l'assemblée nationale nigérienne et suscite des polémiques. Sans surprise, l'Association des tanneurs, metteurs sur le marché et exportateurs de peaux d'ânes qui représente aussi les intérêts des abattoirs est contre. Sont mis en avant les bénéfices pour la balance commerciale du pays et des recettes sur 5 ans de 500 millions d'US\$ sous réserve que des efforts soient accomplis pour développer l'élevage des ânes. Les promoteurs du projet de loi rappellent que l'âne est un mode de transport essentiel dans le nord du pays et que dans certains cas il est même utilisé comme ambulance. Ils soulignent que le prix d'achat d'un âne est passé à cause de la pression chinoise de 50 à 425 US\$ et que les ânes sont de plus en plus volés pour être abattus et écorchés. Le ministère de l'Agriculture serait favorable au projet de loi. Il est rappelé que la gestation est d'une année et se conclut par une seule naissance. Le docteur Alabi Olaniran, directeur des services vétérinaires au même ministère dit que si rien n'est fait dans des délais urgents le Nigeria va perdre tous ses ânes et que leur disparition posera d'énormes problèmes logistiques, agricoles et économiques. Le projet de loi dans son article 4 dit que quiconque outrepasserait l'interdiction d'exportation sera passible de 10 ans de prison.<sup>2</sup>



## AMERIQUE

### BRESIL

**Mi-avril 2019**

#### Etat de Bahia, Brésil

Malgré la fermeture de l'abattoir d'Itapetinga, la fièvre de l'ejiao continue à s'abattre sur les ânes. Le Fórum Nacional de Proteção e Defesa Animal et le Frente Nacional de Defesa dos Jumentos signalent un regroupement d'un millier d'ânes squelettiques dont la plupart sont victimes d'hyperlipémie. La sauvegarde du cheptel a été confiée par la justice aux 2 ONG. D'autres fermes abriteraient clandestinement des ânes volés ou rachetés dans les fourrières animales dans la perspective d'un abattage clandestin et de l'expédition des peaux sous le couvert de peaux de bovidés.<sup>3</sup>

## PRINCIPALES SOURCES

**Les sources sont disponibles sur demande par courriel à l'adresse [contact@robindesbois.org](mailto:contact@robindesbois.org) en indiquant le numéro de « A la Trace », le chapitre et la référence indiquée à la fin de l'événement.  
Exemple, pour le dernier événement de ce n°25 : chapitre Anes, Brésil, référence 3.**

**Robin des Bois remercie spécialement le réseau Species Survival Network et l'ONG Save The Elephants.**

### Institutions

Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon (ANPN), Australian Border Force, Balai Konservasi Sumber Daya Alam (BKSDA - Indonesia), Bureau of Customs at the Ninoy Aquino International Airport, Charlotte County Sheriff's Office, Chinese Customs, CITES, Commission Européenne, Department of Environmental Affairs (South Africa), Department of National Parks and Wildlife Malawi, Department of National Parks, Wildlife and Plant Conservation of Thailand, Ditpolair Korpolaairud Baharkam Polri, Douanes françaises, Dutch Customs, Europol, Gendarmerie Nationale française, Government of Botswana, Government of Canada, Hong Kong Customs, Hong Kong Government, Instituto Brasileiro do Meio Ambiente e dos recursos naturais renováveis (IBAMA), Interpol, Kenya Wildlife Service (KWS), Lusaka Agreement Task Force, Metropolitan Police, Ministère de la Transition écologique et solidaire (France), Ministerio del Ambiente, Ecuador, Ministry of Environment and Tourism Namibia, Ministry of Environment, Natural Resources Conservation and Tourism of Botswana, National Wildlife Crime Unit (NWCU), Nevada Department of Wildlife, New South Wales Police, Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP - France), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS - France), Procuraduria Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA - Mexico), Russian Customs, Sashastra Seema Bal, Servicio Nacional Forestal y de Fauna Silvestre (SERFOR - Peru), Singapore Customs, South African National Parks (SANParks), South African Police Service (SAPS), Sri Lanka Navy, U.S. Fish and Wildlife Service, UK Government, UNESCO, United States Department of Justice, Victoria Government, Wildlife Crime Control Bureau (WCCB - India).

### Organisations Non Gouvernementales

African Parks Network, Animaldiversity.org, Amboseli Trust for Elephants, ANCE Togo, Anti- Poaching Abalone Western Cape APUCT, Bhejane Trust, Big Life Foundation, Born Free Foundation, Borneo Rhino Alliance, Care for Wild Rhino Sanctuary, Catalogue of Life (Species 2000 ITIS), Centre for Orangutan Protection, Cheetah Conservation Fund (CCF), Community Against Abalone Poaching - CAAP, Conservation Action Trust, Conservation Justice, Conservation Lower Zambezi, David Sheldrick Wildlife Trust (The), EAGLE Network, Education For Nature - Vietnam (ENV), Encyclopedia of Life (EOL), Environmental Investigation Agency (EIA), Fondation Franz Weber, Four Paws, Game Rangers Association of Africa, Great Apes Survival Partnership (GRASP-UNEP), International Animal Rescue (IAR), International Anti Poaching Foundation, International Fund for Animal Welfare (IFAW), Iran's Environment and Wildlife Watch (IEW), Last Great Ape organization (LAGA), Lwiro Primates, Orangutan Information Centre, Oulanga na nyamba, Outraged SA Citizens Against Poaching, PALF Congo, Pams Foundation Tanzania, Peace Parks Foundation, Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), Robin des Bois, Save The Elephants, Save the Tiger India, Save Vietnam's Wildlife, Saving the Survivors, Sea Life Trust, Sea Shepherd, SOS Eléphants, Species Survival Network, Stop Illegal Fishing, Thailand Animal Rights Alliance, The Elite AntiPoaching Units And Combat Trackers, Tikki Hywood Foundation, Traffic, Vulture Conservation Foundation, WARA, Wildlife Alliance, Wildlife At Risk (WAR), Wildlife Direct, Wildlife Friends Foundation Thailand (WFFT), Wildlife Trust of India. (...)

## Médias

1ere (La), 20 minutos, 24 horas, A Crítica, A Tarde, ABC Australia, ABC.es, Abidjan.net, ACidade ON, Acoda Cidade, Actualité Libreville, ADN Sur - Agencia de Noticias, AF Notícias, Africa Sustainable Conservation News, African News Agency (ANA), Afrik 21, Agence de Presse Africaine (APA), Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Agence France Presse (AFP), Agence Gabonaise de Presse (AGP), Agence Ivoirienne de Presse, Agência Brasil EBC, Agência Brasília, Agência de Notícias de Direitos Animais (ANDA), Agencia EFE, Agencia Peruana de Noticias (ANDINA), Agenciafe.com, Agora MT, AIM – Agencia de Informacao de Mocambique, Alerta Bogotá, Alerta Tolima, Algoa FM, Alwihda Info, Ancasti (El), Andalucía Información, Andes (Los), Antara News, ANTV, Aqui Notícias, Aspen Times (The), Associated Press (AP), Atlantico, Aujourd'hui le Maroc, Azteca Noticias, Bangkok Post (The), BBC, Bega District News, Benzinga, Blog Sicilia, Breaking Asia, Brindisi Report, Brussels Times, Buckrail, Business Standard (The), Cafe TV 24, Camer.be, Camerounlink.com, Cape Town Etc, Caracol, Cba24n, CBC Canada, CBC News, CBS Denver, CBS Local Baltimore, Cendana News, Channel News Asia, Chiapas Paralelo, China Daily, Chronicle (The), Chubut (El), Citizen (The), CN24, CNN, Comecio (El), Con Nuestro Perú, Conexión Capital, Confidencial (El), Congan.com.vn, Cope, Correio Braziliense, Correio do Povo, Corriere Adriatico, Cronaca Flegrea, CubaNet, Daily Mail, Daily Nation, Daily News, Daily Star (The), Daily Times (The), Daily Trust, Daily Voice (The), Dailynews.co.tz, Dakar Actu, Dantri.com.vn, Data Chaco, Dawn, Debate (El), Deccan Chronicle (The), Denver Post, Día (O), Diário (O), Diario 16, Diário da Amazônia, Diário de Canoas, Diario de Cuba, Diario de Fuerteventura, Diário de Goiás, Diario de Navarra, Diário de Notícias, Diario de Yucataán, Diário Indústria & Comércio, Diario Sur, DispatchLIVE, DM Online, DNA Berita, DNA India, DNPW Malawi, Doi Song Phap Luat, EBC Rádios, Eco del Chisone (L'), Econoticias, EFE Agro, Egypt Independent, Eju.tv, Ekstranews, El Esquiu (El), Eldiario.es, Elonco.com, Encastillalamancha.es, Epoch Times, Espectador (El), Eu Riol, Europa Press, Événement Précis (L'), Excelsior, Express de Madagascar (L'), Express Tribune (The), Eyewitness News, Fajar, Fanpage, Faro de Vigo, FiND iT, First Médiac, FOLHA de Boa Vista, France 24, France 3 PACA, France Bleu Isère, France Guyane, Free Press Journal (The), G1 (Globo), Gabon Initiatives, Gabonactu.com, Gabonews, Garda Animalia, Gatra, Gazzetta del Mezzogiorno (La), Gazzettino Vesuviano (Il), Geo, Giorno (Il), Global News, Global Times, Green World Warriors, Groupecongomedias, Grupo Rio Claro SP, Guadeloupe France-Antilles, Guardian (The), Guinée Matin, Guineelive, Gulf Today, GX News, Herald (The), HeraldLIVE, Herald, Himalayan Times (The), Hindu (The), Hindustan Times (The), Hiru News, Horsetalk, HOY, Illicit Trade News, Independent (The), India Today, Indian Express (The), Indo-Asian News Service (IANS), Info Durable (L'), Infobae, Infonet.vn, Infos Gabon, InSight Crime, IOL, Jakarta Post (The), Jatim Now, JM Online, Jornada (La), Jornada Maya (La), Jornal de Brasília, Jornal Fato, Journal NG (The), Jurnalul de Ialomita, Kalinga TV, Kathmandu Post (The), Kenya News Agency, Khaosod, Khmer Times (The), Komo News, Kompas, Kpax.com, Kumparan, Lampung Tribun News, Lao Dong, Larazon.co, LeQuotidien.sn, Letaba Herald, Liberté (La), López-Dóriga Digital, Lowvelder, Lucca In Diretta, Malaysian Insight (The), Malta Today, Manila Bulletin, Maritime Herald, Mattino (Il), Media Indonesia, Merdeka.com, Metrôpoles, Miami Herald (The), Mid-Day, Milenio, Millenium Post SiliguriTimes (The), Minuto30.com, Mirage News, Misiones Online, Moçambique Media Online (MMO), Monde (Le), Mongabay, Montevideo Portal, Mosaïque FM, Mothership.sg, Multimedios, Municipio (O), Nairobi News, Namibian (The), Nation (The), National (The), National Geographic, NBC San Diego, ND Mais, Nehanda Radio, New Era, New Indian Express (The), New Straits Times (The), New Vision, New Zimbabwe, News 24, News Day, News Detik, News First, News Sicilia, News24, NewsMada, Noi Notizie, Nong Nghiep, NorthEastNow, Noticias Villaguay, Notimex, Nouvelle Tribune (La), NSC Total, Nuevo Diario (El), Nuova Irpinia, Observador (El), OdishaSunTimes.com, Ojo, Ojo Público, Oke News, Okezone, Online Khabar, Opción de Chihuahua (La), Organized Crime and Corruption Reporting Project, Orissa Post (The), P.M. News, Pais (El), Paraná Portal, People Daily, Periódico (El), Pesca Amadora, Pikiran Rakyat, Plo.vn, Portal do Holanda, Portal No Ar, Potosí (El), Pragativadi, Press Trust of India (PTI), Presse (La), Primorye24.ru, Prishtina Insight, Provence (La), Provincias (Las), Publicateur Libre (Le), Publinews, Quartz, R7, Radar Bali, Radio Caraïbes International (RCI), Radio Praha, Radio Programas del Perú (RPP), Radio Santafe, Rare Bird Alert, Red Uno, Redding Record Searchlight, Reno Gazette Journal, République des Pyrénées (La), Reuters, Review Online, Ribanense (O), Rio Branco (O), Riot Act (The), Rmol Bengkulu, SABC News, Safari News, Saigon Giai Phong Online, Senego.com, Seneweb, Sentinel (The), SF Notícias, Sinar Harian, Sohu.com, Sorrento Press, Sostenibilidad Semana, South China Morning Post (SCMP), Standard (The), Star (The), Star Weekly, State (The), Straits Times, Studio FM, Subrayado.com, Suckhoe & Doisong, Sun Daily (The), Sunday News, Tapchitaichinh.vn, Telangana Today, Télégrafo (El), Télégramme (Le), Telegraph (The), Telegraph India, Telemetro.com, Teletica.com, Tempo.co, Terra Daily, Thai PBS World, Thaiger (The), ThienNhien.Net, Thoibaotaichinhvietnam.vn, Tiempo (El), Tiempo Sur, Tien Phong, Time 8, Times of India (The), Times of Israel (The), Times of Zambia, TimesLIVE, TN24, TP24, Trapanisi, Tribrata News, Tribun News, Tribuna Campeche, Tribuna do Norte, Tribune (The), Tunisie Numérique, Tüü Pütchika, TV Bangla, TV Jornal, TVN Noticias, Última Hora, Universal (El), Urdupoint, Urlo (L'), Vanguardia (La), Vérité (La), Vía País, Vietnam News, Vigilante Online (O), Visão Oeste, Vision Guinée, Vivi Enna, Vn Express, Vniro.ru, Voix du Nord (La), Voz de Almería (La), Voz de la Frontera (La), Vryheid Herald, Watan (El), Wawasanriau.com, WZRB, Xinhua, Xm.fjsen.com, Yonne Républicaine (L'), Zambia Daily Mail, Zambia Reports, Zero Hora, ZimEye.

Paru le 9 octobre 2019  
Ecrit par Robin des Bois, cartes de Julien Perreaut, Editions Arthaud

152 pages - 182 x 240 mm Couleur - Broché EAN : 9782081480186 ISBN : 9782081480186  
19,50€. Disponible en librairie

